3 0081 011 068 214

Central Library
VANDERBILT
UNIVERSITY LIBRARY
NASHVILLE, TENNESSEE

VUL-0257

130248

46
76L
1-2

DATE DUE

RETURNED
JUN 09 1998
APR 2 8 1998
JUN 02 2003
RET'D MAR 26 2003

, Inc. 38-293

1-30-88

LETTRES PERSANES

TOME PREMIER

Il a été tiré de cet ouvrage : 200 exemplaires sur papier de chiffe d'Auvergne, au filigrane

numérotés de 1 à 200 ; 300 exemplaires sur papier Biblio-Pelure India, numérotés de 201 à 500.

Il a été tiré, en outre, sur papier de chiffe d'Auvergne 16 exemplaires hors commerce numérotés de A à P.

Le dépôt général de la Collection LES TEXTES FRANÇAIS, *est confié à la* SOCIÉTÉ LES BELLES LETTRES, 95, *Boulevard Raspail, Paris, VI^e^, qui en assure le service aux libraires.*

NW33

LES TEXTES FRANÇAIS
COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES
DE L'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

MONTESQUIEU, Charles Louis de Secondat, baron de La Brède et de, 1689-175

LETTRES PERSANES

TEXTE ÉTABLI ET PRÉSENTÉ PAR
ÉLIE CARCASSONNE
Professeur à la Faculté des Lettres de Caen

TOME PREMIER

LIBRARY

ÉDITIONS FERNAND ROCHES
150, *Boulevard Saint-Germain*, 150
PARIS
1929

Conformément aux principes de la Collection LES TEXTES FRANÇAIS, *ce volume a été soumis à l'approbation du Comité de Publication, qui a chargé M. Auguste Dupouy d'en faire la révision en collaboration avec M. Élie Carcassonne.*

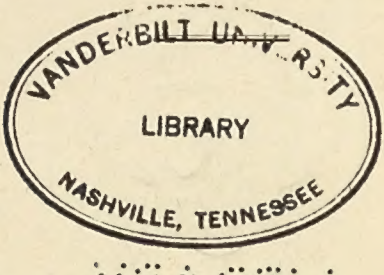

Tous droits réservés pour tous pays.
Copyright by Éditions Fernand Roches, Paris, 1929.

INTRODUCTION

Montesquieu, qui n'avoua jamais publiquement les Lettres Persanes, *ne fut pas prodigue de confidences sur leur genèse et l'histoire de leur publication : il faut nous contenter là-dessus d'indications assez maigres. Son ami, l'abbé de Guasco, dit qu'il commença de les écrire fort jeune, et sans dessein arrêté, voulant seulement se délasser des études de droit imposées par son père*[1] *(qu'il perdit à vingt-quatre ans). Le rapport n'a rien d'invraisemblable, et l'on croira volontiers que tels personnages du roman aient de bonne heure hanté ses rêves. Puis, les charges vinrent avec les années : conseiller à vingt-cinq ans, en 1714, président à vingt-sept, Montesquieu s'acquitte de sa tâche avec conscience et ennui, entre à l'Académie de Bordeaux, disserte sur l'usage des glandes rénales et sur les causes de l'écho : des* Lettres Persanes, *point de trace dans sa vie officielle ; elles sont sa revanche intime sur les contraintes de son métier. C'est alors qu'il dut composer les parties les plus graves de l'œuvre, mais*

1. Lettres familières du président de Montesquieu, *1767, in-8, pp. 187 sq., note.*

rien ne permet de dater chaque lettre avec précision. Quoi qu'il en soit, en 1721, *encouragé par ses intimes*[1], *le président se décide à favoriser le public : son secrétaire, l'abbé Duval, porte le manuscrit en Hollande et l'y fait imprimer secrètement*[2]. *Pourtant, les deux volumes in-*12 *de cette première édition portent, avec le millésime de* 1721, *l'adresse de Pierre Marteau, à Cologne ; mais par une ruse fréquente au XVIII*e *siècle, les noms du libraire et de la ville sont supposés ; M. Barckhausen, confirmant le témoignage de Guasco, a reconnu le papier et les caractères de l'imprimeur Jacques Desbordes, d'Amsterdam.*

« Ouvrage abandonné dès sa naissance », disaient des Lettres Persanes *les* Pensées *manuscrites de Montesquieu : de fait, si les éditions se multiplient après* 1721, *rien ne montre, pendant longtemps, que l'écrivain s'en soit mêlé : il est tout à ses voyages, aux* Considérations *et à l'*Esprit des lois ; *mais, sa grande œuvre achevée, il soumit à une révision critique ses premières productions. « Huart, écrit-il à Guasco, le* 4 *octobre* 1752, *veut faire une nouvelle édition des* Lettres Persanes ; *mais il y a quelques* juvenilia *que je voudrais auparavant retoucher*[3] *». A ce scrupule est dû le* Supplément *ajouté, en* 1754, *à une édition qui porte, elle aussi, l'adresse de Pierre Marteau. Les* juvenilia *dont Montesquieu parle sont les traits sur la religion : désormais, une apologie intitulée* Quelques Réflexions sur les Lettres Persanes *tentait de les justifier, et divers*

1. *Cf.* Ibid., *pp. 60-61, note.*

2. Ibid., *p. 15, note.*

3. Correspondance de Montesquieu, *éd. Gébelin et Morize, Tome II, p. 444.*

changements du texte en atténuaient la hardiesse[1]. *En outre, aux* 150 *lettres de l'édition princeps, le* Supplément *en joignait onze : une lettre contre le suicide, qu'un des Persans avait défendu, cinq lettres où il s'agit du harem, cinq lettres anecdotiques ou morales. Au total, on remarque plus de réserve sur les sujets religieux, mais l'œuvre n'a rien perdu, — bien au contraire, — de sa vivacité d'allures et de son parfum oriental.*

D'ailleurs, au moment même où parut cette édition, Montesquieu était décidé à faire d'autres changements, dont les Archives de la Brède ont révélé la teneur exacte. C'est tout un dossier des Lettres Persanes *que M. Barckhausen a retrouvé dans ces précieux papiers : d'abord un cahier intitulé « Corrections des Lettres Persanes sur la première édition, imprimée à Cologne, chez Pierre Marteau, en* 1721, *en* 2 *volumes in-*12... *Nouvelle copie. »*

Ces corrections, comme nous l'apprend une note manuscrite, furent terminées en 1754[2], *mais une autre note nous avertit que cette copie même « n'est plus la dernière. J'ai fait depuis des corrections qui ont été mises dans la copie faite en grand papier ». Celle-ci consiste en un cahier plus haut et plus large que le précédent, qui a pour titre : « Corrections des Lettres persanes. — Dernière Copie. » Montesquieu s'y réfère également, pour le corriger, au texte de la première édition, et il commande en outre d'y fondre le contenu d'un troisième cahier, où l'on a transcrit*

1. *C'est le* Supplément *qui contient, avec l'apologie, l'indication des changements à apporter au texte : ils n'ont été fondus dans le corps de l'ouvrage qu'à partir de 1758.*

2. *Néanmoins, d'après son contenu, ce cahier semble antérieur à l'achèvement du* Supplément *paru la même année.*

le Supplément *de* 1754, *diminué d'une lettre sur les savants et les hommes d'esprit. La place que doit occuper chacune de ces dix lettres est indiquée dans le second cahier.*

C'est donc l'édition princeps, corrigée par les cahiers de La Brède, que M. Barckhausen a suivie, lorsqu'il a publié, en 1897 *et en* 1913, *un texte vraiment digne de faire autorité*[1]. *Il confirme dans l'ensemble celui qu'avait donné en* 1758 *l'avocat Richer, éditeur des* Œuvres de M. de Montesquieu. *Richer dut avoir en main le grand cahier de corrections, ou une copie assez exacte de ce document, car son texte est en général conforme aux prescriptions qui y sont contenues. Cependant, il s'en écarte sur certains points de détail; de plus, Richer, ayant pris pour base l'édition de* 1754 *avec supplément, a conservé la lettre sur les savants et les hommes d'esprit, que sacrifie le troisième cahier. Il faut donc préférer le texte de M. Barckhausen, plus rigoureusement fidèle aux dernières volontés de Montesquieu. Ajoutons que ces volontés sont d'ordre surtout littéraire : les repentirs philosophiques que traduisait le supplément de* 1754 *ne paraissent guère aggravés dans le texte définitif ; mais l'artiste est toujours inquiet : il lime, repolit, nuance, baisse de ton des hyperboles, supprime des répétitions, connaît tout le prix d'un détail pour donner à sa phrase un rythme plus nerveux et un relief plus pur*[2].

1. *Imprimerie Nationale, 1897, in-4 ; reproduit en 1913, Hachette, 2 vol. in-16. La préface de 1897 a été recueillie dans le livre de M. Barckhausen,* Montesquieu, ses idées et ses œuvres d'après les papiers de La Brède, *1907, in-16. Nul ne peut étudier les* Lettres Persanes *sans devoir beaucoup à ces travaux excellents.*

2. *Aussi avons-nous indiqué un certain nombre de variantes : les plus infimes matériellement sont parfois les plus significatives.*

Une autre édition des Lettres Persanes *reste entourée d'un mystère qui invite à l'étudier à part : c'est celle qui s'intitule « Seconde édition, revue, corrigée, diminuée et augmentée par l'Auteur. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1721*[1] *». Elle contient trois lettres auparavant inédites, mais elle en exclut treize de l'édition princeps, ce qui ramène le chiffre total à 140 ; de plus, la sixième lettre devient la première, et nombre de lettres présentent des variantes de détail. Il ne peut être question d'une fraude vulgaire, car les trois lettres ajoutées figureront dans le supplément authentique de 1754*[2]*. Mais jamais l'auteur ni ses intimes ne se sont expliqués sur cette publication, et un fragment de préface, dans les* Pensées manuscrites *de Montesquieu, maintient que « de toutes les éditions de ce livre, il n'y a que la première qui soit bonne : elle n'a point éprouvé la témérité des libraires. »*

On a cru trouver la solution de ce problème bibliographique dans quelques lignes de Voltaire sur un incident qui retarda, en 1727, l'entrée de Montesquieu à l'Académie française. Le grand écrivain s'était heurté au veto du cardinal Fleury, dont le P. Tournemine, son ennemi personnel, avait éveillé l'attention sur les Lettres Persanes[3]*. Puis, Fleury se laissa fléchir, l'élection définitive eut lieu le 5 janvier 1728, et fut approuvée trois jours plus tard. Or, voici, d'après Voltaire, comment Montesquieu endor-*

1. *Le même texte est reproduit dans une édition datée d'Amsterdam, chez Jacques Desbordes, 1730.*

2. *L'une des trois est la lettre sur les savants et les hommes d'esprit, à laquelle Montesquieu semble avoir renoncé finalement.*

3. *Voir la* Correspondance de Montesquieu, *T. II, p. 326, note*[2].

mit les scrupules du cardinal : « Il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra dans l'Académie[1]*. » De là l'hypothèse ingénieuse qui a séduit M. Louis Vian*[2] *et certains de ses lecteurs : la prétendue « seconde édition » daterait en réalité de* 1727, *et ne serait autre que la « nouvelle édition » mentionnée par Voltaire.*

Oserons-nous dire que cette explication, malgré la faveur qu'un bibliophile a récemment tenté de lui rendre[3]*, ne nous a pas convaincu? D'abord, le récit de Voltaire, — toujours malveillant pour Montesquieu, — n'est ni précis ni vraisemblable : ce qu'il appelle « un tour très adroit » eût été une ruse bien grossière pour en imposer à la finesse d'un cardinal averti par un Jésuite. Puis, écoutons l'abbé d'Olivet, — l'un des Quarante, et confident de plus d'une faction académique, — parler au président Bouhier de l'intervention de Fleury : elle apparaît dans ses lettres comme un épisode imprévu et vite dénoué. Le* 11 *décembre* 1727, *l'Académie se réunit pour élire Montesquieu : la marquise de Lambert a si bien*

---

1. Siècle de Louis XIV, Œuvres, *éd. Garnier, T. XIV, p. 107.*
2. Histoire de Montesquieu, *Paris, 1878, ch. IX.*
3. *Cf. une lettre de M. Andrieux, dans le* Figaro *du 11 janvier 1928, à propos d'un article de M. Chesnier du Chesne, dans le* Temps *du 6 janvier ; et le résumé de M. Joseph Place, dans la* Chronique des Lettres françaises, *de janvier-février 1928.*

travaillé pour lui qu'elle a découragé la concurrence, et qu'il reste seul candidat. Alors seulement surgit l'obstacle : « *Aujourd'hui, jour indiqué pour l'élection, nous avons appris que les* Lettres Persanes *déplaisoient à M. le Cardinal ministre, que S. E. s'en étoit expliquée, et que si nous nommions le Gascon, le Roi vrai-semblablement refuseroit son agrément. Ce n'est pas que M. le Cardinal en ait écrit, ou fait parler directement à la Compagnie. Mais hier, dans les appartemens, et devant trois ou quatre personnes, il dit en propres termes à M. l'abbé Bignon : le choix que l'Académie veut faire, sera désapprouvé de tous les honnêtes gens... Voilà un étrange chagrin pour le Président, et pour sa faction*[1]. » *Mais l'exclusive prononcée le* 10 *décembre est levée en moins de huit jours :* « *Enfin, Monsieur, écrit d'Olivet le samedi* 20 *décembre, l'élection s'est faite aujourd'hui*[2]. *Le Président l'a emporté. Depuis ce que je vous ai mandé, il étoit allé voir M. le Cardinal. Ce qui s'est dit entre eux est lettre close jusqu'à présent. Mais le Cardinal, dès Mardi, écrivit au Maréchal d'Estrées Directeur, qu'après les éclaircissemens que le Président lui avoit donnez, il n'empêchoit point l'Académie d'élire qui bon lui sembleroit*[3]. » *Le rapprochement des dates est significatif :*

---

1. *Lettre du 11 décembre 1727. Bibliothèque Nationale, ms. fr. 24.417, fol. 82.*

2. *Il s'agit du premier des deux tours de scrutin alors exigés par la règle ; le second eut lieu le 5 janvier.*

3. *Lettre du 20 décembre 1727. B. N. ms. fr. 24.417, fol. 84. — La correspondance de Mathieu Marais, moins au fait des détails, donne la même impression de rapidité.* (Journal et Mémoires de Mathieu Marais, *Tome III, pp. 501, 505, 508.*)

comment croire qu'entre le 10 *et le* 16 *décembre, Montesquieu ait improvisé une nouvelle édition?*

Mais accordons, si l'on veut, que sa prévoyance ait pu devancer les événements : reste qu'on a peine à discerner, dans cette « seconde édition », les adoucissements propres à calmer le cardinal ministre. Des onze lettres supprimées, quelques-unes sont des billets sans grand caractère[1] *; d'autres, des peintures, mais assez anodines, des mœurs d'Orient, — les plus scabreuses en ce genre ont été maintenues. — Les lettres ajoutées nous offrent quelques souvenirs du temps de la Fronde, un trait sur les mœurs de Mazarin, et une satire énergique de « ces libéralités immenses que les princes versent sur leurs courtisans » : rien là d'une édition* ad usum Delphini. *Quant aux variantes des* 137 *lettres conservées, elles ne touchent guère qu'au détail du style. Il importe sans doute peu à l'État et à l'Église qu'*à mesure *devienne* à proportion, *que* je t'assure *remplace* je te promets. *Mais « il m'est revenu, écrit d'Olivet*[2]*, que ce qui a indigné Son Éminence, c'est la lettre Persane XXII*[3]*, où il est parlé de deux Magiciens », — à savoir le Roi et le Pape, l'un et l'autre lestement traités. S'attend-on que pareille épître charme un ministre cardinal? Elle subsiste à peu près telle*

---

1. *Une des lettres supprimées (la dixième dans notre édition) contenait un passage assez peu favorable sur les « mollacks », et l'on pouvait traduire « mollack » par « théologien catholique » ; mais si elle disparaît de la « seconde édition », la substance s'en retrouve dans la lettre VIII, où les « mollacks » ne sont pas mieux traités.*

2. *Le 11 décembre 1727. B. N. ms. fr. 24.417, fol. 82.*

3. *XXIV de notre édition.*

quelle dans la « seconde édition[1] *». L'on n'a pas davantage adouci les franches irrévérences de la lettre XXIX*[2] *sur le Souverain Pontife et l'épiscopat. Enfin le texte dans l'ensemble est si peu expurgé qu'en* 1751 *il fournira ses preuves à l'auteur des* Lettres persanes convaincues d'impiété[3]. *Si Montesquieu a jamais remanié les* Lettres Persanes *pour ses intérêts académiques, ce ne peut être l'origine de la « seconde édition », qui conserve les railleries les plus mordantes sur le gouvernement et la religion, voire sur l'Académie*[4].

Par quelles mains, d'ailleurs, cette édition singulière fut-elle « corrigée, diminuée et augmentée » ? Si elle s'enrichit de trois lettres qui sont bien de Montesquieu, les autres innovations qu'elle apporte ne se retrouvent ni dans l'édition avec supplément de 1754, *ni dans celle de Richer, ni dans les cahiers de corrections*[5]. *Quant aux*

1. *Sous le numéro XVIII. On a retranché, il est vrai, un mot ironique sur la Trinité, mais non les plaisanteries sur la communion et la messe.*

2. *XXVII de la première édition, XXII de la « seconde ».*

3. *L'abbé Gaultier. Ses références supposent le numérotage des lettres introduit dans la « seconde édition ».*

4. *Ajoutons que, selon toute apparence, Montesquieu n'a jamais fait d'édition pour Fleury. Si l'on tient à l'accuser d'un « tour », n'est-il pas plus simple de supposer qu'il renia verbalement les lettres trop compromettantes? « Parmi les véritables lettres de M. de Montesquieu, écrit d'Alembert dans son* Éloge, *l'Imprimeur étranger en avoit inséré quelques-unes d'une autre main : et il eût fallu du moins, avant que de condamner l'Auteur, démêler ce qui lui appartenoit en propre. » Or, la lettre sur les deux Magiciens est bien de Montesquieu... Mais ne soyons pas trop prompts à soupçonner un grand homme!*

5. *Une ou deux fois seulement, les corrections définitives de Montesquieu rétablissent la variante de la « seconde édition » : ce n'est peut-être qu'une coïncidence.*

nombreuses éditions parues entre 1721 *et* 1754, *elles sont pour la plupart conformes au texte primitif. Montesquieu a écrit pourtant à M. de Caupos, dans une lettre que les éditeurs de sa correspondance datent de juillet-août* 1721 *:* « *On me mande de Hollande que la seconde édition des* Lettres Persanes *va paraître avec quelques corrections*[1]. » *Mais de quel genre? il ne le dit pas, et c'est là le ton nonchalant d'un homme qui n'intervient pas directement. Peut-être avait-il chargé d'une révision matérielle quelque secrétaire indiscret, qui abusa de ses documents, et se fit complice de* « *la témérité des libraires* » *pour jeter au public l'appât d'un texte rajeuni. En s'interdisant d'avouer officiellement son œuvre, Montesquieu la livrait sans défense à ce genre de remaniements. Ce n'est d'ailleurs qu'une hypothèse, et la* « *seconde édition* » *garde sa valeur de curiosité, mais les principales époques dans l'histoire du texte de Montesquieu restent marquées par l'édition princeps, le supplément de* 1754, *et les corrections définitives de La Brède.*

Toute œuvre a ses antécédents, et lorsqu'il imagina de promener à travers l'Europe la curiosité flegmatique de ses Persans, Montesquieu n'inventait pas un genre absolument nouveau. Il peut être bon, ne fût-ce que pour mieux préciser son mérite, d'accorder un souvenir à quelques précurseurs[2]. *En* 1699, *un homme d'esprit qui*

1. Correspondance, *Tome I, p. 17.*

2. *Nous ne mentionnons que les ouvrages dont la fiction s'apparente à celle des* Lettres Persanes *par l'introduction d'un voyageur exotique. Dans un cadre un peu différent, le* Diable boiteux *de Lesage (1707) est aussi une curieuse peinture de caractères et de mœurs : l'art spirituel, varié, vivant, rappelle La Bruyère et annonce Montesquieu.*

avait dû beaucoup lire La Bruyère, Du Fresny, voulant décrire les mœurs du temps dans ses Amusements sérieux et comiques, *avait eu l'idée de s'adjoindre un compagnon siamois. Mais est-ce bien un Siamois, ce « voyageur abstrait*[1] *», sans nom et sans visage, que l'auteur égare dans les galeries du Palais et les allées des Tuileries, en se réservant le droit, dont il use, de l'oublier à tout moment*[2]*, mais en lui prêtant parfois de l'esprit? Le dixième* Amusement, *sur la passion du jeu, contient un* Fragment de Lettre Siamoise *dont la naïveté calculée annonce certains procédés de Montesquieu. C'est le meilleur titre de Du Fresny à notre attention.*

Un peu plus tard, Addison feignait de reproduire dans son Spectator *des notes de voyage à travers Londres oubliées par quatre chefs indiens*[3] *: mais ce n'est encore qu'une esquisse, et l'ignorance de ces étrangers, leurs méprises sur le sens des mots* whig *et* tory, *leurs étonnements puérils sur les monuments, le théâtre et les modes, amusent sans faire beaucoup penser. En réalité, si Montesquieu eut un inspirateur, si un devancier lui fit entrevoir, non seulement la fiction des* Lettres Persanes, *mais encore le parti qu'un philosophe en pouvait tirer, c'est à Jean-Paul Marana qu'il faut reconnaître cet honneur. Ce Génois expatrié, et protégé par Louis XIV, publia*

1. *Le mot est de Du Fresny,* IIIe Amusement, *p. 38 (de la première édition, 1699.)*

2. Amusements, IV, *p. 47 ; XI, pp. 222-24.*

3. Spectator *du 27 avril 1711. Cette partie était traduite en français dès 1714. (Cf. le* Spectateur ou le Socrate moderne, où l'on voit un portrait naïf des mœurs de ce siècle, *Amsterdam, 1714, pp. 236-42.)*

en 1684 *la correspondance supposée d'un* Espion Turc *en résidence à Paris*[1] *: six volumes de lettres, en général assez courtes, où les nouvelles diplomatiques et militaires, les descriptions de la rue, les tableaux de mœurs, les réflexions philosophiques, se succèdent en un mélange dont l'imprévu n'est pas sans attrait. Nous sommes loin de Du Fresny et de son incolore comparse : l'Espion turc vit devant nous, avec sa physionomie distincte, que certains traits apparentent à celle d'Usbek ; contemplatif, sérieux, avide de science et libre raisonneur. S'il n'a pas de harem à surveiller à distance, il est en relations avec des eunuques, et montre à l'occasion qu'il connaît les détours du sérail. Mais surtout il fait son métier avec zèle et courage ; il va dans Paris, le regard aigu, l'oreille dressée, parfois décontenancé par la turbulence de cette foule d'Occident, mais s'accommodant de ses mésaventures avec une résignation musulmane. Au reste, nul fanatisme chez cet esprit curieux, qui aime à interroger les peuples sur les problèmes de la vie future et de la divinité : les Juifs, les païens, les Indiens avec plus de*

1. L'Espion du Grand Seigneur, et ses relations secrètes, envoyées au Divan de Constantinople... Decouvertes à Paris, pendant le regne de Louys le Grand. Traduites de l'Arabe en Italien par le sieur Jean-Paul Marana, et de l'Italien en François par ***. *Paris, Barbin, 1684, six vol. in-12. La Bibliothèque Nationale possède une édition jumelle en italien :* L'Esploratore Turco... In Parigi, appresso Claudio Barbin, *1684.* — *De nombreuses éditions en français suivirent, sous un titre légèrement modifié* (L'Espion dans les Cours des Princes chrétiens...). *Celle de Cologne, 1710, d'après laquelle nous citons, se donne pour la treizième ; on réédita l'ouvrage, même après les* Lettres Persanes. — *Dans une partie de son œuvre, Marana eut pour collaborateur Cotolendi.*

complaisance, les chrétiens sans animosité. Plus attentif à la morale qu'au dogme, il aime à concilier les religions et à croire qu'un homme de bien peut faire son salut dans toutes ; mais il a des mots durs pour les ambitions romaines et les abus monastiques, pour les subtilités des casuistes et les injustices de l'Inquisition. Dans ses étonnements, ses critiques, et, si l'on veut, ses préjugés, il offre bien des ressemblances avec les Persans de Montesquieu[1]. Lettres Persanes, dans le goût de l'Espion dans les Cours, *annonceront plusieurs éditions hollandaises. Il ne faudrait pourtant pas oublier ce qui sépare le grand seigneur persan de l'émissaire turc. Usbek a pénétré des cercles interdits à l'espion ; il a une fierté d'allures, et une liberté sur les questions politiques, une façon de toiser les ministres et les princes, qu'on ne pouvait attendre sans doute ni du serviteur du Sultan, ni du protégé de Louis XIV.*

Comme artiste aussi, Montesquieu est d'une autre lignée que Marana ; il l'emporte de beaucoup par le relief et la vivacité : où son devancier enregistre des remarques abstraites, il anime une scène, trace un croquis, fait jaillir les étincelles d'un dialogue. Bref, l'un observe et l'autre crée, mais il semble que c'est à Marana qu'il emprunte plus d'une fois la matière de sa création. La gloire de Montesquieu ne sera pas diminuée, si l'on reconnaît à son devancier le mérite de l'avoir fait souvent rêver sur

---

1. *Nous indiquerons en note quelques-uns des rapprochements, dont un critique italien, M. Pietro Toldo, a excellemment dressé la liste.* (Giornale Storico della letteratura italiana, *1897, 1*[er] *trimestre, pp. 46-79.*)

*les pages de l'*Espion Turc, *et peut-être écrire dans les marges*[1].

Pour étoffer la fiction orientale que Marana dut lui suggérer, Montesquieu ne manquait pas de ressources. Nous ne savons si l'envoyé de Cha-Hussein qui, en 1715, *donna aux Français une assez piètre idée de la Perse*[2], *est pour beaucoup dans la conception d'Usbek et de Rica ; mais il existait déjà une littérature assez riche sur les pays musulmans. Une traduction du Coran par Du Ryer avait paru en* 1687. *A partir de* 1704, *la version des* Mille et une Nuits *par Galland commença de révéler les richesses de la fantaisie arabe : le public fut séduit, et les imitateurs remplirent leurs nouvelles de voluptueuses sultanes et de farouches sultans. Mais tandis qu'on s'éprenait de cet Orient de rêve, l'Orient réel apparaissait dans les relations des voyageurs : traductions de Rycaut*[3], *Herbert*[4], *Olearius*[5] *; récits des Français Thévenot*[6],

---

1. *M. l'abbé Valentin Dufour attribue à Marana une* Lettre d'un Sicilien à un de ses amis, contenant une agréable critique de Paris et des Français, *qui parut d'abord en 1700, dans le recueil des* Saint Evremoniana, *puis séparément en 1714. Opuscule agréable en effet, mais sans portée philosophique, quoique certains passages prêtent à des rapprochements avec les* Lettres Persanes. *Nous en citons quelques extraits dans nos notes, d'après la réimpression donnée en 1883 par M. l'abbé Dufour.*

2. *Voir Herbette,* Une ambassade persane sous Louis XIV, *Paris, 1907 ; — et la lettre XCI.*

3. Histoire de l'État présent de l'Empire ottoman, *traduit de l'anglais par Briot, 1671.*

4. Relation du Voyage de Perse et des Indes orientales, *traduit du flamand en 1673.*

5. Voyage en Moscovie, Tartarie et Perse, *traduit de l'allemand par A. de Wicquefort, 1659.*

6. Relation d'un Voyage fait au Levant, *Paris, 1663.*

Tournefort[1], *mais surtout Tavernier*[2] *et Chardin*[3]. *Cette liste n'est pas complète, et nous renvoyons au savant ouvrage de M. Martino sur* l'Orient dans la littérature française ; *mais Tavernier et Chardin sont en l'espèce les principaux informateurs de Montesquieu : de nombreux rapprochements, dont on verra plusieurs dans nos notes, montrent combien l'œuvre de Chardin, encyclopédie véritable, lui était présente à l'esprit.*

Est-ce à dire que son roman soit tout enluminé de « couleur locale? » Il faut distinguer, et nous ne voudrions pas imiter ces badauds qui, n'étant presque jamais sortis de leur chambre, trouvaient à Rica « l'air bien persan ». N'essayons pas de démontrer que les plaisanteries de Rica sentent plus la Perse que la Gascogne, et, lorsque nous lisons, sous forme de lettres persanes, des dissertations sur la dépopulation de la terre, l'origine des républiques et le gouvernement des Goths, convenons que le voyageur exotique a tout simplement prêté son nom au futur auteur de l'Esprit des lois[4]. *Mais c'est une fatalité de ce genre épistolaire que l'artifice, par endroits, s'y fasse un peu trop sentir.*

---

1. Relation d'un Voyage du Levant, *1717*.

2. Six Voyages en Turquie, en Perse et aux Indes, *Paris, 1696, 3 vol. in-4.*

3. Voyages du chevalier Chardin en Perse et autres lieux, *1686. — Nous citons d'après l'édition d'Amsterdam, 1711, 10 vol. in-12, qui est plus complète.*

4. *Il semble que certaines de ces « lettres » aient été rédigées d'abord sous forme de dissertations indépendantes, puis introduites dans le roman grâce à quelques remaniements superficiels. Les variantes tendent à confirmer cette impression :* nous avons dites *devient* je t'ai dites ; on verra *devient* tu verras.

En général Montesquieu n'a pas négligé il costume: *la mosquée, le divan, le harem, il n'a rien oublié. Ses allusions aux croyances musulmanes sont nombreuses, et assez précises pour laisser croire qu'il a lu le Coran. L'on voudrait seulement qu'il n'eût rien dit des religions indiennes, qu'il méconnaît assez lourdement. — Lorsqu'il conduit Usbek d'Ispahan à Smyrne, c'est à Tavernier qu'il demande son itinéraire, à l'Anglais Rycaut qu'il doit la vision des campagnes désolées et des villes désertes traversées par le voyageur. D'autre part, Chardin l'a renseigné sur le despotisme des rois de Perse, qui fait tant de peine à son héros, mais ici Montesquieu est suspect d'avoir donné quelques « coups de pouce » : Chardin, nullement systématique quoique grand raisonneur, avait, dans son abondance un peu confuse, montré le bien comme le mal : les colères du roi et ses grâces, la douceur des mœurs atténuant la rigueur des lois, au total, une constitution vicieuse et un gouvernement passable. Montesquieu exagère parce qu'il simplifie, et, si l'on peut dire, idéalise : il montre le despotisme en soi et ses conséquences extrêmes, sans songer aux tempéraments qu'y apportent la sagesse et la nécessité. On dira peut-être qu'Usbek, chassé de la Cour par des intrigues, ne doit pas être enclin à flatter le tableau : mais l'épouvantail sera pire encore dans les chapitres purement didactiques de* l'Esprit des lois. *La vérité est, ce semble, que Montesquieu reprochait à Louis XIV d'avoir gouverné en despote, et a voulu avertir les Français en plaignant le sort des Persans.*

De même l'intrigue de sérail n'est point un ornement frivole. La magie d'un autre exotisme, les philtres de Chateaubriand, de Leconte de Lisle et de Loti, ont per-

suadé quelquefois de renvoyer aux antiquaires les eunuques d'Usbek et leur dolent troupeau. La prison flottante où Zachi pense trouver la mort vaut bien les sacs qu'ensevelit le Bosphore des Orientales, *mais il manque pour nous troubler la complicité d'un rayon de lune :*

La lune était sereine et jouait sur les flots...

Découronnée par la comparaison de toute auréole poétique, cette partie des Lettres Persanes *a gardé pour nous ses longueurs, et des détails fâcheux, encore soulignés par un style dont l'austère vigueur voulait un autre emploi. Pourtant, en revoyant son œuvre dans ses dernières années, Montesquieu jugea bon d'y ajouter quelques lettres d'eunuques et d'odalisques... Épargnons les faciles plaisanteries : le harem tenait beaucoup de place dans les relations des voyageurs, et Chardin notamment le peignait comme un lieu redoutable où la volupté s'enveloppe de mystère et d'horreur. Montesquieu a soigneusement recueilli les détails les plus saisissants, peut-être avec trop de confiance, et sans songer à distinguer entre l'ordinaire et l'exceptionnel, mais il n'ajoute rien de son cru pour l'attrait du scandale. Si l'on songe à l'importance sociale de la polygamie, à ses conséquences pour l'état intellectuel et moral des peuples qui l'admettent, ne peut-on concevoir qu'elle ait intéressé en lui le philosophe épris d'analyse autant que le romancier galant? Ses* Pensées *manuscrites recèlent les matériaux d'un traité* sur la jalousie[1], *et tout un livre de* l'Esprit des lois *est consacré à « la servitude domestique dans ses rapports avec le climat[2] » :*

1. Pensées et fragments, *Tome I, pp. 290-305.*
2. *Livre XVI.*

il y professe que la clôture des femmes est nécessaire dans les pays chauds. Dans les Lettres Persanes *il paraît moins soucieux de justifier ce « principe de la morale d'Orient » que d'en illustrer le danger : pas de dissertations sur la clôture, mais des eunuques s'affairent à leur espionnage, des femmes exhalent leurs plaintes langoureuses ou irritées ; pour finir, c'est un sombre drame de trahison et de mort. Le roman fait ressortir, mieux que des considérations abstraites, les effets de la polygamie : chez le maître, une lassitude qui n'endort pas la jalousie, chez les femmes ignorantes et désœuvrées, une obsession sensuelle, satisfaite par les pires moyens ; chez l'eunuque, un besoin de revanche qui s'exaspère en cruauté. Si l'on consent à lire, sans parti pris d'ironie, la lettre où le premier eunuque déplore le malheur de sa condition*[1], *l'on admirera, croyons-nous, la pénétration de l'analyse et la mélancolie pesante de ces accents de mélopée.*

Demeurée plus fraîche, la description des mœurs françaises dans les Lettres Persanes *ne paraît quelquefois qu'un simple amusement. Certes, rien de mieux réussi que les pages d'album que Rica et Usbek rapportent de leurs promenades à travers Paris : scènes de la rue ou des salons, silhouettes, gestes, attitudes, c'est l'art de La Bruyère, devenu moins appliqué et plus nerveux. Mais l'observation reste en surface : de vieilles femmes qui oublient leur âge, un grand seigneur impertinent, un « décisionnaire » universel, la mine fleurie d'un directeur, la perruque blonde d'un petit-maître, — l'on voit défiler une série de plaisants originaux, on cherche le tableau*

1. *Lettre IX.*

d'un peuple et d'une société. Quand Rica reprend, — d'ailleurs sans acrimonie, — le thème de la légèreté française, on s'étonne qu'un esprit si fin ne s'avise pas de quelques nuances : l'Esprit des lois *nous fera sentir le sérieux de cette légèreté*[1]. *Certains échos nous parviennent du tumulte de la rue Quincampoix ; un laquais devenu financier étale sa lourde suffisance, et, dans quelques lettres, le désordre des mœurs et des fortunes est marqué en traits incisifs. Mais enfin cet art semble un peu grêle, eu égard à l'ampleur du sujet : la comédie humaine de la Régence n'a point ici trouvé son Balzac.*

Plus qu'un peintre de mœurs, en effet, ou qu'un analyste d'âmes, Montesquieu est un philosophe politique. L'œuvre de sa vie s'élaborait depuis qu'au sortir du collège, maniant des textes de lois, il en cherchait « l'esprit ». Si, en 1721, *il ne domine pas encore ce grand sujet, il peut déjà sur bien des points affirmer des préférences, énoncer des principes, entrevoir des solutions. Aussi, telles de ses lettres n'ont de persan que l'adresse et la date : tout l'entre-deux est occupé par l'historien, l'économiste, le jurisconsulte, le précurseur de Beccaria, l'admirateur de la Constitution anglaise et de la liberté « gothique », ou l'adorateur de l'antiquité qui ne pouvait quitter les Romains. Ses considérations sur le dépeuplement de la terre le montrent expert déjà à démêler, avec une ingéniosité un peu aventureuse, les réactions mutuelles des faits politiques, religieux, sociaux. Ailleurs, il s'efforce de réduire en articles de code l'idéal généreux qu'il chérit avec tant de ses contemporains : « Les magistrats doivent rendre la jus-*

1. *Voir livre XIX, chap. V.*

tice de citoyen à citoyen. Chaque peuple la doit rendre lui-même de lui à un autre peuple. Dans cette seconde distribution de justice, on ne peut employer d'autres maximes que dans la première[1]. » *Si la distinction des trois gouvernements et de leurs principes respectifs n'a pas encore cette netteté métallique que son grand ouvrage lui donnera, déjà il cherche ses formules avec un besoin inquiet de précision. Mais cet esprit vigoureux a ses moments de détente, il rêve à ses heures d'une Bétique dans le goût de Fénelon, et ce sera la légende du peuple Troglodyte, où la vertu, sans prince et sans lois, entretient longtemps l'harmonie*[2]. *N'accusons pas là-dessus d'anarchie sentimentale le futur auteur de* l'Esprit des lois: *songeons que la forme des* Lettres Persanes *permet des fantaisies spéculatives qu'un programme de réformes devrait exclure, un traité dogmatique alourdir de restrictions : Montesquieu a voulu mettre en lumière l'importance sociale de la vertu. Mieux encore que la Bétique, Sparte et Rome lui plaisent par leur liberté disciplinée ; mais, avec ses préférences platoniques, son livre laisse entrevoir l'idéal moyen que* l'Esprit des lois *proposera aux Français de son temps : la monarchie aristocratique et libérale, tempérée par l'influence des corps privilégiés. Montesquieu regrette l'abandon des « conseils » qui, au début de la Régence, avaient marqué une réaction contre l'absolutisme bourgeois ; il loue le courage du Parlement à dire de tristes vérités. Cet éloge de magistrats dont le Régent n'avait réveillé les espérances que pour les décevoir rude-*

1. *Lettre XCV.*
2. *Lettres XI à XIV.*

ment, est peut-être dans sa discrétion l'un des passages les plus hardis des Lettres Persanes, *car il vise des faits précis et contemporains. Nous n'oublions point qu'en d'autres endroits Montesquieu flétrit la témérité de Law, ou souligne malicieusement les inconséquences de Louis XIV : mais « l'Étranger » venait de s'enfuir, laissant derrière lui l'effondrement de son système ; et, à tort ou à raison, la France s'était estimée heureuse d'être délivrée du « grand Roi » ; Massillon avait commencé son oraison funèbre en rappelant que « Dieu seul est grand ».*

Il ne faudrait donc pas voir, dans l'auteur des Lettres Persanes, *un esprit séditieux. Le contenu politique du livre, si l'on veut l'analyser, se résout en critiques modérées, ou en généralités trop vagues pour rien menacer directement. Mais il y a le tour et le ton : des sujets délicats sont abordés avec une désinvolture qui fait époque. La tradition de respect est rompue. Laissons Montesquieu protester, de l'air le plus sérieux du monde, qu'il a obéi à la vraisemblance, que ses Persans, étrangers aux coutumes françaises, devaient nécessairement s'en étonner : qu'est-ce à dire, sinon que ces coutumes ne s'accordent pas toujours avec la raison? Le choix de pareils truchements est un symptôme et un exemple. Usbek et Rica introduisent le cortège bariolé des Babyloniens, Chinois ou Hurons dont le XVIII^e^ siècle fera les porte-parole de la raison pure. Et quels maîtres de raillerie! Jamais déclamateurs, rarement émus, trahissant parfois leur sentiment par je ne sais quelle vibration de la phrase, pour le concentrer à la fin en quelques mots lourds de mépris, — toujours et avant tout ils sont lucides : redou-*

table lucidité qui, sans apparence de malice, réduit une thèse à l'absurde par la seule façon de l'exposer. Cette clairvoyance aiguë, si propre à dégonfler les illusions de la rhétorique sentimentale, sera l'arme la plus destructive du siècle. Voltaire s'en servira, sans doute, avec un entrain plus endiablé, mais, dans ses fantaisies éblouissantes de verve, il approche de la bouffonnerie, et ses imitateurs y tomberont. Montesquieu reste toujours de bonne compagnie : élégant, courtois, impassible, le sourire rentré, il lance d'un air détaché ses égratignures mortelles avec une aisance de grand félin.

Que les prétentions de sa raison respectent, au fond, peu de contraintes, c'est ce que montre son audace dans les sujets religieux. D'Alembert nous invite, il est vrai, à ne pas identifier avec « le fonds du christianisme » les déviations ou les abus que les Lettres Persanes *ont critiqués. Peut-être cette apologie tombe-t-elle juste en bien des cas. Montesquieu, par exemple, a condamné le relâchement des casuistes : Pascal l'avait fait avant lui. Il taquine les moines, et craint « la multiplication excessive des monastères qui enlèvent des sujets à l'État, sans donner à Dieu des adorateurs*[1] *» : les prélats qui siégeront, dans la seconde moitié du siècle, à la Commission des Réguliers, ne lui donneront pas tout à fait tort. Il dit, avec une netteté très courageuse, qu'il ne faut ni brûler les Juifs, ni exterminer les protestants : un jour viendra où tout le monde en tombera d'accord, ou à peu près. Mais il a des traits plus directs : par exemple, aux lettres XXIV et XXIX, ses irrévérences pour les dogmes*

1. *D'Alembert*, Éloge de M. de Montesquieu.

et le chef de l'Église. On sait ce que vaut le prétexte de l'ignorance des Persans. D'ailleurs, s'il arrive à ces musulmans d'entonner les louanges d'Allah ou de son Prophète, leur dévotion est trop puérile pour ne pas laisser voir l'ironie. Christianisme ou mahométisme, le sens mystique des religions échappe à Montesquieu : chez lui, point de négation haineuse, mais nul mouvement du fond de l'âme vers le Dieu tout abstrait que sa raison construit. S'il distingue entre les religions positives, la meilleure est à son gré celle qui exige le moins de concessions de la raison raisonnante, et fait le mieux prospérer l'État.

Au surplus, cet admirateur de la physique cartésienne nous laisse entendre que la morale pourrait, elle aussi, se passer de Dieu. S'il croit discerner quelque conflit entre la raison et le dogme, il a de trop bonnes manières pour le souligner indiscrètement, mais il paraît peu disposé à prendre la chose au tragique. « Ses réflexions appréciées avec justice, dit encore d'Alembert, avec sa malice feutrée, sont en effet très favorables à la révélation, puisqu'il se borne à montrer combien la raison humaine abandonnée à elle-même est peu éclairée sur cet objet[1]*. » Mais il sait que Montesquieu n'a garde de subordonner la raison à un cœur avide et déchiré : le mol oreiller de Montaigne est toujours au bout de ses tracas.*

Du moins, telle est l'impression que laissent les Lettres Persanes, *si on les lit dans le texte de* 1721. *Plus tard, Montesquieu apporta à ses vivacités philosophiques*

1. *D'Alembert*, op. cit.

des adoucissements qui ne sont pas tous de simples précautions : le paragraphe ajouté en 1754 *à sa lettre sur la prescience divine*[1] *fait voir une humilité qui s'exprime en termes trop beaux pour ne pas paraître sincères. Si l'on ne peut affirmer que l'âge ait rendu Montesquieu croyant, il répugne en tout cas à priver la faiblesse humaine d'une consolation et d'un appui ; et tandis que les* Lettres Persanes *nous flattent de l'idée d'une morale indépendante,* l'Esprit des lois *proclame que la religion « est le meilleur garant que les hommes puissent avoir de la probité des hommes*[2] *». Sa pensée a changé de plan, et passé des spéculations abstraites à la considération de l'homme qui souffre et qui agit. Ce n'est pas le seul point où* l'Esprit des lois *témoigne d'une inspiration moins négative, et l'on comprend le chagrin d'un lecteur comme Helvétius, désappointé qu'un si beau génie semble se repentir des* Lettres Persanes, *et s'occuper plus « à justifier les idées reçues » qu'à « en établir de nouvelles et de plus utiles*[3] *». Une raison plus assouplie, une humeur moins frondeuse, plus d'inclination aux compromis, Helvétius juge timidité ce que d'autres appellent sagesse. Ce n'est pas ici le lieu de décider. Il semble toutefois qu'à devenir moins hautaine, la raison, dans* l'Esprit des lois, *n'ait rien perdu, car sa modestie lui découvre des rapports ténus et cachés qu'avait négligés sa présomption. Plus docile à l'expérience, moins prompt à rejeter comme*

1. *Lettre LXIX,* in fine.
2. *Livre XXIV, ch. VIII.*
3. *Lettre à Saurin, dans la* Correspondance de Montesquieu, *Tome II, appendice, p. 565.*

absurdes les usages que la pure logique renonce à expliquer, Montesquieu s'oriente mieux dans la complexité des faits sociaux et politiques, et cette modération soumet à l'intelligence un domaine nouveau. « *La plupart des législateurs, déclare une des* Lettres Persanes, *ont été des hommes bornés que le hasard a mis à la tête des autres, et qui n'ont presque consulté que leurs préjugés et leurs fantaisies*[1]. » *Scepticisme prématuré, bouderie juvénile, que démentent les lignes sereines de la préface de* l'Esprit des lois *:* « *J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies.* » *C'est un beau sujet de méditation que la divergence de ces deux phrases, entre lesquelles il y a le travail d'une vie.*

L'abbé de Guasco rapporte qu'un ami de Montesquieu, le P. Desmolets, ayant lu le manuscrit des Lettres Persanes, *lui déclara :* « *Président, cela sera vendu comme du pain*[2]. » *C'était le mot d'un homme qui connaissait son temps.*

On n'aura jamais le total exact des éditions qui se succédèrent au XVIII[e] *siècle ; mais, pour la période antérieure à la mort de Montesquieu, l'on en relève au moins* 29, *dont une dizaine sont datées de* 1721. *Les pays étrangers ne restèrent pas indifférents : la traduction anglaise de Flloyd atteignit sa quatrième édition en* 1762, *et l'humeur philosophique des voyageurs persans ne semble pas avoir déplu au public protestant de Hol-*

1. *Lettre CXXIX.*
2. Lettres familières, *pp. 60 sq. note.*

lande[1] *et de Genève*[2]. *En France, Voltaire reconnaît qu'on fut « d'abord ivre des* Lettres Persanes[3] *». Nul doute que la grâce provocante du livre n'ait beaucoup aidé au succès. « Lorsque cet ouvrage parut, remarque Montesquieu, on ne le regarda pas comme un ouvrage sérieux. Il ne l'étoit pas. Tout lecteur se rendit témoignage à lui-même. Il ne se souvint que de sa gaieté*[4]. *» Ne prenons pas trop à la lettre cette déclaration d'un auteur vieilli qui, peut-être pour calmer des scrupules, exagère la frivolité de son livre et de son public. Mais il est vrai que les jugements des lecteurs ne paraissent pas fort explicites ; on parle de lettres « si fines, si profondément pensées*[5] *» ; on ne trouve nulle part « plus d'esprit et plus d'agrément*[6] *» : expressions banales de reconnaissance pour un auteur divertissant. Mais l'influence profonde d'un ouvrage est rarement celle que le lecteur définit consciemment.*

---

1. *Voir un extrait des* Lettres Persanes *(« seconde édition ») dans le* Journal littéraire *de La Haye, Tome XI, seconde partie, pp. 446-464 ; Tome XII, seconde partie, pp. 280-304. Le passage sur les deux « magiciens » n'y est pas oublié.*

2. *Une commission instituée à Genève pour réviser les traductions de la Bible, se préoccupant de savoir s'il fallait y maintenir le tutoiement, entendit citer gravement, en faveur de l'affirmative, l'exemple des* Lettres Persanes *et de l'*Espion Turc, *modèles du style oriental. (Lettre de Jacob Vernet à Montesquieu, du 15 juin 1750,* Cor., *T. II, p. 287.)*

3. *Lettre à Vauvenargues, 15 avril 1743. (*Œuvres, *éd. Garnier, t. 36, p. 204).*

4. Pensées et fragments, *T. I, p. 44.*

5. *Lettre de Mme de Lambert à Morville, du 5 août 1726.* (Corr. de Montesquieu, *T. II, appendice, p. 563.)*

6. *Berthelot de Jouy à Montesquieu, du 21 juillet (1724).* Cor., *T. I, p. 54.*

D'ailleurs, des gens graves hochaient la tête, et une partie de l'opinion fut plus sévère que le pouvoir. L'interdiction officielle du livre n'imposait guère à l'auteur qu'un peu de discrétion[1]. *L'Académie, dont il avait nié la clairvoyance, ne pouvait mieux le démentir qu'en lui accordant un fauteuil. On sait que les scrupules de Fleury retardèrent un instant cette spirituelle vengeance : Montesquieu fut quitte apparemment pour un désaveu diplomatique, et pour subir les épigrammes de l'abbé Mallet qui le reçut ; mais des esprits chagrins se montrèrent plus jaloux que le cardinal de venger la morale et la religion. D'Olivet, commentant l'élection de Montesquieu, blâme ceux des Quarante « qui ont trouvé plus doux d'exposer l'honneur de la Compagnie, que de consentir à la flétrissure de ce fou*[2] *». D'Argenson redoute les conséquences de ce qu'il appelle la « mollesse » de Fleury*[3]. *Marivaux lui-même a reproché doucement à Montesquieu d'avoir parfois sacrifié à l'attrait de plaisanteries faciles les ménagements que commandent la prudence et le goût*[4]. *Néanmoins, les* Lettres Persanes *n'ont pas fait scandale, en un temps où la Palatine ne croyait pas*

---

1. *Cf. Malesherbes*, Mémoire sur la liberté de la presse, *Ch. III, pp. 304 sq.*

2. *Lettre à Bouhier, 20 décembre 1727. B. N. ms. fr. 24.417, fol. 84.*

3. Loisirs d'un Ministre, *T. II, p. 64. Les* Lettres Persanes, *dit-il, contiennent « des traits d'un genre qu'un homme d'esprit peut aisément concevoir, mais qu'un homme sage ne doit jamais se permettre de faire imprimer. Ce sont cependant ceux-là qui ont vraiment fait la fortune du livre et la gloire de l'auteur. » (p. 63).*

4. Spectateur français, *8e feuille (1728).* (Œuvres complètes, *éd. de 1781, T. IX, pp. 86-88).*

pouvoir compter dans Paris une centaine de dévots sincères. En 1751 *seulement, le janséniste abbé Gaultier s'avisa de censurer, en un livre judicieux et terne,* « *les* Lettres Persanes *convaincues d'impiété* ». *L'abbé Gaultier venait un peu tard ; mais quand parurent les* Lettres Persanes, *l'Église ne sentait pas encore grandir le péril philosophique ; c'est vers le milieu du siècle que sa défense s'organisa, et, tandis qu'on avait laissé passer les* Lettres Persanes, *des apologètes zélés jetèrent l'anathème sur* l'Esprit des lois.

Si l'abbé Gaultier n'apprit pas grand'chose à ses contemporains, il nous montre que les Lettres Persanes, *trente ans après leur apparition, restaient d'actualité. Amusant les uns et choquant les autres, pendant tout le siècle, elles ont fait penser. Vers* 1760, *elles opéraient la conversion philosophique du grand Italien Beccaria*[1]. *Leur renom en France put contribuer à la fortune du roman par lettres, genre où l'on aime, disent les* Réflexions *de Montesquieu, le langage direct de la passion ; — une première rédaction citait comme preuve de cette excellence le succès de la* Paméla *de Richardson, et des* Lettres d'une Péruvienne *de Mme de Grafigny, œuvres plus sentimentales, en effet, qu'intellectuelles : Montesquieu ne voyait-il pas combien la sienne en différait? Peut-être, quelques années plus tard, aurait-il mentionné aussi la* Nouvelle Héloïse. *Ce n'est pourtant pas la déclamation larmoyante, c'est la satire philosophique qui perpétue le souvenir d'Usbek et de Rica ; ils ont enseigné à leurs*

1. *Cantu,* Beccaria et le droit pénal, *trad. Lacointe et Delpech, Paris, 1885, p. 59. (Lettre de Beccaria à l'abbé Morellet.)*

successeurs l'art de dire beaucoup de choses sans être mis à la Bastille ; dans les allégories diaphanes où elle s'enveloppe, vive, lumineuse et acérée, toute la polémique du siècle se ressent des Lettres Persanes. *Mais il faut ajouter que l'imitation directe du livre a rarement porté bonheur : les* Lettres d'Amabed *n'augmentent pas la gloire de Voltaire ; les* Lettres Chinoises *du marquis d'Argens sont un ouvrage bien pesant : que dire d'autres épistoliers, asiatiques ou iroquois? « Depuis les* Lettres Persanes *de l'immortel président de Montesquieu, assure la* Correspondance littéraire[1], *il n'y a point de nation en Asie ni en Amérique dont nous n'ayons fait voyager quelques individus en France pour leur faire tracer un tableau de nos mœurs*[2]. » *Mais la répétition, fixant les thèmes et les procédés du genre, en accuse le côté artificiel. Une sorte de protocole se substitue à la libre allure des promeneurs de Montesquieu, et il arrive que la défroque*

---

1. Correspondance littéraire de Grimm et Diderot, *mai 1761. T. IV, p. 399.*

2. *Voici une liste qui ne prétend pas être complète :* Lettres d'une Turque à Paris, *par Saint-Foix, 1730 ; 2e éd. augmentée, 1750.* — Lettres Chinoises, *par le marquis d'Argens, 1735.* — Lettres d'un sauvage dépaysé, *par Joubert de la Rue, 1738.* — L'Espion Turc à Francfort, *1741.* — Mémoires turcs, *par Godard d'Aucour, 1743.* — L'Espion Chinois en Europe, *1745.* — Lettres d'une Péruvienne, *par Mme de Grafigny, 1747. (La satire des mœurs n'y est qu'accessoire).* — Lettres d'Aza ou d'un Péruvien, *par Hugary de Lamarche-Courmont, 1748. (Satire des mœurs espagnoles.)* — Lettres Siamoises, *par Landon, 1751, rééditées en 1761.* — Lettres Iroquoises, *par Maubert de Gouvest, 1752, reparues en 1769 sous le titre de* Lettres Chérakésiennes. — Lettres d'Osman, *par le chevalier d'Arcq, 1753.* — Relation *de* Phihihu, émissaire de l'Empereur de la Chine en Europe *(attribuée à*

du seigneur étranger se déchire sur « un pauvre diable qui, relégué dans un quatrième, a besoin de quelques écus pour ne pas mourir de faim[1] *». Dans d'autres écrits, plus spéciaux, l'intrigue orientale ne devint qu'un prétexte à récits licencieux. Ce qu'on n'a pas su retrouver, c'est ce mélange chatoyant d'Europe et d'Asie, de roman et de satire, de philosophie et de volupté. Le charme complexe des* Lettres Persanes *déçoit l'imitation : l'on croira tenir la recette et tous les éléments, mais il vient toujours un instant où l'on se trompe sur les doses. Avec sa grâce, son mordant, son inspiration généreuse, — peut-être sa pointe de perversité, — l'œuvre de Montesquieu est une de ces réussites qui ne se recommencent pas.*

Élie Carcassonne.

Frédéric II), 1760. — Lettres d'Assi à Zurac, *1766.* — Lettres d'Amabed, *par Voltaire, 1769.* — Lettres d'un Indien à Paris, *1788. — Citons encore, en Angleterre, l'imitation de lord Lyttelton :* Letters from a Persian in England to his friend at Ispahan, *1735 (une cinquième édition est signalée en 1744) ; le second volume a pour titre :* Persian Letters, *1736 ; l'ouvrage fut traduit en français en 1736 et 1770. — En Espagne, il y eut des* Lettres Marocaines (Cartas Marruecas*), par le colonel D. José Cadalso Madrid, 1793.*

1. Correspondance littéraire, loc. cit.

AVERTISSEMENT

Nous reproduisons, d'après M. Barckhausen, le texte de la première édition des Lettres Persanes, *modifié par les corrections que prescrivent les cahiers de La Brède.*

*On a adopté l'orthographe de l'édition de 1754 sans supplément, qui offre une fixité relative. (Au XVIII*e *siècle, les imprimeurs en usaient fort librement à cet égard.)*

Les notes de Montesquieu sont suivies de la lettre M.

Dans les variantes, on a désigné par A la première édition ; par B, la prétendue « seconde édition, revue, corrigée, diminuée et augmentée par l'Auteur » ; par C, l'édition avec Supplément de 1754 ; par D, le texte des Lettres Persanes *imprimé au tome III des* Œuvres de M. de Montesquieu *en 1758. Ce sont les seules éditions qui portent trace d'une intervention, directe ou indirecte, de Montesquieu.*

*Pour les détails relatifs à l'histoire du texte, voir l'*Introduction, *pp. VIII-XVI.*

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR

LES LETTRES PERSANES[1]

Rien n'a plu davantage, dans les *LETTRES PERSANES*, que d'y trouver[2], sans y penser, une espéce de roman. On en voit le commencement, le progrès, la fin. Les divers personnages sont placés dans une chaîne qui les lie. A mesure qu'ils font un plus long séjour en Europe, les mœurs de cette partie du Monde prennent dans leur tête un air moins merveilleux et moins bisarre, et ils sont plus ou moins frappés de ce bisarre et de ce merveilleux, suivant la différence de leurs caractéres. D'un autre côté, le désordre croît dans le serrail d'Asie à proportion de la longueur de l'absence d'Usbek, c'est-à-dire à mesure que la fureur augmente, et que l'amour diminue.

D'ailleurs, ces sortes de romans réussissent ordinairement, parce que l'on rend compte soi-même de sa situation actuelle ; ce qui fait plus sentir les passions que tous les récits qu'on en pourroit faire. Et c'est une des causes du succès de quelques ouvrages charmans qui ont paru depuis les *LETTRES PERSANES*[3].

Enfin, dans les romans ordinaires, les digressions ne peuvent être permises que lorsqu'elles forment elles-mêmes un nouveau roman. On n'y sçauroit mêler de raisonnemens, parce qu'aucun des personnages n'y ayant été assemblé pour raisonner cela choqueroit le dessein et la nature de l'ouvrage. Mais dans la forme de lettres, où les acteurs ne sont pas choisis, et où les sujets qu'on traite ne sont dépendans d'aucun dessein ou d'aucun plan déjà formé, l'auteur s'est donné l'avantage de pouvoir joindre de la philosophie, de la politique et de la morale à un roman, et de lier le tout par une chaîne secréte et, en quelque façon, inconnue.

Les *LETTRES PERSANES* eurent d'abord un débit si prodigieux que les libraires[1] mirent tout en usage pour en avoir des suites. Ils alloient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontroient : « Monsieur, disoient-ils, je vous prie, faites-moi des *LETTRES PERSANES*. »

Mais ce que je viens de dire suffit pour faire voir qu'elles ne sont susceptibles d'aucune suite, encore moins d'aucun mélange avec des lettres écrites d'une autre main, quelque ingénieuses qu'elles puissent être.

Il y a quelques traits que bien des gens ont trouvés trop hardis ; mais ils sont priés de faire attention à la nature de cet ouvrage. Les Persans qui devoient y jouer un si grand rôle se trouvoient tout à coup transplantés en Europe, c'est-à-dire dans un autre univers[2]. Il y avoit un temps où il falloit nécessairement les représenter pleins d'ignorance et de préjugés : on n'étoit attentif qu'à faire voir la génération et le progrès de leurs idées. Leurs premieres pensées devoient

être singulieres : il sembloit qu'on n'avoit rien à faire qu'à leur donner l'espéce de singularité qui peut compatir avec de l'esprit ; on n'avoit à peindre que le sentiment qu'ils avoient eu à chaque chose qui leur avoit paru extraordinaire. Bien loin qu'on pensât à intéresser quelque principe de notre réligion, on ne soupçonnoit pas même d'imprudence. Ces traits se trouvent toujours liés avec le sentiment de surprise et d'étonnement, et point avec l'idée d'examen, et encore moins avec celle de critique. En parlant de notre réligion, ces Persans ne devoient pas paroître plus instruits que lorsqu'ils parloient de nos coutumes et de nos usages ; et, s'ils trouvent quelquefois nos dogmes singuliers, cette singularité est toujours marquée au coin de la parfaite ignorance des liaisons qu'il y a entre ces dogmes et nos autres vérités.

On fait cette justification par amour pour ces grandes vérités, indépendamment du respect pour le Genre humain, que l'on n'a pas certainement voulu frapper par l'endroit le plus tendre[1]. On prie donc le lecteur de ne pas cesser un moment de regarder les traits dont je parle comme des effets de la surprise de gens qui devoient en avoir, ou comme des paradoxes faits par des hommes qui n'étoient pas même en état d'en faire. Il est prié de faire attention que tout l'agrément consistoit dans le contraste éternel entre les choses réelles et la maniere singuliere, neuve ou bisarre, dont elles étoient apperçues. Certainement la nature et le dessein des *LETTRES PERSANES* sont si à découvert qu'elles ne tromperont jamais que ceux qui voudront se tromper eux-mêmes.

PRÉFACE

Je ne fais point ici d'Epître dédicatoire, et je ne demande point de protection pour ce livre : on le lira, s'il est bon ; et, s'il est mauvais, je ne me soucie pas qu'on le lise.

J'ai détaché ces premieres lettres pour essayer le goût du public ; j'en ai un grand nombre d'autres dans mon portefeuille, que je pourrai lui donner dans la suite.

Mais c'est à condition que je ne serai pas connu : car si l'on vient à sçavoir mon nom, dès ce moment je me tais. Je connois une femme qui marche assez bien, mais qui boîte dès qu'on la regarde. C'est assez des défauts de l'ouvrage, sans que je présente encore à la critique ceux de ma personne. Si l'on sçavoit qui je suis, on diroit : « Son livre jure avec son caractére ; il devroit employer son tems à quelque chose de mieux : cela n'est pas digne d'un homme grave. » Les critiques ne manquent jamais ces sortes de réfléxions, parce qu'on les peut faire sans essayer beaucoup son esprit.

Les Persans qui écrivent ici étoient logés avec moi ; nous passions notre vie ensemble. Comme ils me

regardoient comme un homme d'un autre monde, ils ne me cachoient rien. En effet, des gens transplantés de si loin ne pouvoient plus avoir de secrets. Ils me communiquoient la plûpart de leurs lettres ; je les copiai. J'en surpris même quelques-unes dont ils se seroient bien gardés de me faire confidence, tant elles étoient mortifiantes pour la vanité et la jalousie.

Je ne fais donc que l'office de traducteur : toute ma peine a été de mettre l'ouvrage à nos mœurs. J'ai soulagé le lecteur du langage asiatique autant que je l'ai pû, et l'ai sauvé d'une infinité d'expressions sublimes, qui l'auroient ennuyé[1] jusque dans les nues.

Mais ce n'est pas tout ce que j'ai fait pour lui. J'ai retranché les longs complimens, dont les Orientaux ne sont pas moins prodigues que nous, et j'ai passé un nombre infini de ces minuties qui ont tant de peine à soutenir le grand jour, et qui doivent toujours mourir entre deux amis.

Si la plûpart de ceux qui nous ont donné des recueils de lettres avoient fait de même, ils auroient vu leur ouvrage s'évanouir.

Il y a une chose qui m'a souvent étonné : c'est de voir ces Persans quelquefois aussi instruits que moi-même des mœurs et des manieres de la Nation, jusqu'à en connoître les plus fines circonstances, et à remarquer des choses qui, je suis sûr, ont échappé à bien des Allemans qui ont voyagé en France. J'attribue cela au long séjour qu'ils y ont fait ; sans compter qu'il est plus facile à un Asiatique de s'instruire des mœurs des Français dans un an, qu'il ne l'est à un Français de s'instruire des mœurs des Asiatiques dans quatre, parce que

les uns se livrent autant que les autres se communiquent peu.

L'usage a permis à tout traducteur, et même au plus barbare commentateur, d'orner la tête de sa version, ou de sa glose, du panégyrique de l'original, et d'en relever l'utilité, le mérite et l'excellence. Je ne l'ai point fait ; on en devinera facilement les raisons. Une des meilleures est que ce seroit une chose très-ennuyeuse, placée dans un lieu déjà très-ennuyeux de lui-même : je veux dire une Préface.

LETTRES PERSANES

LETTRE I

USBEK A SON AMI RUSTAN, A ISPAHAN.

Nous n'avons séjourné qu'un jour à Com. Lorsque nous eûmes fait nos dévotions sur le tombeau de la Vierge qui a mis au monde douze prophétes[1], nous nous remîmes en chemin, et hier, vingt-cinquiéme jour de notre départ d'Ispahan, nous arrivâmes à Tauris.

Rica et moi sommes peut-être les premiers parmi les Persans que l'envie de sçavoir ait fait sortir de leur pays, et qui ayent renoncé aux douceurs d'une vie tranquille pour aller chercher laborieusement la sagesse[2].

Nous sommes nés dans un royaume florissant ; mais nous n'avons pas cru que ses bornes fussent celles de nos connoissances, et que la lumiere orientale dût seule nous éclairer.

Mande-moi ce que l'on dit de notre voyage ; ne me flatte point : je ne compte pas sur un grand nombre d'approbateurs. Adresse ta lettre à Erzeron, où je séjournerai quelque tems.

Adieu, mon cher Rustan ; sois assuré qu'en quelque lieu du monde où je sois tu as un ami fidéle.

De Tauris, le 15 *de la lune de Saphar*, 1711.

LETTRE 2

USBEK A SON PREMIER EUNUQUE A SON SERRAIL D'ISPAHAN.

Tu es le gardien fidéle des plus belles femmes de Perse ; je t'ai confié ce que j'avois dans le Monde de plus cher ; tu tiens en tes mains les clefs de ces portes fatales qui ne s'ouvrent que pour moi. Tandis que tu veilles sur ce dépôt précieux de mon cœur, il se repose et jouit d'une sécurité entiere. Tu fais la garde dans le silence de la nuit, comme dans le tumulte du jour; tes soins infatigables soutiennent la vertu lorsqu'elle chancelle. Si les femmes que tu gardes vouloient sortir de leur devoir, tu leur en ferois perdre l'espérance. Tu es le fléau du vice et la colonne de la fidélité.

Tu leur commandes, et tu leur obéis tu exécutes aveuglément toutes leurs volontés et leur fais exécuter de même les loix du serrail. Tu trouves de la gloire à leur rendre les services les plus vils ; tu te soumets avec respect et avec crainte à leurs ordres légitimes ; tu les sers comme l'esclave de leurs esclaves. Mais, par un retour d'empire, tu commandes en maître comme moi-même, quand tu crains le relâchement des loix de la pudeur et de la modestie.

Souviens-toi toujours du néant dont je t'ai fait sortir, lorsque tu étois le dernier de mes esclaves, pour te mettre en cette place et te confier les délices de mon cœur. Tiens-toi dans un profond abaissement auprès

de celles qui partagent mon amour ; mais fais-leur en même tems sentir leur extrême dépendance. Procure-leur tous les plaisirs qui peuvent être innocens ; trompe leurs inquiétudes ; amuse-les par la musique, les danses, les boissons délicieuses ; persuade-leur de s'assembler souvent. Si elles veulent aller à la campagne, tu peux les y mener ; mais fais faire main basse sur tous les hommes qui se présenteront devant elles. Exhorte-les à la propreté, qui est l'image de la netteté de l'ame. Parle-leur quelquefois de moi. Je voudrois les revoir dans ce lieu charmant qu'elles embellissent.

Adieu.

De Tauris, le 18 *de la lune de Saphar*, 1711.

LETTRE 3

ZACHI A USBEK, A TAURIS.

Nous avons ordonné au chef des eunuques de nous mener à la campagne ; il te dira qu'aucun accident ne nous est arrivé. Quand il fallut traverser la riviere et quitter nos littieres, nous nous mîmes, selon la coutume, dans des boêtes[1] : deux esclaves nous porterent sur leurs épaules, et nous échappâmes à tous les regards.

Comment aurois-je pû vivre, cher Usbek, dans ton serrail d'Ispahan, dans ces lieux qui, me rappellant sans cesse mes plaisirs passés, irritoient tous les jours mes desirs avec une nouvelle violence ? J'errois d'apartemens en apartemens, te cherchant toujours, et ne te

trouvant jamais ; mais rencontrant partout un cruel souvenir de ma félicité passée. Tantôt je me voyois en ce lieu où, pour la premiere fois de ma vie, je te reçus dans mes bras ; tantôt, dans celui où tu décidas cette fameuse querelle entre tes femmes. Chacune de nous se prétendoit supérieure aux autres en beauté. Nous nous présentâmes devant toi après avoir épuisé tout ce que l'imagination peut fournir de parures et d'ornemens. Tu vis avec plaisir les miracles de notre art ; tu admiras jusques où nous avoit emportées l'ardeur de te plaire. Mais tu fis bientôt céder ces charmes empruntés à des graces plus naturelles : tu détruisis tout notre ouvrage. Il fallut nous dépouiller de ces ornemens qui t'étoient devenus incommodes ; il fallut paroître à ta vue dans la simplicité de la nature. Je comptai pour rien la pudeur ; je ne pensai qu'à ma gloire. Heureux Usbek, que de charmes furent étalés à tes yeux ! Nous te vîmes long-tems errer d'enchantemens en enchantemens : ton âme incertaine demeura long-tems sans se fixer ; chaque grace nouvelle te demandoit un tribut ; nous fûmes en un moment toutes couvertes de tes baisers ; tu portas tes curieux regards dans les lieux les plus secrets ; tu nous fis passer en un instant dans mille situations différentes : toujours de nouveaux commandemens et une obéissance toujours nouvelle. Je te l'avoue, Usbek : une passion encore plus vive que l'ambition me fit souhaiter de te plaire. Je me vis insensiblement devenir la maîtresse de ton cœur ; tu me pris ; tu me quittas ; tu revins à moi, et je sçus te retenir : le triomphe fut tout pour moi, et le désespoir pour mes rivales. Il nous sembla que nous

fussions seuls dans le Monde : tout ce qui nous entouroit ne fut plus digne de nous occuper. Plût au Ciel que mes rivales eussent eu le courage de rester témoins de toutes les marques d'amour que je reçus de toi ! Si elles avoient bien vû mes transports, elles auroient senti la différence qu'il y a de mon amour au leur ; elles auroient vû que, si elles pouvoient disputer avec moi de charmes, elles ne pouvoient pas disputer de sensibilité...

Mais où suis-je ? Où m'emmene ce vain récit ? C'est un malheur de n'être point aimée ; mais c'est un affront de ne l'être plus. Tu nous quittes, Usbek, pour aller errer dans des climats barbares. Quoi ! tu comptes pour rien l'avantage d'être aimé ? Hélas ! tu ne sçais même pas ce que tu perds ! Je pousse des soupirs qui ne sont point entendus ; mes larmes coulent, et tu n'en jouis pas ; il semble que l'amour respire dans le serrail, et ton insensibilité t'en éloigne sans cesse ! Ah ! mon cher Usbek, si tu sçavois être heureux !

Du serrail de Fatmé,
le 21 *de la lune de Maharram,* 1711.

LETTRE 4

ZEPHIS A USBEK, A ERZERON.

Enfin ce monstre noir a résolu de me désespérer : il veut à toute force m'ôter mon esclave Zélide ; Zélide qui me sert avec tant d'affection, et dont les adroites

mains portent partout les ornemens et les graces. Il ne lui suffit pas que cette séparation soit douloureuse : il veut encore qu'elle soit deshonorante. Le traître veut regarder comme criminels les motifs de ma confiance, et, parce qu'il s'ennuie derriere la porte, où je le renvoye toujours, il ose supposer qu'il a entendu ou vu des choses que je ne sçais pas même imaginer[1]. Je suis bien malheureuse ! Ma retraite ni ma vertu ne sçauroient me mettre à l'abri de ses soupçons extravagans : un vil esclave vient m'attaquer jusque dans ton cœur, et il faut que je m'y défende ! Non, j'ai trop de respect pour moi-même pour descendre jusques à des justifications : je ne veux d'autre garant de ma conduite que toi-même, que ton amour, que le mien, et, s'il faut te le dire, cher Usbek, que mes larmes.

Du serrail de Fatmé,
le 29 de la lune de Maharram, 1711.

LETTRE 5

RUSTAN A USBEK, A ERZERON.

Tu es le sujet de toutes les conversations d'Ispahan : on ne parle que de ton départ. Les uns l'attribuent à une légéreté d'esprit ; les autres, à quelque chagrin. Tes amis seuls te défendent, et ils ne persuadent personne. On ne peut comprendre que tu puisses quitter tes femmes, tes parens, tes amis, ta patrie, pour aller dans des climats inconnus aux Persans. La mere de Rica est

inconsolable ; elle te demande son fils, que tu lui as, dit-elle, enlevé. Pour moi, mon cher Usbek, je me sens naturellement porté à approuver tout ce que tu fais, mais je ne sçaurois te pardonner ton absence, et, quelques raisons que tu m'en puisses donner, mon cœur ne les goûtera jamais.

Adieu ; aime-moi toujours.

D'Ispahan, le 28 de la lune de Rebiab, I, 1711.

LETTRE 6

USBEK A SON AMI NESSIR, A ISPAHAN.

A une journée d'Erivan, nous quittâmes la Perse pour entrer dans les terres de l'obéissance des Turcs. Douze jours après, nous arrivâmes à Erzeron, où nous séjournerons trois ou quatre mois.

Il faut que je te l'avoue, Nessir : j'ai senti une douleur secréte quand j'ai perdu la Perse de vûe, et que je me suis trouvé au milieu des perfides Osmanlins. A mesure que j'entrois dans les pays de ces profanes[1], il me sembloit que je devenois profane moi-même.

Ma patrie, ma famille, mes amis, se sont présentés à mon esprit ; ma tendresse s'est réveillée ; une certaine inquiétude a achevé de me troubler et m'a fait connoître que, pour mon repos, j'avois trop entrepris.

Mais ce qui afflige le plus mon cœur, ce sont mes femmes : je ne puis penser à elles que je ne sois dévoré de chagrins.

Ce n'est pas, Nessir, que je les aime : je me trouve à cet égard dans une insensibilité qui ne me laisse point de desirs. Dans le nombreux serrail où j'ai vécu, j'ai prévenu l'amour et l'ai détruit par lui-même ; mais, de ma froideur même, il sort une jalousie secréte, qui me dévore. Je vois une troupe de femmes laissées presque à elles-mêmes ; je n'ai que des ames lâches qui m'en répondent. J'aurois peine à être en sûreté, si mes esclaves étoient fidéles. Que sera-ce, s'ils ne le sont pas ? Quelles tristes nouvelles peuvent m'en venir dans les pays éloignés que je vais parcourir ! C'est un mal où mes amis ne peuvent porter de remede : c'est un lieu dont ils doivent ignorer les tristes secrets. Et qu'y pourroient-ils faire ? N'aimerois-je pas mille fois mieux une obscure impunité, qu'une correction éclatante ? Je dépose en ton cœur tous mes chagrins, mon cher Nessir ; c'est la seule consolation qui me reste dans l'état où je suis.

D'Erzeron, le 10 *de la lune de Rebiab* 2, 1711.

LETTRE 7

FATMÉ A USBEK, A ERZERON.

Il y a deux mois que tu es parti, mon cher Usbek, et, dans l'abattement où je suis, je ne puis pas me le persuader encore. Je cours tout le serrail, comme si tu y étois ; je ne suis point désabusée. Que veux-tu que devienne une femme qui t'aime ; qui étoit accoutumée à te tenir dans ses bras ; qui n'étoit occupée que du

soin de te donner des preuves de sa tendresse : libre par l'avantage de sa naissance, esclave par la violence de son amour ?

Quand je t'épousai, mes yeux n'avoient point encore vû le visage d'un homme ; tu es le seul encore dont la vûe m'ait été permise[1] : car je ne mets pas au rang des hommes ces eunuques affreux dont la moindre imperfection est de n'être point hommes. Quand je compare la beauté de ton visage avec la difformité du leur, je ne puis m'empêcher de m'estimer heureuse : mon imagination ne me fournit point d'idée plus ravissante que les charmes enchanteurs de ta personne. Je te le jure, Usbek : quand il me seroit permis de sortir de ce lieu où je suis enfermée par la nécessité de ma condition ; quand je pourrois me dérober à la garde qui m'environne ; quand il me seroit permis de choisir parmi tous les hommes qui vivent dans cette capitale des nations : Usbek, je te le jure, je ne choisirois que toi. Il ne peut y avoir que toi dans le Monde qui mérite d'être aimé.

Ne pense pas que ton absence m'ait fait négliger une beauté qui t'est chere. Quoique je ne doive être vûe de personne, et que les ornemens dont je me pare soient inutiles à ton bonheur, je cherche cependant à m'entretenir dans l'habitude de plaire. Je ne me couche point que je ne me sois parfumée des essences les plus délicieuses. Je me rappelle ce tems heureux où tu venois dans mes bras ; un songe flatteur, qui me séduit, me montre ce cher objet de mon amour ; mon imagination se perd dans ses desirs, comme elle se flatte dans ses espérances. Je pense quelquefois que, dégoûté d'un

pénible voyage, tu vas revenir à nous ; la nuit se passe dans des songes qui n'appartiennent ni à la veille ni au sommeil ; je te cherche à mes côtés, et il me semble que tu me fuis ; enfin le feu qui me dévore dissipe lui-même ces enchantemens et rappelle mes esprits. Je me trouve pour lors si animée....

Tu ne le croirois pas, Usbek : il est impossible de vivre dans cet état ; le feu coule dans mes veines. Que ne puis-je t'exprimer ce que je sens si bien ! et comment sens-je si bien ce que je ne puis t'exprimer ! Dans ces momens, Usbek, je donnerois l'empire du Monde pour un seul de tes baisers. Qu'une femme est malheureuse d'avoir des desirs si violens, lorsqu'elle est privée de celui qui peut seul les satisfaire : que, livrée à elle-même, n'ayant rien qui puisse la distraire, il faut qu'elle vive dans l'habitude des soupirs et dans la fureur d'une passion irritée ; que, bien loin d'être heureuse, elle n'a pas même l'avantage de servir à la félicité d'un autre : ornement inutile d'un serrail, gardée pour l'honneur, et non pas pour le bonheur de son époux !

Vous êtes bien cruels, vous autres hommes ! Vous êtes charmés que nous ayons des passions que nous ne puissions satisfaire ; vous nous traitez comme si nous étions insensibles, et vous seriez bien fâchés que nous le fussions ; vous croyez que nos desirs, si long-tems mortifiés, seront irrités à votre vûe. Il y a de la peine à se faire aimer ; il est plus court d'obtenir du désespoir de nos sens ce que vous n'osez attendre de votre mérite.

Adieu, mon cher Usbek, adieu. Compte que je ne vis que pour t'adorer ; mon âme est toute pleine de toi ;

et ton absence, bien loin de te faire oublier, animeroit mon amour, s'il pouvoit devenir plus violent.

Du serrail d'Ispahan,
le 12 *de la lune de Rebiab* 1, 1711.

LETTRE 8

USBEK A SON AMI RUSTAN, A ISPAHAN.

Ta lettre m'a été rendue à Erzeron, où je suis. Je m'étois bien douté que mon départ feroit du bruit ; je ne m'en suis point mis en peine. Que veux-tu que je suive, la prudence de mes ennemis, ou la mienne ?

Je parus à la Cour dès ma plus tendre jeunesse. Je le puis dire : mon cœur ne s'y corrompit point ; je formai même un grand dessein : j'osai y être vertueux. Dès que je connus le vice, je m'en éloignai ; mais je m'en approchai ensuite pour le démasquer. Je portai la vérité jusques au pied du trône : j'y parlai un langage jusqu'alors inconnu; je déconcertai la flatterie, et j'étonnai en même tems les adorateurs et l'idole.

Mais, quand je vis que ma sincérité m'avoit fait des ennemis ; que je m'étois attiré la jalousie des ministres, sans avoir la faveur du Prince ; que, dans une cour corrompue, je ne me soutenois plus que par une faible vertu : je résolus de la quitter. Je feignis un grand attachement pour les sciences, et, à force de le feindre, il me vint réellement. Je ne me mêlai plus d'aucunes affaires, et je me retirai dans une maison de campagne. Mais ce parti même avoit ses inconvéniens : je restois

toujours exposé à la malice de mes ennemis, et je m'étois presque ôté les moyens de m'en garantir. Quelques avis secrets me firent penser à moi sérieusement. Je résolus de m'exiler de ma patrie, et ma retraite même de la Cour m'en fournit un prétexte plausible. J'allai au Roi ; je lui marquai l'envie que j'avois de m'instruire dans les sciences de l'Occident ; je lui insinuai qu'il pourroit tirer de l'utilité de mes voyages. Je trouvai grace devant ses yeux ; je partis, et je dérobai une victime à mes ennemis.

Voilà, Rustan, le véritable motif de mon voyage. Laisse parler Ispahan ; ne me défens que devant ceux qui m'aiment ; laisse à mes ennemis leurs interprétations malignes : je suis trop heureux que ce soit le seul mal qu'ils me puissent faire.

On parle de moi à présent. Peut-être ne serai-je que trop oublié, et que mes amis.... Non, Rustan, je ne veux point me livrer à cette triste pensée : je leur serai toujours cher ; je compte sur leur fidélité, comme sur la tienne.

D'Erzeron, le 20 *de la lune de Gemmadi* 2, 1711.

LETTRE 9

LE PREMIER EUNUQUE A IBBI, A ERZERON.

Tu suis ton ancien maître dans ses voyages ; tu parcours les provinces et les royaumes ; les chagrins ne

sçauroient faire d'impression sur toi : chaque instant te montre des choses nouvelles ; tout ce que tu vois te récrée et te fait passer le tems sans le sentir.

Il n'en est pas de même de moi, qui, enfermé dans une prison affreuse, suis toujours environné des mêmes objets et dévoré des mêmes chagrins. Je gémis accablé sous le poids des soins et des inquiétudes de cinquante années, et, dans le cours d'une longue vie, je ne puis pas dire avoir eu un jour serein et un moment tranquille.

Lorsque mon premier maître eut formé le cruel projet de me confier ses femmes et m'eut obligé, par des séductions soutenues de mille menaces de me séparer pour jamais de moi-même : las de servir dans les emplois les plus pénibles, je comptai sacrifier mes passions à mon repos et à ma fortune. Malheureux que j'étois ! Mon esprit me faisoit voir le dédommagement, et non pas la perte : j'espérois que je serois délivré des atteintes de l'amour par l'impuissance de le satisfaire. Hélas ! on éteignit en moi l'effet des passions, sans en éteindre la cause, et, bien loin d'en être soulagé, je me trouvai environné d'objets qui les irritoient sans cesse. J'entrai dans le serrail, où tout m'inspiroit le regret de ce que j'avois perdu : je me sentois animé à chaque instant ; mille grâces naturelles sembloient ne se découvrir à ma vûe que pour me désoler. Pour comble de malheurs, j'avois toujours devant les yeux un homme heureux. Dans ce tems de trouble, je n'ai jamais conduit une femme dans le lit de mon maître, je ne l'ai jamais deshabillée, que ne je sois rentré chez moi la rage dans le cœur et un affreux désespoir dans l'âme.

Voilà comme j'ai passé ma misérable jeunesse. Je

n'avois de confident que moi-même ; chargé d'ennuis et de chagrins, il me les falloit dévorer, et, ces mêmes femmes, que j'étois tenté de regarder avec des yeux si tendres, je ne les envisageois qu'avec des regards sévéres. J'étois perdu si elles m'avoient pénétré. Quel avantage n'en auroient-elles pas pris ?

Je me souviens qu'un jour que je mettois une femme dans le bain, je me sentis si transporté que je perdis entièrement la raison, et que j'osai porter ma main dans un lieu redoutable[1]. Je crus, à la premiere réflexion, que ce jour étoit le dernier de mes jours. Je fus pourtant assez heureux pour échapper à mille morts. Mais la beauté que j'avois fait confidente de ma faiblesse me vendit bien cher son silence : je perdis entierement mon autorité sur elle, et elle m'a obligé depuis à des condescendances qui m'ont exposé mille fois à perdre la vie.

Enfin les feux de la jeunesse ont passé : je suis vieux, et je me trouve à cet égard dans un état tranquille ; je regarde les femmes avec indifférence, et je leur rends bien tous leurs mépris et tous les tourmens qu'elles m'ont fait souffrir. Je me souviens toujours que j'étois né pour les commander, et il me semble que je redeviens homme dans les occasions où je leur commande encore. Je les hais depuis que je les envisage de sens froid, et que ma raison me laisse voir toutes leurs foiblesses. Quoique je les garde pour un autre, le plaisir de me faire obéir me donne une joye secrete : quand je les prive de tout, il me semble que c'est pour moi, et il m'en revient toujours une satisfaction indirecte. Je me trouve dans le serrail comme dans un petit empire, et mon ambition, la seule passion qui me reste, se satis-

fait un peu. Je vois avec plaisir que tout roule sur moi, et qu'à tous les instans je suis nécessaire. Je me charge volontiers de la haine de toutes ces femmes, qui m'affermit dans le poste où je suis. Aussi n'ont-elles pas affaire à un ingrat : elles me trouvent au devant de tous leurs plaisirs les plus innocens. Je me présente toujours à elles comme une barriere inébranlable : elles forment des projets, et je les arrête soudain. Je m'arme de refus ; je me hérisse de scrupules ; je n'ai jamais dans la bouche que les mots de devoir, de vertu, de pudeur, de modestie. Je les desespere en leur parlant sans cesse de la foiblesse de leur sexe et de l'autorité du maître. Je me plains ensuite d'être obligé à tant de sévérité, et je semble vouloir leur faire entendre que je n'ai d'autre motif que leur propre intérêt et un grand attachement pour elles.

Ce n'est pas qu'à mon tour je n'aye un nombre infini de désagrémens, et que tous les jours ces femmes vindicatives ne cherchent à rénchérir sur ceux que je leur donne : elles ont des revers[1] terribles. Il y a entre nous comme un flux et reflux d'empire et de soumission. Elles font toujours tomber sur moi les emplois les plus humilians ; elles affectent un mépris qui n'a point d'exemple ; et, sans égard pour ma vieillesse, elles me font lever la nuit dix fois pour la moindre bagatelle. Je suis accablé sans cesse d'ordres, de commandemens, d'emplois, de caprices : il semble qu'elles se relayent pour m'exercer, et que leurs fantaisies se succédent. Souvent elles se plaisent à me faire redoubler de soins ; elles me font faire de fausses confidences : tantôt on vient me dire qu'il a paru un jeune homme

autour de ces murs ; une autre fois, qu'on a entendu du bruit, ou bien qu'on doit rendre une lettre. Tout ceci me trouble, et elles rient de ce trouble : elles sont charmées de me voir ainsi me tourmenter moi-même. Une autre fois elles m'attachent derriere leur porte et m'y enchaînent nuit et jour ; elles savent feindre des maladies, des défaillances, des frayeurs ; elles ne manquent pas de prétexte pour me mener au point où elles veulent. Il faut, dans ces occasions, une obéissance aveugle et une complaisance sans bornes : un refus dans la bouche d'un homme comme moi seroit une chose inouie, et, si je balançois à leur obéir, elles seroient en droit de me châtier. J'aimerois autant perdre la vie, mon cher Ibbi, que de descendre à cette humiliation.

Ce n'est pas tout : je ne suis jamais sûr d'être un instant dans la faveur de mon maître ; j'ai autant d'ennemies dans son cœur, qui ne songent qu'à me perdre. Elles ont des quarts-d'heure où je ne suis point écouté, des quarts-d'heure où l'on ne refuse rien, des quarts-d'heure où j'ai toujours tort. Je méne dans le lit de mon maître des femmes irritées. Crois-tu que l'on y travaille pour moi, et que mon parti soit le plus fort ? J'ai tout à craindre de leurs larmes, de leurs soupirs, de leurs embrassemens, et de leurs plaisirs mêmes : elles sont dans le lieu de leurs triomphes ; leurs charmes me deviennent terribles ; les services présens effacent dans un moment tous mes services passés, et rien ne peut me répondre d'un maître qui n'est plus à lui même.

Combien de fois m'est-il arrivé de me coucher dans la faveur et de me lever dans la disgrace ? Le jour que

je fus fouetté si indignement autour du serrail, qu'avois-je fait ? Je laissai une femme dans les bras de mon maître. Dès qu'elle le vit enflammé, elle versa un torrent de larmes : elle se plaignit et ménagea si bien ses plaintes, qu'elles augmentoient à mesure de l'amour qu'elles faisoient naître. Comment aurois-je pû soutenir dans un moment si critique ? Je fus perdu lorsque je m'y attendois le moins ; je fus la victime d'une négociation amoureuse et d'un traité que les soupirs avoient fait. Voilà, cher Ibbi, l'état cruel dans lequel j'ai toujours vécu.

Que tu es heureux ! Tes soins se bornent uniquement à la personne d'Usbek. Il t'est facile de lui plaire et de te maintenir dans sa faveur jusques au dernier de tes jours.

Du serrail d'Ispahan,
le dernier de la lune de Saphar, 1711.

LETTRE 10

MIRZA A SON AMI USBEK, A ERZERON.

Tu étois le seul qui pût me dédommager de l'absence de Rica, et il n'y avoit que Rica qui pût me consoler de la tienne. Tu nous manques, Usbek : tu étois l'ame de notre Société. Qu'il faut de violence pour rompre les engagemens que le cœur et l'esprit ont formés !

Nous disputons ici beaucoup ; nos disputes roulent ordinairement sur la morale. Hier on mit en question

LIBRARY OF
GEORGE PEABODY COLLEGE

si les hommes étoient heureux par les plaisirs et les satisfactions des sens, ou par la pratique de la vertu. Je t'ai souvent ouï dire que les hommes étoient nés pour être vertueux, et que la justice est une qualité qui leur est aussi propre que l'existence. Explique-moi, je te prie, ce que tu veux dire.

J'ai parlé à des mollaks[1], qui me désespérent avec leurs passages de l'Alcoran : car je ne leur parle pas comme vrai Croyant, mais comme homme, comme citoyen, comme pere de famille.

Adieu.

D'Ispahan, le dernier de la lune de Saphar, 1711.

LETTRE II

USBEK A MIRZA, A ISPAHAN.

Tu renonces à ta raison pour essayer la mienne ; tu descends jusqu'à me consulter ; tu me crois capable de t'instruire. Mon cher Mirza, il y a une chose qui me flatte encore plus que la bonne opinion que tu as conçue de moi : c'est ton amitié qui me la procure[2].

Pour remplir ce que tu me prescris, je n'ai pas cru devoir employer des raisonnemens fort abstraits : il y a certaines vérités qu'il ne suffit pas de persuader, mais qu'il faut encore faire sentir. Telles sont les vérités de morale. Peut-être que ce morceau d'histoire te touchera plus qu'une philosophie subtile.

Il y avoit en Arabie un petit peuple appelé *Troglodite*[3], qui descendoit de ces anciens Troglodites qui,

si nous en croyons les historiens, ressembloient plus à des bêtes qu'à des hommes. Ceux-ci n'étoient point si contrefaits : ils n'étoient point velus comme des ours ; ils ne siffloient point ; ils avoient deux yeux ; mais ils étoient si méchans et si féroces qu'il n'y avoit parmi eux aucun principe d'équité ni de justice.

Ils avoient un roi d'une origine étrangere, qui, voulant corriger la méchanceté de leur naturel, les traitoit sévérement. Mais ils conjurerent contre lui, le tuerent et exterminerent toute la famille royale.

Le coup étant fait, ils s'assemblerent pour choisir un gouvernement, et, après bien des dissensions, ils créérent des magistrats. Mais, à peine les eurent-ils élus, qu'ils leur devinrent insupportables, et ils les massacrerent encore.

Ce peuple, libre de ce nouveau joug, ne consulta plus que son naturel sauvage ; tous les particuliers convinrent qu'ils n'obéiroient plus à personne ; que chacun veilleroit uniquement à ses intérêts, sans consulter ceux des autres.

Cette résolution unanime flattoit extrêmement tous les particuliers. Ils disoient : « Qu'ai-je affaire d'aller me tuer à travailler pour des gens dont je ne me soucie point ? Je penserai uniquement à moi ; je vivrai heureux. Que m'importe que les autres le soient ? Je me procurerai tous mes besoins, et, pourvû que je les aye, je ne me soucie point que tous les autres Troglodites soient misérables. »

On étoit dans le mois où l'on ensemence les terres. Chacun dit : « Je ne labourerai mon champ que pour qu'il me fournisse le bled qu'il me faut pour me nour-

rir : une plus grande quantité me seroit inutile ; je ne prendrai point de la peine pour rien. »

Les terres de ce petit royaume n'étoient pas de même nature : il y en avoit d'arides et de montagneuses, et d'autres qui, dans un terrein bas, étoient arrosées de plusieurs ruisseaux. Cette année la sécheresse fut très-grande, de maniere que les terres qui étoient dans les lieux élevés manquerent absolument, tandis que celles qui purent être arrosées furent très-fertiles. Ainsi les peuples des montagnes périrent presque tous de faim par la dureté des autres, qui leur refuserent de partager la récolte.

L'année d'ensuite fut très-pluvieuse ; les lieux élevés se trouverent d'une fertilité extraordinaire, et les terres basses furent submergées. La moitié du peuple cria une seconde fois famine ; mais ces misérables trouverent des gens aussi durs qu'ils l'avoient été eux-mêmes.

Un des principaux habitans avoit une femme fort belle ; son voisin en devint amoureux et l'enleva. Il s'émut une grande querelle, et, après bien des injures et des coups, ils convinrent de s'en remettre à la décision d'un Troglodite qui, pendant que la République subsistoit, avoit eu quelque crédit. Ils allerent à lui et voulurent lui dire leurs raisons. « Que m'importe, dit cet homme, que cette femme soit à vous ou à vous ? J'ai mon champ à labourer ; je n'irai peut-être pas employer mon tems à terminer vos différends et travailler à vos affaires, tandis que je négligerai les miennes. Je vous prie de me laisser en repos et de ne m'importuner plus de vos querelles. » Là-dessus il les quitta et s'en alla travailler sa terre. Le ravisseur, qui

étoit le plus fort, jura qu'il mourroit plûtôt que de rendre cette femme, et l'autre, pénétré de l'injustice de son voisin et de la dureté du juge, s'en retournoit désespéré, lorsqu'il trouva dans son chemin une femme jeune et belle, qui revenoit de la fontaine. Il n'avoit plus de femme ; celle-là lui plut, et elle lui plut bien davantage lorsqu'il apprit que c'étoit la femme de celui qu'il avoit voulu prendre pour juge, et qui avoit été si peu sensible à son malheur. Il l'enleva et l'emmena dans sa maison.

Il y avoit un homme qui possédoit un champ assez fertile, qu'il cultivoit avec grand soin. Deux de ses voisins s'unirent ensemble, le chasserent de sa maison, occuperent son champ ; ils firent entr'eux une union pour se défendre contre tous ceux qui voudroient l'usurper, et effectivement ils se soutinrent par-là pendant plusieurs mois. Mais un des deux, ennuyé de partager ce qu'il pouvoit avoir tout seul, tua l'autre et devint seul maître du champ. Son empire ne fut pas long : deux autres Troglodites vinrent l'attaquer ; il se trouva trop foible pour se défendre, et il fut massacré.

Un Troglodite presque tout nud vit de la laine qui étoit à vendre ; il en demanda le prix. Le marchand dit en lui-même : « Naturellement je ne devrois espérer de ma laine qu'autant d'argent qu'il en faut pour acheter deux mesures de bled ; mais je la vais vendre quatre fois davantage, afin d'avoir huit mesures. » Il fallut en passer par-là et payer le prix demandé. « Je suis bien aise, dit le marchand ; j'aurai du bled à présent. » — « Que dites-vous ? reprit l'acheteur. Vous avez besoin de bled ? J'en ai à vendre. Il n'y a que le prix

qui vous étonnera peut-être : car vous sçaurez que le bled est extrêmement cher, et que la famine regne presque partout. Mais rendez-moi mon argent, et je vous donnerai une mesure de bled : car je ne veux pas m'en défaire autrement, dussiez-vous crever de faim. »

Cependant une maladie cruelle ravageoit la contrée. Un médecin habile y arriva du pays voisin et donna ses remedes si à propos qu'il guérit tous ceux qui se mirent dans ses mains. Quand la maladie eut cessé, il alla chez tous ceux qu'il avoit traités demander son salaire ; mais il ne trouva que des refus. Il retourna dans son pays, et il y arriva accablé des fatigues d'un si long voyage. Mais bientôt après il apprit que la même maladie se faisoit sentir de nouveau et affligeoit plus que jamais cette terre ingrate. Ils allerent à lui cette fois et n'attendirent pas qu'il vînt chez eux. « Allez, leur dit-il, hommes injustes ! Vous avez dans l'ame un poison plus mortel que celui dont vous voulez guérir ; vous ne méritez pas d'occuper une place sur la Terre, parce que vous n'avez point d'humanité, et que les régles de l'équité vous sont inconnues. Je croirois offenser les Dieux, qui vous punissent, si je m'opposois à la justice de leur colere. »

A Erzeron, le 3 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE 12

USBEK AU MÊME, A ISPAHAN.

Tu as vu, mon cher Mirza, comment les Troglodites périrent par leur méchanceté même et furent les vic-

times de leurs propres injustices. De tant de familles, il n'en resta que deux qui échapperent aux malheurs de la Nation. Il y avoit dans ce pays deux hommes bien singuliers : ils avoient de l'humanité ; ils connoissoient la justice ; ils aimoient la vertu. Autant liés par la droiture de leur cœur, que par la corruption de celui des autres, ils voyoient la désolation générale et ne la ressentoient que par la pitié ; c'étoit le motif d'une union nouvelle. Ils travailloient avec une sollicitude commune pour l'intérêt commun ; ils n'avoient de différends que ceux qu'une douce et tendre amitié faisoit naître ; et, dans l'endroit du pays le plus écarté, séparés de leurs compatriotes indignes de leur présence, ils menoient une vie heureuse et tranquille. La terre sembloit produire d'elle-même, cultivée par ces vertueuses mains.

Ils aimoient leurs femmes, et ils en étoient tendrement chéris. Toute leur attention étoit d'élever leurs enfans à la vertu. Ils leur représentoient sans cesse les malheurs de leurs compatriotes et leur mettoient devant les yeux cet exemple si triste ; ils leur faisoient surtout sentir que l'intérêt des particuliers se trouve toujours dans l'intérêt commun ; que vouloir s'en séparer, c'est vouloir se perdre ; que la vertu n'est point une chose qui doive nous coûter ; qu'il ne faut point la regarder comme un exercice pénible ; et que la justice pour autrui est une charité pour nous.

Ils eurent bientôt la consolation des peres vertueux, qui est d'avoir des enfans qui leur ressemblent. Le jeune peuple qui s'éleva sous leurs yeux s'accrut par d'heureux mariages : le nombre augmenta ; l'union fut toujours la même, et la vertu, bien loin de s'affoiblir dans

la multitude, fut fortifiée, au contraire, par un plus grand nombre d'exemples.

Qui pourroit représenter ici le bonheur de ces Troglodites ? Un peuple si juste devoit être chéri des Dieux. Dès qu'il ouvrit les yeux pour les connoître, il apprit à les craindre, et la Religion vint adoucir dans les mœurs ce que la Nature y avoit laissé de trop rude.

Ils instituerent des fêtes en l'honneur des Dieux : les jeunes filles, ornées de fleurs, et les jeunes garçons les célébroient par leurs danses et par les accords d'une musique champêtre. On faisoit ensuite des festins, où la joye ne régnoit pas moins que la frugalité. C'étoit dans ces assemblées que parloit la Nature naïve : c'est-là qu'on apprenoit à donner le cœur et à le recevoir ; c'est-là que la pudeur virginale faisoit en rougissant un aveu surpris, mais bientôt confirmé par le consentement des peres ; et c'est-là que les tendres meres se plaisoient à prévoir de loin une union douce et fidéle.

On alloit au Temple pour demander les faveurs des Dieux ; ce n'étoit pas les richesses et une onéreuse abondance : de pareils souhaits étoient indignes des heureux Troglodites ; ils ne sçavoient les désirer que pour leurs compatriotes. Ils n'étoient au pied des autels que pour demander la santé de leurs peres, l'union de leurs freres, la tendresse de leurs femmes, l'amour et l'obéissance de leurs enfans. Les filles y venoient apporter le tendre sacrifice de leur cœur et ne leur demandoient d'autre grace que celle de pouvoir rendre un Troglodite heureux.

Le soir, lorsque les troupeaux quittoient les prai-

ries, et que les bœufs fatigués avoient ramené la charrue, ils s'assembloient, et, dans un repas frugal, ils chantoient les injustices des premiers Troglodites et leurs malheurs, la vertu renaissante avec un nouveau peuple et sa félicité. Ils célébroient les grandeurs des Dieux, leurs faveurs toujours présentes aux hommes qui les implorent, et leur colere inévitable à ceux qui ne les craignent pas ; ils décrivoient ensuite les délices de la vie champêtre et le bonheur d'une condition toujours parée de l'innocence. Bientôt ils s'abandonnoient à un sommeil que les soins et les chagrins n'interrompoient jamais.

La Nature ne fournissoit pas moins à leurs desirs qu'à leurs besoins. Dans ce pays heureux, la cupidité étoit étrangere : ils se faisoient des présens où celui qui donnoit croyoit toujours avoir l'avantage. Le peuple troglodite se regardoit comme une seule famille ; les troupeaux étoient presque toujours confondus ; la seule peine qu'on s'épargnoit ordinairement, c'étoit de les partager.

D'Erzeron, le 6 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE 13

USBEK AU MÊME.

Je ne sçaurois assez te parler de la vertu des Troglodites. Un d'eux disoit un jour : « Mon pere doit demain labourer son champ ; je me leverai deux heures

avant lui, et, quand il ira à son champ, il le trouvera tout labouré. »

Un autre disoit en lui-même : « Il me semble que ma sœur a du goût pour un jeune Troglodite de nos parens ; il faut que je parle à mon pere, et que je le détermine à faire ce mariage. »

On vint dire à un autre que des voleurs avoient enlevé son troupeau : « J'en suis bien fâché, dit-il ; car il y avoit une génisse toute blanche que je voulois offrir aux Dieux. »

On entendoit dire à un autre : « Il faut que j'aille au Temple remercier les Dieux : car mon frere que mon pere aime tant, et que je chéris si fort, a recouvré la santé. »

Ou bien : « Il y a un champ qui touche celui de mon pere, et ceux qui le cultivent sont tous les jours exposés aux ardeurs du Soleil ; il faut que j'aille y planter deux arbres, afin que ces pauvres gens puissent aller quelquefois se reposer sous leur ombre. »

Un jour que plusieurs Troglodites étoient assemblés, un vieillard parla d'un jeune homme qu'il soupçonnoit d'avoir commis une mauvaise action, et lui en fit des reproches. « Nous ne croyons pas qu'il ait commis ce crime, dirent les jeunes Troglodites, mais, s'il l'a fait, puisse-t-il mourir le dernier de sa famille ! »

On vint dire à un Troglodite que des étrangers avoient pillé sa maison et avoient tout emporté. « S'ils n'étoient pas injustes, répondit-il, je souhaiterois que les Dieux leur en donnassent un plus long usage qu'à moi. »

Tant de prospérités ne furent pas regardées sans

envie ; les peuples voisins s'assemblerent, et, sous un vain prétexte, ils résolurent d'enlever leurs troupeaux. Dès que cette résolution fut connue, les Troglodites envoyerent au-devant d'eux des ambassadeurs, qui leur parlerent ainsi :

« Que vous ont fait les Troglodites ? Ont-ils enlevé vos femmes, dérobé vos bestiaux, ravagé vos campagnes ? Non : nous sommes justes, et nous craignons les Dieux. Que demandez-vous donc de nous ? Voulez-vous de la laine pour vous faire des habits ? Voulez-vous du lait pour vos troupeaux ou des fruits de nos terres ? Mettez bas les armes ; venez au milieu de nous, et nous vous donnerons de tout cela. Mais nous jurons, par ce qu'il y a de plus sacré, que, si vous entrez dans nos terres comme ennemis, nous vous regarderons comme un peuple injuste, et que nous vous traiterons comme des bêtes farouches. »

Ces paroles furent renvoyées avec mépris : ces peuples sauvages entrerent armés dans la terre des Troglodites, qu'ils ne croyoient défendus que par leur innocence.

Mais ils étoient bien disposés à la défense : ils avoient mis leurs femmes et leurs enfans au milieu d'eux. Ils furent étonnés de l'injustice de leurs ennemis, et non pas de leur nombre. Une ardeur nouvelle s'étoit emparée de leur cœur : l'un vouloit mourir pour son pere ; un autre, pour sa femme et ses enfans ; celui-ci, pour ses freres ; celui-là, pour ses amis ; tous, pour le peuple troglodite. La place de celui qui expiroit étoit d'abord prise par un autre, qui, outre la cause commune, avoit encore une mort particuliere à venger.

Tel fut le combat de l'Injustice et de la Vertu ; ces peuples lâches, qui ne cherchoient que le butin, n'eurent pas honte de fuir, et ils céderent à la vertu des Troglodites, même sans en être touchés.

D'Erzeron, le 9 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE 14

USBEK AU MÊME.

Comme le Peuple grossissoit tous les jours, les Troglodites crurent qu'il étoit à propos de se choisir un roi. Ils convinrent qu'il falloit déférer la couronne à celui qui étoit le plus juste, et ils jetterent tous les yeux sur un vieillard vénérable par son âge et par une longue vertu. Il n'avoit pas voulu se trouver à cette assemblée ; il s'étoit retiré dans sa maison, le cœur serré de tristesse.

Lorsqu'on lui envoya des députés pour lui apprendre le choix qu'on avoit fait de lui : « A Dieu ne plaise, dit-il, que je fasse ce tort aux Troglodites, que l'on puisse croire qu'il n'y a personne parmi eux de plus juste que moi ! Vous me déférez la couronne, et, si vous le voulez absolument, il faudra bien que je la prenne. Mais comptez que je mourrai de douleur d'avoir vu en naissant les Troglodites libres et de les voir aujourd'hui assujettis. » A ces mots, il se mit à répandre un torrent de larmes. « Malheureux jour, disoit-il ; et pourquoi ai-je tant vécu ? » Puis il s'écria d'une voix sévére : « Je vois bien ce que c'est, ô Tro-

glodites ! votre vertu commence à vous peser. Dans l'état où vous êtes, n'ayant point de chef, il faut que vous soyez vertueux malgré vous : sans cela vous ne sçauriez subsister, et vous tomberiez dans le malheur de vos premiers peres. Mais ce joug vous paroît trop dur ; vous aimez mieux être soumis à un prince et obéir à ses loix, moins rigides que vos mœurs. Vous sçavez que, pour lors, vous pourrez contenter votre ambition, acquerir des richesses et languir dans une lâche volupté, et que, pourveu que vous évitiez de tomber dans les grands crimes, vous n'aurez pas besoin de la vertu. » Il s'arrêta un moment, et ses larmes coulerent plus que jamais. « Eh ! que prétendez-vous que je fasse ? Comment se peut-il que je commande quelque chose à un Troglodite ? Voulez-vous qu'il fasse une action vertueuse parce que je la lui commande, lui qui la feroit tout de même sans moi et par le seul penchant de la nature ? O Troglodites ! je suis à la fin de mes jours ; mon sang est glacé dans mes veines ; je vais bientôt revoir vos sacrés ayeux. Pourquoi voulez-vous que je les afflige, et que je sois obligé de leur dire que je vous ai laissés sous un autre joug que celui de la Vertu[1] ? »

D'Erzeron, le 10 *de la lune de Gemmadi* 2, 1711.

LETTRE 15

LE PREMIER EUNUQUE NOIR A JARON, EUNUQUE NOIR, A ERZERON.

Je prie le Ciel qu'il te raméne dans ces lieux et te dérobe à tous les dangers.

Quoique je n'aye guéres jamais connu cet engagement qu'on appelle *amitié*, et que je me sois enveloppé tout entier dans moi-même, tu m'as cependant fait sentir que j'avois encore un cœur, et pendant que j'étois de bronze pour tous ces esclaves qui vivoient sous mes loix, je voyois croître ton enfance avec plaisir.

Le tems vint où mon maître jeta sur toi les yeux. Il s'en falloit bien que la nature eût encore parlé lorsque le fer te sépara de la nature. Je ne te dirai point si je te plaignis, ou si je sentis du plaisir à te voir élever jusqu'à moi. J'appaisai tes pleurs et tes cris. Je crus te voir prendre une seconde naissance et sortir d'une servitude où tu devois toujours obéir, pour entrer dans une servitude où tu devois commander. Je pris soin de ton éducation. La sévérité, toujours inséparable des instructions, te fit long-tems ignorer que tu m'étois cher. Tu me l'étois pourtant, et je te dirai que je t'aimois comme un pere aime son fils, si ces noms de pere et de fils pouvoient convenir à notre destinée.

Tu vas parcourir les pays habités par les Chrétiens, qui n'ont jamais cru ; il est impossible que tu n'y contractes bien des souillures. Comment le Prophéte pour-

roit-il te regarder au milieu de tant de millions de ses ennemis ? Je voudrois que mon maître fit, à son retour, le pélerinage de La Mecque : vous vous purifieriez tous dans la terre des Anges.

Adieu.

Au serrail d'Ispahan,
le 10 *de la lune de Gemmadi,* 1711.

LETTRE 16

USBEK AU MOLLAK MÉHÉMET-HALI, GARDIEN DES TROIS TOMBEAUX[1], *A COM.*

Pourquoi vis-tu dans les tombeaux, divin Mollak ? Tu es bien plus fait pour le séjour des étoiles. Tu te caches sans doute de peur d'obscurcir le Soleil. Tu n'as point de taches comme cet astre ; mais, comme lui, tu te couvres de nuages.

Ta science est un abyme plus profond que l'Océan ; ton esprit est plus perçant que Zufagar, cette épée d'Hali qui avoit deux pointes[2] ; tu sçais ce qui se passe dans les neuf chœurs des Puissances célestes ; tu lis l'Alcoran sur la poitrine de notre divin prophéte ; et, lorsque tu trouves quelque passage obscur, un Ange, par son ordre, déploye ses ailes rapides et descend du trône pour t'en révéler le secret.

Je pourrois par ton moyen avoir avec les Séraphins une intime correspondance : car enfin, treiziéme Iman[3],

n'es-tu pas le centre où le Ciel et la Terre aboutissent, et le point de communication entre l'Abyme et l'Empirée ?

Je suis au milieu d'un peuple profane. Permets que je me purifie avec toi ; souffre que je tourne mon visage vers les lieux sacrés que tu habites ; distingue-moi des méchans, comme on distingue au lever de l'aurore le filet blanc d'avec le filet noir[1] ; aide-moi de tes conseils ; prends soin de mon ame ; enyvre-là de l'esprit des Prophétes ; nourris-la de la science du Paradis, et permets que je mette ses playes à tes pieds.

Adresse tes lettres sacrées à Erzeron, où je resterai quelques mois.

D'Erzeron, le 11 *de la lune de Gemmadi* 2, 1711.

LETTRE 17

USBEK AU MÊME.

Je ne puis, divin Mollak, calmer mon impatience ; je ne sçaurois attendre ta sublime réponse. J'ai des doutes ; il faut les fixer. Je sens que ma raison s'égare ; raméne-la dans le droit chemin. Viens m'éclairer, source de lumiere ; foudroye avec ta plume divine les difficultés que je vais te proposer ; fais-moi pitié de moi-même et rougir de la question que je vais te faire.

D'où vient que notre législateur nous prive de la chair de pourceau et de toutes les viandes qu'il appelle *immondes* ? D'où vient qu'il nous défend de toucher

un corps mort, et que, pour purifier notre ame, il nous ordonne de nous laver sans cesse le corps[1] ? Il me semble que les choses ne sont en elles-mêmes ni pures ni impures : je ne puis concevoir aucune qualité inhérente au sujet qui puisse les rendre telles. La boue ne nous paroît sale que parce qu'elle blesse notre vûe ou quelque autre de nos sens ; mais, en elle-même, elle ne l'est pas plus que l'or et les diamans. L'idée de souillure contractée par l'attouchement d'un cadavre ne nous est venue que d'une certaine répugnance naturelle que nous en avons. Si les corps de ceux qui ne se lavent point ne blessoient ni l'odorat ni la vûe, comment auroit-on pu s'imaginer qu'ils fussent impurs ?

Les sens, divin Mollak, doivent donc être les seuls juges de la pureté ou de l'impureté des choses. Mais, comme les objets n'affectent point les hommes de la même maniere ; que ce qui donne une sensation agréable aux uns en produit une dégoûtante chez les autres : il suit que le témoignage des sens ne peut servir ici de régle, à moins qu'on ne dise que chacun peut, à sa fantaisie, décider ce point et distinguer, pour ce qui le concerne, les choses pures d'avec celles qui ne le sont pas.

Mais cela même, sacré Mollak, ne renverseroit-il pas les distinctions établies par notre divin prophéte et les points fondamentaux de la Loi, qui a été écrite de la main des Anges ?

D'Erzeron, le 20 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE 18

MÉHÉMET-HALI, SERVITEUR DES PROPHÉTES, A USBEK, A ERZERON.

Vous nous faites toujours des questions qu'on a faites mille fois à notre saint prophéte. Que ne lisez-vous les *Traditions* des Docteurs ? Que n'allez-vous à cette source pure de toute intelligence ? Vous trouveriez tous vos doutes résolus.

Malheureux, qui toujours embarrassés des choses de la Terre, n'avez jamais regardé d'un œil fixe celles du Ciel, et qui révérez la condition des mollaks, sans oser ni l'embrasser ni la suivre !

Profanes, qui n'entrez jamais dans les secrets de l'Eternel, vos lumieres ressemblent aux ténébres de l'Abyme, et les raisonnemens de votre esprit sont comme la poussiere que vos pieds font élever lorsque le Soleil est dans son midi, dans le mois ardent de Chahban.

Aussi le zénith de votre esprit ne va pas au nadir de celui du moindre des immaums[1]. Votre vaine philosophie est cet éclair qui annonce l'orage et l'obscurité ; vous êtes au milieu de la tempête, et vous errez au gré des vents.

Il est bien facile de répondre à votre difficulté : il ne faut pour cela que vous raconter ce qui arriva un jour à notre saint prophéte, lorsque, tenté par les Chré-

tiens, éprouvé par les Juifs, il confondit également les uns et les autres.

Le Juif Abdias Ibesalon[1] lui demanda pourquoi Dieu avoit défendu de manger de la chair de pourceau. « Ce n'est pas sans raison, répondit Mahomet : c'est un animal immonde, et je vais vous en convaincre. » Il fit sur sa main, avec de la boue, la figure d'un homme ; il la jeta à terre et lui cria : « Levez-vous ! » Sur-le-champ, un homme se leva et dit : « Je suis Japhet, fils de Noé. — Avois-tu les cheveux aussi blancs quand tu es mort ? lui dit le saint Prophéte. — Non, répondit-il ; mais, quand tu m'as réveillé, j'ai cru que le jour du Jugement étoit venu, et j'ai eu une si grande frayeur que mes cheveux ont blanchi tout-à-coup. »

« Or ça, raconte-moi, lui dit l'Envoyé de Dieu, toute l'histoire de l'arche de Noé. » Japhet obéit et détailla exactement tout ce qui s'étoit passé les premiers mois. Après quoi il parla ainsi :

« Nous mîmes les ordures de tous les animaux dans un côté de l'Arche ; ce qui la fit si fort pencher, que nous en eûmes une peur mortelle : surtout nos femmes, qui se lamentoient de la belle maniere. Notre pere Noé ayant été au conseil de Dieu, il lui commanda de prendre l'éléphant et de lui faire tourner la tête vers le côté qui penchoit. Ce grand animal fit tant d'ordures qu'il en naquit un cochon. »

Croyez-vous, Usbek, que, depuis ce tems-là, nous nous en soyons abstenus, et que nous l'ayons regardé comme un animal immonde ?

Mais, comme le cochon remuoit tous les jours ces ordures, il s'éleva une telle puanteur dans l'Arche, qu'il

ne put lui-même s'empêcher d'éternuer, et il sortit de son nez un rat, qui alloit rongeant tout ce qui se trouvoit devant lui : ce qui devint si insupportable à Noé, qu'il crut qu'il étoit à propos de consulter Dieu encore. Il lui ordonna de donner au lion un grand coup sur le front, qui éternua aussi et fit sortir de son nez un chat. Croyez-vous que ces animaux soient encore immondes ? Que vous en semble ?

Quand donc vous n'appercevez pas la raison de l'impureté de certaines choses, c'est que vous en ignorez beaucoup d'autres, et que vous n'avez pas la connoissance de ce qui s'est passé entre Dieu, les Anges et les Hommes. Vous ne sçavez pas l'histoire de l'éternité. Vous n'avez point lu les livres qui sont écrits au Ciel : ce qui vous en a été révélé n'est qu'une petite partie de la bibliothéque divine ; et ceux qui, comme nous, en approchent de plus près tandis qu'ils sont en cette vie, sont encore dans l'obscurité et les ténébres.

Adieu ; Mahomet soit dans votre cœur.

A Com, le dernier de la lune de Chahban, 1711.

LETTRE 19

USBEK A SON AMI RUSTAN, A ISPAHAN.

Nous n'avons séjourné que huit jours à Tocat ; après trente-cinq jours de marche, nous sommes arrivés à Smirne.

De Tocat à Smirne, on ne trouve pas une seule ville

qui mérite qu'on la nomme. J'ai vu avec étonnement la foiblesse de l'empire des Osmanlins. Ce corps malade ne se soutient pas par un régime doux et tempéré, mais par des remedes violens, qui l'épuisent et le minent sans cesse.

Les bachas, qui n'obtiennent leurs emplois qu'à force d'argent, entrent ruinés dans les provinces et les ravagent comme des pays de conquête. Une milice insolente n'est soumise qu'à ses caprices. Les places sont démantelées ; les villes, désertes ; les campagnes, désolées ; la culture des terres et le commerce, entierement abandonnés.

L'impunité regne dans ce gouvernement sévére : les Chrétiens qui cultivent les terres, les Juifs qui lévent les tributs, sont exposés à mille violences.

La propriété des terres est incertaine, et, par conséquent, l'ardeur de les faire valoir, ralentie : il n'y a ni titre ni possession qui vaille contre le caprice de ceux qui gouvernent[1].

Ces barbares ont tellement abandonné les arts, qu'ils ont négligé jusques à l'art militaire. Pendant que les nations d'Europe se rafinent tous les jours, ils restent dans leur ancienne ignorance, et ils ne s'avisent de prendre leurs nouvelles inventions qu'après qu'elles s'en sont servies mille fois contre eux.

Ils n'ont aucune expérience sur la mer, point d'habileté dans la manœuvre. On dit qu'une poignée de Chrétiens sortis d'un rocher[2] font suer tous les Ottomans et fatiguent leur empire.

Incapables de faire le commerce, ils souffrent presque avec peine que les Européens, toujours laborieux et

entreprenans, viennent le faire : ils croyent faire grace à ces étrangers de permettre qu'ils les enrichissent.

Dans toute cette vaste étendue de pays que j'ai traversée, je n'ai trouvé que Smirne qu'on puisse regarder comme une ville riche et puissante. Ce sont les Européens qui la rendent telle, et il ne tient pas aux Turcs qu'elle ne ressemble à toutes les autres.

Voilà, cher Rustan, une juste idée de cet empire, qui, avant deux siécles, sera le théatre des triomphes de quelque conquérant.

A Smirne, le 2 de la lune de Rhamazan, 1711.

LETTRE 20

USBEK A ZACHI, SA FEMME, AU SERRAIL D'ISPAHAN.

Vous m'avez offensé, Zachi, et je sens dans mon cœur des mouvemens que vous devriez craindre, si mon éloignement ne vous laissoit le tems de changer de conduite et d'appaiser la violente jalousie dont je suis tourmenté.

J'apprens qu'on vous a trouvée seule avec Nadir, eunuque blanc, qui payera de sa tête son infidélité et sa perfidie. Comment vous êtes-vous oubliée jusqu'à ne pas sentir qu'il ne vous est pas permis de recevoir dans votre chambre un eunuque blanc, tandis que vous en avez de noirs destinés à vous servir[1] ? Vous avez

beau me dire que des eunuques ne sont pas des hommes, et que votre vertu vous met au-dessus des pensées que pourroit faire naître en vous une ressemblance imparfaite. Cela ne suffit ni pour vous ni pour moi : pour vous, parce que vous faites une chose que les loix du serrail vous défendent ; pour moi, en ce que vous m'ôtez l'honneur, en vous exposant à des regards... Que dis-je, à des regards ? Peut-être aux entreprises d'un perfide qui vous aura souillée par ses crimes, et plus encore par ses regrets et le désespoir de son impuissance.

Vous me direz peut-être que vous m'avez été toujours fidéle. Eh ! pouviez-vous ne l'être pas ? Comment auriez-vous trompé la vigilance de ces ennuques noirs qui sont si surpris de la vie que vous menez ? Comment auriez-vous pu briser ces verrouils et ces portes qui vous tiennent enfermée ? Vous vous vantez d'une vertu qui n'est pas libre, et peut-être que vos desirs impurs vous ont ôté mille fois le mérite et le prix de cette fidélité que vous vantez tant.

Je veux que vous n'ayez point fait tout ce que j'ai lieu de soupçonner ; que ce perfide n'ait point porté sur vous ses mains sacriléges ; que vous ayez refusé de prodiguer à sa vue les délices de son maître ; que, couverte de vos habits, vous ayez laissé cette foible barriere entre lui et vous ; que, frappé lui-même d'un saint respect, il ait baissé les yeux ; que, manquant à sa hardiesse, il ait tremblé sur les châtimens qu'il se prépare. Quand tout cela seroit vrai, il ne l'est pas moins que vous avez fait une chose qui est contre votre devoir. Et, si vous l'avez violé gratuitement, sans remplir vos

inclinations déréglées, qu'eussiez-vous fait pour les satisfaire ? Que feriez-vous encore si vous pouviez sortir de ce lieu sacré, qui est pour vous une dure prison, comme il est pour vos compagnes un azile favorable contre les atteintes du vice, un temple sacré, où votre sexe perd sa foiblesse et se trouve invincible malgré tous les désavantages de la nature ? Que feriez-vous si, laissée à vous-même, vous n'aviez pour vous défendre que votre amour pour moi, qui est si griévement offensé, et votre devoir, que vous avez si indignement trahi ? Que les mœurs du pays où vous vivez sont saintes, qui vous arrachent aux attentats des plus vils esclaves ! Vous devez me rendre grace de la gêne où je vous fais vivre, puisque ce n'est que par-là que vous méritez encore de vivre.

Vous ne pouvez souffrir le chef des eunuques, parce qu'il a toujours les yeux sur votre conduite, et qu'il vous donne ses sages conseils. Sa laideur, dites-vous, est si grande que vous ne pouvez le voir sans peine ; comme si, dans ces sortes de postes, on mettoit de plus beaux objets. Ce qui vous afflige est de n'avoir pas à sa place l'eunuque blanc qui vous deshonore.

Mais que vous a fait votre premiere esclave ? Elle vous a dit que les familiarités que vous preniez avec la jeune Zélide étoient contre la bienséance. Voilà la raison de votre haine.

Je devrois être, Zachi, un juge sévére ; je ne suis qu'un époux qui cherche à vous trouver innocente. L'amour que j'ai pour Roxane, ma nouvelle épouse, m'a laissé toute la tendresse que je dois avoir pour vous, qui n'êtes pas moins belle. Je partage mon amour entre

vous deux, et Roxane n'a d'autre avantage que celui que la vertu peut ajouter à la beauté.

De Smirne, le 12 *de la lune de Zilcadé*, 1711.

LETTRE 21

USBEK AU PREMIER EUNUQUE BLANC.

Vous devez trembler à l'ouverture de cette lettre, ou plutôt vous le deviez lorsque vous souffrites la perfidie de Nadir. Vous, qui, dans une vieillesse froide et languissante, ne pouvez sans crime lever les yeux sur les redoutables objets de mon amour ; vous, à qui il n'est jamais permis de mettre un pied sacrilége sur la porte du lieu terrible qui les dérobe à tous les regards : vous souffrez que ceux dont la conduite vous est confiée ayent fait ce que vous n'auriez pas la témérité de faire, et vous n'appercevez pas la foudre toute prête à tomber sur eux et sur vous ?

Et qui êtes-vous, que de vils instrumens que je puis briser à ma fantaisie ; qui n'existez qu'autant que vous sçavez obéir ; qui n'êtes dans le monde que pour vivre sous mes loix ou pour mourir dès que je l'ordonne ; qui ne respirez qu'autant que mon bonheur, mon amour, ma jalousie même, ont besoin de votre bassesse ; et enfin, qui ne pouvez avoir d'autre partage que la soumission, d'autre ame que mes volontés, d'autre espérance que ma félicité ?

Je sçais que quelques-unes de mes femmes souffrent

impatiemment les loix austéres du devoir ; que la présence continuelle d'un eunuque noir les ennuie ; qu'elles sont fatiguées de ces objets affreux, qui leur sont donnés pour les ramener à leur époux : je le sçais. Mais vous, qui vous prêtez à ce désordre, vous serez puni d'une manière à faire trembler tous ceux qui abusent de ma confiance.

Je jure par tous les prophétes du Ciel, et par Hali, le plus grand de tous, que, si vous vous écartez de votre devoir, je regarderai votre vie comme celle des insectes que je trouve sous mes pieds.

A Smirne, le 12 *de la lune de Zilcadé,* 1711.

LETTRE 22

JARON AU PREMIER EUNUQUE AU SERRAIL D'ISPAHAN.

A mesure qu'Usbek s'éloigne du serrail, il tourne sa tête vers ses femmes sacrées ; il soupire, il verse des larmes ; sa douleur s'aigrit, ses soupçons se fortifient. Il veut augmenter le nombre de ses gardiens. Il va me renvoyer avec tous les noirs qui l'accompagnent. Il ne craint plus pour lui ; il craint pour ce qui lui est mille fois plus cher que lui-même.

Je vais donc vivre sous tes loix et partager tes soins. Grand Dieu ! qu'il faut de choses pour rendre un seul homme heureux !

La Nature sembloit avoir mis les femmes dans la dépendance et les en avoir retirées. Le désordre naissoit entre les deux sexes, parce que leurs droits étoient réciproques. Nous sommes entrés dans le plan d'une nouvelle harmonie : nous avons mis entre les femmes et nous la haine, et entre les hommes et les femmes l'amour.

Mon front va devenir sévére. Je laisserai tomber des regards sombres. La joye fuira de mes lévres. Le dehors sera tranquille, et l'esprit, inquiet. Je n'attendrai point les rides de la vieillesse pour en montrer les chagrins.

J'aurois eu du plaisir à suivre mon maître dans l'Occident ; mais ma volonté est son bien. Il veut que je garde ses femmes ; je les garderai avec fidélité. Je sçais comment je dois me conduire avec ce sexe, qui, quand on ne lui permet pas d'être vain, commence à devenir superbe, et qu'il est moins aisé d'humilier que d'anéantir.

Je tombe sous tes regards.

De Smirne, le 12 *de la lune de Zilcadé,* 1711.

LETTRE 23

USBEK A SON AMI IBBEN, A SMIRNE.

Nous sommes arrivés à Livourne dans quarante jours de navigation. C'est une ville nouvelle ; elle est un témoignage du génie des ducs de Toscane, qui ont fait d'un village marécageux la ville d'Italie la plus florissante.

Les femmes y jouissent d'une grande liberté. Elles peuvent voir les hommes à travers certaines fenêtres qu'on nomme *jalousies* ; elles peuvent sortir tous les jours avec quelques vieilles qui les accompagnent ; elles n'ont qu'un voile[1]. Leurs beaufrères, leurs oncles, leurs neveux, peuvent les voir sans que le mari s'en formalise presque jamais.

C'est un grand spectacle pour un Mahométan de voir pour la premiere fois une ville chrétienne. Je ne parle pas des choses qui frappent d'abord tous les yeux, comme la différence des édifices, des habits, des principales coutumes. Il y a, jusque dans les moindres bagatelles, quelque chose de singulier que je sens, et que je ne sçais pas dire.

Nous partirons demain pour Marseille ; notre séjour n'y sera pas long. Le dessein de Rica et le mien est de nous rendre incessamment à Paris, qui est le siége de l'empire d'Europe. Les voyageurs cherchent toujours les grandes villes, qui sont une espéce de patrie commune à tous les étrangers.

Adieu ; sois persuadé que je t'aimerai toujours.

A Livourne, le 12 *de la lune de Saphar*, 1712.

LETTRE 24

RICA A IBBEN, A SMIRNE.

Nous sommes à Paris depuis un mois, et nous avons toujours été dans un mouvement continuel. Il faut bien

des affaires avant qu'on soit logé, qu'on ait trouvé les gens à qui on est adressé, et qu'on se soit pourvû des choses nécessaires, qui manquent toutes à la fois.

Paris est aussi grand qu'Ispahan. Les maisons y sont si hautes qu'on jugeroit qu'elles ne sont habitées que par des astrologues. Tu juges bien qu'une ville bâtie en l'air, qui a six ou sept maisons les unes sur les autres, est extrêmement peuplée, et que, quand tout le monde est descendu dans la rue, il s'y fait un bel embarras.

Tu ne le croirois pas peut-être : depuis un mois que je suis ici, je n'y ai encore vû marcher personne. Il n'y a point de gens au monde qui tirent mieux parti de leur machine que les Français : ils courent ; ils volent. Les voitures lentes d'Asie, le pas réglé de nos chameaux, les feroient tomber en syncope. Pour moi, qui ne suis point fait à ce train, et qui vais souvent à pied sans changer d'allure, j'enrage quelquefois comme un Chrétien : car encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête ; mais je ne puis pardonner les coups de coude que je reçois régulierement et périodiquement. Un homme qui vient après moi, et qui me passe, me fait faire un demi-tour, et un autre, qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avoit pris ; et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avois fait dix lieues.

Ne crois pas que je puisse, quant à présent, te parler à fond des mœurs et des coutumes européennes : je n'en ai moi-même qu'une légere idée, et je n'ai eu à peine que le tems de m'étonner.

Le roi de France est le plus puissant prince de l'Eu-

rope. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin ; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vû entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvoient payées, ses places, munies, et ses flottes, équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets ; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussi-tôt convaincus[1]. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant[2], tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits.

Ce que je te dis de ce prince ne doit pas t'étonner : il y a un autre magicien, plus fort que lui, qui n'est pas moins maître de son esprit qu'il l'est lui-même de celui des autres. Ce magicien s'appelle *le Pape*. Tantôt il lui fait croire que trois ne font qu'un[3], que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espéce.

Et pour le tenir toujours en haleine et ne point lui laisser perdre l'habitude de croire, il lui donne de tems en tems, pour l'exercer, de certains articles de croyance.

Il y a deux ans qu'il lui envoya un grand écrit, qu'il appela *Constitution*[1], et voulut obliger, sous de grandes peines, ce prince et ses sujets de croire tout ce qui y étoit contenu. Il réussit à l'égard du Prince, qui se soumit aussitôt et donna l'exemple à ses sujets. Mais quelques-uns d'entre eux se révolterent et dirent qu'ils ne vouloient rien croire de tout ce qui étoit dans cet écrit. Ce sont les femmes qui ont été les motrices de toute cette révolte, qui divise toute la Cour, tout le Royaume et toutes les familles. Cette Constitution leur défend de lire un livre que tous les Chrétiens disent avoir été apporté du Ciel : c'est proprement leur Alcoran. Les femmes, indignées de l'outrage fait à leur sexe, soulévent tout contre la Constitution : elles ont mis les hommes de leur parti, qui, dans cette occasion, ne veulent point avoir de privilége. On doit pourtant avouer que ce moufti ne raisonne pas mal, et, par le grand Hali, il faut qu'il ait été instruit des principes de notre sainte loi. Car, puisque les femmes sont d'une création inférieure à la nôtre, et que nos prophétes nous disent qu'elles n'entreront point dans le Paradis[2], pourquoi faut-il qu'elles se mêlent de lire un livre qui n'est fait que pour apprendre le chemin du Paradis ?

J'ai ouï raconter du Roi des choses qui tiennent du prodige, et je ne doute pas que tu ne balances à les croire.

On dit que, pendant qu'il faisoit la guerre à ses voisins, qui s'étoient tous ligués contre lui, il avoit dans son royaume un nombre innombrable d'ennemis invisibles qui l'entouroient. On ajoute qu'il les a cherchés pendant plus de trente ans, et que, malgré les soins

infatigables de certains dervis qui ont sa confiance, il n'en a pû trouver un seul[1]. Ils vivent avec lui : ils sont à sa cour, dans sa capitale, dans ses troupes, dans ses tribunaux ; et cependant on dit qu'il aura le chagrin de mourir sans les avoir trouvés. On diroit qu'ils existent en général, et qu'ils ne sont plus rien en particulier : c'est un corps, mais point de membres. Sans doute que le Ciel veut punir ce prince de n'avoir pas été assez modéré envers les ennemis qu'il a vaincus, puisqu'il lui en donne d'invisibles, et dont le génie et le destin sont au-dessus du sien.

Je continuerai à t'écrire, et je t'apprendrai des choses bien éloignées du caractère et du génie persan. C'est bien la même Terre qui nous porte tous deux ; mais les hommes du pays où je vis, et ceux du pays où tu es, sont des hommes bien différens.

De Paris, le 4 de la lune de Rebiab 2, 1712.

LETTRE 25

USBEK A IBBEN, A SMIRNE.

J'ai reçu une lettre de ton neveu Rhedi : il me mande qu'il quitte Smirne dans le dessein de voir l'Italie ; que l'unique but de son voyage est de s'instruire et de se rendre par-là plus digne de toi. Je te félicite d'avoir un neveu qui sera quelque jour la consolation de ta vieillesse.

Rica t'écrit une longue lettre ; il m'a dit qu'il te parloit beaucoup de ce pays-ci. La vivacité de son esprit fait qu'il saisit tout avec promptitude. Pour moi, qui pense plus lentement, je ne suis en état de te rien dire.

Tu es le sujet de nos conversations les plus tendres : nous ne pouvons assez parler du bon accueil que tu nous a fait à Smirne, et des services que ton amitié nous rend tous les jours.

Puisses-tu, généreux Ibben, trouver par-tout des amis aussi reconnoissans et aussi fidéles que nous ! Puissé-je te revoir bien-tôt et retrouver avec toi ces jours heureux qui coulent si doucement entre deux amis ! Adieu.

A Paris, le 4 de la lune de Rebiab 2, 1712.

LETTRE 26

USBEK A ROXANE AU SERRAIL D'ISPAHAN.

Que vous êtes heureuse, Roxane, d'être dans le doux pays de Perse, et non pas dans ces climats empoisonnés où l'on ne connoît ni la pudeur ni la vertu ! Que vous êtes heureuse ! Vous vivez dans mon serrail comme dans le séjour de l'innocence, inaccessible aux attentats de tous les humains ; vous vous trouvez avec joie dans une heureuse impuissance de faillir : jamais homme ne vous a souillée de ses regards lascifs ; votre beau-pere même, dans la liberté des festins, n'a jamais

vu votre belle bouche : vous n'avez jamais manqué de vous attacher un bandeau sacré pour la couvrir. Heureuse Roxane ! Quand vous avez été à la campagne, vous avez toujours eu des eunuques qui ont marché devant vous pour donner la mort à tous les téméraires qui n'ont pas fui à votre vûe[1]. Moi-même, à qui le Ciel vous a donnée pour faire mon bonheur, quelle peine n'ai-je pas eue pour me rendre maître de ce trésor que vous défendiez avec tant de constance ! Quel chagrin pour moi, dans les premiers jours de notre mariage, de ne pas vous voir ! Et quelle impatience quand je vous eus vue ! Vous ne la satisfaisiez pourtant pas ; vous l'irritiez, au contraire, par les refus obstinés d'une pudeur allarmée : vous me confondiez avec tous ces hommes à qui vous vous cachez sans cesse. Vous souvient-il de ce jour où je vous perdis parmi vos esclaves qui me trahirent et vous déroberent à mes recherches ? Vous souvient-il de cet autre où, voyant vos larmes impuissantes, vous employâtes l'autorité de votre mere pour arrêter les fureurs de mon amour ? Vous souvient-il, lorsque toutes les ressources vous manquerent, de celles que vous trouvâtes dans votre courage ? Vous prîtes un poignard et menaçâtes d'immoler un époux qui vous aimoit, s'il continuoit à exiger de vous ce que vous chérissiez plus que votre époux même. Deux mois se passerent dans ce combat de l'Amour et de la Vertu[2]. Vous poussâtes trop loin vos chastes scrupules : vous ne vous rendîtes pas même après avoir été vaincue ; vous défendîtes jusques à la dernière extrémité une virginité mourante ; vous me regardâtes comme un ennemi qui vous avoit fait un

outrage, non pas comme un époux qui vous avoit aimée ; vous fûtes plus de trois mois que vous n'osiez me regarder sans rougir : votre air confus sembloit me reprocher l'avantage que j'avois pris. Je n'avois pas même une possession tranquille : vous me dérobiez tout ce que vous pouviez de ces charmes et de ces graces, et j'étois enivré des plus grandes faveurs sans avoir obtenu les moindres.

Si vous aviez été élevée dans ce pays-ci, vous n'auriez pas été si troublée ; les femmes y ont perdu toute retenue ; elles se présentent devant les hommes à visage découvert, comme si elles vouloient demander leur défaite ; elles les cherchent de leurs regards ; elles les voyent dans les mosquées, les promenades, chez elles-mêmes ; l'usage de se faire servir par des eunuques leur est inconnu. Au lieu de cette noble simplicité et de cette aimable pudeur qui regne parmi vous, on voit une impudence brutale, à laquelle il est impossible de s'accoutumer.

Oui, Roxane, si vous étiez ici, vous vous sentiriez outragée dans l'affreuse ignominie où votre sexe est descendu ; vous fuiriez ces abominables lieux, et vous soupireriez pour cette douce retraite, où vous trouvez l'innocence, où vous êtes sûre de vous-même, où nul péril ne vous fait trembler, où enfin vous pouvez m'aimer sans craindre de perdre jamais l'amour que vous me devez.

Quand vous relevez l'éclat de votre teint par les plus belles couleurs ; quand vous vous parfumez tout le corps des essences les plus précieuses ; quand vous vous parez de vos plus beaux habits ; quand vous cher-

chez à vous distinguer de vos compagnes par les graces de la danse et par la douceur de votre chant ; que vous combattez gracieusement avec elles de charmes, de douceur et d'enjouement : je ne puis m'imaginer que vous ayez d'autre objet que celui de me plaire ; et, quand je vous vois rougir modestement ; que vos regards cherchent les miens ; que vous vous insinuez dans mon cœur par des paroles douces et flatteuses : je ne sçaurois, Roxane, douter de votre amour.

Mais que puis-je penser des femmes d'Europe ? L'art de composer leur teint, les ornemens dont elles se parent, les soins qu'elles prennent de leur personne, le desir continuel de plaire qui les occupe, sont autant de taches faites à leur vertu et d'outrages à leurs époux.

Ce n'est pas, Roxane, que je pense qu'elles poussent l'attentat aussi loin qu'une pareille conduite devroit le faire croire, et qu'elles portent la débauche à cet excès horrible qui fait frémir, de violer absolument la foi conjugale. Il y a bien peu de femmes assez abandonnées pour aller jusque-là : elles portent toutes dans leur cœur un certain caractére de vertu qui y est gravé, que la naissance donne, et que l'éducation affoiblit, mais ne détruit pas. Elles peuvent bien se relâcher des devoirs extérieurs que la pudeur exige ; mais, quand il s'agit de faire les derniers pas, la nature se révolte. Aussi, quand nous vous enfermons si étroitement ; que nous vous faisons garder par tant d'esclaves ; que nous gênons si fort vos desirs lorsqu'ils volent trop loin : ce n'est pas que nous craignions la derniere infidélité ; mais nous sçavons que la pureté ne sçauroit être trop grande, et que la moindre tache peut la corrompre.

Je vous plains, Roxane. Votre chasteté, si long-tems éprouvée, méritoit un époux qui ne vous eût jamais quittée, et qui pût lui-même réprimer les desirs que votre seule vertu sçait soumettre.

De Paris, le 7 de la lune de Rhegeb, 1712.

LETTRE 27

USBEK A NESSIR, A ISPAHAN.

Nous sommes à présent à Paris, cette superbe rivale de la ville du Soleil[1].

Lorsque je partis de Smirne, je chargeai mon ami Ibben de te faire tenir une boëte où il y avoit quelques présens pour toi ; tu recevras cette lettre par la même voye. Quoique éloigné de lui de cinq ou six cens lieues, je lui donne de mes nouvelles, et je reçois des siennes aussi facilement que s'il étoit à Ispahan, et moi, à Com. J'envoye mes lettres à Marseille, d'où il part continuellement des vaisseaux pour Smirne ; de-là, il envoye celles qui sont pour la Perse par les caravanes d'Arméniens qui partent tous les jours pour Ispahan.

Rica jouit d'une santé parfaite : la force de sa constitution, sa jeunesse et sa gayeté naturelle le mettent au dessus de toutes les épreuves.

Mais, pour moi, je ne me porte pas bien : mon corps et mon esprit sont abattus ; je me livre à des réfléxions qui deviennent tous les jours plus tristes ; ma santé, qui

s'affoiblit, me tourne vers ma patrie et me rend ce pays-ci plus étranger.

Mais, cher Nessir, je te conjure, fais en sorte que mes femmes ignorent l'état où je suis : si elles m'aiment, je veux épargner leurs larmes, et, si elles ne m'aiment pas, je ne veux point augmenter leur hardiesse.

Si mes eunuques me croyoient en danger, s'ils pouvoient espérer l'impunité d'une lâche complaisance, ils cesseroient bientôt d'êtres sourds à la voix flatteuse de ce sexe qui se fait entendre aux rochers et remue les choses inanimées.

Adieu, Nessir ; j'ai du plaisir à te donner des marques de ma confiance.

A Paris, le 5 de la lune de Chahban, 1712.

LETTRE 28

*RICA A ***.*

Je vis hier une chose assez singuliere, quoiqu'elle se passe tous les jours à Paris.

Tout le peuple s'assemble sur la fin de l'après-dînée et va jouer une espéce de scène que j'ai entendu appeler *comédie*. Le grand mouvement est sur une estrade, qu'on nomme le *théatre*. Aux deux côtés, on voit, dans de petits réduits qu'on nomme *loges*, des hommes et des femmes qui jouent ensemble des scénes muettes, à peu près comme celles qui sont en usage en notre Perse.

Ici, c'est une amante affligée, qui exprime sa langueur ; une autre, plus animée, dévore des yeux son amant, qui la regarde de même : toutes les passions sont peintes sur les visages et exprimées avec une éloquence qui, pour être muette, n'en est que plus vive. Là, les actrices ne paroissent qu'à demi-corps et ont ordinairement un manchon, par modestie, pour cacher leurs bras. Il y a en bas une troupe de gens debout, qui se moquent de ceux qui sont en haut sur le théatre, et ces derniers rient à leur tour de ceux qui ont en bas.

Mais ceux qui prennent le plus de peine sont quelques gens qu'on prend pour cet effet dans un âge peu avancé, pour soutenir la fatigue. Ils sont obligés d'être partout : ils passent par des endroits qu'eux seuls connoissent, montent avec une adresse surprenante d'étage en étage ; ils sont en haut, en bas, dans toutes les loges ; ils plongent, pour ainsi dire ; on les perd, ils reparoissent ; souvent ils quittent le lieu de la scéne et vont jouer dans un autre. On en voit même qui, par un prodige qu'on n'auroit osé espérer de leurs béquilles[1], marchent et vont comme les autres. Enfin on se rend à des salles où l'on joue une comédie particuliere : on commence par des révérences ; on continue par des embrassades. On dit que la connoissance la plus légere met un homme en droit d'en étouffer un autre. Il semble que le lieu inspire de la tendresse. En effet, on dit que les princesses qui y regnent ne sont point cruelles, et, si on en excepte deux ou trois heures du jour, où elles sont assez sauvages, on peut dire que le reste du tems elles sont traitables, et que c'est une ivresse qui les quitte aisément.

Tout ce que je te dis ici se passe à peu près de même dans un autre endroit, qu'on nomme *l'Opéra* : toute la différence est qu'on parle à l'une, et que l'on chante à l'autre. Un de mes amis me mena l'autre jour dans la loge où se deshabilloit une des principales actrices. Nous fîmes si bien connoissance, que le lendemain je reçus d'elle cette lettre :

« Monsieur,

« Je suis la plus malheureuse fille du monde ; j'ai « toujours été la plus vertueuse actrice de l'Opéra. « Il y a sept ou huit mois que j'étois dans la loge où « vous me vites hier. Comme je m'habillois en prê- « tresse de Diane, un jeune abbé vint m'y trouver, et, « sans respect pour mon habit blanc, mon voile et « mon bandeau, il me ravit mon innocence. J'ai beau « lui exagérer le sacrifice que je lui ai fait ; il se met à « rire et me soutient qu'il m'a trouvée très-profane. « Cependant je suis si grosse que je n'ose plus me pré- « senter sur le théatre : car je suis, sur le chapitre de « l'honneur, d'une délicatesse inconcevable, et je sou- « tiens toujours qu'à une fille bien née il est plus facile « de faire perdre la vertu que la modestie. Avec cette « délicatesse, vous jugez bien que ce jeune abbé n'eût « jamais réussi, s'il ne m'avoit promis de se marier « avec moi : un motif si légitime me fit passer sur les « petites formalités ordinaires et commencer par où « j'aurois dû finir. Mais, puisque son infidélité m'a « déshonorée, je ne veux plus vivre à l'Opéra, où, « entre vous et moi, l'on ne me donne guéres de quoi « vivre : car, à présent que j'avance en âge, et que je

« perds du côté des charmes, ma pension, qui est tou-
« jours la même, semble diminuer tous les jours. J'ai
« appris, par un homme de votre suite, que l'on faisoit
« un cas infini, dans votre pays, d'une danseuse, et
« que, si j'étois à Ispahan, ma fortune seroit aussi-tôt
« faite. Si vous vouliez m'accorder votre protection et
« m'amener avec vous dans ce pays-là, vous auriez
« l'avantage de faire du bien à une fille qui, par sa
« vertu et sa conduite, ne se rendroit pas indigne de
« vos bontés. Je suis... »

A Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE 29

RICA A IBBEN, A SMIRNE.

Le Pape est le chef des Chrétiens. C'est une vieille idole qu'on encense par habitude. Il étoit autrefois redoutable aux princes même : car il les déposoit aussi facilement que nos magnifiques sultans déposent les rois d'Irimette et de Géorgie[1]. Mais on ne le craint plus. Il se dit successeur d'un des premiers Chrétiens, qu'on appelle *saint Pierre*, et c'est certainement une riche succession : car il a des trésors immenses et un grand pays sous sa domination[2].

Les évêques sont des gens de loi qui lui sont subordonnés et ont, sous son autorité, deux fonctions bien différentes : quand ils sont assemblés, ils font, comme lui, des articles de foi ; quand ils sont en particulier,

ils n'ont guéres d'autre fonction que de dispenser d'accomplir la Loi. Car tu sçauras que la réligion chrétienne est chargée d'une infinité de pratiques très-difficiles, et, comme on a jugé qu'il est moins aisé de remplir ses devoirs que d'avoir des évêques qui en dispensent, on a pris ce dernier parti pour l'utilité publique. De sorte que si l'on ne veut pas faire le Rhamazan ; si on ne veut pas s'assujettir aux formalités des mariages ; si on veut rompre ses vœux ; si on veut se marier contre les défenses de la Loi ; quelquefois même, si on veut revenir contre son serment : on va à l'Evêque ou au Pape, qui donne aussi-tôt la dispense.

Les évêques ne font pas des articles de foi de leur propre mouvement. Il y a un nombre infini de docteurs, la plûpart dervis, qui soulévent entr'eux mille questions nouvelles sur la Réligion. On les laisse disputer long-tems, et la guerre dure jusqu'à ce qu'une décision vienne la terminer.

Aussi puis-je t'assurer qu'il n'y a jamais eu de royaume où il y ait eu tant de guerres civiles que dans celui du Christ.

Ceux qui mettent au jour quelque proposition nouvelle sont d'abord appellés *hérétiques*. Chaque hérésie a son nom, qui est, pour ceux qui y sont engagés, comme le nom de ralliement. Mais n'est hérétique qui ne veut : il n'y a qu'à partager le différend par la moitié et donner une distinction à ceux qui accusent d'hérésie, et, quelle que soit la distinction[1], intelligible ou non, elle rend un homme blanc comme de la neige, et il peut se faire appeler *orthodoxe*.

Ce que je te dis est bon pour la France et l'Alle-

magne : car j'ai ouï dire qu'en Espagne et en Portugal il y a de certains dervis qui n'entendent point raillerie, et qui font brûler un homme comme de la paille. Quand on tombe entre les mains de ces gens-là, heureux celui qui a toujours prié Dieu avec de petits grains de bois à la main, qui a porté sur lui deux morceaux de drap attachés à deux rubans[1], et qui a été quelquefois dans une province qu'on appelle *la Galice*[2] ! Sans cela un pauvre diable est bien embarrassé. Quand il jureroit comme un Payen qu'il est orthodoxe, on pourroit bien ne pas demeurer d'accord des qualités et le bruler comme hérétique : il auroit beau donner sa distinction. Point de distinction ! Il seroit en cendres avant que l'on eût seulement pensé à l'écouter.

Les autres juges présument qu'un accusé est innocent ; ceux-ci le présument toujours coupable : dans le doute, ils tiennent pour régle de se déterminer du côté de la rigueur ; apparemment parce qu'ils croyent les hommes mauvais. Mais, d'un autre côté, ils en ont si bonne opinion, qu'ils ne les jugent jamais capables de mentir : car ils reçoivent le témoignage des ennemis capitaux, des femmes de mauvaise vie, de ceux qui exercent une profession infâme. Ils font dans leur sentence un petit compliment à ceux qui sont revêtus d'une chemise de soufre, et leur disent qu'ils sont bien fâchés de les voir si mal habillés, qu'ils sont doux, qu'ils abhorrent le sang et sont au désespoir de les avoir condamnés. Mais, pour se consoler, ils confisquent tous les biens de ces malheureux à leur profit[3].

Heureuse la terre qui est habitée par les enfans des Prophétes ! Ces tristes spectacles y sont inconnus[4]. La

sainte réligion que les Anges y ont apportée se défend par sa vérité même : elle n'a point besoin de ces moyens violens pour se maintenir.

A Paris, le 4 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE 30

RICA AU MÊME, A SMIRNE.

Les habitans de Paris sont d'une curiosité qui va jusqu'à l'extravagance[1]. Lorsque j'arrivai, je fus regardé comme si j'avois été envoyé du Ciel : vieillards, hommes, femmes, enfans, tous vouloient me voir. Si je sortois, tout le monde se mettoit aux fenêtres ; si j'étois aux Tuilleries, je voyois aussitôt un cercle se former autour de moi : les femmes mêmes faisoient un arc-en-ciel, nuancé de mille couleurs, qui m'entouroit ; si j'étois aux spectacles, je trouvois d'abord cent lorgnettes dressées contre ma figure : enfin jamais homme n'a tant été vû que moi. Je souriois quelquefois d'entendre des gens qui n'étoient presque jamais sortis de leur chambre, qui disoient entr'eux : « Il faut avouer qu'il a l'air bien persan. » Chose admirable ! je trouvois de mes portraits par-tout; je me voyois multiplié dans toutes les boutiques, sur toutes les cheminées : tant on craignoit de ne m'avoir pas assez vû.

Tant d'honneurs ne laissent pas d'être à charge : je ne me croyois pas un homme si curieux et si rare ; et, quoique j'aye très-bonne opinion de moi, je ne me

serois jamais imaginé que je dusse troubler le repos d'une grande ville où je n'étois point connu. Cela me fit résoudre à quitter l'habit persan et à en endosser un à l'européenne, pour voir s'il resteroit encore dans ma physionomie quelque chose d'admirable. Cet essai me fit connoître ce que je valois réellement : libre de tous les ornemens étrangers, je me vis apprétié au plus juste. J'eus sujet de me plaindre de mon tailleur, qui m'avoit fait perdre en un instant l'attention et l'estime publique : car j'entrai tout à coup dans un néant affreux. Je demeurois quelquefois une heure dans une compagnie sans qu'on m'eût regardé, et qu'on m'eût mis en occasion d'ouvrir la bouche. Mais, si quelqu'un, par hazard, apprenoit à la compagnie que j'étois Persan, j'entendois aussi-tôt autour de moi un bourdonnement : « Ah ! ah ! Monsieur est Persan ? c'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Persan ? »

A Paris, le 6 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE 31

RHEDI A USBEK, A PARIS.

Je suis à présent à Venise, mon cher Usbek. On peut avoir vû toutes les villes du Monde et être surpris en arrivant à Venise : on sera toujours étonné de voir une ville, des tours et des mosquées sortir de dessous l'eau, et de trouver un peuple innombrable dans un endroit où il ne devroit y avoir que des poissons.

Mais cette ville profane manque du trésor le plus prétieux qui soit au Monde, c'est-à-dire d'eau vive ; il est impossible d'y accomplir une seule ablution légale. Elle est en abomination à notre saint prophéte, et il ne la regarde jamais, du haut du Ciel, qu'avec colère.

Sans cela, mon cher Usbek, je serois charmé de vivre dans une ville où mon esprit se forme tous les jours. Je m'instruis des secrets du commerce, des intérêts des princes, de la forme de leur gouvernement ; je ne néglige pas même les superstitions européennes ; je m'applique à la médecine, à la physique, à l'astronomie ; j'étudie les arts ; enfin je sors des nuages qui couvroient mes yeux dans le pays de ma naissance.

A Venise, le 16 *de la lune de Chalval*, 1712.

LETTRE 32

RICA A ***.

J'allai l'autre jour voir une maison où l'on entretient environ trois cens personnes assez pauvrement[1]. J'eus bientôt fait : car l'église et les bâtimens ne méritent pas d'être regardés. Ceux qui sont dans cette maison étoient assez gais : plusieurs d'entr'eux jouoient aux cartes ou à d'autres jeux que je ne connois point. Comme je sortois, un de ces hommes sortoit aussi, et, m'ayant entendu demander le chemin du Marais, qui est le quartier le plus éloigné de Paris : « J'y vais, me dit-il, et je vous conduirai ; suivez-moi. » Il me mena à mer-

veille, me tira de tous les embarras et me sauva adroitement des carrosses et des voitures. Nous étions prêts d'arriver, quand la curiosité me prit. « Mon bon ami, lui dis-je, ne pourrois-je point sçavoir qui vous êtes ? — Je suis aveugle, Monsieur, me répondit-il. — Comment ! lui dis-je, vous êtes aveugle ! Et que ne priïez-vous cet honnête homme qui jouoit aux cartes avec vous de nous conduire ? — Il est aveugle aussi, me répondit-il. Il y a quatre cens ans que nous sommes trois cens aveugles dans cette maison où vous m'avez trouvé. Mais il faut que je vous quitte. Voilà la rue que vous demandiez. Je vais me mettre dans la foule ; j'entre dans cette église, où, je vous jure, j'embarrasserai plus les gens qu'ils ne m'embarrasseront[1]. »

A Paris, le 17 *de la lune de Chalval,* 1712.

LETTRE 33

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Le vin est si cher à Paris, par les impôts que l'on y met, qu'il semble qu'on ait entrepris d'y faire exécuter le précepte du divin Alcoran qui défend d'en boire[2].

Lorsque je pense aux funestes effets de cette liqueur, je ne puis m'empêcher de la regarder comme le présent le plus redoutable que la Nature ait fait aux hommes. Si quelque chose a flétri la vie et la réputation de nos monarques, ç'a été leur intempérance : c'est la source la

plus empoisonnée de leurs injustices et de leurs cruautés[1].

Je le dirai, à la honte des hommes : la Loi interdit à nos princes l'usage du vin, et ils en boivent avec un excès qui les dégrade de l'humanité même ; cet usage, au contraire, est permis aux princes chrétiens, et on ne remarque pas qu'il leur fasse faire aucune faute. L'esprit humain est la contradiction même : dans une débauche licentieuse, on se révolte avec fureur contre les préceptes, et la Loi, faite pour nous rendre plus justes, ne sert souvent qu'à nous rendre plus coupables.

Mais, quand je désapprouve l'usage de cette liqueur qui fait perdre la raison, je ne condamne pas de même ces boissons qui l'égayent. C'est la sagesse des Orientaux de chercher des remedes contre la tristesse avec autant de soin que contre les maladies les plus dangereuses. Lorsqu'il arrive quelque malheur à un Européen, il n'a d'autre ressource que la lecture d'un philosophe qu'on appelle *Sénèque* ; mais les Asiatiques, plus sensés qu'eux, et meilleurs physiciens en cela, prennent des breuvages capables de rendre l'homme gai et de charmer le souvenir de ses peines[2].

Il n'y a rien de si affligeant que les consolations tirées de la nécessité du mal, de l'inutilité des remedes, de la fatalité du destin, de l'ordre de la Providence, et du malheur de la condition humaine. C'est se moquer de vouloir adoucir un mal par la considération que l'on est né misérable. Il vaut bien mieux enlever l'esprit hors de ses réfléxions, et traiter l'homme comme sensible, au lieu de le traiter comme raisonnable.

L'ame, unie avec le corps, en est sans cesse tyranni-

sée. Si le mouvement du sang est trop lent ; si les esprits ne sont pas assez épurés ; s'ils ne sont pas en quantité suffisante : nous tombons dans l'accablement et dans la tristesse. Mais, si nous prenons des breuvages qui puissent changer cette disposition de notre corps, notre ame redevient capable de recevoir des impressions qui l'égayent, et elle sent un plaisir secret de voir sa machine reprendre, pour ainsi dire, son mouvement et sa vie.

A Paris, le 25 de la lune de Zilcadé, 1713.

LETTRE 34

RICA A IBBEN, A SMIRNE.

Les femmes de Perse sont plus belles que celles de France ; mais celles de France sont plus jolies. Il est impossible de ne point aimer les premieres, et de ne se point plaire avec les secondes : les unes sont plus tendres et plus modestes ; les autres sont plus gayes et plus enjouées.

Ce qui rend le sang si beau en Perse, c'est la vie réglée que les femmes y ménent : elles ne jouent ni ne veillent ; elles ne boivent point de vin et ne s'exposent presque jamais à l'air. Il faut avouer que le serrail est plutôt fait pour la santé que pour les plaisirs : c'est une vie unie, qui ne pique point ; tout s'y ressent de la subordination et du devoir ; les plaisirs mêmes y sont graves, et les joyes, sévéres ; et on ne les goûte presque

jamais que comme des marques d'autorité et de dépendance.

Les hommes mêmes n'ont pas en Perse la gayeté qu'ont les Français[1] : on ne leur voit point cette liberté d'esprit et cet air content que je trouve ici dans tous les états et dans toutes les conditions.

C'est bien pis en Turquie, où l'on pourroit trouver des familles où, de pere en fils, personne n'a ri depuis la fondation de la Monarchie.

Cette gravité des Asiatiques vient du peu de commerce qu'il y a entr'eux : ils ne se voyent que lorsqu'ils y sont forcés par la cérémonie. L'amitié, ce doux engagement du cœur, qui fait ici la douceur de la vie, leur est presque inconnue. Ils se retirent dans leurs maisons, où ils trouvent toujours une compagnie qui les attend ; de maniere que chaque famille est, pour ainsi dire, isolée.

Un jour que je m'entretenois là-dessus avec un homme de ce pays-ci, il me dit : « Ce qui me choque le plus de vos mœurs, c'est que vous êtes obligés de vivre avec des esclaves, dont le cœur et l'esprit se sentent toujours de la bassesse de leur condition. Ces gens lâches affoiblissent en vous les sentimens de la vertu que l'on tient de la Nature, et ils les ruinent depuis l'enfance qu'ils vous obsédent. Car, enfin, défaites-vous des préjugés. Que peut-on attendre de l'éducation qu'on reçoit d'un misérable qui fait consister son honneur à garder les femmes d'un autre et s'enorgueillit du plus vil emploi qui soit parmi les humains ; qui est méprisable par sa fidélité même (qui est la seule de ses vertus), parce qu'il y est porté par

envie, par jalousie et par désespoir ; qui brulant de se venger des deux sexes dont il est le rebut, consent à être tyrannisé par le plus fort, pourvû qu'il puisse désoler le plus foible ; qui, tirant de son imperfection, de sa laideur et de sa difformité, tout l'éclat de sa condition, n'est estimé que parce qu'il est indigne de l'être ; qui, enfin, rivé pour jamais à la porte où il est attaché, plus dur que les gonds et les verrouils qui la tiennent, se vante de cinquante ans de vie dans ce poste indigne, où, chargé de la jalousie de son maître, il a exercé toute sa bassesse ? »

A Paris, le 14 *de la lune de Zilhagé*, 1713.

LETTRE 35

USBEK A GEMCHID, SON COUSIN, DERVIS DU BRILLANT MONASTÈRE DE TAURIS.

Que penses-tu des Chrétiens, sublime Dervis ? Crois-tu qu'au jour du Jugement ils seront comme les infidéles Turcs, qui serviront d'anes aux Juifs et les méneront au grand trot en Enfer[1] ? Je sçais bien qu'ils n'iront point dans le séjour des Prophétes, et que le grand Hali n'est point venu pour eux. Mais, parce qu'ils n'ont pas été assez heureux pour trouver des mosquées dans leur pays, crois-tu qu'ils soient condamnés à des châtimens éternels, et que Dieu les punisse pour n'avoir pas pratiqué une réligion qu'il

ne leur a pas fait connoître[1] ? Je puis te le dire : j'ai souvent examiné ces Chrétiens ; je les ai interrogés pour voir s'ils avoient quelque idée du grand Hali, qui étoit le plus beau de tous les hommes : j'ai trouvé qu'ils n'en avoient jamais ouï parler.

Ils ne ressemblent point à ces infidéles que nos saints prophétes faisoient passer au fil de l'épée, parce qu'ils refusoient de croire aux miracles du Ciel : ils sont plutôt comme ces malheureux qui vivoient dans les ténébres de l'idolatrie avant que la divine lumiere vînt éclairer le visage de notre grand prophéte.

D'ailleurs, si l'on examine de près leur réligion, on y trouvera comme une sémence de nos dogmes[2]. J'ai souvent admiré les secrets de la Providence, qui semble les avoir voulu préparer par là à la conversion générale. J'ai ouï parler d'un livre de leurs docteurs, intitulé *la Polygamie triomphante*[3], dans lequel il est prouvé que la polygamie est ordonnée aux Chrétiens. Leur baptême est l'image de nos ablutions légales, et les Chrétiens n'errent que dans l'efficacité qu'ils donnent à cette premiere ablution, qu'ils croyent devoir suffire pour toutes les autres. Leurs prêtres et leurs moines prient comme nous sept fois le jour[4]. Ils espérent de jouir d'un paradis où ils goûteront mille délices par le moyen de la résurrection des corps. Ils ont, comme nous, des jeûnes marqués, des mortifications avec lesquelles ils espérent fléchir la miséricorde divine. Ils rendent un culte aux bons Anges et se méfient des mauvais. Ils ont une sainte crédulité pour les miracles que Dieu opére par le ministére de ses serviteurs. Ils reconnoissent, comme nous, l'insuffisance de leurs mérites

et le besoin qu'ils ont d'un intercesseur auprès de Dieu[1]. Je vois partout le Mahométisme, quoique je n'y trouve point Mahomet. On a beau faire, la Vérité s'échappe et perce toujours les ténébres qui l'environnent. Il viendra un jour où l'Eternel ne verra sur la Terre que des vrais Croyans : le tems, qui consume tout, détruira les erreurs mêmes ; tous les hommes seront étonnés de se voir sous le même étendard ; tout, jusques à la Loi, sera consommé : les divins exemplaires seront enlevés de la Terre et portés dans les célestes Archives.

A Paris, le 20 *de la lune de Zilhagé*, 1713.

LETTRE 36

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Le caffé est très en usage à Paris : il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nouvelles ; dans d'autres, on joue aux échecs. Il y en a une où l'on apprête le caffé de telle maniere qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent[2] : au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croye qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré.

Mais ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie, et qu'ils amusent leurs talens à des choses puériles. Par exemple, lorsque j'arrivai à Paris, je les trouvai échauffés sur une dispute, la plus mince qui se puisse imaginer : il

s'agissoit de la réputation d'un vieux poëte grec dont, depuis deux mille ans, on ignore la patrie, aussi bien que le tems de sa mort[1]. Les deux partis avouoient que c'étoit un poëte excellent ; il n'étoit question que du plus ou du moins de mérite qu'il falloit lui attribuer. Chacun en vouloit donner le taux ; mais, parmi ces distributeurs de réputation, les uns faisoient meilleur poids que les autres. Voilà la querelle ! Elle étoit bien vive : car on se disoit cordialement, de part et d'autre, des injures si grossieres, on faisoit des plaisanteries si ameres, que je n'admirois pas moins la maniere de disputer, que le sujet de la dispute. « Si quelqu'un, disois-je en moi-même, étoit assez étourdi pour aller devant un de ces défenseurs du poëte grec attaquer la réputation de quelque honnête citoyen, il ne seroit pas mal relevé, et je crois que ce zéle si délicat sur la réputation des morts s'embraseroit bien pour défendre celle des vivans ! Mais, quoi qu'il en soit, ajoutois-je, Dieu me garde de m'attirer jamais l'inimitié des censeurs de ce poëte, que le séjour de deux mille ans dans le tombeau n'a pu garantir d'une haine si implacable ! Ils frappent à présent des coups en l'air. Mais que seroit-ce si leur fureur étoit animée par la présence d'un ennemi ? »

Ceux dont je te viens de parler disputent en langue vulgaire, et il faut les distinguer d'une autre sorte de disputeurs qui se servent d'une langue barbare[2] qui semble ajouter quelque chose à la fureur et à l'opiniâtreté des combattans. Il y a des quartiers où l'on voit comme une mêlée noire et épaisse de ces sortes de gens ; ils se nourrissent de distinctions ; ils vivent de raisonnemens et de fausses conséquences. Ce métier,

où l'on devroit mourir de faim, ne laisse pas de rendre : on a vû une nation entiere, chassée de son pays, traverser les mers pour s'établir en France, n'emportant avec elle, pour parer aux nécessités de la vie, qu'un redoutable talent pour la dispute[1].

Adieu.

A Paris, le dernier de la lune de Zilhagé, 1713.

LETTRE 37

USBEK A IBBEN, A SMIRNE.

Le roi de France est vieux. Nous n'avons point d'exemples dans nos histoires d'un monarque qui ait si long-tems regné. On dit qu'il posséde à un très haut degré le talent de se faire obéir : il gouverne avec le même génie sa famille, sa cour, son état. On lui a souvent entendu dire que, de tous les gouvernemens du Monde, celui des Turcs ou celui de notre auguste sultan lui plairoit le mieux, tant il fait cas de la politique orientale.

J'ai étudié son caractére, et j'y ai trouvé des contradictions qu'il m'est impossible de résoudre. Par exemple : il a un ministre qui n'a que dix-huit ans[2], et une maîtresse qui en a quatre-vingts[3] ; il aime sa réligion, et il ne peut souffrir ceux qui disent qu'il la faut observer à la rigueur ; quoiqu'il fuie le tumulte des villes, et qu'il se communique peu, il n'est occupé, depuis le matin jusques au soir, qu'à faire parler de lui ;

il aime les trophées et les victoires, mais il craint autant de voir un bon général à la tête de ses troupes, qu'il auroit sujet de le craindre à la tête d'une armée ennemie. Il n'est, je crois, jamais arrivé qu'à lui d'être, en même tems, comblé de plus de richesse qu'un prince n'en sçauroit espérer, et accablé d'une pauvreté qu'un particulier ne pourroit soutenir.

Il aime à gratifier ceux qui le servent ; mais il paye aussi libéralement les assiduités ou plutôt l'oisiveté de ses courtisans, que les campagnes laborieuses de ses capitaines. Souvent il préfére un homme qui le deshabille, ou qui lui donne la serviette lorsqu'il se met à table, à un autre qui lui prend des villes ou lui gagne des batailles. Il ne croit pas que la grandeur souveraine doive être gênée dans la distribution des graces, et, sans examiner si celui qu'il comble de biens est homme de mérite, il croit que son choix va le rendre tel : aussi lui a-t-on vu donner une petite pension à un homme qui avoit fui deux lieues, et un beau gouvernement à un autre qui en avoit fui quatre.

Il est magnifique, sur-tout dans ses bâtimens : il y a plus de statues dans les jardins de son palais que de citoyens dans une grande ville. Sa garde est aussi forte que celle du prince devant qui les trônes se renversent. Ses armées sont aussi nombreuses ; ses ressources, aussi grandes ; et ses finances, aussi inépuisables[1].

A Paris, le 7 de la lune de Maharram, 1713.

LETTRE 38

RICA A IBBEN, A SMIRNE.

C'est une grande question, parmi les hommes, de sçavoir s'il est plus avantageux d'ôter aux femmes la liberté que de la leur laisser ; il me semble qu'il y a bien des raisons pour et contre. Si les Européens disent qu'il n'y a pas de générosité à rendre malheureuses les personnes que l'on aime, nos Asiatiques répondent qu'il y a de la bassesse aux hommes de renoncer à l'empire que la Nature leur a donné sur les femmes. Si on leur dit que le grand nombre de femmes enfermées est embarrassant, ils répondent que dix femmes qui obéissent embarrassent moins qu'une qui n'obéit pas. Que s'ils objectent à leur tour que les Européens ne sçauroient être heureux avec des femmes qui ne leur sont pas fidéles, on leur répond que cette fidélité, qu'ils vantent tant, n'empêche point le dégoût qui suit toujours les passions satisfaites ; que nos femmes sont trop à nous ; qu'une possession si tranquille ne nous laisse rien à desirer ni à craindre ; qu'un peu de coquetterie est un sel qui pique et prévient la corruption. Peut-être qu'un homme plus sage que moi seroit embarrassé de décider : car, si les Asiatiques font fort bien de chercher des moyens propres à calmer leurs inquiétudes, les Européens font fort bien aussi de n'en point avoir.

« Après tout, disent-ils, quand nous serions malheureux en qualité de maris, nous trouverions toujours moyen de nous dédommager en qualité d'amans. Pour

qu'un homme pût se plaindre avec raison de l'infidélité de sa femme, il faudroit qu'il n'y eût que trois personnes dans le monde ; ils seront toujours à but quand il y en aura quatre[1]. »

C'est une autre question de sçavoir si la Loi naturelle soumet les femmes aux hommes. « Non, me disoit l'autre jour un philosophe très-galant : la Nature n'a jamais dicté une telle loi. L'empire que nous avons sur elles est une véritable tyrannie ; elles ne nous l'ont laissé prendre que parce qu'elles ont plus de douceur que nous, et par conséquent, plus d'humanité et de raison. Ces avantages qui devoient sans doute leur donner la supériorité, si nous avions été raisonnables, la leur ont fait perdre, parce que nous ne le sommes point. Or, s'il est vrai que nous n'ayons sur les femmes qu'un pouvoir tyrannique, il ne l'est pas moins qu'elles ont sur nous un empire naturel : celui de la beauté, à qui rien ne résiste. Le nôtre n'est pas de tous les pays ; mais celui de la beauté est universel. Pourquoi aurions-nous donc un privilége ? Est-ce parce que nous sommes les plus forts ? Mais c'est une véritable injustice. Nous employons toutes sortes de moyens pour leur abattre le courage ; les forces seroient égales si l'éducation l'étoit aussi. Eprouvons-les dans les talens que l'éducation n'a point affoiblis, et nous verrons si nous sommes si forts. »

Il faut l'avouer, quoique cela choque nos mœurs : chez les peuples les plus polis les femmes ont toujours eu de l'autorité sur leurs maris. Elle fut établie par une loi chez les Egyptiens, en l'honneur d'Isis, et chez les Babyloniens, en l'honneur de Sémiramis. On disoit

des Romains qu'ils commandoient à toutes les nations, mais qu'ils obéissoient à leurs femmes. Je ne parle point des Sauromates, qui étoient véritablement dans la servitude de ce sexe : ils étoient trop barbares pour que leur exemple puisse être cité.

Tu vois, mon cher Ibben, que j'ai pris le goût de ce pays-ci, où l'on aime à soutenir des opinions extraordinaires et à réduire tout en paradoxe. Le Prophéte a décidé la question et a réglé les droits de l'un et de l'autre sexe : « Les femmes, dit-il, doivent honorer leurs maris ; leurs maris les doivent honorer : mais ils ont l'avantage d'un dégré sur elles[1]. »

A Paris, le 26 de la lune de Gemmadi 2, 1713.

LETTRE 39

HAGI[2] *IBBI AU JUIF BEN JOSUÉ, PROSÉLITE MAHOMÉTAN, A SMIRNE.*

Il me semble, Ben Josué, qu'il y a toujours des signes éclatans qui préparent à la naissance des hommes extraordinaires, comme si la Nature souffroit une espéce de crise, et que la Puissance céleste ne produisît qu'avec effort.

Il n'y a rien de si merveilleux que la naissance de Mahomet. Dieu qui, par les décrets de sa providence, avoit résolu, dès le commencement, d'envoyer aux hommes ce grand prophéte pour enchaîner Satan, créa

une lumiere deux mille ans avant Adam, qui, passant d'élu en élu, d'ancêtre en ancêtre de Mahomet, parvint enfin jusques à lui comme un témoignage authentique qu'il étoit descendu des Patriarches.

Ce fut aussi à cause de ce même prophéte que Dieu ne voulut pas qu'aucun enfant fût conçu que la femme ne cessât d'être immonde, et que l'homme ne fût livré à la circoncision.

Il vint au monde circoncis, et la joye parut sur son visage dès sa naissance. La Terre trembla trois fois, comme si elle eût enfanté elle-même ; toutes les idoles se prosternerent ; les trônes des rois furent renversés. Lucifer fut jetté au fond de la mer, et ce ne fut qu'après avoir nagé pendant quarante jours qu'il sortit de l'Abyme et s'enfuit sur le mont Cabés, d'où, avec une voix terrible, il appella les Anges.

Cette nuit, Dieu posa un terme entre l'homme et la femme, qu'aucun d'eux ne put passer. L'art des magiciens et négromans se trouva sans vertu. On entendit une voix du Ciel, qui disoit ces paroles : « J'ai envoyé au monde mon ami fidéle. »

Selon le témoignage d'Isben Aben[1], historien arabe, les générations des oiseaux, des nuées, des vents, et tous les escadrons des Anges, se réunirent pour élever cet enfant et se disputerent cet avantage. Les oiseaux disoient dans leurs gazouillemens, qu'il étoit plus commode qu'ils l'élevassent, parce qu'ils pouvoient plus facilement rassembler plusieurs fruits de divers lieux. Les vents murmuroient et disoient : « C'est plutôt à nous, parce que nous pouvons lui apporter de tous les endroits les odeurs les plus agréables. » — « Non,

disoient les nuées, non : c'est à nos soins qu'il sera confié, parce que nous lui ferons part à tous les instans de la fraîcheur des eaux. » Là-dessus les Anges indignés s'écrioient : « Que nous restera-t-il donc à faire ? » Mais une voix du Ciel fut entendue, et termina toutes les disputes : « Il ne sera point ôté d'entre les mains des mortels, parce que heureuses les mamelles qui l'alaiteront, et les mains qui le toucheront, et la maison qu'il habitera, et le lit où il reposera[1]. »

Après tant de témoignages éclatans, mon cher Josué, il faut avoir un cœur de fer pour ne pas croire sa sainte loi. Que pouvoit faire davantage le Ciel pour autoriser sa mission divine, à moins de renverser la nature et de faire périr les hommes mêmes qu'il vouloit convaincre ?

A Paris, le 20 *de la lune de Rhegeb*, 1713.

LETTRE 40

USBEK A IBBEN, A SMIRNE.

Dès qu'un grand est mort, on s'assemble dans une mosquée, et l'on fait une oraison funébre, qui est un discours à sa louange, avec lequel on seroit bien embarrassé de décider au juste du mérite du défunt.

Je voudrois bannir les pompes funébres : il faut pleurer les hommes à leur naissance, et non pas à leur mort. A quoi servent les cérémonies et tout l'attirail lugubre qu'on fait paroître à un mourant dans ses derniers momens, les larmes mêmes de sa famille et la

douleur de ses amis, qu'à lui exagérer la perte qu'il va faire ?

Nous sommes si aveugles que nous ne sçavons quand nous devons nous affliger ou nous réjouir : nous n'avons presque jamais que de fausses tristesses ou de fausses joyes.

Quand je vois le Mogol qui, toutes les années, va sottement se mettre dans une balance et se faire peser comme un bœuf : quand je vois les peuples se réjouir de ce que ce prince est devenu plus materiel, c'est-à-dire moins capable de les gouverner[1] : j'ai pitié, Ibben, de l'extravagance humaine.

A Paris, le 20 *de la lune de Rhegeb*, 1713.

LETTRE 41

LE PREMIER EUNUQUE NOIR, A USBEK.

Ismaël, un des eunuques noirs, vient de mourir, magnifique Seigneur, et je ne puis m'empêcher de le remplacer. Comme les eunuques sont extrêmement rares à présent, j'avois pensé de me servir d'un esclave noir que tu as à la campagne ; mais je n'ai pû jusqu'ici le porter à souffrir qu'on le consacrât à cet emploi. Comme je vois qu'au bout du compte c'est son avantage, je voulus l'autre jour user à son égard d'un peu de rigueur, et, de concert avec l'intendant de tes jardins, j'ordonnai que, malgré lui, on le mît en état de te rendre les services qui flattent le plus ton cœur, et de vivre

comme moi dans ces redoutables lieux qu'il n'ose pas même regarder. Mais il se mit à hurler comme si on avoit voulu l'écorcher, et fit tant qu'il échappa de nos mains et évita le fatal couteau. Je viens d'apprendre qu'il veut t'écrire pour te demander grace, soutenant que je n'ai conçu ce dessein que par un desir insatiable de vengeance sur certaines railleries piquantes qu'il dit avoir faites de moi. Cependant je te jure par les cent mille Prophétes que je n'ai agi que pour le bien de ton service, la seule chose qui me soit chere, et hors laquelle je ne regarde rien.

Je me prosterne à tes pieds.

Du serrail de Fatmé,
le 7 de la lune de Maharram, 1713.

LETTRE 42

PHARAN A USBEK,
SON SOUVERAIN SEIGNEUR.

Si tu étois ici, magnifique Seigneur, je paraîtrois à ta vûe tout couvert de papier blanc, et il n'y en auroit pas assez pour écrire toutes les insultes que ton premier eunuque noir, le plus méchant de tous les hommes, m'a faites depuis ton départ.

Sous prétexte de quelques railleries qu'il prétend que j'ai faites sur le malheur de sa condition, il exerce sur ma tête une vengeance inépuisable : il a animé contre moi le cruel intendant de tes jardins, qui, depuis

ton départ, m'oblige à des travaux insurmontables, dans lesquels j'ai pensé mille fois laisser la vie, sans perdre un moment l'ardeur de te servir. Combien de fois ai-je dit en moi-même : « J'ai un maître rempli de douceur, et je suis le plus malheureux esclave qui soit sur la Terre ? »

Je te l'avoue, magnifique Seigneur, je ne me croyois pas destiné à de plus grandes miseres ; mais ce traître d'eunuque a voulu mettre le comble à sa méchanceté. Il y a quelques jours, que, de son autorité privée, il me destina à la garde de tes femmes sacrées, c'est-à-dire à une exécution qui seroit pour moi mille fois plus cruelle que la mort. Ceux qui, en naissant, ont eu le malheur de recevoir de leurs cruels parens un traitement pareil se consolent peut-être sur ce qu'ils n'ont jamais connu d'autre état que le leur ; mais qu'on me fasse descendre de l'humanité, et qu'on m'en prive, je mourrois de douleur, si je ne mourrois pas de cette barbarie.

J'embrasse tes pieds, sublime Seigneur, dans une humilité profonde. Fais en sorte que je sente les effets de cette vertu si respectée, et qu'il ne soit pas dit que, par ton ordre, il y ait sur la Terre un malheureux de plus.

Des jardins de Fatmé,
le 7 de la lune de Maharram, 1713.

LETTRE 43

USBEK A PHARAN, AUX JARDINS DE FATMÉ.

Recevez la joye dans votre cœur, et reconnoissez ces sacrés caractéres ; faites les baiser au grand Eunuque et à l'intendant de mes jardins. Je leur défens de rien entreprendre contre vous. Dites-leur d'acheter l'eunuque qui me manque. Acquittez-vous de votre devoir comme si vous m'aviez toujours devant les yeux : car sçachez que, plus mes bontés sont grandes, plus vous serez puni si vous en abusez.

De Paris, le 25 de la lune de Rhegeb, 1713.

LETTRE 44

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Il y a en France trois sortes d'états : l'Eglise, l'Epée et la Robe. Chacun a un mépris souverain pour les deux autres : tel, par exemple, que l'on devroit mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est homme de robe.

Il n'y a pas jusqu'aux plus vils artisans qui ne disputent sur l'excellence de l'art qu'ils ont choisi : chacun s'éléve au-dessus de celui qui est d'une profession différente, à proportion de l'idée qu'il s'est faite de la supériorité de la sienne.

Les hommes ressemblent tous, plus ou moins, à cette femme de la province d'Erivan qui, ayant reçu quelque grâce d'un de nos monarques, lui souhaita mille fois, dans les bénédictions qu'elle lui donna, que le Ciel le fît gouverneur d'Erivan[1].

J'ai lu, dans une relation, qu'un vaisseau français ayant relâché à la côte de Guinée, quelques hommes de l'équipage voulurent aller à terre acheter quelques moutons. On les mena au Roi, qui rendoit la justice à ses sujets sous un arbre. Il étoit sur son trône, c'est-à-dire sur un morceau de bois, aussi fier que s'il eût été sur celui du Grand-Mogol ; il avoit trois ou quatre gardes avec des piques de bois ; un parasol en forme de dais le couvroit de l'ardeur du Soleil ; tous ses ornemens et ceux de la Reine, sa femme, consistoient en leur peau noire et quelques bagues. Ce prince, plus vain encore que misérable, demanda à ces étrangers si l'on parloit beaucoup de lui en France. Il croyoit que son nom devoit être porté d'un pôle à l'autre ; et, à la différence de ce conquérant de qui on a dit qu'il avoit fait taire toute la Terre[2], il croyoit, lui, qu'il devoit faire parler tout l'Univers.

Quand le can de Tartarie a dîné, un héraut crie que tous les princes de la Terre peuvent aller dîner, si bon leur semble, et ce barbare, qui ne mange que du lait, qui n'a pas de maison, qui ne vit que de brigandages, regarde tous les rois du Monde comme ses esclaves et les insulte régulierement deux fois par jour.

A Paris, le 28 *de la lune de Rhegeb*, 1713.

LETTRE 45

*RICA A USBEK, A ***.*

Hier matin, comme j'étois au lit, j'entendis frapper rudement à ma porte, qui fut soudain ouverte ou enfoncée par un homme avec qui j'avois lié quelque société, et qui me parut tout hors de lui-même.

Son habillement étoit beaucoup plus que modeste ; sa perruque de travers n'avoit pas même été peignée ; il n'avoit pas eu le tems de faire recoudre son pourpoint noir, et il avoit renoncé, pour ce jour-là, aux sages précautions avec lesquelles il avoit coutume de déguiser le délabrement de son équipage.

« Levez-vous, me dit-il ; j'ai besoin de vous tout aujourd'hui : j'ai mille emplettes à faire, et je serai bien aise que ce soit avec vous. Il faut premierement que nous allions à la rue Saint-Honoré parler à un notaire qui est chargé de vendre une terre de cinq cent mille livres ; je veux qu'il m'en donne la préférence. En venant ici, je me suis arrêté un moment au fauxbourg Saint-Germain, où j'ai loué un hôtel de deux mille écus, et j'espére passer le contrat aujourd'hui. »

Dès que je fus habillé, ou peu s'en falloit, mon homme me fit précipitamment descendre. « Commençons, dit-il, par acheter un carrosse, et établissons l'équipage. » En effet, nous achetâmes non-seulement un carrosse, mais encore pour cent mille francs de marchandises en moins d'une heure. Tout cela se fit

promptement, parce que mon homme ne marchanda rien et ne compta jamais ; aussi ne déplaça-t-il pas[1]. Je rêvois sur tout ceci, et, quand j'examinois cet homme, je trouvois en lui une complication singuliere de richesses et de pauvreté : de maniere que ne je sçavois que croire. Mais enfin je rompis le silence, et, le tirant à part, je lui dis : « Monsieur, qui est-ce qui payera tout cela ? — Moi, dit-il. Venez dans ma chambre : je vous montrerai des trésors immenses et des richesses enviées des plus grands monarques ; mais elles ne le seront pas de vous, qui les partagerez toujours avec moi. » Je le suis. Nous grimpons à son cinquiéme étage, et, par une échelle, nous nous guindons à un sixiéme, qui étoit un cabinet ouvert aux quatre vents, où il n'y avoit que deux ou trois douzaines de bassins de terre remplis de diverses liqueurs[2]. « Je me suis levé de grand matin, me dit-il, et j'ai fait d'abord ce que je fais depuis vingt-cinq ans, qui est d'aller visiter mon œuvre. J'ai vû que le grand jour étoit venu, qui devoit me rendre plus riche qu'homme qui soit sur la Terre. Voyez-vous cette liqueur vermeille ? Elle a à présent toutes les qualités que les philosophes demandent pour faire la transmutation des métaux. J'en ai tiré ces grains que vous voyez, qui sont de vrai or par leur couleur, quoiqu'un peu imparfaits par leur pesanteur. Ce secret, que Nicolas Flamel[3] trouva, mais que Raymond Lulle[4] et un million d'autres chercherent toujours, est venu jusques à moi, et je me trouve aujourd'hui un heureux adepte. Fasse le Ciel que je ne me serve de tant de trésors qu'il m'a communiqués, que pour sa gloire ! »

Je sortis, et je descendis, ou plutôt je me précipitai

par cet escalier, transporté de colere, et laissai cet homme si riche dans son hôpital.

Adieu, mon cher Usbek. J'irai te voir demain, et, si tu veux, nous reviendrons ensemble à Paris.

A Paris, le dernier de la lune de Rhegeb, 1713.

LETTRE 46

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Je vois ici des gens qui disputent sans fin sur la Réligion ; mais il me semble qu'ils combattent en même tems à qui l'observera le moins.

Non seulement ils ne sont pas meilleurs Chrétiens, mais même meilleurs citoyens, et c'est ce qui me touche : car dans quelque réligion qu'on vive, l'observation des loix, l'amour pour les hommes, la piété envers les parens, sont toujours les premiers actes de réligion.

En effet, le premier objet d'un homme réligieux ne doit-il pas être de plaire à la Divinité, qui a établi la réligion qu'il professe ? Mais le moyen le plus sûr pour y parvenir est sans doute d'observer les régles de la société et les devoirs de l'humanité ; car, en quelque réligion qu'on vive, dès qu'on en suppose une, il faut bien que l'on suppose aussi que Dieu aime les hommes, puisqu'il établit une réligion pour les rendre heureux ; que s'il aime les hommes, on est assûré de lui plaire en les aimant aussi, c'est-à-dire en exerçant envers eux

tous les devoirs de la charité et de l'humanité, et en ne violant point les loix sous lesquelles ils vivent.

Par-là, on est bien plus sûr de plaire à Dieu qu'en observant telle ou telle cérémonie : car les cérémonies n'ont point un dégré de bonté par elles-mêmes ; elles ne sont bonnes qu'avec égard et dans la supposition que Dieu les a commandées. Mais c'est la matiere d'une grande discussion ; on peut facilement s'y tromper ; car il faut choisir les cérémonies d'une réligion entre celles de deux mille.

Un homme faisoit tous les jours à Dieu cette priere : « Seigneur, je n'entens rien dans les disputes que l'on fait sans cesse à votre sujet. Je voudrois vous servir selon votre volonté ; mais chaque homme que je consulte veut que je vous serve à la sienne. Lorsque je veux vous faire ma priere, je ne sçais en quelle langue je dois vous parler. Je ne sçais pas non plus en quelle posture je dois me mettre : l'un dit que je dois vous prier debout ; l'autre veut que je sois assis ; l'autre exige que mon corps porte sur mes genoux. Ce n'est pas tout : il y en a qui prétendent que je dois me laver tous les matins avec de l'eau froide ; d'autres soutiennent que vous me regarderez avec horreur si je ne me fais pas couper un petit morceau de chair. Il m'arriva l'autre jour de manger un lapin dans un carvansérai. Trois hommes qui étoient auprès de là me firent trembler : ils me soutinrent tous trois que je vous avois grievement offensé ; l'un[1], parce que cet animal étoit immonde ; l'autre[2], parce qu'il étoit étouffé ; l'autre[3] enfin, parce qu'il n'étoit pas poisson. Un Brachmane qui passoit par-là, et que je pris pour juge, me dit :

« Ils ont tort : car apparemment vous n'avez pas tué vous-même cet animal[1]. — Si fait, lui dis-je. — Ah ! vous avez commis une action abominable, et que Dieu ne vous pardonnera jamais, me dit-il d'une voix sévére. Que sçavez-vous si l'âme de votre pere n'étoit pas passée dans cette bête[2] ? » Toutes ces choses, Seigneur, me jettent dans un embarras inconcevable : je ne puis remuer la tête que je ne sois menacé de vous offenser ; cependant je voudrois vous plaire et employer à cela la vie que je tiens de vous. Je ne sçais si je me trompe ; mais je crois que le meilleur moyen pour y parvenir est de vivre en bon citoyen dans la société où vous m'avez fait naître, et en bon pere dans la famille que vous m'avez donnée. »

A Paris, le 8 *de la lune de Chahban,* 1713.

LETTRE 47

ZACHI A USBEK, A PARIS.

J'ai une grande nouvelle à t'apprendre : je me suis réconciliée avec Zephis ; le serrail, partagé entre nous, s'est réuni. Il ne manque que toi dans ces lieux, où la paix regne. Viens, mon cher Usbek, viens y faire triompher l'amour.

Je donnai à Zephis un grand festin, où ta mere, tes femmes et tes principales concubines furent invitées ; tes tantes et plusieurs de tes cousines s'y trouverent

aussi ; elles étoient venues à cheval, couvertes du sombre nuage de leurs voiles et de leurs habits.

Le lendemain, nous partîmes pour la campagne, où nous espérions être plus libres. Nous montâmes sur nos chameaux, et nous nous mîmes quatre dans chaque loge. Comme la partie avoit été faite brusquement, nous n'eûmes pas le tems d'envoyer à la ronde annoncer le courouc[1] ; mais le premier eunuque, toujours industrieux, prit une autre précaution : car il joignit à la toile qui nous empêchoit d'être vûes un rideau si épais que nous ne pouvions absolument voir personne.

Quand nous fûmes arrivées à cette riviere qu'il faut traverser, chacune de nous se mit, selon la coutume, dans une boëte et se fit porter dans le bâteau : car on nous dit que la riviere étoit pleine de monde. Un curieux, qui s'approcha trop près du lieu où nous étions enfermées, reçut un coup mortel, qui lui ôta pour jamais la lumiere du jour ; un autre, qu'on trouva se baignant tout nud sur le rivage, eut le même sort ; et tes fidéles eunuques sacrifierent à ton honneur et au nôtre ces deux infortunés.

Mais écoute le reste de nos aventures. Quand nous fûmes au milieu du fleuve, un vent si impétueux s'éleva, et un nuage si affreux couvrit les airs, que nos matelots commencerent à désespérer. Effrayées de ce péril, nous nous évanouîmes presque toutes. Je me souviens que j'entendis la voix et les disputes de nos eunuques, dont les uns disoient qu'il falloit nous avertir du péril et nous tirer de nos prisons ; mais leur chef soutint toujours qu'il mourroit plutôt que de souffrir que son maître fût ainsi deshonoré, et qu'il enfon-

ceroit un poignard dans le sein de celui qui feroit des propositions si hardies. Une de mes esclaves, toute hors d'elle, courut vers moi deshabillée, pour me secourir ; mais un eunuque noir la prit brutalement et la fit rentrer dans l'endroit d'où elle étoit sortie. Pour lors je m'évanouis et ne revins à moi qu'après que le péril fut passé.

Que les voyages sont embarrassans pour les femmes ! Les hommes ne sont exposés qu'aux dangers qui menacent leur vie, et nous sommes, à tous les instans, dans la crainte de perdre notre vie ou notre vertu.

Adieu, mon cher Usbek. Je t'adorerai toujours.

Du serrail de Fatmé,
le 2 de la lune de Rhamazan, 1713.

LETTRE 48

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Ceux qui aiment à s'instruire ne sont jamais oisifs : quoique je ne sois chargé d'aucune affaire importante, je suis cependant dans une occupation continuelle. Je passe ma vie à examiner, j'écris le soir ce que j'ai remarqué, ce que j'ai vû, ce que j'ai entendu dans la journée. Tout m'intéresse, tout m'étonne : je suis comme un enfant, dont les organes encore tendres sont vivement frappés par les moindres objets.

Tu ne le croirois pas peut-être, nous sommes reçus agréablement dans toutes les compagnies et dans toutes

les sociétés ; je crois devoir beaucoup à l'esprit vif et à la gayeté naturelle de Rica, qui fait qu'il recherche tout le monde, et qu'il en est également recherché. Notre air étranger n'offense plus personne ; nous jouissons même de la surprise où l'on est de nous trouver quelque politesse : car les Français n'imaginent pas que notre climat produise des hommes. Cependant, il faut l'avouer, ils valent bien la peine qu'on les détrompe.

J'ai passé quelques jours dans une maison de campagne auprès de Paris, chez un homme de considération, qui est ravi d'avoir de la compagnie chez lui. Il a une femme fort aimable, et qui joint à une grande modestie une gayeté que la vie retirée ôte toujours à nos dames de Perse.

Etranger que j'étois, je n'avois rien de mieux à faire que d'examiner cette foule de gens qui y abordoit sans cesse, et qui me présentoit toujours quelque chose de nouveau. Je remarquai d'abord un homme dont la simplicité me plût ; je m'attachai à lui, il s'attacha à moi ; de sorte que nous nous trouvions toujours l'un auprès de l'autre.

Un jour que, dans un grand cercle, nous nous entretenions en particulier, laissant les conversations générales à elles-mêmes : « Vous trouverez peut-être en moi, lui dis-je, plus de curiosité que de politesse ; mais je vous supplie d'agréer que je vous fasse quelques questions : car je m'ennuie de n'être au fait de rien et de vivre avec des gens que je ne sçaurois démêler. Mon esprit travaille depuis deux jours : il n'y a pas un seul de ces hommes qui ne m'ait donné deux cens fois

la torture, et je ne les devinerois de mille ans : ils me sont plus invisibles que les femmes de notre grand monarque. — Vous n'avez qu'à dire, me répondit-il, je vous instruirai de tout ce que vous souhaiterez ; d'autant mieux que je vous crois homme discret, et que vous n'abuserez pas de ma confiance.

« Qui est cet homme, lui dis-je, qui nous a tant parlé des repas qu'il a donnés aux grands, qui est si familier avec vos ducs, et qui parle si souvent à vos ministres, qu'on me dit d'être d'un accès si difficile ? Il faut bien que ce soit un homme de qualité ; mais il a la physionomie si basse qu'il ne fait gueres honneur aux gens de qualité, et, d'ailleurs, je ne lui trouve point d'éducation. Je suis étranger ; mais il me semble qu'il y a en général une certaine politesse commune à toutes les nations ; je ne lui trouve point de celle-là. Est-ce que vos gens de qualité sont plus mal élevés que les autres ? — Cet homme, me répondit-il en riant, est un fermier[1]. Il est autant au-dessus des autres par ses richesses, qu'il est au-dessous de tout le monde par sa naissance. Il auroit la meilleure table de Paris, s'il pouvoit se résoudre à ne manger jamais chez lui. Il est bien impertinent, comme vous le voyez ; mais il excelle par son cuisinier. Aussi n'en est-il pas ingrat : car vous avez entendu qu'il l'a loué tout aujourd'hui. »

« Et ce gros homme vêtu de noir, lui dis-je, que cette dame a fait placer auprès d'elle, comment a-t-il un habit si lugubre avec un air si gai et un teint si fleuri ? il sourit gracieusement dès qu'on lui parle ; sa parure est plus modeste, mais plus arrangée que celle de vos femmes. — C'est, me répondit-il, un prédicateur, et,

qui pis est, un directeur. Tel que vous le voyez, il en sçait plus que les maris. Il connoît le foible des femmes ; elles sçavent aussi qu'il a le sien. — Comment ? dis-je. Il parle toujours de quelque chose qu'il appelle *la grace*. — Non pas toujours, me répondit-il. A l'oreille d'une jolie femme il parle encore plus volontier de sa chûte. Il foudroie en public ; mais il est doux comme un agneau en particulier. — Il me semble, dis-je, qu'on le distingue beaucoup, et qu'on a de grands égards pour lui. — Comment ? si on le distingue ? C'est un homme nécessaire ; il fait la douceur de la vie retirée : petits conseils, soins officieux, visites marquées ; il dissipe un mal de tête mieux qu'homme du Monde ; il est excellent. »

« Mais, si je ne vous importune pas, dites-moi qui est celui qui est vis-à-vis de nous, qui est si mal habillé ; qui fait quelquefois des grimaces et a un langage différent des autres ; qui n'a pas d'esprit pour parler, mais qui parle pour avoir de l'esprit ? — C'est, me répondit-il, un poëte, et le grotesque du Genre humain. Ces gens-là disent qu'ils sont nés ce qu'ils sont. Cela est vrai, et aussi ce qu'il seront toute leur vie, c'est-à-dire presque toujours les plus ridicules de tous les hommes. Aussi ne les épargne-t-on point : on verse sur eux le mépris à pleines mains. La famine a fait entrer celui-ci dans cette maison, et il y est bien reçu du maître et de la maîtresse, dont la bonté et la politesse ne se démentent à l'égard de personne. Il fit leur épithalame, lorsqu'ils se marierent. C'est ce qu'il a fait de mieux en sa vie ; car il s'est trouvé que le mariage a été aussi heureux qu'il l'a prédit. »

« Vous ne le croiriez pas peut-être, ajouta-t-il, entêté comme vous l'êtes des préjugés de l'Orient : il y a parmi nous des mariages heureux et des femmes dont la vertu est un gardien sévére. Les gens dont nous parlons goûtent entr'eux une paix qui ne peut être troublée ; ils sont aimés et estimés de tout le monde. Il n'y a qu'une chose : c'est que leur bonté naturelle leur fait recevoir chez eux toute sorte de monde ; ce qui fait qu'ils ont quelquefois mauvaise compagnie. Ce n'est pas que je les désapprouve : il faut vivre avec les hommes tels qu'ils sont ; les gens qu'on dit être de si bonne compagnie ne sont souvent que ceux dont les vices sont plus rafinés, et peut-être en est-il comme des poisons, dont les plus subtils sont aussi les plus dangereux. »

« Et ce vieux homme, lui dis-je tout bas, qui a l'air si chagrin ? Je l'ai pris d'abord pour un étranger : car, outre qu'il est habillé autrement que les autres, il censure tout ce qui se fait en France et n'approuve pas votre gouvernement. — C'est un vieux guerrier, me dit-il, qui se rend mémorable à tous ses auditeurs par la longueur de ses exploits. Il ne peut souffrir que la France ait gagné des batailles où il ne se soit pas trouvé, ou qu'on vante un siége où il n'ait pas monté à la tranchée. Il se croit si nécessaire à notre histoire, qu'il s'imagine qu'elle finit où il a fini : il regarde quelques blessures qu'il a reçues, comme la dissolution de la Monarchie, et, à la différence de ces philosophes qui disent qu'on ne jouit que du présent, et que le passé n'est rien, il ne jouit, au contraire, que du passé et n'existe que dans les campagnes qu'il a faites : il respire dans les tems

qui se sont écoulés, comme les héros doivent vivre dans ceux qui passeront après eux. — Mais pourquoi, dis-je, a-t-il quitté le service ? — Il ne l'a point quitté, me répondit-il ; mais le service l'a quitté : on l'a employé dans une petite place, où il racontera ses aventures le reste de ses jours ; mais il n'ira jamais plus loin : le chemin des honneurs lui est fermé. — Et pourquoi ? lui dis-je. — Nous avons une maxime en France, me répondit-il : c'est de n'élever jamais les officiers dont la patience a langui dans les emplois subalternes. Nous les regardons comme des gens dont l'esprit s'est rétréci dans les détails, et qui, par l'habitude des petites choses, sont devenus incapables des plus grandes. Nous croyons qu'un homme qui n'a pas les qualités d'un général a trente ans ne les aura jamais ; que celui qui n'a pas ce coup d'œil qui montre tout d'un coup un terrein de plusieurs lieues dans toute ses situations différentes, cette présence d'esprit qui fait que, dans une victoire, on se sert de tous ses avantages, et, dans un échec, de toutes ses ressources, n'acquerera jamais ces talens. C'est pour cela que nous avons des emplois brillans pour ces hommes grands et sublimes que le Ciel a partagés non seulement d'un cœur, mais aussi d'un génie héroïque, et des emplois subalternes pour ceux dont les talens le sont aussi. De ce nombre sont ces gens qui ont vieilli dans une guerre obscure : ils ne réussissent tout au plus qu'à faire ce qu'ils ont fait toute leur vie, et il ne faut point commencer à les charger dans le tems qu'ils s'affoiblissent. »

Un moment après, la curiosité me reprit, et je lui dis : « Je m'engage à ne vous plus faire de questions,

si vous voulez encore souffrir celle-ci. Qui est ce grand jeune homme qui a des cheveux, peu d'esprit et tant d'impertinence ? D'où vient qu'il parle plus haut que les autres et se sçait si bon gré d'être au Monde ? — C'est un homme à bonnes fortunes[1], » me répondit-il. A ces mots, des gens entrerent, d'autres sortirent, on se leva ; quelqu'un vint parler à mon gentilhomme, et je restai aussi peu instruit qu'auparavant. Mais, un moment après, je ne sçais par quel hazard, ce jeune homme se trouva auprès de moi, et, m'adressant la parole : « Il fait beau. Voudriez-vous, Monsieur, faire un tour dans le parterre ? » Je lui répondis le plus civilement qu'il me fut possible, et nous sortîmes ensemble. « Je suis venu à la campagne, me dit-il, pour faire plaisir à la maîtresse de maison, avec laquelle je ne suis pas mal. Il y a bien certaine femme dans le Monde qui ne sera pas de bonne humeur. Mais qu'y faire ? Je vois les plus jolies femmes de Paris ; mais je ne me fixe pas à une, et je leur en donne bien à garder : car entre vous et moi, je ne vaux pas grand' chose. — Apparemment, Monsieur, lui dis-je, que vous avez quelque charge ou quelque emploi qui vous empêche d'être plus assidu auprès d'elles. — Non, Monsieur, je n'ai d'autre emploi que de faire enrager un mari ou désespérer un pere ; j'aime à allarmer une femme qui croit me tenir, et la mettre à deux doigts de ma perte. Nous sommes quelques jeunes gens qui partageons ainsi tout Paris et l'intéressons à nos moindres démarches. — A ce que je comprens, lui dis-je, vous faites plus de bruit que le guerrier le plus valeureux, et vous êtes plus considéré qu'un grave magistrat.

Si vous étiez en Perse, vous ne jouiriez pas de tous ces avantages : vous deviendriez plus propre à garder nos dames qu'à leur plaire. » Le feu me monta au visage, et je crois que pour peu que j'eusse parlé, je n'aurois pu m'empêcher de le brusquer.

Que dis-tu d'un pays où l'on tolére de pareilles gens, et où l'on laisse vivre un homme qui fait un tel métier ? où l'infidélité, la trahison, le rapt, la perfidie et l'injustice conduisent à la considération ? où l'on estime un homme parce qu'il ôte une fille à son pere, une femme à son mari, et trouble les sociétés les plus douces et les plus saintes ? Heureux les enfans d'Hali, qui défendent leurs familles de l'opprobre et de la séduction. La lumiere du jour n'est pas plus pure que le feu qui brule dans le cœur de nos femmes ; nos filles ne pensent qu'en tremblant au jour qui doit les priver de cette vertu qui les rend semblables aux Anges et aux Puissances incorporelles. Terre natale et chérie, sur qui le Soleil jette ses premiers regards, tu n'es point souillée par les crimes horribles qui obligent cet astre à se cacher dès qu'il paroît dans le noir Occident !

A Paris, le 5 de la lune de Rhamazan, 1713.

LETTRE 49

RICA A USBEK, A ***.

Etant l'autre jour dans ma chambre, je vis entrer un dervis extraordinairement habillé : sa barbe descendoit jusques à sa ceinture de corde ; il avoit les pieds

nuds ; son habit étoit gris, grossier et, en quelques endroits, pointu. Le tout me parut si bisarre que ma premiere idée fut d'envoyer chercher un peintre pour en faire une fantaisie.

Il me fit d'abord un grand compliment, dans lequel il m'apprit qu'il étoit homme de mérite, et de plus Capucin. « On m'a dit, ajouta-t-il, Monsieur, que vous retournez bientôt à la cour de Perse, où vous tenez un rang distingué ; je viens vous demander votre protection et vous prier de nous obtenir du Roi une petite habitation, auprès de Casbin, pour deux ou trois réligieux. — Mon père, lui dis-je, vous voulez donc aller en Perse ? — Moi, Monsieur ! me dit-il ; je m'en donnerai bien de garde. Je suis ici provincial, et je ne troquerois pas ma condition contre celle de tous les Capucins du Monde. — Eh ! que diable me demandez-vous donc ? — C'est, me répondit-il, que, si nous avions cet hospice, nos peres d'Italie y enverroient deux ou trois de leurs réligieux. — Vous les connoissez apparemment, lui dis-je, ces réligieux ? — Non, Monsieur, je ne les connois pas. — Eh morbleu ! que vous importe donc qu'ils aillent en Perse ? C'est un beau projet de faire respirer l'air de Casbin à deux Capucins ; cela sera très utile et à l'Europe et à l'Asie ; il est fort nécessaire d'intéresser là-dedans les monarques. Voilà ce qui s'appelle de belles colonies ! Allez ! Vous et vos semblables n'êtes point faits pour être transplantés, et vous ferez bien de continuer à ramper dans les endroits où vous vous êtes engendrés. »

A Paris, le 15 *de la lune de Rhamazan*, 1713.

LETTRE 50

RICA A ***.

J'ai vû des gens chez qui la vertu étoit si naturelle qu'elle ne se faisoit pas même sentir : ils s'attachoient à leur devoir sans s'y plier et s'y portoient comme par instinct. Bien loin de relever par leurs discours leurs rares qualités, il sembloit qu'elles n'avoient pas percé jusques à eux. Voilà les gens que j'aime ; non pas ces hommes vertueux qui semblent être étonnés de l'être, et qui regardent une bonne action comme un prodige, dont le récit doit surprendre.

Si la modestie est une vertu nécessaire à ceux à qui le Ciel a donné de grands talens, que peut-on dire de ces insectes qui osent faire paroître un orgueil qui deshonoreroit les plus grands hommes ?

Je vois de tous côtés des gens qui parlent sans cesse d'eux-mêmes : leurs conversations sont un miroir qui présente toujours leur impertinente figure. Ils vous parleront des moindres choses qui leur sont arrivées, et ils veulent que l'intérêt qu'ils y prennent les grossisse à vos yeux ; ils ont tout fait, tout vû, tout dit, tout pensé ; ils sont un modéle universel, un sujet de comparaison inépuisable, une source d'exemples qui ne tarit jamais. Oh ! que la louange est fade lorsqu'elle réfléchit vers le lieu d'où elle part !

Il y a quelques jours qu'un homme de ce caractére nous accabla pendant deux heures de lui, de son mérite et de ses talens. Mais, comme il n'y a point de mouve-

ment perpétuel dans le Monde, il cessa de parler ; la conversation nous revint donc, et nous la prîmes.

Un homme qui paroissoit assez chagrin commença par se plaindre de l'ennui répandu dans les conversations. « Quoi ! toujours des sots qui se peignent eux-mêmes, et qui ramènent tout à eux ? — Vous avez raison, reprit brusquement notre discoureur. Il n'y a qu'à faire comme moi : je ne me loue jamais ; j'ai du bien, de la naissance ; je fais de la dépense ; mes amis disent que j'ai quelque esprit ; mais je ne parle jamais de tout cela. Si j'ai quelques bonnes qualités, celle dont je fais le plus de cas, c'est ma modestie. »

J'admirois cet impertinent, et, pendant qu'il parloit tout haut, je disois tout bas : « Heureux celui qui a assez de vanité pour ne dire jamais de bien de lui, qui craint ceux qui l'écoutent, et ne compromet point son mérite avec l'orgueil des autres ! »

A Paris, le 20 *de la lune de Rhamazan*, 1713.

LETTRE 51

NARGUM, ENVOYÉ DE PERSE EN MOSCOVIE, A USBEK, A PARIS.

On m'a écrit d'Ispahan que tu avois quitté la Perse, et que tu étois actuellement à Paris. Pourquoi faut-il que j'apprenne de tes nouvelles par d'autres que par toi ?

Les ordres du Roi des Rois me retiennent depuis

cinq ans dans ce pays-ci, où j'ai terminé plusieurs négociations importantes.

Tu sais que le Czar est le seul des princes Chrétiens dont les intérêts soient mêlés avec ceux de la Perse, parce qu'il est ennemi des Turcs comme nous.

Son empire est plus grand que le nôtre : car on compte mille[1] lieues depuis Moscow jusqu'à la derniere place de ses états du côté de la Chine.

Il est le maître absolu de la vie et des biens de ses sujets, qui sont tous esclaves, à la reserve de quatre familles. Le lieutenant des Prophétes, le Roi des Rois, qui a le Ciel pour marche-pied, ne fait pas un exercice plus redoutable de sa puissance.

A voir le climat affreux de la Moscovie, on ne croiroit jamais que ce fut une peine d'en être exilé ; cependant, dès qu'un grand est disgracié, on le relégue en Sibérie.

Comme la loi de notre prophéte nous défend de boire du vin, celle du Prince le défend aux Moscovites.

Ils ont une maniere de recevoir leurs hôtes qui n'est point du tout persane. Dès qu'un étranger entre dans la maison, le mari lui présente sa femme ; l'étranger la baise ; et cela passe pour une politesse faite au mari.

Quoique les peres, au contrat de mariage de leurs filles, stipulent ordinairement que le mari ne les fouettera pas, cependant on ne sçauroit croire combien les femmes moscovites aiment à être battues[2] : elles ne peuvent comprendre qu'elles possédent le cœur de leur mari s'il ne les bat comme il faut : une conduite opposée, de sa part, est une marque d'indifférence impardonnable[3].

Voici une lettre qu'une d'elles écrivit dernierement à sa mere :

« Ma Chere Mere,

« Je suis la plus malheureuse femme du Monde ! Il « n'y a rien que je n'aye fait pour me faire aimer de « mon mari, et je n'ai jamais pu y réussir. Hier, j'avois « mille affaires dans la maison ; je sortis, et je demeurai « tout le jour dehors. Je crus, à mon retour, qu'il me « battroit bien fort ; mais il ne me dit pas un seul mot. « Ma sœur est bien autrement traitée : son mari la « bat tous les jours ; elle ne peut pas regarder un « homme, qu'il ne l'assomme soudain. Ils s'aiment « beaucoup aussi, et ils vivent de la meilleure intelli- « gence du Monde.

« C'est ce qui la rend si fiére. Mais je ne lui don- « nerai pas long-tems sujet de me mépriser. J'ai résolu « de me faire aimer de mon mari, à quelque prix que « ce soit ; je le ferai si bien enrager qu'il faudra bien « qu'il me donne des marques d'amitié. Il ne sera pas « dit que je ne serai pas battue, et que je vivrai dans « la maison sans que l'on pense à moi. La moindre « chiquenaude qu'il me donnera, je crierai de toute ma « force, afin qu'on s'imagine qu'il y va tout de bon, et « je crois que, si quelque voisin venoit au secours, je « l'étranglerois. Je vous supplie, ma chere Mere, de vou- « loir bien représenter à mon mari qu'il me traite « d'une maniere indigne. Mon pere, qui est un si « honnête homme, n'agissoit pas de même, et il me « souvient, lorsque j'étois petite fille, qu'il me sem- « bloit quelquefois qu'il vous aimoit trop.

« Je vous embrasse, ma chere Mere. »

Les Moscovites ne peuvent point sortir de l'Empire, fût-ce pour voyager[1]. Ainsi, séparés des autres nations par les loix du pays, ils ont conservé leurs anciennes coutumes avec d'autant plus d'attachement qu'ils ne croyoient pas qu'il fût possible d'en avoir d'autres.

Mais le prince qui regne à présent a voulu tout changer : il a eu de grands démêlés avec eux au sujet de leur barbe[2] ; le clergé et les moines n'ont pas moins combattu en faveur de leur ignorance[3].

Il s'attache à faire fleurir les arts et ne néglige rien pour porter dans l'Europe et l'Asie la gloire de sa nation, oubliée jusques ici et presque uniquement connue d'elle-même.

Inquiet et sans cesse agité, il erre dans ses vastes états, laissant partout des marques de sa sévérité naturelle.

Il les quitte, comme s'ils ne pouvoient le contenir, et va chercher dans l'Europe d'autres provinces et de nouveaux royaumes.

Je t'embrasse, mon cher Usbek. Donne-moi de tes nouvelles, je te conjure.

De Moscou, le 2 de la lune de Chalval, 1713.

LETTRE 52

RICA A USBEK, A ***.

J'étois l'autre jour dans une société où je me divertis assez bien. Il y avoit là des femmes de tous les âges :

une de quatre-vingts ans, une de soixante, une de quarante, qui avoit une niéce de vingt à vingt-deux. Un certain instinct me fit approcher de cette derniere, et elle me dit à l'oreille : « Que ditez-vous de ma tante, qui, à son âge, veut avoir des amans et fait encore la jolie ? — Elle a tort, lui dis-je : c'est un dessein qui ne convient qu'à vous. » Un moment après, je me trouvai auprès de sa tante, qui me dit : « Que dites-vous de cette femme, qui a pour le moins soixante ans, qui a passé aujourd'hui plus d'une heure à sa toilette ? — C'est du tems perdu, lui dis-je, et il faut avoir vos charmes pour devoir y songer. » J'allai à cette malheureuse femme de soixante ans et la plaignois dans mon ame, lorsqu'elle me dit à l'oreille : « Y a-t-il rien de si ridicule ? Voyez cette femme, qui a quatre-vingts ans, et qui met des rubans couleur de feu ; elle veut faire la jeune, et elle y réussit : car elle approche de l'enfance. » — « Ah ! bon Dieu, dis-je en moi-même, ne sentirons-nous jamais que le ridicule des autres ? — C'est peut-être un bonheur, disois-je ensuite, que nous trouvions de la consolation dans les faiblesses d'autrui. » Cependant j'étois en train de me divertir, et je dis : « Nous avons assez monté ; descendons à présent, et commençons par la vieille qui est au sommet. » — « Madame, vous vous ressemblez si fort, cette dame à qui je viens de parler et vous, qu'il me semble que vous soyez deux sœurs, et je vous crois à peu près du même age. — Vraiment, Monsieur, me dit-elle, lorsque l'une mourra, l'autre devra avoir grand'peur : je ne crois pas qu'il y ait d'elle à moi deux jours de différence. » Quand je tins cette femme

décrépite, j'allai à celle de soixante ans. « Il faut, Madame, que vous décidiez un pari que j'ai fait: j'ai gagé que cette dame et vous — lui montrant la femme de quarante ans — étiez de même âge. — Ma foi, dit-elle, je ne crois pas qu'il y ait six mois de différence. — Bon, m'y voilà ; continuons. » Je descendis encore, et j'allai à la femme de quarante ans. « Madame, faites-moi la grace de me dire si c'est pour rire que vous appellez cette demoiselle, qui est à l'autre table, votre niéce ? Vous êtes aussi jeune qu'elle ; elle a même quelque chose dans le visage de passé, que vous n'avez certainement pas, et ces couleurs vives qui paroissent sur votre teint.... — Attendez, me dit-elle : je suis sa tante ; mais sa mere avoit pour le moins vingt-cinq ans de plus que moi : nous n'étions pas de même lit ; j'ai ouï dire à feue ma sœur que sa fille et moi naquîmes la même année. — Je le disois bien, Madame, et je n'avois pas tort d'être étonné. »

Mon cher Usbek, les femmes qui se sentent finir d'avance par la perte de leurs agrémens voudroient reculer vers la jeunesse. Eh ! comment ne chercheroient-elles pas à tromper les autres ? Elles font leurs efforts pour se tromper elles-mêmes et se dérober à la plus affligeante de toutes les idées.

A Paris, le 3 de la lune de Chalval, 1713.

LETTRE 53

ZELIS A USBEK, A PARIS.

Jamais passion n'a été plus forte et plus vive que celle de Cosrou, eunuque blanc, pour mon esclave Zélide : il la demande en mariage avec tant de fureur que je ne puis la lui refuser. Et pourquoi ferois-je de la résistance, lorsque sa mere n'en fait pas, et que Zélide elle-même paroît satisfaite de l'idée de ce mariage imposteur et de l'ombre vaine qu'on lui présente ?

Que veut-elle faire de cet infortuné, qui n'aura d'un mari que la jalousie, qui ne sortira de sa froideur que pour entrer dans un désespoir inutile ; qui se rappellera toujours la mémoire de ce qu'il a été, pour la faire souvenir de ce qu'il n'est plus ; qui, toujours prêt à se donner, et ne se donnant jamais, se trompera, la trompera sans cesse et lui fera essuyer à chaque instant tous les malheurs de sa condition ?

Eh quoi ! être toujours dans les images et dans les phantômes ! ne vivre que pour imaginer ! se trouver toujours auprès des plaisirs, et jamais dans les plaisirs ! languissante dans les bras d'un malheureux, au lieu de répondre à ses soupirs, ne répondre qu'à ses regrets !

Quel mépris ne doit-on pas avoir pour un homme de cette espéce, fait uniquement pour garder, et jamais pour posséder ? Je cherche l'amour, et je ne le vois pas.

Je te parle librement, parce que tu aimes ma naïveté, et que tu préferes mon air libre et ma sensibilité pour les plaisirs, à la pudeur feinte de mes compagnes.

Je t'ai ouï dire mille fois que les eunuques goûtent avec les femmes une sorte de volupté qui nous est inconnue ; que la nature se dédommage de ses pertes ; qu'elle a des ressources qui réparent le désavantage de leur condition ; qu'on peut bien cesser d'être homme, mais non pas d'être sensible ; et que, dans cet état, on est comme dans un troisiéme sens, où l'on ne fait, pour ainsi dire, que changer de plaisirs.

Si cela étoit, je trouverois Zélide moins à plaindre : c'est quelque chose de vivre avec des gens moins malheureux.

Donne-moi tes ordres là-dessus, et fais moi sçavoir si tu veux que le mariage s'accomplisse dans le serrail.

Adieu.

Du serrail d'Ispahan,
le 5 de la lune de Chalval, 1713.

LETTRE 54

RICA A USBEK, A ***.

J'étois ce matin dans ma chambre, qui, comme tu sçais, n'est séparée des autres que par une cloison fort mince et percée en plusieurs endroits ; de sorte qu'on entend tout ce qui se dit dans la chambre voisine. Un homme, qui se promenoit à grands pas, disoit à un

autre : « Je ne sçais ce que c'est, mais tout tourne contre moi : il y a plus de trois jours que je n'ai rien dit qui m'ait fait honneur, et je me suis trouvé confondu pêle-mêle dans toutes les conversations, sans qu'on ait fait la moindre attention à moi, et qu'on m'ait deux fois adressé la parole. J'avois préparé quelques saillies pour relever mon discours ; jamais on n'a voulu souffrir que je les fisse venir. J'avois un conte fort joli à faire ; mais, à mesure que j'ai voulu l'approcher, on l'a esquivé comme si on l'avoit fait exprès. J'ai quelques bons mots, qui, depuis quatre jours, vieillissent dans ma tête, sans que j'en aye pu faire le moindre usage. Si cela continue, je crois qu'à la fin je serai un sot : il semble que ce soit mon étoile, et que je ne puisse m'en dispenser. Hier, j'avois espéré de briller avec trois ou quatre vieilles femmes qui certainement ne m'en imposent point, et je devois dire les plus jolies choses du Monde : je fus plus d'un quart d'heure à diriger ma conversation ; mais elles ne tinrent jamais un propos suivi, et elles couperent, comme des Parques fatales, le fil de tous mes discours. Veux-tu que je te dise ? La réputation de bel esprit coûte bien à soutenir. Je ne sçais comment tu as fait pour y parvenir. — Il me vient une pensée, reprit l'autre : travaillons de concert à nous donner de l'esprit ; associons-nous pour cela. Chaque jour, nous nous dirons de quoi nous devons parler, et nous nous secourerons si bien que, si quelqu'un vient nous interrompre au milieu de nos idées, nous l'attirerons nous-mêmes, et, s'il ne veut pas venir de bon gré, nous lui ferons violence. Nous conviendrons des endroits où il faudra approuver, de ceux où

il faudra sourire, des autres où il faudra rire tout-à-fait et à gorge déployée. Tu verras que nous donnerons le ton à toutes les conversations, et qu'on admirera la vivacité de notre esprit et le bonheur de nos réparties. Nous nous protégerons par des signes de tête mutuels. Tu brilleras aujourd'hui ; demain tu seras mon second. J'entrerai avec toi dans une maison, et je m'écrierai en te montrant : « Il faut que je vous dise une réponse « bien plaisante que Monsieur vient de faire à un « homme que nous avons trouvé dans la rue. » Et je me tournerai vers toi : « Il ne s'y attendoit pas ; il a été bien étonné. » Je réciterai quelques-uns de mes vers, et tu diras : « J'y étois quand il les fit ; c'étoit « dans un souper, et il ne rêva pas un moment. » « Souvent même nous nous raillerons, toi et moi, et l'on dira : « Voyez comme ils s'attaquent, comme ils « se défendent ! Ils ne s'épargnent pas. Voyons com- « ment il sortira de-là. A merveille ! Quelle présence « d'esprit ! Voilà une véritable bataille. » Mais on ne dira pas que nous nous étions escarmouchés la veille. Il faudra acheter de certains livres qui sont des recueils de bons mots composés à l'usage de ceux qui n'ont pas d'esprit, et qui en veulent contrefaire : tout dépend d'avoir des modéles. Je veux qu'avant six mois nous soyons en état de tenir un conversation d'une heure toute remplie de bons mots. Mais il faudra avoir une attention : c'est de soutenir leur fortune. Ce n'est pas assez de dire un bon mot : il faut le publier ; il faut le répandre et le sémer partout. Sans cela, autant de perdu ; et je t'avoue qu'il n'y a rien de si désolant que de voir une jolie chose qu'on a dite mourir dans l'oreille d'un

sot qui l'entend. Il est vrai que souvent il y a une compensation, et que nous disons aussi bien des sottises qui passent *incognito*; et c'est la seule chose qui peut nous consoler dans cette occasion. Voilà, mon cher, le parti qu'il nous faut prendre. Fais ce que je te dirai, et je te promets avant six mois une place à l'Académie. C'est pour te dire que le travail ne sera pas long : car pour lors tu pourras renoncer à ton art ; tu seras homme d'esprit malgré que tu en ayes. On remarque en France que, dès qu'un homme entre dans une compagnie, il prend d'abord ce qu'on appelle *l'esprit du corps*. Tu seras de même, et je ne crains pour toi que l'embarras des applaudissemens. »

De Paris, le 6 de la lune de Zilcadé, 1714.

USBEK A IBBEN, A SMIRNE.

LETTRE 55

Chez les peuples de l'Europe, le premier quart d'heure du mariage applanit toutes les difficultés : les dernieres faveurs sont toujours de même date que la bénédiction nuptiale ; les femmes n'y font point comme nos Persanes, qui disputent le terrein quelquefois des mois entiers ; il n'y a rien de si plénier[1] : si elles ne perdent rien, c'est qu'elles n'ont rien à perdre ; mais on sçait toujours, chose honteuse ! le moment de leur défaite, et, sans consulter les astres, on peut prédire au juste l'heure de la naissance de leurs enfans.

Les Français ne parlent presque jamais de leurs

femmes ; c'est qu'ils ont peur d'en parler devant des gens qui les connoissent mieux qu'eux.

Il y a parmi eux des hommes très-malheureux que personne ne console : ce sont les maris jaloux. Il y en a que tout le monde hait : ce sont les maris jaloux. Il y en a que tous les hommes méprisent : ce sont encore les maris jaloux.

Aussi, n'y a-t-il point de pays où ils soient en si petit nombre que chez les Français[1]. Leur tranquillité n'est pas fondée sur la confiance qu'ils ont en leurs femmes ; c'est, au contraire, sur la mauvaise opinion qu'ils en ont. Toutes les sages précautions des Asiatiques, les voiles qui les couvrent, les prisons où elles sont détenues, la vigilance des eunuques, leur paroissent des moyens plus propres à exercer l'industrie de ce sexe qu'à la lasser. Ici les maris prennent leur parti de bonne grace et regardent les infidélités comme des coups d'une étoile inévitable. Un mari qui voudroit seul posséder sa femme seroit regardé comme un perturbateur de la joye publique et comme un insensé qui voudroit jouir de la lumiere du Soleil à l'exclusion des autres hommes.

Ici un mari qui aime sa femme est un homme qui n'a pas assez de mérite pour se faire aimer d'une autre ; qui abuse de la nécessité de la Loi pour suppléer aux agrémens qui lui manquent ; qui se sert de tous ses avantages au préjudice d'une société entiere ; qui s'approprie ce qui ne lui avoit été donné qu'en engagement, et qui agit autant qu'il est en lui pour renverser une convention tacite qui fait le bonheur de l'un et de l'autre sexe. Ce titre de mari d'une jolie femme,

qui se cache en Asie avec tant de soin, se porte ici sans inquiétude : on se sent en état de faire diversion par-tout. Un prince se console de la perte d'une place par la prise d'une autre. Dans le tems que le Turc nous prenait Bagdat, n'enlevions-nous pas au Mogol la forteresse de Candahor[1] ?

Un homme, qui, en général, souffre les infidélités de sa femme n'est point désapprouvé ; au contraire, on le loue de sa prudence : il n'y a que les cas particuliers qui deshonorent.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des dames vertueuses, et on peut dire qu'elles sont distinguées : mon conducteur me les faisoit toujours remarquer. Mais elles étoient toutes si laides qu'il faut être un saint pour ne pas haïr la vertu.

Après ce que je t'ai dit des mœurs de ce pays-ci, tu t'imagines facilement que les Français ne s'y piquent guéres de constance. Ils croyent qu'il est aussi ridicule de jurer à une femme qu'on l'aimera toujours, que de soutenir qu'on se portera toujours bien, ou qu'on sera toujours heureux. Quand ils promettent à une femme qu'ils l'aimeront toujours, ils supposent qu'elle, de son côté, leur promet d'être toujours aimable, et, si elle manque à sa parole, ils ne se croyent plus engagés à la leur.

A Paris, le 7 de la lune de Zilcadé, 1714.

LETTRE 56

USBEK A IBBEN, A SMIRNE.

Le jeu est très en usage en Europe[1] : c'est un état que d'être joueur. Ce seul titre tient lieu de naissance, de bien, de probité : il met tout homme qui le porte au rang des honnêtes gens, sans examen, quoiqu'il n'y ait personne qui ne sçache qu'en jugeant ainsi il s'est trompé très-souvent ; mais on est convenu d'être incorrigible.

Les femmes y sont sur-tout très-adonnées. Il est vrai qu'elles ne s'y livrent guéres dans leur jeunesse que pour favoriser une passion plus chere ; mais, à mesure qu'elles vieillissent, leur passion pour le jeu semble rajeunir, et cette passion remplit tout le vuide des autres.

Elles veulent ruiner leurs maris, et, pour y parvenir, elles ont des moyens pour tous les âges, depuis la plus tendre jeunesse jusques à la vieillesse la plus décrépite : les habits et les équipages commencent le dérangement ; la coquetterie l'augmente ; le jeu l'acheve.

J'ai vû souvent neuf ou dix femmes, ou plutôt neuf ou dix siécles rangés autour d'une table ; je les ai vûes dans leurs espérances, dans leurs craintes, dans leurs joyes, sur-tout dans leurs fureurs. Tu aurois dit qu'elles n'auroient jamais le tems de s'appaiser, et que la vie alloit les quitter avant leur désespoir ; tu aurois été en doute si ceux qu'elles payoient étoient leurs créanciers ou leurs légataires.

Il semble que notre saint prophéte ait eu principalement en vûe de nous priver de tout ce qui peut troubler notre raison : il nous a interdit l'usage du vin, qui la tient ensevelie ; il nous a, par un précepte exprès, défendu les jeux de hazard[1] ; et, quand il lui a été impossible d'ôter la cause des passions, il les a amorties. L'amour, parmi nous, ne porte ni trouble ni fureur ; c'est une passion languissante, qui laisse notre ame dans le calme : la pluralité des femmes nous sauve de leur empire ; elle tempére la violence de nos desirs.

A Paris, le 18 *de la lune de Zilhagé*, 1714.

LETTRE 57

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Les libertins entretiennent ici un nombre infini de filles de joye, et les dévots, un nombre innombrable de dervis. Ces dervis font trois vœux : d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. On dit que le premier est le mieux observé de tous ; quant au second, je te répons qu'il ne l'est point ; je te laisse à juger du troisiéme.

Mais, quelque riches que soient ces dervis, ils ne quittent jamais la qualité de pauvres ; notre glorieux sultan renonceroit plutôt à ses magnifiques et sublimes titres. Ils ont raison : car ce titre de pauvre les empêche de l'être.

Les médecins et quelques-uns de ces dervis qu'on appelle *confesseurs* sont toujours ici ou trop estimés ou

trop méprisés ; cependant on dit que les héritiers s'accommodent mieux des médecins que des confesseurs.

Je fus l'autre jour dans un couvent de ces dervis. Un d'entr'eux, vénérable par ses cheveux blancs, m'accueillit fort honnêtement ; il me fit voir toute la maison ; nous entrâmes dans le jardin, et nous nous mîmes à discourir. « Mon pere, lui dis-je, quel emploi avez-vous dans la communauté ? — Monsieur, me répondit-il avec un air très-content de ma question, je suis casuiste. — Casuiste ? repris-je : depuis que je suis en France, je n'ai pas ouï parler de cette charge. — Quoi ! vous ne sçavez pas ce que c'est qu'un casuiste ? Eh bien ! écoutez : je vais vous en donner une idée qui ne vous laissera rien à desirer. Il y a deux sortes de péchés : de mortels, qui excluent absolument du Paradis ; et de véniels, qui offensent Dieu à la vérité, mais ne l'irritent pas au point de nous priver de la béatitude. Or tout notre art consiste à bien distinguer ces deux sortes de péchés : car, à la reserve de quelques libertins, tous les Chrétiens veulent gagner le Paradis ; mais il n'y a guéres personne qui ne le veuille gagner à meilleur marché qu'il est possible. Quand on connoît bien les péchés mortels, on tâche de ne pas commettre de ceux-là, et l'on fait son affaire. Il y a des hommes qui n'aspirent pas à une si grande perfection, et, comme ils n'ont point d'ambition, ils ne se soucient pas des premieres places. Aussi entrent-ils en Paradis le plus juste qu'ils peuvent ; pourvû qu'ils y soient, cela leur suffit : leur but est de n'en faire ni plus ni moins. Ce sont des gens qui ravissent le Ciel, plutôt qu'ils ne l'obtiennent, et qui disent à Dieu : « Seigneur, j'ai

accompli les conditions à la rigueur ; vous ne pouvez vous empêcher de tenir vos promesses : comme je n'en ai pas fait plus que vous n'en avez demandé, je vous dispense de m'en accorder plus que vous n'en avez promis. » Nous sommes donc des gens nécessaires, Monsieur. Ce n'est pas tout pourtant ; vous allez bien voir autre chose. L'action ne fait pas le crime, c'est la connoissance de celui qui la commet : celui qui fait un mal, tandis qu'il peut croire que ce n'en est pas un, est en sûreté de conscience ; et comme il y a un nombre infini d'actions équivoques, un casuiste peut leur donner un dégré de bonté qu'elles n'ont point, en les déclarant bonnes ; et, pourvû qu'il puisse persuader qu'elles n'ont pas de venin, il le leur ôte tout entier. Je vous dis ici le secret d'un métier où j'ai vieilli ; je vous en fais voir les rafinemens : il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paroissent les moins susceptibles. — Mon Pere, lui dis-je, cela est fort bon ; mais comment vous accommodez-vous avec le Ciel ? Si le Sophi avoit à sa cour un homme qui fît à son égard ce que vous faites contre votre Dieu, qui mît de la différence entre ses ordres, et qui apprît à ses sujets dans quel cas ils doivent les exécuter, et dans quel autre ils peuvent les violer, il le feroit empaler sur l'heure. » Je saluai mon dervis et le quittai sans attendre sa réponse.

A Paris, le 25 *de la lune de Maharram,* 1714.

LETTRE 58

RICA A RHEDI, A VENISE.

A Paris, mon cher Rhedi, il y a bien des métiers. Là un homme obligeant vient, pour un peu d'argent, vous offrir le secret de faire de l'or.

Un autre vous promet de vous faire coucher avec les Esprits aëriens, pourvû que vous soyez seulement trente ans sans voir de femmes.

Vous trouverez encore des devins si habiles qu'ils vous diront toute votre vie, pourvû qu'il ayent seulement eu un quart d'heure de conversation avec vos domestiques.

Des femmes adroites font de la virginité une fleur qui fleurit et renaît tous les jours, et se cueille la centiéme fois plus douloureusement que la premiere.

Il y en a d'autres qui, réparant par la force de leur art toutes les injures du tems, sçavent rétablir sur un visage une beauté qui chancelle, et même rappeller une femme du sommet de la vieillesse pour la faire redescendre jusqu'à la jeunesse la plus tendre.

Tous ces gens-là vivent ou cherchent à vivre dans une ville qui est la mere de l'invention.

Les revenus des citoyens ne s'y afferment point : ils ne consistent qu'en esprit et en industrie ; chacun a la sienne, qu'il fait valoir de son mieux.

Qui voudroit nombrer tous les gens de loi qui poursuivent le revenu de quelque mosquée, auroit aussi-tôt

compté les sables de la mer et les esclaves de notre monarque.

Un nombre infini de maîtres de langues, d'arts et de sciences, enseignent ce qu'ils ne sçavent pas, et ce talent est bien considérable : car il ne faut pas beaucoup d'esprit pour montrer ce qu'on sçait ; mais il en faut infiniment pour enseigner ce qu'on ignore.

On ne peut mourir ici que subitement ; la mort ne sçauroit autrement exercer son empire : car il y a dans tous les coins des gens qui ont des remedes infaillibles contre toutes les maladies imaginables.

Toutes les boutiques sont tendues de fils invisibles où se vont prendre tous les acheteurs. L'on en sort pourtant quelquefois à bon marché : une jeune marchande cajole un homme une heure entiere pour lui faire acheter un paquet de curedents.

Il n'y a personne qui ne sorte de cette ville plus précautionné qu'il n'y est entré ; à force de faire part de son bien aux autres, on apprend à le conserver ; seul avantage des étrangers dans cette ville enchanteresse[1].

A Paris, le 10 *de la lune de Saphar*, 1714.

LETTRE 59

RICA A USBEK, A ***.

J'étois l'autre jour dans une maison où il y avoit un cercle de gens de toute espéce : je trouvai la conversation occupée par deux vieilles femmes, qui avoient

en vain travaillé tout le matin à se rajeunir. « Il faut avouer, disoit une d'entr'elles, que les hommes d'aujourd'hui sont bien différens de ceux que nous voyions dans notre jeunesse : ils étoient polis, gracieux, complaisans. Mais, à présent, je les trouve d'une brutalité insupportable. — Tout est changé, dit pour lors un homme qui paroissoit accablé de goutte. Le tems n'est plus comme il étoit il y a quarante ans : tout le monde se portoit bien ; on marchoit ; on étoit gai ; on ne demandoit qu'à rire et à danser. A présent, tout le monde est d'une tristesse insupportable. » Un moment après, la conversation tourna du côté de la politique. « Morbleu ! dit un vieux seigneur, l'État n'est plus gouverné : trouvez-moi à présent un ministre comme M. Colbert. Je le connoissois beaucoup, ce M. Colbert : il étoit de mes amis ; il me faisoit toujours payer de mes pensions avant qui que ce fût. Le bel ordre qu'il y avoit dans les finances ! Tout le monde étoit à son aise. Mais aujourd'hui je suis ruiné. — Monsieur, dit pour lors un ecclésiastique, vous parlez-là du tems le plus miraculeux de notre invincible monarque. Y a-t-il rien de si grand que ce qu'il faisoit alors pour détruire l'Hérésie ? — Et comptez-vous pour rien l'abolition des duels ? dit, d'un air content, un autre homme qui n'avoit point encore parlé. « La remarque est judicieuse, me dit quelqu'un à l'oreille : cet homme est charmé de l'édit, et il l'observe si bien qu'il y a six mois qu'il reçut cent coups de bâton pour ne le pas violer. »

Il me semble, Usbek, que nous ne jugeons jamais des choses que par un retour secret que nous faisons

sur nous-mêmes. Je ne suis pas surpris que les Négres peignent le Diable d'une blancheur éblouissante et leurs Dieux noirs comme du charbon ; que la Vénus de certains peuples ait des mamelles qui lui pendent jusques aux cuisses ; et qu'enfin tous les idolâtres ayent représenté leurs Dieux avec une figure humaine et leur ayent fait part de toutes leurs inclinations. On a dit fort bien que, si les triangles faisoient un Dieu, ils lui donneroient trois côtés.

Mon cher Usbek, quand je vois des hommes qui rampent sur un atôme, c'est-à-dire la Terre, qui n'est qu'un point de l'Univers, se proposer directement pour modéles de la Providence, je ne sçais comment accorder tant d'extravagance avec tant de petitesse.

A Paris, le 14 *de la lune de Saphar*, 1714.

LETTRE 60

USBEK A IBBEN, A SMIRNE.

Tu me demandes s'il y a des Juifs en France ? Sçache que, par-tout où il y a de l'argent, il y a des Juifs. Tu me demandes ce qu'ils y font ? Précisément ce qu'ils font en Perse : rien ne ressemble plus à un Juif d'Asie qu'un Juif européen.

Ils font paroître chez les Chrétiens, comme parmi nous, une obstination invincible pour leur réligion, qui va jusques à la folie.

La réligion juive est un vieux tronc qui a produit deux branches qui ont couvert toute la Terre : je veux dire le Mahométisme et le Christianisme ; ou plutôt c'est une mere qui a engendré deux filles, qui l'ont accablée de mille playes : car, en fait de réligions, les plus proches sont les plus grandes ennemies. Mais, quelque mauvais traitemens qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de se glorifier de les avoir mises au Monde ; elle se sert de l'une et de l'autre pour embrasser le Monde entier, tandis que, d'un autre côté, sa vieillesse vénérable embrasse tous les tems.

Les Juifs se regardent donc comme la source de toute sainteté et l'origine de toute réligion. Ils nous regardent, au contraire, comme des hérétiques, qui ont changé la Loi, ou plutôt comme des Juifs rébelles.

Si le changement s'étoit fait insensiblement, ils croyent qu'ils auroient été facilement séduits ; mais, comme il s'est fait tout à coup et d'une maniere violente, comme ils peuvent marquer le jour et l'heure de l'une et de l'autre naissance, ils se scandalisent de trouver en nous des âges et se tiennent fermes à une réligion que le Monde même n'a pas précédée.

Ils n'ont jamais eu dans l'Europe un calme pareil à celui dont ils jouissent. On commence à se défaire parmi les Chrétiens de cet esprit d'intolérance qui les animoit. On s'est mal trouvé, en Espagne, de les avoir chassés, et, en France, d'avoir fatigué des Chrétiens dont la croyance différoit un peu de celle du Prince. On s'est apperçu que le zéle pour les progrès de la Réligion est différent de l'attachement qu'on doit avoir pour elle, et que, pour l'aimer et l'observer, il n'est pas

nécessaire de haïr et de persécuter ceux qui ne l'observent pas[1].

Il seroit à souhaiter que nos Musulmans pensassent aussi sensément sur cet article que les Chrétiens ; que l'on pût, une bonne fois, faire la paix entre Hali et Abubeker et laisser à Dieu le soin de décider des mérites de ces saints prophétes. Je voudrois qu'on les honorât par des actes de vénération et de respect, et non pas par de vaines préférences ; et qu'on cherchât à mériter leur faveur, quelque place que Dieu leur ait marquée, soit à sa droite, ou bien sous le marche-pied de son trône.

A Paris, le 18 *de la lune de Saphar*, 1714.

LETTRE 61

USBEK A RHEDI, A VENISE.

J'entrai l'autre jour dans une église fameuse qu'on appelle *Notre-Dame*. Pendant que j'admirois ce superbe édifice, j'eus occasion de m'entretenir avec un ecclésiastique que la curiosité y avoit attiré comme moi. La conversation tomba sur la tranquillité de sa profession.

« La plûpart des gens, me dit-il, envient le bonheur de notre état, et ils ont raison. Cependant, il a ses désagrémens. Nous ne sommes point si séparés du monde que nous n'y soyons appellés en mille occasions ; là, nous avons un rôle très-difficile à soutenir.

« Les gens du monde sont étonnans : ils ne peuvent

souffrir notre approbation, ni nos censures : si nous les voulons corriger, ils nous trouvent ridicules ; si nous les approuvons, ils nous regardent comme des gens au-dessous de notre caractére. Il n'y a rien de si humiliant que de penser qu'on a scandalisé les impies mêmes. Nous sommes donc obligés de tenir une conduite équivoque et d'en imposer aux libertins, non pas par un caractére décidé, mais par l'incertitude où nous les mettons de la maniere dont nous recevons leurs discours. Il faut avoir beaucoup d'esprit pour cela : cet état de neutralité est difficile. Les gens du monde, qui hazardent tout, qui se livrent à toutes leurs saillies, qui, selon le succès, les poussent ou les abandonnent, réussissent bien mieux.

« Ce n'est pas tout : cet état si heureux et si tranquille, que l'on vante tant, nous ne le conservons pas dans le monde. Dès que nous y paroissons, on nous fait disputer : on nous fait entreprendre, par exemple, de prouver l'utilité de la priere à un homme qui ne croit pas en Dieu, la nécessité du jeûne à un autre qui a nié toute sa vie l'immortalité de l'ame : l'entreprise est laborieuse, et les rieurs ne sont pas pour nous. Il y a plus : une certaine envie d'attirer les autres dans nos opinions nous tourmente sans cesse et est, pour ainsi dire, attachée à notre profession. Cela est aussi ridicule que si on voyoit les Européens travailler, en faveur de la nature humaine, à blanchir le visage des Africains. Nous troublons l'État, nous nous tourmentons nous-mêmes pour faire recevoir des points de réligion qui ne sont point fondamentaux, et nous ressemblons à ce conquérant de la Chine qui poussa ses

sujets à une révolte générale pour les avoir voulu obliger à se rogner les cheveux ou les ongles[1].

« Le zéle même que nous avons pour faire remplir à ceux dont nous sommes chargés les devoirs de notre sainte réligion, est souvent dangereux, et il ne sçauroit être accompagné de trop de prudence. Un empereur nommé *Théodose* fit passer au fil de l'épée tous les habitants d'une ville, même les femmes et les enfans[2] ; s'étant ensuite présenté pour entrer dans une église, un évêque nommé *Ambroise*[3] lui fit fermer les portes, comme à un meutrier et un sacrilége ; et, en cela, il fit une action héroïque. Cet empereur, ayant ensuite fait la pénitence qu'un tel crime exigeoit, étant admis dans l'église, alla se placer parmi les prêtres ; le même évêque l'en fit sortir, et, en cela, il fit l'action d'un fanatique : tant il est vrai que l'on doit se défier de son zéle. Qu'importoit à la Réligion ou à l'État que ce prince eût ou n'eût pas une place parmi les prêtres[4] ? »

De Paris, le premier de la lune de Rebiab 1, 1714.

LETTRE 62

ZELIS A USBEK, A PARIS.

Ta fille ayant atteint sa septiéme année, j'ai cru qu'il étoit tems de la faire passer dans les apartemens intérieurs du serrail[5] et de ne point attendre qu'elle ait dix ans pour la confier aux eunuques noirs. On ne sçauroit de trop bonne heure priver une jeune per-

sonne des libertés de l'enfance et lui donner une éducation sainte dans les sacrés murs où la pudeur habite.

Car je ne puis être de l'avis de ces meres qui ne renferment leurs filles que lorsqu'elles sont sur le point de leur donner un époux ; qui, les condamnant au serrail plutôt qu'elles ne les y consacrent, leur font embrasser violemment une maniere de vie qu'elles auroient dû leur inspirer. Faut-il tout attendre de la force de la raison, et rien de la douceur de l'habitude ?

C'est en vain que l'on nous parle de la subordination où la Nature nous a mises. Ce n'est pas assez de nous la faire sentir : il faut nous la faire pratiquer, afin qu'elle nous soutienne dans ce tems critique où les passions commencent à naître et à nous encourager à l'indépendance.

Si nous n'étions attachées à vous que par le devoir, nous pourrions quelquefois l'oublier. Si nous n'y étions entraînées que par le penchant, peut-être un penchant plus fort pourroit l'affoiblir. Mais, quand les loix nous donnent à un homme, elles nous dérobent à tous les autres et nous mettent aussi loin d'eux que si nous en étions à cent mille lieues.

La Nature, industrieuse en faveur des hommes, ne s'est pas bornée à leur donner des desirs : elle a voulu que nous en eussions nous-mêmes, et que nous fussions des instrumens animés de leur félicité ; elle nous a mises dans le feu des passions, pour les faire vivre tranquilles ; s'ils sortent de leur insensibilité, elle nous a destinées à les y faire rentrer, sans que nous puissions jamais goûter cet heureux état où nous les mettons.

Cependant, Usbek, ne t'imagine pas que ta situation

soit plus heureuse que la mienne: j'ai goûté ici mille plaisirs que tu ne connois pas ; mon imagination a travaillé sans cesse à m'en faire connoître le prix ; j'ai vécu, et tu n'as fait que languir.

Dans la prison même où tu me retiens, je suis plus libre que toi : tu ne sçaurois redoubler tes attentions pour me faire garder, que je ne jouisse de tes inquiétudes ; et tes soupçons, ta jalousie, tes chagrins sont autant de marques de ta dépendance.

Continue, cher Usbek : fais veiller sur moi nuit et jour ; ne te fie pas même aux précautions ordinaires ; augmente mon bonheur en assurant le tien ; et sçache que je ne redoute rien que ton indifférence.

Du serrail d'Ispahan,
le 2 de la lune de Rebiab 1, 1714.

LETTRE 63

*RICA A USBEK, A ***.*

Je crois que tu veux passer ta vie à la campagne : je ne te perdois au commencement que pour deux ou trois jours, et en voilà quinze que je ne t'ai vû. Il est vrai que tu es dans une maison charmante, que tu y trouves une société qui te convient, que tu y raisonnes tout à ton aise : il n'en faut pas davantage pour te faire oublier tout l'Univers.

Pour moi, je méne à peu près la même vie que tu m'as vû mener : je me répans dans le monde, et je

cherche à le connoître. Mon esprit perd insensiblement tout ce qui lui reste d'asiatique, et se plie sans effort aux mœurs européennes. Je ne suis plus si étonné de voir dans une maison cinq ou six femmes avec cinq ou six hommes, et je trouve que cela n'est pas mal imaginé.

Je le puis dire : je ne connois les femmes que depuis que je suis ici ; j'en ai plus appris dans un mois que je n'aurois fait en trente ans dans un serrail.

Chez nous, les caractéres sont tous uniformes, parce qu'ils sont forcés : on ne voit point les gens tels qu'ils sont, mais tels qu'on les oblige d'être. Dans cette servitude du cœur et de l'esprit, on n'entend parler que la crainte, qui n'a qu'un langage, et non pas la nature, qui s'exprime si différemment, et qui paroît sous tant de formes.

La dissimulation, cet art parmi nous si pratiqué et si nécessaire, est ici inconnue : tout parle, tout se voit, tout s'entend ; le cœur se montre comme le visage ; dans les mœurs, dans la vertu, dans le vice même, on apperçoit toujours quelque chose de naïf.

Il faut, pour plaire aux femmes, un certain talent différent de celui qui leur plaît encore davantage : il consiste dans une espéce de badinage dans l'esprit, qui les amuse en ce qu'il semble leur promettre à chaque instant ce qu'on ne peut tenir que dans de trop longs intervalles.

Ce badinage, naturellement fait pour les toilettes, semble être parvenu à former le caractére général de la Nation : on badine au Conseil ; on badine à la tête d'une armée ; on badine avec un ambassadeur. Les pro-

fessions ne paroissent ridicules qu'à proportion du sérieux qu'on y met : un médecin ne le seroit plus si ses habits étoient moins lugubres, et s'il tuoit ses malades en badinant.

A Paris, le 10 *de la lune de Rebiab* 1, 1714.

LETTRE 64

LE CHEF DES EUNUQUES NOIRS A USBEK, A PARIS.

Je suis dans un embarras que je ne sçaurois t'exprimer, magnifique Seigneur : le serrail est dans un désordre et une confusion épouvantable ; la guerre regne entre tes femmes ; tes eunuques sont partagés ; on n'entend que plaintes, que murmures, que reproches ; mes remontrances sont méprisées : tout semble permis dans ce tems de licence, et je n'ai plus qu'un vain titre dans le serrail.

Il n'y a aucune de tes femmes qui ne se juge au-dessus des autres par sa naissance, par sa beauté, par ses richesses, par son esprit, par ton amour, et qui ne fasse valoir quelques-uns de ces titres pour avoir toutes les préférences. Je perds à chaque instant cette longue patience avec laquelle, néanmoins, j'ai eu le malheur de les mécontenter toutes : ma prudence, ma complaisance même (vertu si rare et si étrangere dans le poste que j'occupe), ont été inutiles.

Veux-tu que je te découvre, magnifique Seigneur,

la cause de tous ces désordres ? Elle est toute dans ton cœur et dans les tendres égards que tu as pour elles. Si tu ne me retenois pas la main ; si, au lieu de la voye des remontrances, tu me laissois celle des châtimens ; si, sans te laisser attendrir à leurs plaintes et à leurs larmes, tu les envoyois pleurer devant moi, qui ne m'attendris jamais : je les façonnerois bientôt au joug qu'elles doivent porter, et je lasserois leur humeur impérieuse et indépendante.

Enlevé dès l'âge de quinze ans au fond de l'Afrique, ma patrie[1], je fus d'abord vendu à un maître qui avoit plus de vingt femmes ou concubines. Ayant jugé à mon air grave et taciturne que j'étois propre au serrail, il ordonna que l'on achevât de me rendre tel, et me fit faire une opération pénible dans les commencemens, mais qui me fut heureuse dans la suite, parce qu'elle m'approcha de l'oreille et de la confiance de mes maîtres. J'entrai dans ce serrail, qui fut pour moi un nouveau monde. Le premier eunuque, l'homme le plus sévére que j'aye vû de ma vie, y gouvernoit avec un empire absolu. On n'y entendoit parler de divisions ni de querelles : un silence profond regnoit par-tout ; toutes ces femmes étoient couchées à la même heure, d'un bout de l'année à l'autre, et levées à la même heure ; elles entroient dans le bain tour à tour ; elles en sortoient au moindre signe que nous leur en faisions ; le reste du tems, elles étoient presque toujours enfermées dans leurs chambres. Il avoit une régle, qui étoit de les faire tenir dans une grande propreté, et il avoit pour cela des attentions inexprimables : le moindre refus d'obéir étoit puni sans miséricorde. « Je suis,

disoit-il, esclave ; mais je le suis d'un homme qui est votre maître et le mien, et j'use du pouvoir qu'il m'a donné sur vous : c'est lui qui vous châtie, et non pas moi, qui ne fais que prêter ma main. » Ces femmes n'entroient jamais dans la chambre de mon maître qu'elles n'y fussent appellées ; elles recevoient cette grace avec joye et s'en voyoient privées sans se plaindre. Enfin, moi, qui étois le dernier des noirs dans ce serrail tranquille, j'étois mille fois plus respecté que je ne le suis dans le tien, où je les commande tous.

Dès que ce grand eunuque eut connu mon génie, il tourna les yeux de mon côté ; il parla de moi à mon maître, comme d'un homme capable de travailler selon ses vûes et de lui succéder dans le poste qu'il remplissoit. Il ne fut point étonné de ma grande jeunesse : il crut que mon attention me tiendroit lieu d'expérience. Que te dirai-je ? Je fis tant de progrès dans sa confiance qu'il ne faisoit plus difficulté de mettre dans mes mains les clefs des lieux terribles qu'il gardoit depuis si long-tems. C'est sous ce grand maître que j'appris l'art difficile de commander, et que je me formai aux maximes d'un gouvernement infléxible. J'étudiai sous lui le cœur des femmes ; il m'apprit à profiter de leurs foiblesses et à ne point m'étonner de leurs hauteurs. Souvent il se plaisoit à me les voir conduire jusqu'au dernier retranchement de l'obéissance ; il les faisoit ensuite revenir insensiblement et vouloit que je parusse pour quelque tems plier moi-même. Mais il falloit le voir dans ces momens où il les trouvoit tout près du désespoir, entre les prieres et les reproches : il soutenoit leurs larmes sans s'émouvoir

et se sentoit flatté de cette espéce de triomphe. « Voilà, disoit-il d'un air content, comment il faut gouverner les femmes. Leur nombre ne m'embarrasse pas : je conduirois de même toutes celles de notre grand monarque. Comment un homme peut-il espérer de captiver leur cœur si ses fidéles eunuques n'ont commencé par soumettre leur esprit ? »

Il avoit non-seulement de la fermeté, mais aussi de la pénétration : il lisoit leurs pensées et leurs dissimulations ; leurs gestes étudiés, leur visage feint, ne lui déroboient rien ; il sçavoit toutes leurs actions les plus cachées et leurs paroles les plus secrétes ; il se servoit des unes pour connoître les autres, et il se plaisoit à récompenser la moindre confidence. Comme elles n'abordoient leur mari que lorsqu'elles étoient averties, l'eunuque y appelloit qui il vouloit, et tournoit les yeux de son maître sur celle qu'il avoit en vûe ; et cette distinction étoit la récompense de quelque secret révélé. Il avoit persuadé son maître qu'il étoit du bon ordre qu'il lui laissât ce choix, afin de lui donner une autorité plus grande. Voilà comme on gouvernoit, magnifique Seigneur, dans un serrail qui étoit, je crois, le mieux réglé qu'il y eût en Perse.

Laisse-moi les mains libres ; permets que je me fasse obéir. Huit jours remettront l'ordre dans le sein de la confusion. C'est ce que ta gloire demande, et que ta sûreté exige.

De ton serrail d'Ispahan,
le 9 de la lune de Rebiab 1, 1714.

LETTRE 65

USBEK A SES FEMMES, AU SERRAIL D'ISPAHAN.

J'apprens que le serrail est dans le désordre, et qu'il est rempli de querelles et de divisions intestines. Que vous recommandai-je en partant, que la paix et la bonne intelligence ? Vous me le promîtes. Etoit-ce pour me tromper ?

C'est vous qui seriez trompées si je voulois suivre les conseils que me donne le grand Eunuque, si je voulois employer mon autorité pour vous faire vivre comme mes exhortations le demandoient de vous.

Je ne sçais me servir de ces moyens violens que lorsque j'ai tenté tous les autres. Faites donc, en votre considération, ce que vous n'avez pas voulu faire à la mienne.

Le premier Eunuque a grand sujet de se plaindre : il dit que vous n'avez aucun égard pour lui. Comment pouvez-vous accorder cette conduite avec la modestie de votre état ? N'est-ce pas à lui que, pendant mon absence, votre vertu est confiée ? C'est un trésor sacré, dont il est le dépositaire. Mais ces mépris que vous lui témoignez font voir que ceux qui sont chargés de vous faire vivre dans les loix de l'honneur vous sont à charge.

Changez donc de conduite, je vous prie, et faites en sorte que je puisse, une autre fois, rejeter les propositions que l'on me fait contre votre liberté et votre repos.

Car je voudrois vous faire oublier que je suis votre maître, pour me souvenir seulement que je suis votre époux.

De Paris, le 5 *de la lune de Chahban,* 1714.

LETTRE 66

RICA A ***.

On s'attache ici beaucoup aux sciences ; mais je ne sçais si on est fort sçavant. Celui qui doute de tout comme philosophe n'ose rien nier comme théologien. Cet homme contradictoire est toujours content de lui, pourvû qu'on convienne des qualités.

La fureur de la plûpart des Français, c'est d'avoir de l'esprit, et la fureur de ceux qui veulent avoir de l'esprit, c'est de faire des livres.

Cependant il n'y a rien de si mal imaginé : la Nature sembloit avoir sagement pourvû à ce que les sottises des hommes fussent passageres, et les livres les immortalisent. Un sot devroit être content d'avoir ennuyé tous ceux qui ont vécu avec lui : il veut encore tourmenter les races futures ; il veut que sa sottise triomphe de l'oubli, dont il auroit pû jouir comme du tombeau ; il veut que la postérité soit informée qu'il a vécu, et qu'elle sçache à jamais qu'il a été un sot.

De tous les auteurs, il n'y en a point que je méprise plus que les compilateurs, qui vont, de tous côtés, chercher les lambeaux des ouvrages des autres, qu'ils

plaquent dans les leurs, comme des piéces de gazon dans un parterre. Ils ne sont point au-dessus de ces ouvriers d'imprimerie qui rangent des caractères qui, combinés ensemble, font un livre où ils n'ont fourni que la main. Je voudrois qu'on respectât les livres originaux, et il me semble que c'est une espéce de profanation de tirer les piéces qui les composent du sanctuaire où elles sont, pour les exposer à un mépris qu'elles ne méritent point.

Quand un homme n'a rien à dire de nouveau, que ne se tait-il ? Qu'a-t-on affaire de ces doubles emplois ? « Mais je veux donner un nouvel ordre. — Vous êtes un habile homme : vous venez dans ma bibliothéque, et vous mettez en bas les livres qui sont en haut, et en haut ceux qui sont en bas. C'est un beau chef-d'œuvre ! »

Je t'écris sur ce sujet, ***, parce que je suis outré d'un livre que je viens de quitter, qui est si gros qu'il sembloit contenir la Science universelle ; mais il m'a rompu la tête sans m'avoir rien appris.

Adieu.

A Paris, le 8 *de la lune de Chahban*, 1714.

LETTRE 67

IBBEN A USBEK, A PARIS.

Trois vaisseaux sont arrivés ici sans m'avoir apporté de tes nouvelles. Es-tu malade ? ou te plais-tu à m'inquiéter ?

Si tu ne m'aimes pas dans un pays où tu n'es lié à rien, que sera-ce au milieu de la Perse et dans le sein de ta famille ? Mais peut-être que je me trompe : tu es assez aimable pour trouver par-tout des amis. Le cœur est citoyen de tous les pays. Comment une ame bien faite peut-elle s'empêcher de former des engagemens ? Je te l'avoue : je respecte les anciennes amitiés ; mais je ne suis pas fâché d'en faire par-tout de nouvelles.

En quelque pays que j'aye été, j'y ai vécu comme si j'avois dû y passer ma vie[1] : j'ai eu le même empressement pour les gens vertueux, la même compassion ou plutôt la même tendresse pour les malheureux, la même estime pour ceux que la prospérité n'a point aveuglés. C'est mon caractére, Usbek : par-tout où je trouverai des hommes, je me choisirai des amis.

Il y a ici un Guebre[2] qui, après toi, a, je crois, la premiere place dans mon cœur : c'est l'ame de la probité même. Des raisons particulieres l'ont obligé de se retirer dans cette ville où il vit tranquillement du produit d'un trafic honnête, avec une femme qu'il aime. Sa vie est toute marquée d'actions généreuses, et, quoiqu'il cherche la vie obscure, il y a plus d'héroïsme dans son cœur que dans celui des plus grands monarques.

Je lui ai parlé mille fois de toi ; je lui montre toutes tes lettres ; je remarque que cela lui fait plaisir ; et je vois déjà que tu as un ami qui t'est inconnu.

Tu trouveras ici ses principales aventures : quelque répugnance qu'il eût à les écrire, il n'a pu les refuser à mon amitié, et je les confie à la tienne.

HISTOIRE D'APHERIDON ET D'ASTARTÉ.

« Je suis né parmi les Guebres, d'une réligion qui « est peut-être la plus ancienne qui soit au monde. Je « fus si malheureux que l'amour me vint avant la rai- « son : j'avois à peine six ans, que je ne pouvois vivre « qu'avec ma sœur ; mes yeux s'attachoient toujours « sur elle, et, lorsqu'elle me quittoit un moment, elle « les retrouvoit baignés de larmes ; chaque jour n'aug- « mentoit pas plus mon âge que mon amour. Mon « pere, étonné d'une si forte sympathie, auroit bien « souhaité de nous marier ensemble, selon l'ancien « usage des Guebres, introduit pas Cambyse[1] ; mais « la crainte des Mahométans, sous le joug desquels « nous vivons, empêche ceux de notre nation de pen- « ser à ces alliances saintes, que notre réligion ordonne « plutôt qu'elle ne permet, et qui sont des images si « naïves de l'union déjà formée par la Nature.

« Mon pere, voyant donc qu'il auroit été dangereux « de suivre mon inclination et la sienne, résolut d'étein- « dre une flamme qu'il croyoit naissante, mais qui étoit « déjà à son dernier période. Il prétexta un voyage et « m'emmena avec lui, laissant ma sœur entre les mains « d'une de ses parentes : car ma mere étoit morte « depuis deux ans. Je ne vous dirai point quel fut le « désespoir de cette séparation : j'embrassai ma sœur « toute baignée de larmes ; mais je n'en versai point : « car la douleur m'avoit rendu comme insensible. « Nous arrivâmes à Tefflis, et mon pere, ayant confié

« mon éducation à un de nos parens, m'y laissa et s'en « retourna chez lui.

« Quelque tems après, j'appris que, par le crédit « d'un de ses amis, il avoit fait entrer ma sœur dans « le beiram[1] du Roi, où elle étoit au service d'une « sultane. Si l'on m'avoit appris sa mort, je n'en aurois « pas été plus frappé : car, outre que je n'espérois plus « de la revoir, son entrée dans le beiram l'avoit rendue « mahométane, et elle ne pouvoit plus, suivant le « préjugé de cette réligion, me regarder qu'avec « horreur. Cependant, ne pouvant plus vivre à Tef- « flis, las de moi-même et de la vie, je retournai à « Ispahan. Mes premieres paroles furent amères à mon « pere : je lui reprochai d'avoir mis sa fille en un lieu « où l'on ne peut entrer qu'en changeant de réligion : « Vous avez attiré sur votre famille, lui dis-je, la colère « de Dieu et du Soleil, qui vous éclaire ; vous avez « plus fait que si vous aviez souillé les Elémens, puisque « vous avez souillé l'ame de votre fille, qui n'est pas « moins pure : j'en mourrai de douleur et d'amour ; « mais puisse ma mort être la seule peine que Dieu « vous fasse sentir ! » A ces mots, je sortis, et, pendant « deux ans, je passai ma vie à aller regarder les murailles « du beiram et considérer le lieu où ma sœur pouvoit « être, m'exposant tous les jours mille fois à être « égorgé par les eunuques qui font la ronde autour « de ces redoutables lieux.

« Enfin mon pere mourut, et la sultane que ma sœur « servoit, la voyant tous les jours croître en beauté, « en devint jalouse et la maria avec un eunuque qui la « souhaitoit avec passion. Par ce moyen, ma sœur

« sortit du serrail et prit avec son eunuque une maison « à Ispahan.

« Je fus plus de trois mois sans pouvoir lui parler : « l'eunuque, le plus jaloux de tous les hommes, me « remettant toujours, sous divers prétextes. Enfin « j'entrai dans son beiram, et il me lui fit parler au « travers d'une jalousie. Des yeux de linx ne l'auroient « pas pû découvrir, tant elle étoit enveloppée d'habits « et de voiles, et je ne pus la reconnoître qu'au son « de sa voix. Quelle fut mon émotion quand je me « vis si près et si éloigné d'elle! Je me contraignis : « car j'étois examiné. Quant à elle, il me parut qu'elle « versa quelques larmes. Son mari voulut me faire « quelques mauvaises excuses ; mais je le traitai comme « le dernier des esclaves. Il fut bien embarrassé quand « il vit que je parlois à ma sœur une langue qui lui « étoit inconnue : c'étoit l'ancien persan, qui est notre « langue sacrée. « Quoi ! ma sœur, lui dis-je, est-il « vrai que vous avez quitté la réligion de vos peres ? « Je sais qu'en entrant au beiram vous avez dû faire « profession du Mahométisme. Mais, dites-moi, votre « cœur a-t-il pû consentir, comme votre bouche, à « quitter une réligion qui me permet de vous aimer ? « Et pour qui la quittez-vous, cette réligion, qui nous « doit être si chere ? Pour un misérable encore flétri « des fers qu'il a portés ; qui, s'il étoit homme, seroit « le dernier de tous ! — Mon frère, dit-elle, cet homme « dont vous parlez est mon mari ; il faut que je l'ho- « nore, tout indigne qu'il vous paroît ; et je serois « aussi la derniere des femmes si..... — Ah ! ma sœur, « lui dis-je, vous êtes guebre ; il n'est ni votre époux,

« ni ne peut l'être. Si vous êtes fidéle comme vos peres, « vous ne devez le regarder que comme un monstre. « — Hélas ! dit-elle, que cette réligion se montre à « moi de loin ! A peine en sçavois-je les préceptes « qu'il les fallut oublier. Vous voyez que cette langue « que je vous parle ne m'est plus familiere, et que j'ai « toutes les peines du monde à m'exprimer. Mais « comptez que le souvenir de notre enfance me charme « toujours ; que, depuis ce tems-là, je n'ai eu que de « fausses joyes ; qu'il ne s'est pas passé de jour que je « n'aye pensé à vous ; que vous avez eu plus de part « que vous ne croyez à mon mariage ; et que je n'y ai « été déterminée que par l'espérance de vous revoir. « Mais que ce jour, qui m'a tant coûté, va me coûter « encore ! Je vous vois tout hors de vous-même ; mon « mari frémit de rage et de jalousie. Je ne vous verrai « plus ; je vous parle sans doute pour la derniere fois « de ma vie. Si cela étoit, mon frere, elle ne seroit pas « longue. » A ces mots, elle s'attendrit, et, se voyant « hors d'état de tenir la conversation, elle me quitta « le plus désolé des hommes.

« Trois ou quatre jours après, je demandai à voir « ma sœur. Le barbare eunuque auroit bien voulu m'en « empêcher ; mais, outre que ces sortes de maris n'ont « pas sur leurs femmes la même autorité que les autres, « il aimoit si éperdûment ma sœur qu'il ne sçavoit « rien lui refuser. Je la vis encore dans le même lieu « et sous les mêmes voiles, accompagnée de deux « esclaves ; ce qui me fit avoir recours à notre langue « particuliere : « Ma sœur, lui dis-je, d'où vient que « je ne puis vous voir sans me trouver dans une

« situation affreuse ? Les murailles qui vous tiennent « enfermée, ces verrouils et ces grilles, ces misérables « gardiens qui vous observent, me mettent en fureur. « Comment avez-vous perdu la douce liberté dont « jouissoient vos ancêtres ? Votre mere, qui étoit si « chaste, ne donnoit à son mari, pour garant de sa « vertu, que sa vertu même. Ils vivoient heureux, l'un « et l'autre, dans une confiance mutuelle, et la simpli- « cité de leurs mœurs étoit pour eux une richesse « plus précieuse mille fois que le faux éclat dont vous « semblez jouir dans cette maison somptueuse. En « perdant votre réligion, vous avez perdu votre liberté, « votre bonheur et cette précieuse égalité qui fait « l'honneur de votre sexe. Mais ce qu'il y a de pis « encore, c'est que vous êtes, non pas la femme (car « vous ne pouvez l'être), mais l'esclave d'un esclave « qui a été dégradé de l'humanité. — Ah ! mon frere, « dit-elle, respectez mon époux, respectez la réligion « que j'ai embrassée. Selon cette réligion, je n'ai pu « vous entendre ni vous parler sans crime. — Quoi ! « ma sœur, lui dis-je tout transporté, vous la croyez « donc véritable, cette réligion ? — Ah ! dit-elle, qu'il « me seroit avantageux qu'elle ne le fût pas ! Je fais « pour elle un trop grand sacrifice pour que je puisse « ne la pas croire ; et si mes doutes... » A ces mots, « elle se tût. « Oui, vos doutes, ma sœur, sont bien « fondés, quels qu'ils soient. — Qu'attendez-vous « d'une réligion qui vous rend malheureuse dans ce « monde-ci et ne vous laisse point d'espérance pour « l'autre ? Songez que la nôtre est la plus ancienne qui « soit au Monde ; qu'elle a toujours fleuri dans la

« Perse et n'a pas d'autre origine que cet empire, dont « les commencemens ne sont point connus ; que ce « n'est que le hazard qui y a introduit le Mahométisme ; « que cette secte y a été établie, non par la voie de la « persuasion, mais de la conquête. Si nos princes « naturels n'avoient pas été foibles, vous verriez régner « encore le culte de ces anciens Mages. Transportez- « vous dans ces siécles reculés : tout vous parlera du « Magisme, et rien de la secte mahométane, qui, plu- « sieurs milliers d'années après, n'étoit pas même « dans son enfance. — Mais, dit-elle, quand ma réli- « gion seroit plus moderne que la vôtre, elle est au « moins plus pure, puisqu'elle n'adore que Dieu ; au « lieu que vous adorez encore le Soleil, les Etoiles, le « Feu, et même les Elémens. — Je vois, ma sœur, que « vous avez appris parmi les Musulmans à calomnier « notre sainte réligion. Nous n'adorons ni les Astres « ni les Elémens, et nos peres ne les ont jamais adorés : « jamais ils ne leur ont élevé des temples ; jamais ils « ne leur ont offert des sacrifices ; ils leur ont seulement « rendu un culte réligieux, mais inférieur, comme à des « ouvrages et des manifestations de la Divinité[1]. Mais, « ma sœur, au nom de Dieu, qui nous éclaire, recevez « ce livre sacré que je vous porte ; c'est le livre de « notre législateur Zoroastre; lisez-le sans prévention; « recevez dans votre cœur les rayons de lumiere qui vous « éclaireront en le lisant ; souvenez-vous de vos peres « qui ont si long-tems honoré le Soleil dans la ville sainte « de Balk[2], et, en fin,souvenez-vous de moi, qui n'espere « de repos, de fortune, de vie, que de votre change- « ment. » Je la quittai tout transporté et la laissai seule

« décider la plus grande affaire que je pusse avoir de « ma vie.

« J'y retournai deux jours aprés ; je ne lui parlai « point : j'attendis dans le silence l'arrêt de ma vie ou « de ma mort. « Vous êtes aimé, mon frere, me dit- « elle, et par une Guebre. J'ai long-tems combattu. « Mais, Dieux ! que l'amour léve de difficultés ! que je « suis soulagée ! Je ne crains plus de vous trop aimer ; « je puis ne mettre point de bornes à mon amour ; « l'excès même en est légitime. Ah ! que ceci convient « bien à l'état de mon cœur ! Mais vous, qui avez sçu « rompre les chaînes que mon esprit s'étoit forgées, « quand romprez-vous celles qui me lient les mains ? « Dès ce moment, je me donne à vous. Faites voir, par « la promptitude avec laquelle vous m'accepterez, « combien ce présent vous est cher. Mon frere, la pre- « miere fois que je pourrai vous embrasser, je crois « que je mourrai dans vos bras. » Je n'exprimerois « jamais bien la joye que je sentis à ces paroles : je « me crus et je me vis, en effet, en un instant, le plus « heureux de tous les hommes ; je vis presque accom- « plir tous les desirs que j'avois formés en vingt-cinq « ans de vie, et évanouir tous les chagrins qui me « l'avoient rendue si laborieuse. Mais, quand je me fus « un peu accoutumé à ces douces idées, je trouvai que « je n'étois pas si près de mon bonheur que je me l'étois « figuré tout à coup, quoique j'eusse surmonté le « plus grand de tous les obstacles. Il falloit surprendre « la vigilance de ses gardiens. Je n'osois confier à « personne le secret de ma vie. Je n'avois que ma sœur ; « elle n'avoit que moi[1]. Si je manquois mon coup, je

« courois le risque d'être empalé ; mais je ne voyois « pas de peine plus cruelle que de le manquer. Nous « convînmes qu'elle m'enverroit demander une hor- « loge que son pere lui avoit laissée, et que j'y mettrois « dedans une lime pour scier les jalousies d'une « fenêtre qui donnoit sur la rue, et une corde nouée « pour descendre ; que je ne la verrois plus dorénа- « vant ; mais que j'irois toutes les nuits sous cette « fenêtre attendre qu'elle pût exécuter son dessein. Je « passai quinze nuits entieres sans voir personne, parce « qu'elle n'avoit pas trouvé le tems favorable. Enfin la « seiziéme, j'entendis une scie qui travailloit. De tems « en tems, l'ouvrage étoit interrompu, et, dans ces « intervalles, ma frayeur étoit inexprimable. Après une « heure de travail, je la vis qui attachoit la corde ; elle « se laissa aller et glissa dans mes bras. Je ne connus « plus le danger, et je restai long-tems sans bouger « de-là. Je la conduisis hors de la Ville, où j'avois un « cheval tout prêt ; je la mis en croupe derriere moi « et m'éloignai, avec toute la promptitude imaginable, « d'un lieu qui pouvoit nous être si funeste. Nous « arrivâmes avant le jour chez un Guebre, dans un lieu « désert où il étoit retiré, vivant frugalement du tra- « vail de ses mains ; nous ne jugeâmes pas à propos de « rester chez lui, et, par son conseil, nous entrâmes « dans une épaisse forêt, et nous nous mîmes dans le « creux d'un vieux chêne, jusques à ce que le bruit « de notre évasion se fut dissipé. Nous vivions tous « deux dans ce séjour écarté, sans témoins, nous répé- « tant sans cesse que nous nous aimerions toujours, « attendant l'occasion que quelque prêtre guebre pût

« faire la cérémonie du mariage prescrite par nos livres « sacrés. « Ma sœur, lui disois-je, que cette union est « sainte ! La Nature nous avoit unis ; notre sainte loi « va nous unir encore. » Enfin un prêtre vint calmer « notre impatience amoureuse. Il fit, dans la maison « du paysan, toutes les cérémonies du mariage ; il nous « bénit et nous souhaita mille fois toute la vigueur de « Gustaspe[1] et la sainteté de l'Hohoraspe[2]. Bientôt « après, nous quittâmes la Perse, où nous n'étions pas « en sûreté, et nous nous retirâmes en Géorgie. Nous « y vécûmes un an, tous les jours plus charmés l'un « de l'autre ; mais, comme mon argent alloit finir, et « que je craignois la misere pour ma sœur, non pas « pour moi, je la quittai pour aller chercher quelque « secours chez nos parens. Jamais adieu ne fut plus « tendre. Mais mon voyage me fut non-seulement inu- « tile, mais funeste : car, ayant trouvé, d'un côté, tous « nos biens confisqués, de l'autre, mes parens presque « dans l'impuissance de me secourir, je ne rapportai « d'argent précisément que ce qu'il falloit pour mon « retour. Mais quel fut mon désespoir ! Je ne trouvai « plus ma sœur. Quelques jours avant mon arrivée, des « Tartares avoient fait une incursion dans la ville où « elle étoit, et, comme ils la trouverent belle, ils la « prirent, et la vendirent à des Juifs qui alloient en « Turquie, et ne laisserent qu'une petite fille dont elle « étoit accouchée quelques mois auparavant. Je suivis « ces Juifs et les joignis à trois lieues de-là. Mes « prieres, mes larmes, furent vaines : ils me deman- « derent toujours trente tomans[3] et ne se relâcherent « jamais d'un seul. Après m'être adressé à tout le

« monde, avoir imploré la protection des prêtres turcs « et chrétiens, je m'adressai à un marchand arménien, « je lui vendis ma fille et me vendis aussi pour trente- « cinq tomans. J'allai aux Juifs, je leur donnai trente « tomans et portai les cinq autres à ma sœur, que je « n'avois pas encore vûe : « Vous êtes libre, lui dis- « je, ma sœur, et je puis vous embrasser. Voilà cinq « tomans que je vous porte. J'ai du regret qu'on ne « m'ait pas acheté davantage. — Quoi ! dit-elle, vous « vous êtes vendu ? — Oui, lui dis-je. — Ah ! malheu- « reux; qu'avez-vous fait ? N'étois-je pas assez infor- « tunée, sans que vous travaillassiez à me le rendre « davantage ? Votre liberté me consoloit, et votre « esclavage me va mettre au tombeau. Ah ! mon « frere, que votre amour est cruel ! Et ma fille ? Je ne « la vois point. — Je l'ai vendue aussi », lui dis-je. « Nous fondîmes tous deux en larmes et n'eûmes pas « la force de nous rien dire. Enfin j'allai trouver mon « maître, et ma sœur y arriva presque aussi-tôt que « moi. Elle se jetta à ses genoux. « Je vous demande, « dit-elle, la servitude, comme les autres vous deman- « dent la liberté. Prenez-moi. Vous me vendrez plus « cher que mon mari. » Ce fut alors qu'il se fit un « combat qui arracha les larmes des yeux de mon « maître. « Malheureux ! dit-elle, as-tu pensé que je « pusse accepter ma liberté aux dépens de la tienne ? « Seigneur, vous voyez deux infortunés qui mourront « si vous nous séparez. Je me donne à vous. Payez- « moi. Peut-être que cet argent et mes services pour- « ront quelque jour obtenir de vous ce que je n'ose « vous demander. Il est de votre intérêt de ne nous

« point séparer : comptez que je dispose de ma vie. »
« L'Arménien étoit un homme doux, qui fut touché de
« nos malheurs. « Servez-moi, l'un et l'autre, avec
« fidélité et avec zéle, et je vous promets que, dans un
« an, je vous donnerai votre liberté. Je vois que vous
« ne méritez, ni l'un ni l'autre, les malheurs de votre
« condition. Si, lorsque vous serez libre, vous êtes
« aussi heureux que vous le méritez, si la fortune vous
« rit, je suis certain que vous me satisferez de la perte
« que je souffrirai. » Nous embrassâmes tous deux ses
« genoux et le suivîmes dans son voyage. Nous nous
« soulagions, l'un et l'autre, dans les travaux de la ser-
« vitude, et j'étois charmé lorsque j'avois pu faire
« l'ouvrage qui étoit tombé à ma sœur.

« La fin de l'année arriva ; notre maître tint sa
« parole et nous délivra. Nous retournâmes à Tefflis.
« Là je trouvai un ancien ami de mon pere, qui exer-
« çoit avec succès la médecine dans cette ville ; il me
« prêta quelque argent avec lequel je fis quelque négoce.
« Quelques affaires m'appellerent ensuite à Smirne,
« où je m'établis. J'y vis depuis six ans, et j'y jouis
« de la plus aimable et de la plus douce société du
« Monde : l'union regne dans ma famille, et je ne
« changerois pas ma condition pour celle de tous les
« rois du Monde. J'ai été assez heureux pour retrouver
« le marchand arménien à qui je dois tout, et je lui ai
« rendu des services signalés. »

A Smirne, le 27 de la lune de Gemmadi 2, 1714.

FIN DU TOME PREMIER.

NOTES

NOTES

Page 1.

1. Une rédaction antérieure de ces *Réflexions* se trouve dans les papiers de La Brède, sous le titre de *Préface de l'Éditeur*. Elle diffère assez sensiblement du texte définitif ; nous indiquerons ci-après les principales variantes.

2. *Préface :* Ce qui fait le mérite principal des *Lettres Persanes* c'est qu'on y trouve....

3. *Préface :* de *Paméla* et des *Lettres Péruviennes* qui ont paru depuis.

Page 2.

1. *Préface :* les libraires de Hollande.

2. Les mots : *c'est-à-dire dans un autre univers* ne sont pas dans la *Préface*.

Page 3.

1. A partir de ces mots, la *Préface* s'écarte beaucoup des *Réflexions ;* en voici le texte :

« On prie de remarquer que ces traits se trouvent toujours liés avec le sentiment de surprise et d'étonnement, jamais avec l'idée d'examen, et encore moins avec celle de critique. En parlant de notre religion, ces Persans ne devoient pas paroître plus instruits que lorsqu'ils parloient des coutumes et des usages ordinaires de la Nation ; et, s'ils trouvent quelquefois nos dogmes singuliers, on avouera que cette singularité est marquée, dans les *Lettres Persanes*, à ce coin qu'elle n'est jamais fondée que sur la parfaite ignorance où ils sont de la chaîne qui lie ces dogmes avec nos autres vérités. Tout l'agrément ne consiste que dans le contraste qu'il y a entre des choses réelles et la manière dont elles sont aperçues.

« De toutes les éditions de ce livre, il n'y a que la première qui soit bonne : elle n'a point éprouvé la témérité des libraires. Elle parut en 1721, imprimée à Cologne, chez Pierre Marteau Celle que l'on donne aujourd'hui mérite la préférence, parce qu'on y a corrigé, en quelques endroits, le style de la première et quelques fautes qui s'étoient glissées dans l'impression. Ces fautes, dans les éditions suivantes, se sont multipliées sans nombre, parce que cet ouvrage fut abandonné par son auteur dès sa naissance. »

Page 6.

1. *Ennuyé.* Les éditions qui portent la mention : « A Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1721 », donnent ici : envoyé.

Page 9.

1. Selon Chardin (T. III, p. 51), on vénère dans la mosquée de Com le tombeau d'une Fathmé, fille de Mousa al Kacim, que Montesquieu semble confondre avec son homonyme, la fille de Mahomet, qualifiée dans certaines prières de « vierge très pure, très juste et immaculée, glorieuse Fathmé, fille de Mohammed l'Élu, femme d'Ali le bien-aimé, mère des douze vrais Vicaires de Dieu d'illustre naissance ». (*Ib.*, p. 53.)

2. Sur les goûts sédentaires des Persans, cf. Chardin, T. IV, pp. 115 s. q.q.

Page 11.

1. *Boëtes.* Sur cette coutume, cf. Chardin, T. II, p. 267 ; Herbert, *Relation du Voyage de Perse et des Indes Orientales*, Paris, 1673, pp. 366 et 390.

Page 14.

1. Sur ces mœurs des femmes de harem, cf. Chardin, T. VI, pp. 232-233.

Page 15.

1. Allusion au schisme entre les *Sunnites*, auxquels se rattachent les Turcs, et les *Chiites*, représentés surtout par les Persans. On sait que ces derniers, rejetant l'autorité d'Aboubekr, tiennent Ali, gendre du Prophète, pour son premier successeur légitime.

Page 17.

1. *Permise.* Les femmes persanes sont beaucoup plus étroitement gardées que les femmes turques et les femmes indiennes. (M).— Cela est dit formellement par Chardin (T. VI, p. 219).

Page 22.

1. *Redoutable.* Sur les prétendus amours des eunuques, cf. Chardin, T. VI, p. 231, et Rycaut, p. 369.

Page 23.

1. *Revers*, d'après Littré, signifie : *coup de revers*, coup donné de gauche à droite. Au figuré, *donner des revers* signifie : faire manquer quelque chose, châtier quelqu'un.

Page 26.

1. *Mollaks.* Prêtres ou docteurs musulmans.

2. Texte de B, à la place du premier alinéa : « Tu me demandes si les hommes sont heureux par les plaisirs et les satisfactions des sens, ou par la pratique de la vertu. Tu veux que je t'explique ce que tu m'as ouï dire quelquefois, que les hommes sont nés pour être vertueux, et que la justice est une qualité qui leur est aussi propre que l'existence.

« Si tu consultois les mollaks, ils t'accableroient de passages du saint Alcoran, sans faire attention que tu ne leur parles pas comme vrai Croyant, mais comme homme, comme citoyen et comme pere de famille. »

C'est la substance de la lettre X, qui manque dans B.

3. *Troglodyte.* Nom d'un peuple fabuleux, que les anciens historiens plaçaient en Libye. Voir notamment Hérodote, IV, 183, et Pomponius Mela, I.

Page 37.

1. Voir, dans l'appendice, la suite que Montesquieu songea à donner à l'histoire des Troglodytes.

Page 39.

1. *Trois tombeaux.* Les trois tombeaux qui se trouvent dans la mosquée de Com sont ceux de Fathmé, et des rois Séfi Ier et Abas II (Chardin, T. III, p. 46). D'après Chardin (*ib.*, p. 77), il y a trois gardiens, un pour chaque tombeau ; ce sont tous trois de grands seigneurs.

2. *Zufagar.* Épée que Mahomet avait donnée à son gendre Ali. Le nom s'en trouve dans Rycaut, l. II, ch. X, p. 298.

3. Il n'y a que douze imans, ou successeurs légitimes du prophète, selon les Persans.

Treizième Iman est donc ici une hyperbole honorifique.

Page 40.

1. Cf. Coran, II, 183 : « Buvez et mangez jusqu'à ce que vous distinguiez le filet blanc et le filet noir par la lumière de l'Aurore. » (Trad. du Ryer, p. 22.)

Page 41.

1. Sur les scrupules de pureté chez les Persans, cf. Chardin, T. VII, pp. 105 s.q.q.

Page 42.

1. *Immaums.* Ce mot est plus en usage chez les Turcs que chez les Persans. (M). — Le mot *immaum* est le même que celui d'*iman.* Dans son sens étendu, le terme désigne, non plus un chef religieux, successeur du Prophète, mais tout prêtre qui officie dans une mosquée.

Page 43.

1. *Ibesalon.* Tradition mahométane. (M). — M. Barckhausen a trouvé cette tradition rapportée dans le *Voyage d'Adam Olearius en Moscovie, Tartarie et Perse*, traduit par A. de Wicquefort, Paris, 1659, T. I, pp. 548 sq.q.

Page 45.

1. Rycaut insiste volontiers sur le despotisme du gouvernement turc, et ses conséquences néfastes. (Voir notamment l. I, ch. 15 et 17.) Il explique l'abandon des terres par l'incertitude du droit de propriété (ch. 17, pp. 196 sq.q.).

2. Ce sont apparemment les chevaliers de Malte. (M). — Sur la faiblesse maritime des Turcs, cf. Rycaut, l. III, ch. 12, pp. 491-498.

Page 46.

1. Chardin (T. VI, p. 231) dit en effet que les eunuques blancs gardent le dehors du sérail, mais n'ont pas accès auprès des femmes. Au reste, ils sont réservés pour le service du roi et des grands seigneurs qu'il veut honorer.

Page 52.

1. *Qu'un voile.* Les Persanes en ont quatre. (M).

Page 54.

1. *Convaincus.* Allusion à l'usage du papier monnaie, et aux variations des monnaies, très fréquentes depuis 1689. « A partir de 1709, les monnaies changeaient de valeur si fréquemment

qu'on ne pouvait en savoir le cours exact qu'à grand peine. » (Dom Leclercq, *Histoire de la Régence*, T. I, p. 198).

2. Allusion à la cure des écrouelles, que les rois de France guérissaient, croyait-on, après leur sacre, par l'imposition des mains. — L'étonnement de Rica se comprend mal, car les rois de Perse passaient, eux aussi, pour opérer des guérisons miraculeuses (Chardin, T. VI, p. 14).

3. Les mots : *que trois ne sont qu'un* manquent dans B.

Page 55.

1. La constitution, ou bulle *Unigenitus*, par laquelle le pape Clément XI condamnait les *Réflexions* du P. Quesnel, entachées de jansénisme. On a fait remarquer que cette bulle a été promulguée le 8 septembre 1713, tandis que la lettre de Rica est datée de 1712. Simple inadvertance de Montesquieu.

2. *Paradis.* Ce point est contestable : voir la lettre 141.

Page 56.

1. *Un seul.* Les « ennemis invisibles » de Louis XIV sont les Jansénistes, et ses « dervis » les Jésuites.

Page 58.

1. *Vûe.* Habitude attestée par Chardin, T. II, pp. 220-221.

2. *Vertu.* Chardin parle avec force détails de ces longues résistances (T. II, pp. 268-269). Il cite l'exemple de la fille d'Abas le Grand qui « fut longtemps sans vouloir regarder son mari en face », et s'arma d'un poignard. Mais les princesses royales sont, dit-il, particulièrement farouches. Montesquieu s'inspire donc d'un cas extrême.

Page 61.

1. *Soleil.* Ispahan. (M).

Page 63.

1. *Béquilles.* Leurs cannes.

Page 65.

1. *D'Irimette et de Géorgie.* États caucasiens, tributaires tour à tour des Turcs et des Persans. Chardin écrit : Imirette.

2. L'*Espion Turc* parle aussi du Pape, et plus durement que le voyageur persan. Il accuse à diverses reprises les Pontifes romains d'orgueil et d'ambition (T. II, lettre 28 ; IV, 13 ; V, 82).

Page 66.

1. *Distinction.* Terme de dialectique : explication des sens divers d'une proposition, faite en vue d'échapper à une difficulté. Pascal, dans ses *Provinciales*, flétrit l'abus des *distinctions*.

Page 67.

1. *Rubans.* Un scapulaire.

2. *Galice.* Au pèlerinage célèbre de Saint-Jacques-de-Compostelle.

3. *Profit.* Contre l'Inquisition, cf. l'*Espion turc*, T. II, lettre 73 : « La première chose que font les saints inquisiteurs est de faire une exacte et dévote recherche des biens du prisonnier. S'ils trouvent qu'il soit riche, il n'en faut pas davantage pour le rendre criminel : et les bons Pères prennent pieusement le soin de disposer de ce qu'il a. » (p. 233).

4. *Inconnus.* Les Persans sont les plus tolérans de tous les Mahométans. (M). — Cf. Chardin, T. IV, p. 101.

Page 68.

1. *Extravagance.* L'Espion turc se plaint, lui aussi, de cette curiosité gênante (T. I, lettre 71, pp. 250 sq.).

Page 70.

1. *Pauvrement.* L'Hospice des Quinze-Vingts, fondé par saint Louis, vers 1254, pour trois-cents chevaliers rendus aveugles par les Sarrasins.

Page 71.

1. *M'embarrasseront.* Comparer la *Lettre d'un Sicilien*, sur les aveugles de Paris : « Je n'ai jamais vû un si grand nombre d'aveugles ; ils vont par toute la ville, sans guide, et marchent plusieurs ensemble parmi une infinité de charrettes, de carosses et de chevaux, avec la même seureté que s'ils avoient des yeux à leurs pieds. Ils demeurent tous ensemble dans une maison, appelée l'Hôpital des Quinze-Vingts ; où ils sont nourris des aumônes du peuple » (p. 14).

2. Cf. La *Lettre d'un Sicilien* : « Le vin est d'un prix médiocre quand il est aux portes de la ville, mais d'abord qu'il est entré, il se change en or potable » (p. 29).

Page 72.

1. Sur l'intempérance des rois de Perse, cf. Chardin, T. VI, p. 18.

2. Chardin signale notamment l'euphorie artificielle produite par l'infusion de pavot (T. IV, pp. 203 sq.q.).

Page 74.

1. Sur la gravité ordinaire des Persans, cf. Chardin, T. IV, p. 111.

Page 75.

1. *Enfer.* Montesquieu retourne ici contre les Turcs ce que le mufti Esad effendi, au rapport de Rycaut, dit aux Persans : « J'espère... de la majesté divine, qu'au jour du Jugement elle vous fera servir d'asnes aux Juifs et que cette misérable nation, qui est le mépris du monde, vous montera et vous mènera au trot en enfer » (l. II, ch. 10, p. 300).

Page 76.

1. On sent que c'est là une façon de recommander la tolérance aux chrétiens eux-mêmes. Un des premiers essais de Montesquieu, dit d'Alembert, « étoit un Ouvrage en forme de lettres, dont le but étoit de prouver que l'idolâtrie de la plupart des Païens ne paroissoit pas mériter une damnation éternelle ». *(Éloge de Montesquieu.)*

2. L'*Espion Turc*, lui aussi, fait volontiers ressortir les ressemblances entre la religion chrétienne et le mahométisme (T. II, L. 1 ; T. IV, L. 24).

3. *Polygamie triomphante.* Publié à Amsterdam en 1682 par le luthérien Jean Lyser.

4. Selon tous les auteurs, les musulmans ne sont astreints qu'à prier cinq fois le jour.

Page 77.

1. D'après Chardin (T. VII, pp. 269-271), il n'y a pas, à proprement parler, d'intercesseurs dans la religion mahométane ; l'invocation des saints de la part du fidèle est seulement une bonne œuvre, dont Dieu tiendra compte.

2. Le café Procope, fréquenté par les gens de lettres.

Page 78.

1. *Sa mort.* Homère, à qui La Motte reprochait de manquer de politesse, et qui fut très vivement défendu par Mme Dacier. Mais c'est surtout en 1714 que la querelle s'échauffa ; la lettre d'Usbek est datée de 1713.

2. *Barbare.* Le latin scolastique.

Page 79.

1. *Dispute.* Les prêtres irlandais, réfugiés en France pour fuir les persécutions anglaises.

2. On ne voit pas que Louis XIV ait jamais eu, en fait, de ministre de dix-huit ans, mais un fils de Louvois, Barbezieux, fut secrétaire d'État, en 1691, à l'âge de vingt-trois ans, et il avait été nommé en titre dès 1685.

3. *Quatre-vingts.* Mme de Maintenon, née en 1635. Usbek, écrivant en 1713, ne la vieillit que de deux ans.

Page 80.

1. Voir le jugement sévère de Montesquieu sur Louis XIV dans les *Pensées et Fragments*, T. I, pp. 368-374.

Page 82.

1. Sur le caractère accommodant des maris parisiens, cf. la *Lettre d'un Sicilien*, pp. 23, 43 et 46.

Page 83.

1. *Elles.* Citation littérale du Coran, II, 228 (Trad. Du Ryer, p. 27).

2. *Hagi.* Hagi est un homme qui a fait le pèlerinage de la Mecque. (M).

Page 84.

1. *Isben Aben.* Nous n'avons pas réussi à trouver trace d'historien arabe de ce nom.

Page 85.

1. Les légendes auxquelles fait allusion cette lettre sont rapportées, en termes assez analogues, par le P. Michel Nau (*L'État présent de la religion mahométane*, Paris, 1684, T. I, ch. 1, pp. 12-14).

Page 86.

1. Cette coutume du Mogol est rapportée par Tavernier, T. II, l. 11, ch. 8, p. 239.

Page 90.

1. Cf. Mme d'Aulnoy, *Relation du Voyage d'Espagne*, La Haye, 1715, T. II, p. 154 : « Il y a quelque tems qu'une Espagnole, nouvellement arrivée de Naples, fit prier le Roi qu'elle le pût voir ; et quand elle l'eut assez regardé, transportée

de son zèle, elle lui dit en joignant les mains : Je prie Dieu, Sire, qu'il vous fasse la grâce de devenir un jour vice-roi de Naples. »

2. *La Terre.* Quinte-Curce l'a dit d'Alexandre (l. X, ch. 5).

Page 92.

1. Nous ne connaissons pas d'autre exemple du mot *déplacer* dans le sens de *verser de l'argent.*

2. Cf. la *Lettre d'un Sicilien*, p. 44 : « J'ai ouï dire que les alchimistes sont ici en aussi grand nombre que les cuisiniers. » On sait que le Régent lui-même s'était occupé d'alchimie.

3. Nicolas Flamel (1330-1448) passa pour avoir trouvé la pierre philosophale.

4. Raymond Lulle (1235-1315), moine franciscain des Baléares, s'occupa de théologie et de sciences occultes.

Page 94.

1. Un Juif. (M).

2. Un Turc. (M).

3. Un Arménien. (M). — Nous n'avons vu chez aucun auteur que la religion des Arméniens leur interdît la consommation des animaux terrestres.

Page 95.

1. Même ainsi, l'indulgence du brahmane paraît étrange, le brahmanisme interdisant, en règle générale, de manger la chair des animaux.

2. Cf. Tavernier, T. II, l. 3, ch. 5. Les Indiens « abhorrent de tuer quelque animal que ce soit, de peur d'être coupables de la mort de quelqu'un de leurs parens ou amis qui fait pénitence dans l'un de ces corps » (p. 380).

Page 96.

1. Cf. Chardin, T. VI, pp. 238 sq.q. Quand les femmes du roi ou d'un grand personnage sortent, elles sont escortées d'eunuques et de cavaliers qui crient *courouc* (défense), pour faire écarter les passants. La désobéissance peut entraîner la mort.

Page 99.

2. Un fermier d'impôts.

Page 103.

1. Voir le portrait d'un homme à bonnes fortunes, dans Du Fresny, *XI*[e] *Amusement*, pp. 228-238.

Page 108.

1. *Mille.* A.B.C. : deux mille.

2. *Battues.* Ces mœurs sont changées. (M). — Cette note n'est pas dans A.B.C. — Sur les réformes opérées par Pierre le Grand dans le régime matrimonial, cf. Perry, l'*État présent de la Grande Russie*, La Haye, 1717, pp. 191-193.

3. *Impardonnable.* Cf. l'*Espion Turc*, T. III, l. 1, p. 5 : « Je connois un gentilhomme... qui a demeuré quelques années à Moscou. Il dit que les femmes Russiennes ne se croyent pas aimées de leurs maris, à moins qu'ils ne les battent tous les jours. Elles regardent cette correction comme une marque de l'estime et de l'affection que leurs époux ont pour elles. Si ces femmes simples sont fâchées ou chagrines, il n'y a point d'autre moyen de les mettre de bonne humeur que de les bâtonner... »

Page 110.

1. *Voyager.* Cf. Perry : « Autrefois... il étoit défendu sous peine de mort à tout Moscovite de sortir du pays, sans une permission spéciale du Patriarche. » (p. 146.)

2. *Barbe.* Pierre le Grand ordonna la suppression des barbes. (Cf. Perry, pp. 187-188). *L'Esprit des lois* (l. 19, ch. 14) qualifie cette mesure de tyrannique.

3. *Ignorance.* Cf. Perry, p. 200.

Page 117.

1. *Plénier.* Complet, entier.

Page 118.

1. Cf. la *Lettre d'un Sicilien*, p. 23 : « On ne voit presque jamais ici de jaloux, rarement un homme qui se croye malheureux pour l'infidélité de sa femme. »

Page 119.

1. Bagdad fut pris par les Turcs en 1638 ; Candahar, par les Persans en 1649.

Page 120.

1. *Europe.* Le Siamois de Du Fresny n'en est pas moins frappé (X^e *Amusement*). Le seul *fragment d'une Lettre siamoise* inséré dans les *Amusements* est la description d'une partie de lansquenet, que le voyageur prend pour une cérémonie religieuse (pp. 152-157).

Page 121.

1. *Hazard.* Cf. Chardin, T. IV, p. 136.

Page 125.

1. *Enchanteresse.* Le mot est pris dans son sens premier et fort : qui opère des charmes magiques.

Page 129.

1. Voir, dans *L'Esprit des lois*, l. 25, ch. 13, *la Très-humble Remontrance aux Inquisiteurs d'Espagne et de Portugal.*

Page 131.

1. Palafox rapporte que Xun-Chi, premier empereur tartare de la Chine au XVII^e^ siècle, ayant ordonné à ses nouveaux sujets de se couper les cheveux, plusieurs d'entre eux préférèrent mourir. (*Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares*, Paris, 1670, ch. 4, p. 74.) Mais il n'est pas question d'une révolte générale à ce propos.

2. Massacre de Thessalonique, en 390.

3. Saint Ambroise, évêque de Milan.

4. L'abbé Gaultier répondra à Montesquieu : « Il importoit à la Religion de donner une haute idée du Sacerdoce, et d'apprendre aux Empereurs mêmes à ne pas confondre la Puissance spirituelle avec la Puissance temporelle. » (*Lettres Persanes convaincues d'impiété*, 1751, p. 102).

5. Cf. Chardin, T. II, p. 271 : « On ne tient les filles enfermées, même celles des Grands Seigneurs, qu'après qu'elles ont passé sept ou huit ans ».

Page 136.

1. *Patrie.* Selon Chardin, les eunuques noirs, en général, ne sont pas des nègres d'Afrique, mais des hommes foncés de la côte du Malabar (T. VI, pp. 231-246).

Page 142.

1. *Vie.* Cf. *Pensées et Fragments*, T. I, p. 9 : « Quand j'ai voyagé dans les pays étrangers, je m'y suis attaché comme au mien propre. »

2. Les Guebres, ou Gaures, sont les descendants des anciens Perses, restés fidèles à la religion de Zoroastre. Chardin en parle assez longuement, comme d'un peuple paisible et laborieux, mais ignorant et grossier (T. IX, pp. 132-151). Montesquieu les idéalisera dans cette lettre.

Page 143.

1. Selon Hérodote (III, 31), Cambyse, désirant épouser une de ses sœurs, fit déclarer ce genre d'union légitime chez les Perses. Ni les récits de Chardin, Herbert et Tavernier, ni le livre de Lord sur les Guebres et les Banians, ne montrent cet usage parmi les Guebres.

Page 144.

1. *Le beiram.* Le harem.

Page 148.

1. D'après Chardin, il est difficile de distinguer nettement si les Guebres sont idolâtres ou non : « Ils tiennent ou font semblant de tenir, qu'il y a un Être suprême qui est au-dessus des *Principes* et des *Causes*.... Cependant ils attribuent tant de pouvoir aux *Principes*, qu'ils semblent ne laisser rien faire à ce *Souverain* ; ce qui me fait penser qu'ils n'en confessent un que par bienséance, et pour ne se pas faire abhorrer des Mahométans... Ils tiennent que les *Corps Célestes* sont des *Êtres* animés par des *Intelligences*, qui se mêlent de la conduite des hommes. » (T. IX, pp. 139-140 ; cf. aussi p. 141.) Tavernier (T. I, l. 4, ch. 8), dit que les Guebres ne sont pas idolâtres.

2. Balk est l'ancienne Bactres, ville sainte du Zoroastrisme.

Page 149.

1. A.B.C. : Il falloit que nous fissions tout, elle et moi (au lieu de la phrase : Je n'avois que ma sœur, etc.).

Page 151.

1. Gustaspe, ou Gustaph, roi de Perse qui vivait environ 500 ans avant J.-C. Il fit prévaloir dans ses états la religion de Zoroastre. On l'identifie au Darius Hystaspe des Grecs.

2. Hohoraspe, ou Aurvataspa, roi légendaire, père de Gustaspe.

3. « Un toman vaut quinze écus de notre monnoye » (Chardin, T. II, p. 252).

TABLE DES MATIÈRES

TOME PREMIER

Pages

INTRODUCTION VII

Quelques Réflexions sur les *Lettres Persanes*. 1

Préface 5

Lettre 1. Usbek à son ami Rustan, à Ispahan. 9

Lettre 2. Usbek à son Premier Eunuque à son Serrail d'Ispahan 10

Lettre 3. Zachi à Usbek, à Tauris 11

Lettre 4. Zephis à Usbek, à Erzeron. 13

Lettre 5. Rustan à Usbek, à Erzeron. 14

Lettre 6. Usbek à son ami Nessir, à Ispahan 15

Lettre 7. Fatmé à Usbek, à Erzeron 16

Lettre 8. Usbek à son ami Rustan, à Ispahan. 19

Lettre 9. Le premier Eunuque à Ibbi, à Erzeron . . . 20

Lettre 10. Mirza à son ami Usbek, à Erzeron. 25

Lettre 11. Usbek à Mirza, à Ispahan 26

Lettre 12. Usbek au même, à Ispahan 30

Lettre 13. Usbek au même 33

Lettre 14. Usbek au même 36

Lettre 15. Le Premier Eunuque noir à Jaron, Eunuque noir, à Erzeron. 38

Lettre 16. Usbek au Mollak Méhémet-Hali, Gardien des Trois Tombeaux à Com 39

Lettre 17. Usbek au même 40

Lettre 18. Méhémet-Hali, Serviteur des Prophétes, à Usbek, à Erzeron. 42

Pages

Lettre 19. Usbek à son ami Rustan, à Ispahan 44
Lettre 20. Usbek à Zachi, sa femme, au Serrail d'Ispahan. 46
Lettre 21. Usbek au premier Eunuque blanc 49
Lettre 22. Jaron au premier Eunuque au Serrail d'Ispahan. 50
Lettre 23. Usbek à son ami Ibben, à Smirne 51
Lettre 24. Rica à Ibben, à Smirne 52
Lettre 25. Usbek à Ibben, à Smirne 56
Lettre 26. Usbek à Roxane au Serrail d'Ispahan. . . . 57
Lettre 27. Usbek à Nessir, à Ispahan 61
Lettre 28. Rica à ***. 62
Lettre 29. Rica à Ibben, à Smirne 65
Lettre 30. Rica au même, à Smirne 68
Lettre 31. Rhedi à Usbek, à Paris 69
Lettre 32. Rica à ***. 70
Lettre 33. Usbek à Rhedi, à Venise 71
Lettre 34. Rica à Ibben, à Smirne 73
Lettre 35. Usbek à Gemchid, son cousin, Dervis du Brillant Monastère de Tauris. 75
Lettre 36. Usbek à Rhedi, à Venise 77
Lettre 37. Usbek à Ibben, à Smirne 79
Lettre 38. Rica à Ibben, à Smirne 81
Lettre 39. Hagi Ibbi au Juif Ben Josué, prosélite mahométan, à Smirne 83
Lettre 40. Usbek à Ibben, à Smirne 85
Lettre 41. Le premier Eunuque noir, à Usbek. 86
Lettre 42. Pharan à Usbek, son souverain seigneur . . 87
Lettre 43. Usbek à Pharan, aux Jardins de Fatmé. . . 89
Lettre 44. Usbek à Rhedi, à Venise 89
Lettre 45. Rica à Usbek, à *** 91
Lettre 46. Usbek à Rhedi, à Venise 93
Lettre 47. Zachi à Usbek, à Paris 95
Lettre 48. Usbek à Rhedi, à Venise 97
Lettre 49. Rica à Usbek, à *** 104

Pages

Lettre 50. Rica à ***. 106
Lettre 51. Nargum, Envoyé de Perse en Moscovie, à Usbek, à Paris 107
Lettre 52. Rica à Usbek, à *** 110
Lettre 53. Zélis à Usbek, à Paris. 113
Lettre 54. Rica à Usbek, à *** 114
Lettre 55. Rica à Ibben, à Smirne 117
Lettre 56. Usbek à Ibben, à Smirne 120
Lettre 57. Usbek à Rhedi, à Venise 121
Lettre 58. Rica à Rhedi, à Venise 124
Lettre 59. Rica à Usbek, à *** 125
Lettre 60. Usbek à Ibben, à Smirne 127
Lettre 61. Usbek à Rhedi, à Venise 129
Lettre 62. Zelis à Usbek, à Paris. 131
Lettre 63. Rica à Usbek, à *** 133
Lettre 64. Le Chef des Eunuques noirs à Usbek, à Paris. 135
Lettre 65. Usbek à ses femmes, au Serrail d'Ispahan. . 139
Lettre 66. Rica à ***. 140
Lettre 67. Ibben à Usbek, à Paris 141
NOTES. 157

LETTRES PERSANES

TOME SECOND

Il a été tiré de cet ouvrage : 200 exemplaires sur papier de chiffe d'Auvergne, au filigrane

numérotés de 1 à 200 ; 300 exemplaires sur papier Biblio-Pelure India, numérotés de 201 à 500.

Il a été tiré, en outre, sur papier de chiffe d'Auvergne 16 exemplaires hors commerce numérotés de A à P.

Le dépôt général de la Collection LES TEXTES FRANÇAIS, *est confié à la* SOCIÉTÉ LES BELLES LETTRES, 95, *Boulevard Raspail, Paris, VI^e^, qui en assure le service aux libraires.*

LES TEXTES FRANÇAIS
COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES
DE L'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

MONTESQUIEU

LETTRES PERSANES

TEXTE ÉTABLI ET PRÉSENTÉ PAR
ÉLIE CARCASSONNE
Professeur à la Faculté des Lettres de Caen

TOME SECOND

ÉDITIONS FERNAND ROCHES
150, *Boulevard Saint-Germain*, 150
PARIS
1929

Conformément aux principes de la Collection LES TEXTES FRANÇAIS, *ce volume a été soumis à l'approbation du Comité de Publication, qui a chargé M. Auguste Dupouy d'en faire la révision en collaboration avec M. Élie Carcassonne.*

Tous droits réservés pour tous pays.
Copyright by Éditions Fernand Roches, Paris, 1929.

LETTRES PERSANES

TOME II

LETTRE 68

*RICA A USBEK, A ***.*

J'allai l'autre jour dîner chez un homme de robe, qui m'en avoit prié plusieurs fois. Après avoir parlé de bien des choses, je lui dis : « Monsieur, il me paroît que votre métier est bien pénible. — Pas tant que vous vous l'imaginez, répondit-il : de la maniere dont nous le faisons, ce n'est qu'un amusement. — Mais quoi ? n'avez-vous pas toujours la tête remplie des affaires d'autrui ? N'êtes-vous pas toujours occupé de choses qui ne sont point intéressantes ? — Vous avez raison ; ces choses ne sont point intéressantes : car nous nous y intéressons si peu que rien, et cela même fait que le métier n'est pas si fatigant que vous dites. » Quand je vis qu'il prenoit la chose d'une maniere si dégagée, je continuai et lui dis : « Monsieur, je n'ai point vû votre cabinet. — Je le crois : car je n'en ai point. Quand je pris cette charge, j'eus besoin d'argent pour la payer ; je vendis ma bibliothéque, et le libraire qui la prit, d'un nombre prodigieux de volumes, ne me laissa que mon livre de raison. Ce n'est pas que je

les regrette : nous autres juges ne nous enflons point d'une vaine science. Qu'avons-nous à faire de tous ces volumes de loix ? Presque tous les cas sont hypothétiques et sortent de la régle générale. — Mais ne seroit-ce pas, Monsieur, lui dis-je, parce que vous les en faites sortir ? Car, enfin, pourquoi chez tous les peuples du Monde y auroit-il des loix si elles n'avoient pas leur application ? et comment peut-on les appliquer si on ne les sçait pas ? — Si vous connoissiez le Palais, reprit le magistrat, vous ne parleriez pas comme vous faites : nous avons des livres vivans, qui sont les avocats ; ils travaillent pour nous et se chargent de nous instruire. — Et ne se chargent-ils pas aussi quelquefois de vous tromper ? lui répartis-je. Vous ne feriez donc pas mal de vous garantir de leurs embuches : ils ont des armes avec lesquelles ils attaquent votre équité ; il seroit bon que vous en eussiez aussi pour la défendre, et que vous n'allassiez pas vous mettre dans la mêlée, habillés à la légére, parmi des gens cuirassés jusques aux dents. »

A Paris, le 13 *de la lune de Chahban,* 1714.

LETTRE 69

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Tu ne te serois jamais imaginé que je fusse devenu plus métaphisicien que je ne l'étois : cela est pourtant, et tu en seras convaincu quand tu auras essuyé ce débordement de ma philosophie.

Les philosophes les plus sensés qui ont réfléchi sur la nature de Dieu ont dit qu'il étoit un être souverainement parfait ; mais ils ont extrêmement abusé de cette idée : ils ont fait une énumération de toutes les perfections différentes que l'homme est capable d'avoir et d'imaginer, et en ont chargé l'idée de la Divinité, sans songer que souvent ces attributs s'entr'empêchent, et qu'ils ne peuvent subsister dans un même sujet sans se détruire.

Les poëtes d'Occident disent qu'un peintre, ayant voulu faire le portrait de la Déesse de la Beauté, assembla les plus belles Grecques et prit de chacune ce qu'elle avoit de plus agréable, dont il fit un tout qu'il crut ressembler à la plus belle de toutes les Déesses. Si un homme en avoit conclu qu'elle étoit blonde et brune, qu'elle avoit les yeux noirs et bleus, qu'elle étoit douce et fiére, il auroit passé pour ridicule.

Souvent Dieu manque d'une perfection qui pourroit lui donner une grande imperfection ; mais il n'est jamais limité que par lui-même : il est lui-même sa nécessité. Ainsi, quoique Dieu soit tout-puissant, il ne peut pas violer ses promesses, ni tromper les hommes. Souvent même l'impuissance ne seroit pas dans lui, mais dans les choses rélatives, et c'est la raison pourquoi il ne peut pas changer l'essence des choses.

C'est ce qui a fait que quelques-uns de nos docteurs ont osé nier la prescience infinie de Dieu, sur ce fondement qu'elle est incompatible avec sa justice.

Selon eux[1], il n'est pas possible que Dieu prévoie les choses qui dépendent de la détermination des causes libres, parce que ce qui n'est point arrivé n'est point

et, par conséquent, ne peut être connu : car le rien, qui n'a point de propriétés, ne peut être apperçu. Ils croyent que[1] Dieu ne peut pas lire dans une volonté qui n'est point, et voir dans l'ame une chose qui n'existe point en elle : car, jusques à ce qu'elle soit déterminée, cette action qui la détermine n'est point en elle.

L'ame est l'ouvriere de sa détermination ; mais il y a des occasions où elle est tellement indéterminée qu'elle ne sçait pas même de quel côté se déterminer. Souvent même elle ne le fait que pour faire usage de sa liberté ; de maniere que Dieu ne peut voir cette détermination par avance, ni dans l'action de l'âme, ni dans l'action que les objets font sur elle.

Comment Dieu pourroit-il prévoir les choses qui dépendent de la détermination des causes libres ? Il ne pourroit les voir que de deux manieres : par conjecjure ; ce qui est contradictoire avec la prescience infinie ; ou bien il les verroit comme des effets nécessaires qui suivroient infailliblement d'une cause qui les produiroit de même ; ce qui est encore plus contradictoire : car l'ame seroit libre par la supposition, et, dans le fait, elle ne le seroit pas plus qu'une boule de billard n'est libre de se remuer, lorsqu'elle est poussée par une autre.

Ne crois pas pourtant que ces docteurs veuillent borner la science de Dieu. Comme il fait agir les créatures à sa fantaisie, il connoît tout ce qu'il veut connoître. Mais, quoiqu'il puisse voir tout, il ne se sert pas toujours de cette faculté : il laisse ordinairement à la créature la faculté d'agir ou de ne pas agir, pour lui laisser celle de mériter ou de déméríter ; c'est

pour lors qu'il renonce au droit qu'il a d'agir sur elle et de la déterminer. Mais, quand il veut sçavoir quelque chose, il le sçait toujours, parce qu'il n'a qu'à vouloir qu'elle arrive comme il la voit, et déterminer les créatures conformément à sa volonté. C'est ainsi qu'il tire ce qui doit arriver du nombre des choses purement possibles[1], en fixant par ses décrets les déterminations futures des esprits, et les privant de la puissance qu'il leur a donnée, d'agir ou de ne pas agir.

Si l'on peut se servir d'une comparaison dans une chose qui est au-dessus des comparaisons : un monarque ignore ce que son ambassadeur fera dans une affaire importante ; s'il le veut sçavoir, il n'a qu'à lui ordonner de se comporter d'une telle maniere, et il pourra assurer que la chose arrivera comme il la projette.

Il semble que[2] l'Alcoran et les livres des Juifs s'élévent sans cesse contre le dogme de la prescience absolue : Dieu y paroît par-tout vouloir ignorer[3] la détermination future des esprits ; et il semble que ce soit la premiere vérité que Moïse ait enseignée aux hommes.

Dieu met Adam dans le Paradis terrestre, à condition qu'il ne mangera point d'un certain fruit. Mais un être qui connoîtroit les déterminations futures des ames pourroit-il mettre des conditions à ses graces[4] ? C'est comme si un homme qui auroit su la prise de Bagdat disoit à un autre : « Je vous donne cent tomans[5] si Bagdat n'est pas pris. » Ne feroit-il pas là une mauvaise plaisanterie ?

Mon cher Rhedi, pourquoi tant de philosophie ? Dieu est si haut que nous n'appercevons pas même

ses nuages. Nous ne le connoissons bien que dans ses préceptes. Il est immense, spirituel, infini. Que sa grandeur nous raméne à notre foiblesse. S'humilier toujours, c'est l'adorer toujours[1].

De Paris, le dernier de la lune de Chahban, 1714.

LETTRE 70

ZELIS A USBEK, A PARIS.

Soliman, que tu aimes, est désespéré d'un affront qu'il vient de recevoir. Un jeune étourdi, nommé *Suphis*, recherchoit depuis trois mois sa fille en mariage ; il paroissoit content de la figure de la fille, sur le rapport et la peinture que lui en avoient faits les femmes qui l'avoient vûe dans son enfance ; on étoit convenu de la dot, et tout s'étoit passé sans aucun incident. Hier, après les premieres cérémonies, la fille sortit à cheval, accompagnée de son eunuque et couverte, selon la coutume, depuis la tête jusques aux pieds. Mais, dès qu'elle fut arrivée devant la maison de son mari prétendu, il lui fit fermer la porte, et il jura qu'il ne la recevroit jamais si on n'augmentoit la dot. Les parens accoururent, de côté et d'autre, pour accommoder l'affaire, et, après bien de la résistance, Soliman convint de faire un petit présent à son gendre. Les cérémonies du mariage s'accomplirent, et l'on conduisit la fillette dans le lit avec assez de violence ; mais, une heure après, cet étourdi se leva furieux, lui coupa

le visage en plusieurs endroits, soutenant qu'elle n'étoit pas vierge, et la renvoya à son pere. On ne peut pas être plus frappé qu'il l'est de cette injure. Il y a des personnes qui soutiennent que cette fille est innocente. Les peres sont bien malheureux d'être exposés à de tels affronts[1]. Si ma fille recevoit un pareil traitement, je crois que j'en mourrois de douleur.

Adieu.

Du serrail de Fatmé,
le 9 de la lune de Gemmadi 1, 1714.

LETTRE 71

USBEK A ZELIS.

Je plains Soliman, d'autant plus que le mal est sans remede, et que son gendre n'a fait que se servir de la liberté de la Loi. Je trouve cette loi bien dure, d'exposer ainsi l'honneur d'une famille aux caprices d'un fou. On a beau dire que l'on a des indices certains pour connoître la vérité : nos médecins donnent des raisons invincibles de l'incertitude de ces preuves. Il n'y a pas jusqu'aux Chrétiens qui ne les regardent comme chimériques, quoiqu'elles soient clairement établies dans les livres de leur ancien législateur[2].

J'apprens avec plaisir le soin que tu te donnes de l'éducation de la tienne. Dieu veuille que son mari la trouve aussi belle et aussi pure que Fatima. Qu'elle ait dix eunuques pour la garder ; qu'elle soit l'honneur et

l'ornement du serrail où elle est destinée ; qu'elle n'ait sur sa tête que des lambris dorés et ne marche que sur des tapis superbes ; et, pour comble de souhaits, puissent mes yeux la voir dans toute sa gloire !

A Paris, le 5 *de la lune de Chalval,* 1714.

LETTRE 72

RICA A USBEK, A ***.

Je me trouvai l'autre jour dans une compagnie où je vis un homme bien content de lui. Dans un quart-d'heure, il décida trois questions de morale, quatre problêmes historiques et cinq points de physique. Je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel : son esprit ne fut jamais suspendu par le moindre doute[1]. On laissa les sciences ; on parla des nouvelles du tems : il décida sur les nouvelles du tems. Je voulus l'attraper, et je dis en moi-même : « Il faut que je me mette dans mon fort ; je vais me réfugier dans mon pays. » Je lui parlai de la Perse. Mais, à peine lui eus-je dit quatre mots, qu'il me donna deux démentis, fondés sur l'autorité de MM. Tavernier et Chardin. « Ah ! bon Dieu ! dis-je en moi-même, quel homme est-ce là ? Il connoîtra tout à l'heure les rues d'Ispahan mieux que moi ! » Mon parti fut bientôt pris : je me tus, je le laissai parler, et il décide encore.

A Paris, le 8 *de la lune de Zilcadé,* 1715.

LETTRE 73

RICA A ***.

J'ai ouï parler d'une espéce de tribunal qu'on appelle l'*Académie française*. Il n'y en a point de moins respecté dans le Monde : car on dit qu'aussi-tôt qu'il a décidé le Peuple casse ses arrêts et lui impose des loix qu'il est obligé de suivre.

Il y a quelque tems que, pour fixer son autorité, il donna un code de ses jugemens[1]. Cet enfant de tant de peres étoit presque vieux quand il nâquit, et, quoiqu'il fût légitime, un bâtard, qui avoit déjà paru[2], l'avoit presque étouffé dans sa naissance.

Ceux qui le composent n'ont d'autre fonction que de jaser sans cesse ; l'éloge va se placer comme de lui-même dans leur babil éternel, et, sitôt qu'ils sont initiés dans ses mystéres, la fureur du panégyrique vient les saisir et ne les quitte plus.

Ce corps a quarante têtes toutes remplies de figures, de métaphores et d'antithéses ; tant de bouches ne parlent que par exclamation ; ses oreilles veulent toujours être frappées par la cadence et l'harmonie. Pour les yeux, il n'en est pas question : il semble qu'il soit fait pour parler, et non pas pour voir. Il n'est point ferme sur ses pieds : car le tems, qui est son fléau, l'ébranle à tous les instans et détruit tout ce qu'il a fait. On a dit autrefois que ses mains étoient avides. Je ne t'en dirai rien, et je laisse décider cela à ceux qui le sçavent mieux que moi.

Voilà des choses, ***, que l'on ne voit point dans notre Perse. Nous n'avons point l'esprit porté à ces établissemens singuliers et bisarres ; nous cherchons toujours la nature dans nos coutumes simples et nos manieres naïves.

De Paris, le 27 de la lune de Zilhagé, 1715.

LETTRE 74

USBEK A RICA, A ***.

Il y a quelques jours qu'un homme de ma connoissance me dit : « Je vous ai promis de vous produire dans les bonnes maisons de Paris ; je vous méne à présent chez un grand seigneur qui est un des hommes du Royaume qui représente le mieux. »

« Que veut dire cela, Monsieur ? Est-ce qu'il est plus poli, plus affable que les autres ? — Non, me dit-il. — Ah ! j'entens : il fait sentir à tous les instans la supériorité qu'il a sur tous ceux qui l'approchent. Si cela est, je n'ai que faire d'y aller : je la lui passe tout entiere, et je prens condamnation. »

Il fallut pourtant marcher, et je vis un petit homme si fier, il prit une prise de tabac avec tant de hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une maniere si offensante pour les hommes, que je ne pouvois me lasser de l'admirer. « Ah ! bon Dieu ! dis-je en moi-même, si, lorsque j'étois à la cour de Perse, je représentois ainsi,

je représentois un grand sot ! » Il auroit fallu, Rica, que nous eussions eu un bien mauvais naturel pour aller faire cent petites insultes à des gens qui venoient tous les jours chez nous nous témoigner leur bienveillance : ils sçavoient bien que nous étions au-dessus d'eux, et, s'ils l'avoient ignoré, nos bienfaits le leur auroient appris chaque jour. N'ayant rien à faire pour nous faire respecter, nous faisions tout pour nous rendre aimables : nous nous communiquions aux plus petits ; au milieu des grandeurs, qui endurcissent toujours, ils nous trouvoient sensibles ; ils ne voyoient que notre cœur au-dessus d'eux : nous descendions jusqu'à leurs besoins. Mais, lorsqu'il falloit soutenir la majesté du Prince dans les cérémonies publiques ; lorsqu'il falloit faire respecter la Nation aux étrangers ; lorsque, enfin, dans les occasions périlleuses, il falloit animer les soldats, nous remontions cent fois plus haut que nous n'étions descendus : nous ramenions la fierté sur notre visage, et l'on trouvoit quelquefois que nous représentions assez bien.

De Paris, le 10 *de la lune de Saphar*, 1715.

LETTRE 75

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Il faut que je te l'avoue : je n'ai point remarqué chez les Chrétiens cette persuasion vive de leur réligion qui se trouve parmi les Musulmans. Il y a bien

loin chez eux de la profession à la croyance, de la croyance à la conviction, de la conviction à la pratique. La Réligion est moins un sujet de sanctification qu'un sujet de disputes qui appartient à tout le monde : les gens de cour, les gens de guerre, les femmes mêmes, s'élèvent contre les ecclésiastiques et leur demandent de leur prouver ce qu'ils sont résolus de ne pas croire. Ce n'est pas qu'ils se soient déterminés par raison et qu'ils ayent pris la peine d'examiner la vérité ou la fausseté de cette réligion qu'ils rejettent : ce sont des rébelles qui ont senti le joug et l'ont secoué avant de l'avoir connu. Aussi ne sont-ils pas plus fermes dans leur incrédulité que dans leur foi ; ils vivent dans un flux et reflux qui les porte sans cesse de l'un à l'autre. Un d'eux me disoit un jour : « Je crois l'immortalité de l'ame par semestre ; mes opinions dépendent absolument de la constitution de mon corps : selon que j'ai plus ou moins d'esprits animaux, que mon estomac digére bien ou mal, que l'air que je respire est subtil ou grossier, que les viandes dont je me nourris sont légéres ou solides, je suis spinosiste, socinien, catholique, impie ou dévot. Quand le médecin est auprès de mon lit, le confesseur me trouve à son avantage. Je sçais bien empêcher la Réligion de m'affliger quand je me porte bien ; mais je lui permets de me consoler quand je suis malade : lorsque je n'ai plus rien à espérer d'un côté, la Réligion se présente et me gagne par ses promesses ; je veux bien m'y livrer et mourir du côté de l'espérance. »

Il y a long-tems que les princes chrétiens affranchirent tous les esclaves de leurs états, parce que,

disoient-ils, le Christianisme rend tous les hommes égaux. Il est vrai que cet acte de réligion leur étoit très-utile : ils abaissoient par là les seigneurs, de la puissance desquels ils retiroient le bas peuple. Ils ont ensuite fait des conquêtes dans des pays où ils ont vû qu'il leur étoit avantageux d'avoir des esclaves ; ils ont permis d'en acheter et d'en vendre, oubliant ce principe de réligion qui les touchoit tant. Que veux-tu que je te dise ? Vérité dans un tems, erreur dans un autre. Que ne faisons-nous comme les Chrétiens ? Nous sommes bien simples de refuser des établissemens et des conquêtes faciles dans des climats heureux[1], parce que l'eau n'y est pas assez pure pour nous laver selon les principes du saint Alcoran !

Je rends graces au Dieu tout-puissant, qui a envoyé Hali, son grand prophéte, de ce que je professe une réligion qui se fait préférer à tous les intérêts humains, et qui est pure comme le Ciel, dont elle est descendue.

A Paris, le 13 *de la lune de Saphar*, 1715.

LETTRE 76

USBEK A SON AMI IBBEN, A SMIRNE.

Les loix sont furieuses en Europe contre ceux qui se tuent eux-mêmes : on les fait mourir, pour ainsi dire, une seconde fois ; ils sont traînés indignement par les rues ; on les note d'infamie ; on confisque leurs biens.

Il me paroît, Ibben, que ces loix sont bien injustes.

Quand je suis accablé de douleur, de misere, de mépris, pourquoi veut-on m'empêcher de mettre fin à mes peines, et me priver cruellement d'un remede qui est en mes mains ?

Pourquoi veut-on que je travaille pour une société, dont je consens de n'être plus ? que je tienne, malgré moi, une convention qui s'est faite sans moi ? La société est fondée sur un avantage mutuel. Mais lorsqu'elle me devient onéreuse, qui m'empêche d'y renoncer ? La vie m'a été donnée comme une faveur ; je puis donc la rendre lorsqu'elle ne l'est plus : la cause cesse ; l'effet doit donc cesser aussi.

Le Prince veut-il que je sois son sujet quand je ne retire point les avantages de la sujettion ? Mes concitoyens peuvent-ils demander ce partage inique de leur utilité et de mon désespoir ? Dieu, différent de tous les bienfaiteurs, veut-il me condamner à recevoir des graces qui m'accablent ?

Je suis obligé de suivre les loix, quand je vis sous les loix. Mais, quand je n'y vis plus, peuvent-elles me lier encore ?

Mais, dira-t-on, vous troublez l'ordre de la Providence. Dieu a uni votre ame avec votre corps, et vous l'en séparez. Vous vous opposez donc à ses desseins, et vous lui résistez.

Que veut dire cela ? Trouble-je l'ordre de la Providence, lorsque je change les modifications de la matiere et que je rends quarrée une boule que les premieres loix du mouvement, c'est-à-dire les loix de la création et de la conservation, avoient faite ronde ? Non, sans doute : je ne fais qu'user du droit qui m'a

été donné, et, en ce sens, je puis troubler à ma fantaisie toute la nature, sans que l'on puisse dire que je m'oppose à la Providence.

Lorsque mon ame sera séparée de mon corps, y aura-t-il moins d'ordre et moins d'arrangement dans l'Univers ? Croyez-vous que cette nouvelle combinaison soit moins parfaite et moins dépendante des loix générales ? que le Monde y ait perdu quelque chose ? et que les ouvrages de Dieu soient moins grands, ou plutôt moins immenses ?

Pensez-vous que mon corps, devenu un épi de bled, un ver, un gazon, soit changé en un ouvrage de la Nature moins digne d'elle ? et que mon ame, dégagée de tout ce qu'elle avoit de terrestre, soit devenue moins sublime ?

Toutes ces idées, mon cher Ibben, n'ont d'autre source que notre orgueil : nous ne sentons point notre petitesse, et, malgré qu'on en ait, nous voulons être comptés dans l'Univers, y figurer et y être un objet important. Nous nous imaginons que l'anéantissement d'un être aussi parfait que nous dégraderoit toute la nature, et nous ne convenons pas qu'un homme de plus ou de moins dans le Monde — que dis-je ? — tous les hommes ensemble, cent millions de terres comme la nôtre, ne sont qu'un atome subtil et délié, que Dieu n'apperçoit qu'à cause de l'immensité de ses connoissances.

De Paris, le 15 *de la lune de Saphar*, 1715.

LETTRE 77[1]

IBBEN A USBEK, A PARIS.

Mon cher Usbek, il me semble que, pour un vrai Musulman, les malheurs sont moins des châtimens que des menaces. Ce sont des jours bien prétieux que ceux qui nous portent à expier les offenses. C'est le tems des prospérités qu'il faudroit abréger. Que servent toutes ces impatiences, qu'à faire voir que nous voudrions être heureux indépendamment de Celui qui donne les félicités, parce qu'il est la félicité même ?

Si un être est composé de deux êtres, et que la nécessité de conserver l'union marque plus la soumission aux ordres du Créateur, on en a pu faire une loi réligieuse. Si cette nécessité de conserver l'union est un meilleur garant des actions des hommes, on en a pu faire une loi civile.

De Venise, le dernier jour de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE 78

*RICA A USBEK, A ***.*

Je t'envoye la copie d'une lettre qu'un Français qui est en Espagne a écrite ici : je crois que tu seras bien aise de la voir.

« Je parcours depuis six mois l'Espagne et le Por-
« tugal et je vis parmi des peuples qui, méprisant tous

« les autres, font aux seuls Français l'honneur de les « haïr.

« La gravité est le caractére brillant des deux « nations[1] ; elle se manifeste principalement de deux « manieres : par les lunettes et par la moustache.

« Les lunettes font voir démonstrativement que « celui qui les porte est un homme consommé dans « les sciences et enseveli dans de profondes lectures, « à un tel point que sa vûe en est affoiblie ; et tout nez « qui en est orné ou chargé peut passer, sans contredit, « pour le nez d'un sçavant[2].

« Quant à la moustache, elle est respectable par « elle-même, et indépendamment des conséquences ; « quoiqu'on ne laisse pas quelquefois d'en tirer de « grandes utilités pour le service du Prince et l'hon- « neur de la Nation, comme le fit bien voir un fameux « général portugais dans les Indes[3] : car, se trouvant « avoir besoin d'argent, il coupa une de ses mous- « taches et envoya demander aux habitans de Goa « vingt mille pistoles sur ce gage ; elles lui furent « prêtées d'abord, et, dans la suite, il retira sa mous- « tache avec honneur[4].

« On conçoit aisément que des peuples graves et « flegmatiques comme ceux-là peuvent avoir de l'or- « gueil : aussi en ont-ils. Ils le fondent ordinairement « sur deux choses bien considérables. Ceux qui vivent « dans le continent de l'Espagne et du Portugal se « sentent le cœur extrêmement élevé, lorsqu'ils sont « ce qu'ils appellent *des vieux Chrétiens*, c'est-à-dire « qu'ils ne sont pas originaires de ceux à qui l'Inquisi- « tion a persuadé dans ces derniers siécles d'embras-

« ser la réligion chrétienne[1]. Ceux qui sont dans les « Indes ne sont pas moins flattés lorsqu'ils considérent « qu'ils ont le sublime mérite d'être, comme ils disent, « *hommes de chair blanche*. Il n'y a jamais eu, dans le « serrail du Grand Seigneur, de sultane si orgueilleuse « de sa beauté que le plus vieux et le plus vilain matin « ne l'est de la blancheur olivâtre de son teint lorsqu'il « est dans une ville du Mexique, assis sur sa porte, les « bras croisés. Un homme de cette conséquence, une « créature si parfaite, ne travailleroit pas pour tous « les trésors du Monde et ne se résoudroit jamais, par « une vile et méchanique industrie, de compromettre « l'honneur et la dignité de sa peau.

« Car il faut sçavoir que, lorsqu'un homme a un « certain mérite en Espagne, comme, par exemple, « quand il peut ajouter aux qualités dont je viens de « parler celle d'être le propriétaire d'une grande épée, « ou d'avoir appris de son pere l'art de faire jouer une « discordante guittarre, il ne travaille plus : son hon- « heur s'intéresse au repos de ses membres. Celui qui « reste assis dix heures par jour obtient précisément « la moitié plus de considération qu'un autre qui « n'en reste que cinq, parce que c'est sur les chaises « que la noblesse s'acquiert[2].

« Mais, quoique ces invincibles ennemis du travail « fassent parade d'une tranquillité philosophique, ils « ne l'ont pourtant pas dans le cœur : car ils sont tou- « jours amoureux. Ils sont les premiers hommes du « monde pour mourir de langueur sous la fenêtre de « leurs maîtresses, et tout Espagnol qui n'est pas « enrhumé ne sçauroit passer pour galant[3].

« Ils sont premierement dévots, et secondement « jaloux. Ils se garderont bien d'exposer leurs femmes « aux entreprises d'un soldat criblé de coups ou d'un « magistrat décrépit ; mais ils les enfermeront avec un « novice fervent, qui baisse les yeux, ou un robuste « Franciscain, qui les éléve.

« Ils permettent à leurs femmes de paroître avec le « sein découvert ; mais ils ne veulent pas qu'on leur « voye le talon, et qu'on les surprenne par le bout des « pieds[1].

« On dit par-tout que les rigueurs de l'amour sont « cruelles. Elles le sont encore plus pour les Espa- « gnols : les femmes les guérissent de leurs peines ; « mais elles ne font que leur en faire changer, et il « leur reste souvent un long et fâcheux souvenir d'une « passion éteinte[2].

« Ils ont de petites politesses qui, en France, paroî- « troient mal placées : par exemple, un capitaine ne « bat jamais son soldat sans lui en demander la per- « mission, et l'Inquisition ne fait jamais bruler un « Juif sans lui faire ses excuses.

« Les Espagnols qu'on ne brule pas paroissent si « attachés à l'Inquisition, qu'il y auroit de la mauvaise « humeur de la leur ôter. Je voudrois seulement qu'on « en établît une autre, non pas contre les hérétiques, « mais contre les hérésiarques qui attribuent à de « petites pratiques monachales la même efficacité « qu'aux sept sacremens, qui adorent tout ce qu'ils « vénérent, et qui sont si dévots qu'ils sont à peine « Chrétiens.

« Vous pourrez trouver de l'esprit et du bon sens

« chez les Espagnols ; mais n'en cherchez point dans « leurs livres. Voyez une de leurs bibliothéques : les « romans, d'un côté, et les scholastiques, de l'autre. « Vous diriez que les parties en ont été faites, et le « tout rassemblé, par quelque ennemi secret de la « raison humaine.

« Le seul de leurs livres qui soit bon est celui qui « a fait voir le ridicule de tous les autres[1].

« Ils ont fait des découvertes immenses dans le « nouveau Monde, et ils ne connoissent pas encore « leur propre continent : il y a sur leurs rivieres tel « port qui n'a pas encore été découvert, et dans leurs « montagnes des nations qui leur sont inconnues[2].

« Ils disent que le Soleil se léve et se couche dans « leur pays ; mais il faut dire aussi qu'en faisant sa « course il ne rencontre que des campagnes ruinées « et des contrées désertes. »

Je ne serois pas fâché, Usbek, de voir une lettre écrite à Madrid par un Espagnol qui voyageroit en France : je crois qu'il vengeroit bien sa nation. Quel vaste champ pour un homme flegmatique et pensif ! Je m'imagine qu'il commenceroit ainsi la description de Paris :

« Il y a ici une maison où l'on met les fous. On croi- « roit d'abord qu'elle est la plus grande de la Ville. Non ! « Le remede est bien petit pour le mal. Sans doute « que les Français, extrêmement décriés chez leurs voi- « sins, enferment quelques fous dans une maison, pour « persuader que ceux qui sont dehors ne le sont pas. »

Je laisse là mon Espagnol.

Adieu, mon cher Usbek.

De Paris, le 17 *de la lune de Saphar*, 1715.

LETTRE 79

LE GRAND EUNUQUE A USBEK, A PARIS.

Hier des Arméniens menérent au serrail une jeune esclave de Circassie, qu'ils vouloient vendre. Je la fis entrer dans les apartemens secrets, je la déshabillai, je l'examinai avec les regards d'un juge, et plus je l'examinai, plus je lui trouvai de graces. Une pudeur virginale sembloit vouloir les dérober à ma vûe : je vis tout ce qu'il lui en coûtoit pour obéir : elle rougissoit de se voir nue, même devant moi, qui, exempt des passions qui peuvent allarmer la pudeur, suis inanimé sous l'empire de ce sexe, et, qui ministre de la modestie, dans les actions les plus libres, ne porte que de chastes regards et ne puis inspirer que l'innocence.

Dès que je l'eus jugée digne de toi, je baissai les yeux; je lui jetai un manteau d'écarlate ; je lui mis au doigt un anneau d'or ; je me prosternai à ses pieds ; je l'adorai comme la reine de ton cœur ; je payai les Arméniens ; je la dérobai à tous les yeux. Heureux Usbek ! tu possédes plus de beautés que n'en enferment tous les palais d'Orient. Quel plaisir pour toi de trouver, à ton retour, tout ce que la Perse a de plus ravissant, et de voir dans ton serrail renaître les graces, à mesure que le tems et la possession travaillent à les détruire !

Du serrail de Fatmé,
le premier de la lune de Rebiab I, 1715.

LETTRE 80

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Depuis que je suis en Europe, mon cher Rhedi, j'ai vû bien des gouvernemens : ce n'est pas comme en Asie, où les régles de la politique se trouvent par-tout les mêmes.

J'ai souvent recherché quel étoit le gouvernement le plus conforme à la raison. Il m'a semblé que le plus parfait est celui qui va à son but à moins de frais ; de sorte que celui qui conduit les hommes de la maniere qui convient le plus à leur penchant et à leur inclination est le plus parfait.

Si, dans un gouvernement doux, le Peuple est aussi soumis que dans un gouvernement sévére, le premier est préférable, puisqu'il est plus conforme à la raison, et que la sévérité est un motif étranger.

Compte, mon cher Rhedi, que dans un état, les peines plus ou moins cruelles ne font pas que l'on obéisse plus aux loix. Dans les pays où les châtimens sont modérés, on les craint comme dans ceux où ils sont tyranniques et affreux.

Soit que le gouvernement soit doux, soit qu'il soit cruel, on punit toujours par dégrés : on inflige un châtiment plus ou moins grand à un crime plus ou moins grand. L'imagination se plie d'elle-même aux mœurs du pays où l'on est : huit jours de prison ou une légére amende frappent autant l'esprit d'un Européen, nourri dans un pays de douceur, que la perte d'un

bras intimide un Asiatique. Ils attachent un certain dégré de crainte à un certain dégré de peine, et chacun la partage à sa façon : le désespoir de l'infamie vient désoler un Français condamné à une peine qui n'ôteroit pas un quart-d'heure de sommeil à un Turc[1].

D'ailleurs je ne vois pas que la police, la justice et l'équité soient mieux observées en Turquie, en Perse, chez le Mogol, que dans les républiques de Hollande, de Venise, et dans l'Angleterre même; je ne vois pas qu'on y commette moins de crimes, et que les hommes, intimidés par la grandeur des châtimens, y soient plus soumis aux loix[2].

Je remarque, au contraire, une source d'injustice et de vexations au milieu de ces mêmes états.

Je trouve même le Prince, qui est la loi même, moins maître que par-tout ailleurs.

Je vois que, dans ces momens rigoureux, il y a toujours des mouvemens tumultueux, où personne n'est le Chef, et que, quand une fois l'autorité violente est méprisée, il n'en reste plus assez à personne pour la faire revenir;

Que le désespoir même de l'impunité confirme le désordre et le rend plus grand;

Que, dans ces états, il ne se forme point de petite révolte, et qu'il n'y a jamais d'intervalle entre le murmure et la sédition ;

Qu'il ne faut point que les grands événemens y soient préparés par de grandes causes ; au contraire, le moindre accident produit une grande révolution, souvent aussi peu prévûe de ceux qui la font, que de ceux qui la souffrent[3].

Lorsqu'Osman, empereur des Turcs[1], fut déposé, aucun de ceux qui commirent cet attentat ne songeoit à le commettre : ils demandoient seulement en supplians qu'on leur fît justice sur quelque grief ; une voix, qu'on n'a jamais connue, sortit de la foule par hazard, le nom de Mustapha fut prononcé, et soudain Mustapha fut empereur.

De Paris, le 2 de la lune de Rebiab 1, 1715.

LETTRE 81

NARGUM, ENVOYÉ DE PERSE EN MOSCOVIE, A USBEK, A PARIS

De toutes les Nations du monde, mon cher Usbek, il n'y en a pas qui ait surpassé celle des Tartares par la gloire ou par la grandeur des conquêtes. Ce peuple est le vrai dominateur de l'Univers : tous les autres semblent être faits pour le servir ; il est également le fondateur et le destructeur des empires ; dans tous les tems, il a donné sur la Terre des marques de sa puissance ; dans tous les âges, il a été le fléau des nations.

Les Tartares ont conquis deux fois la Chine[2], et ils la tiennent encore sous leur obéissance.

Ils dominent sur les vastes pays qui forment l'empire du Mogol.

Maîtres de la Perse, ils sont assis sur le trône de Cyrus et de Gustaspe. Ils ont soumis la Moscovie. Sous le nom de Turcs, ils ont fait des conquêtes im-

menses dans l'Europe, l'Asie et l'Afrique, et ils dominent sur ces trois parties de l'Univers.

Et, pour parler de tems plus reculés, c'est d'eux que sont sortis quelques-uns des peuples qui ont renversé l'Empire romain.

Qu'est-ce que les conquêtes d'Alexandre, en comparaison de celles de Genghiscan ?

Il n'a manqué à cette victorieuse nation que des historiens, pour célébrer la mémoire de ses merveilles[1].

Que d'actions immortelles ont été ensevelies dans l'oubli ! Que d'empires par eux fondés, dont nous ignorons l'origine ! Cette belliqueuse nation, uniquement occupée de sa gloire présente, sûre de vaincre dans tous les tems, ne songeoit point à se signaler dans l'avenir par la mémoire de ses conquêtes passées.

De Moscou, le 4 de la lune de Rebiab 1, 1715.

LETTRE 82

RICA A IBBEN, A SMIRNE.

Quoique les Français parlent beaucoup, il y a cependant parmi eux une espéce de dervis taciturnes qu'on appelle *Chartreux*. On dit qu'ils se coupent la langue en entrant dans le couvent, et on souhaiteroit fort que tous les autres dervis se retranchassent de même tout ce que leur profession leur rend inutile.

A propos de gens taciturnes, il y en a de bien plus singuliers que ceux-là, et qui ont un talent bien extra-

ordinaire. Ce sont ceux qui sçavent parler sans rien dire, et qui amusent une conversation, pendant deux heures de tems, sans qu'il soit possible de les déceler, d'être leur plagiaire, ni de retenir un mot de ce qu'ils ont dit.

Ces sortes de gens sont adorés des femmes ; mais ils ne le sont pas tant que d'autres, qui ont reçu de la Nature l'aimable talent de sourire à propos, c'est-à-dire à chaque instant, et qui portent la grace d'une joyeuse approbation sur tout ce qu'elles disent.

Mais ils sont au comble de l'esprit lorsqu'ils sçavent entendre finesse à tout et trouver mille petits traits ingénieux dans les choses les plus communes.

J'en connois d'autres, qui se sont bien trouvés d'introduire dans les conversations les choses inanimées et d'y faire parler leur habit brodé, leur perruque blonde, leur tabatiere, leur canne et leurs gands. Il est bon de commencer de la rue à se faire écouter par le bruit du carrosse et du marteau, qui frappe rudement la porte : cet avant-propos prévient pour le reste du discours, et, quand l'exorde est beau, il rend supportables toutes les sottises qui viennent ensuite, mais qui, par bonheur, arrivent trop tard.

Je te promets que ces petits talens, dont on ne fait aucun cas chez nous, servent bien ici ceux qui sont assez heureux pour les avoir, et qu'un homme de bon sens ne brille guéres devant eux.

De Paris, le 6 de la lune de Rebiab 2, 1715.

LETTRE 83

USBEK A RHEDI, A VENISE.

S'il y a un Dieu, mon cher Rhedi, il faut nécessairement qu'il soit juste : car, s'il ne l'étoit pas, il seroit le plus mauvais et le plus imparfait de tous les êtres.

La Justice est un rapport de convenance, qui se trouve réellement entre deux choses ; ce rapport est toujours le même, quelque être qui le considére, soit que ce soit Dieu, soit que ce soit un ange, ou enfin que ce soit un homme.

Il est vrai que les hommes ne voyent pas toujours ces rapports ; souvent même, lorsqu'ils les voyent, ils s'en éloignent ; et leur intérêt est toujours ce qu'ils voyent le mieux. La Justice éléve sa voix ; mais elle a peine à se faire entendre dans le tumulte des passions.

Les hommes peuvent faire des injustices, parce qu'ils ont intérêt de les commettre, et qu'ils préférent leur propre satisfaction à celle des autres. C'est toujours par un retour sur eux-mêmes qu'ils agissent : nul n'est mauvais gratuitement. Il faut qu'il y ait une raison qui détermine, et cette raison est toujours une raison d'intérêt.

Mais il n'est pas possible que Dieu fasse jamais rien d'injuste ; dès qu'on suppose qu'il voit la Justice, il faut nécessairement qu'il la suive, car, comme il n'a besoin de rien, et qu'il se suffit à lui-même, il seroit le plus méchant de tous les êtres, puisqu'il le seroit sans intérêt.

Ainsi, quand il n'y auroit pas de Dieu, nous devrions toujours aimer la Justice ; c'est-à-dire faire nos efforts pour ressembler à cet être dont nous avons une si belle idée, et qui, s'il existoit, seroit nécessairement juste. Libres que nous serions du joug de la Réligion, nous ne devrions pas l'être de celui de l'Equité.

Voilà, Rhedi, ce qui m'a fait penser que la Justice est éternelle et ne dépend point des conventions humaines ; et, quand elle en dépendroit, ce seroit une vérité terrible, qu'il faudroit se dérober à soi-même.

Nous sommes entourés d'hommes plus forts que nous ; ils peuvent nous nuire de mille manieres différentes ; les trois quarts du tems ils peuvent le faire impunément. Quel repos pour nous de sçavoir qu'il y a dans le cœur de tous ces hommes un principe intérieur qui combat en notre faveur et nous met à couvert de leurs entreprises !

Sans cela nous devrions être dans une frayeur continuelle ; nous passerions devant les hommes comme devant les lions, et nous ne serions jamais assurés un moment de notre bien, de notre honneur et de notre vie.

Toutes ces pensées m'animent contre ces docteurs qui représentent Dieu comme un être qui fait un exercice tyrannique de sa puissance ; qui le font agir d'une maniere dont nous ne voudrions pas agir nous-mêmes, de peur de l'offenser ; qui le chargent de toutes les imperfections qu'il punit en nous, et, dans leurs opinions contradictoires, le représentent tantôt comme un être mauvais, tantôt comme un être qui hait le mal et le punit.

Quand un homme s'examine, quelle satisfaction pour lui de trouver qu'il a le cœur juste ! Ce plaisir, tout sévére qu'il est, doit le ravir : il voit son être autant au-dessus de ceux qui ne l'ont pas, qu'il se voit au-dessus des tigres et des ours. Oui, Rhedi, si j'étois sûr de suivre toujours inviolablement cette Equité que j'ai devant les yeux, je me croirois le premier des hommes.

De Paris, le premier de la lune de Gemmadi 1, 1715.

LETTRE 84

RICA A ***.

Je fus hier aux Invalides. J'aimerois autant avoir fait cet établissement, si j'étois prince, que d'avoir gagné trois batailles : on y trouve par-tout la main d'un grand monarque. Je crois que c'est le lieu le plus respectable de la Terre.

Quel spectacle de voir rassemblées dans un même lieu toutes ces victimes de la Patrie, qui ne respirent que pour la défendre, et qui, se sentant le même cœur, et non pas la même force, ne se plaignent que de l'impuissance où elles sont de se sacrifier encore pour elle !

Quoi de plus admirable que de voir ces guerriers débiles, dans cette retraite, observer une discipline aussi exacte que s'ils y étoient contraints par la présence d'un ennemi, chercher leur derniere satisfaction

dans cette image de la guerre, et partager leur cœur et leur esprit entre les devoirs de la Réligion et ceux de l'art militaire !

Je voudrois que les noms de ceux qui meurent pour la Patrie fussent conservés dans les temples, et écrits dans des registres qui fussent comme la source de la gloire et de la noblesse.

A Paris, le 15 *de la lune de Gemmadi* 1, 1715.

LETTRE 85

USBEK A MIRZA, A ISPAHAN.

Tu sçais, Mirza, que quelques ministres de Cha-Soliman avoient formé le dessein d'obliger tous les Arméniens de Perse de quitter le royaume ou de se faire Mahométans, dans la pensée que notre empire seroit toujours pollué tandis qu'il garderoit dans son sein ces infidéles[1].

C'étoit fait de la grandeur persane, si, dans cette occasion, l'aveugle dévotion avoit été écoutée.

On ne sçait comment la chose manqua[2] : ni ceux qui firent la proposition, ni ceux qui la rejetterent, n'en connurent les conséquences ; le hazard fit l'office de la raison et de la politique et sauva l'Empire d'un péril plus grand que celui qu'il auroit pu courir de la perte d'une bataille et de la prise de deux villes.

En proscrivant les Arméniens, on pensa détruire en un seul jour tous les négocians et presque tous les

artisans du Royaume. Je suis sûr que le grand Cha-Abas auroit mieux aimé se faire couper les deux bras que de signer un ordre pareil, et qu'en envoyant au Mogol et aux autres rois des Indes ses sujets les plus industrieux il auroit cru leur donner la moitié de ses états.

Les persécutions que nos Mahométans zélés ont faites aux Guebres les ont obligés de passer en foule dans les Indes et ont privé la Perse de cette nation si appliquée au labourage, et qui seule, par son travail, étoit en état de vaincre la stérilité de nos terres.

Il ne restoit à la dévotion qu'un second coup à faire ; c'étoit de ruiner l'industrie : moyennant quoi l'Empire tomboit de lui-même, et, avec lui, par une suite nécessaire, cette même réligion qu'on vouloit rendre si florissante[1].

S'il faut raisonner sans prévention, je ne sçais, Mirza, s'il n'est pas bon que dans un état il y ait plusieurs réligions.

On remarque que ceux qui vivent dans des réligions tolérées se rendent ordinairement plus utiles à leur patrie que ceux qui vivent dans la réligion dominante ; parce que, éloignés des honneurs, ne pouvant se distinguer que par leur opulence et leurs richesses, ils sont portés à acquérir par leur travail et à embrasser les emplois de la Société les plus pénibles.

D'ailleurs, comme toutes les réligions contiennent des préceptes utiles à la Société, il est bon qu'elles soient observées avec zéle. Or qu'y a-t-il de plus capable d'animer ce zéle que leur multiplicité ?

Ce sont des rivales qui ne se pardonnent rien. La

jalousie descend jusqu'aux particuliers : chacun se tient sur ses gardes et craint de faire des choses qui deshonoreroient son parti et l'exposeroient aux mépris et aux censures impardonnables du parti contraire.

Aussi a-t-on toujours remarqué qu'une secte nouvelle introduite dans un état étoit le moyen le plus sûr pour corriger tous les abus de l'ancienne.

On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt du Prince de souffrir plusieurs réligions dans son état. Quand toutes les sectes du Monde viendroient s'y rassembler, cela ne lui porteroit aucun préjudice, parce qu'il n'y en a aucune qui ne prescrive l'obéissance et ne prêche la soumission.

J'avoue que les histoires sont remplies de guerres de réligion. Mais, qu'on y prenne bien garde : ce n'est point la multiplicité des réligions qui a produit ces guerres, c'est l'esprit d'intolérance, qui animoit celle qui se croyoit la dominante ; c'est cet esprit de prosélytisme que les Juifs ont pris des Egyptiens, et qui, d'eux, est passé, comme une maladie épidémique et populaire, aux Mahométans et aux Chrétiens ; c'est, enfin, cet esprit de vertige, dont les progrès ne peuvent être regardés que comme une éclipse entiere de la raison humaine.

Car, enfin, quand il n'y auroit pas de l'inhumanité à affliger la conscience des autres ; quand il n'en résulteroit aucun des mauvais effets qui en germent à milliers : il faudroit être fou pour s'en aviser. Celui qui veut me faire changer de réligion ne le fait sans doute que parce qu'il ne changeroit pas la sienne, quand on voudroit l'y forcer : il trouve donc étrange que je ne

fasse pas une chose qu'il ne feroit pas lui-même, peut-être pour l'empire du Monde[1].

A Paris, le 25 de la lune de Gemmadi 1, 1715.

LETTRE 86

RICA A ***.

Il semble ici que les familles se gouvernent toutes seules. Le mari n'a qu'une ombre d'autorité sur sa femme ; le pere, sur ses enfans ; le maître sur ses esclaves. La justice se mêle de tous leurs différends[2], et sois sûr qu'elle est toujours contre le mari jaloux, le pere chagrin, le maître incommode.

J'allai l'autre jour dans le lieu où se rend la justice. Avant d'y arriver, il faut passer sous les armes d'un nombre infini de jeunes marchandes, qui vous appellent d'une voix trompeuse[3]. Ce spectacle, d'abord, est assez riant ; mais il devient lugubre lorsqu'on entre dans les grandes salles, où l'on ne voit que des gens dont l'habit est encore plus grave que la figure. Enfin, on entre dans le lieu sacré où se révélent tous les secrets des familles, et où les actions les plus cachées sont mises au grand jour.

Là, une fille modeste vient avouer les tourmens d'une virginité trop long-tems gardée, ses combats et sa douloureuse résistance. Elle est si peu fiére de sa victoire, qu'elle menace toujours d'une défaite prochaine, et, pour que son pere n'ignore plus ses besoins, elle les expose à tout le peuple.

Une femme effrontée vient, ensuite, exposer les outrages qu'elle a faits à son époux comme une raison d'en être séparée.

Avec une modestie pareille, une autre vient dire qu'elle est lasse de porter le titre de femme sans en jouir : elle vient révéler les mystéres cachés dans la nuit du mariage ; elle veut qu'on la livre aux regards des experts les plus habiles, et qu'une sentence la rétablisse dans tous les droits de la virginité. Il y en a même qui osent défier leurs maris et leur demander en public un combat que les témoins rendent si difficile : épreuve aussi flétrissante pour la femme qui la soutient, que pour le mari qui y succombe[1].

Un nombre infini de filles ravies ou séduites font les hommes beaucoup plus mauvais qu'ils ne sont. L'amour fait retentir ce tribunal. On n'y entend parler que de peres irrités, de filles abusées, d'amans infidéles et de maris chagrins.

Par la loi qui y est observée, tout enfant né pendant le mariage est censé d'être au mari. Il a beau avoir de bonnes raisons pour ne le pas croire : la Loi le croit pour lui et le soulage de l'examen et des scrupules.

Dans ce tribunal, on prend les voix à la majeure ; mais on dit qu'on a reconnu, par expérience, qu'il vaudroit mieux les recueillir à la mineure. Et cela est assez naturel : car il y a très-peu d'esprits justes, et tout le monde convient qu'il y en a une infinité de faux.

A Paris, le premier de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE 87

RICA A ***.

On dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paroît qu'un Français est plus homme qu'un autre ; c'est l'homme par excellence, car il semble être fait uniquement pour la société.

Mais j'ai remarqué parmi eux des gens qui non seulement sont sociables, mais sont eux-mêmes la Société universelle. Ils se multiplient dans tous les coins ; ils peuplent en un moment les quatre quartiers d'une ville. Cent hommes de cette espéce abondent plus que deux mille citoyens ; ils pourroient réparer aux yeux des étrangers les ravages de la peste ou de la famine. On demande dans les Ecoles si un corps peut être en un instant en plusieurs lieux ; ils sont une preuve de ce que les philosophes mettent en question.

Ils sont toujours empressés, parce qu'ils ont l'affaire importante de demander à tous ceux qu'ils voyent, où ils vont, et d'où ils viennent.

On ne leur ôteroit jamais de la tête qu'il est de la bienséance de visiter chaque jour le public en détail, sans compter les visites qu'ils font en gros dans les lieux où l'on s'assemble. Mais, comme la voye est trop abrégée, elles sont comptées pour rien dans les régles de leur cérémonial.

Ils fatiguent plus les portes des maisons à coups de marteau, que les vents et les tempêtes. Si l'on alloit examiner la liste de tous les portiers, on y trouveroit

chaque jour leur nom estropié de mille manieres en caractéres suisses. Ils passent leur vie à la suite d'un enterrement, dans des complimens de condoléances ou dans des félicitations de mariage. Le Roi ne fait point de gratification à quelqu'un de ses sujets qu'il ne leur en coute une voiture, pour lui en aller témoigner leur joie. Enfin, ils reviennent chez eux, bien fatigués, se reposer pour pouvoir reprendre le lendemain leurs pénibles fonctions.

Un d'eux mourut l'autre jour de lassitude, et on mit cette épitaphe sur son tombeau : « C'est ici que repose celui qui ne s'est jamais reposé. Il s'est promené à cinq cens trente enterremens. Il s'est réjoui de la naissance de deux mille six cens quatre-vingt enfans. Les pensions dont il a félicité ses amis, toujours en des termes différens, montent à deux millions six cens mille livres; le chemin qu'il a fait sur le pavé à neuf mille six cens stades ; celui qu'il a fait dans la campagne à trente-six. Sa conversation étoit amusante : il avoit un fonds tout fait de trois cens soixante-cinq contes ; il possédoit, d'ailleurs, depuis son jeune âge, cent dix-huit apophtegmes tirés des Anciens, qu'il employoit dans les occasions brillantes. Il est mort enfin à la soixantiéme année de son âge. Je me tais, Voyageur. Car comment pourrois-je achever de te dire ce qu'il a fait et ce qu'il a vû ? »

De Paris, le 3 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE 88

USBEK A RHEDI, A VENISE.

A Paris regne la liberté et l'égalité. La naissance, la vertu, le mérite même de la guerre, quelque brillant qu'il soit, ne sauve pas un homme de la foule dans laquelle il est confondu. La jalousie des rangs y est inconnue. On dit que le premier de Paris est celui qui a les meilleurs chevaux à son carrosse.

Un grand seigneur est un homme qui voit le Roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions. S'il peut, avec cela, cacher son oisiveté par un air empressé ou par un feint attachement pour les plaisirs, il croit être le plus heureux de tous les hommes.

En Perse, il n'y a de grands que ceux à qui le Monarque donne quelque part au gouvernement. Ici, il y a des gens qui sont grands par leur naissance ; mais ils sont sans crédit. Les rois font comme ces ouvriers habiles qui, pour exécuter leurs ouvrages, se servent toujours des machines les plus simples[1].

La Faveur est la grande Divinité des Français. Le Ministre est le grand-prêtre, qui lui offre bien des victimes. Ceux qui l'entourent ne sont point habillés de blanc ; tantôt sacrificateurs et tantôt sacrifiés, ils se dévouent eux-mêmes à leur idole avec tout le Peuple.

A Paris, le 9 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE 89

USBEK A IBBEN, A SMIRNE.

Le desir de la gloire n'est point différent de cet instinct que toutes les créatures ont pour leur conservation. Il semble que nous augmentons notre être lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des autres : c'est une nouvelle vie que nous acquérons, et qui nous devient aussi précieuse que celle que nous avons reçue du Ciel.

Mais, comme tous les hommes ne sont pas également attachés à la vie, ils ne sont pas aussi également sensibles à la gloire. Cette noble passion est bien toujours gravée dans leur cœur ; mais l'imagination et l'éducation la modifient de mille manieres.

Cette différence, qui se trouve d'homme à homme, se fait encore plus sentir de peuple à peuple.

On peut poser pour maxime que, dans chaque état, le desir de la gloire croît avec la liberté des sujets et diminue avec elle : la gloire n'est jamais compagne de la servitude.

Un homme de bon sens me disoit l'autre jour :

« On est, en France, à bien des égards, plus libre qu'en Perse ; aussi y aime-t-on plus la gloire. Cette heureuse fantaisie fait faire à un Français avec plaisir et avec goût ce que votre sultan n'obtient de ses sujets qu'en leur mettant sans cesse devant les yeux les supplices et les récompenses.

« Aussi, parmi nous, le Prince est-il jaloux de l'honneur du dernier de ses sujets. Il y a pour le maintenir des tribunaux respectables : c'est le trésor sacré de la Nation, et le seul dont le Souverain n'est pas le maître, parce qu'il ne peut l'être sans choquer ses intérêts. Ainsi, si un sujet se trouve blessé dans son honneur par son prince, soit par quelque préférence, soit par la moindre marque de mépris, il quitte sur le champ sa cour, son emploi, son service, et se retire chez lui.

« La différence qu'il y a des troupes françaises aux vôtres, c'est que les unes, composées d'esclaves, naturellement lâches, ne surmontent la crainte de la mort que par celle du châtiment : ce qui produit dans l'ame un nouveau genre de terreur qui la rend comme stupide ; au lieu que les autres se présentent aux coups avec délice et banissent la crainte par une satisfaction qui lui est supérieure[1].

« Mais le sanctuaire de l'honneur, de la réputation et de la vertu[2], semble être établi dans les républiques et dans les pays où l'on peut prononcer le mot de *Patrie*. A Rome, à Athènes, à Lacédémone, l'honneur payoit seul les services les plus signalés. Une couronne de chêne ou de laurier, une statue, un éloge, étoit une récompense immense pour une bataille gagnée ou une ville prise.

« Là, un homme qui avoit fait une belle action se trouvoit suffisamment récompensé par cette action même. Il ne pouvoit voir un de ses compatriotes qu'il ne sentît le plaisir d'être son bienfaiteur ; il comptoit le nombre de ses services par celui de ses concitoyens.

Tout homme est capable de faire du bien à un homme ; mais c'est ressembler aux Dieux que de contribuer au bonheur d'une société entiere.

« Or cette noble émulation ne doit-elle point être entierement éteinte dans le cœur de vos Persans, chez qui les emplois et les dignités ne sont que des attributs de la fantaisie du Souverain ? La réputation et la vertu y sont regardées comme imaginaires si elles ne sont accompagnées de la faveur du Prince, avec laquelle elles naissent et meurent de même. Un homme qui a pour lui l'estime publique n'est jamais sûr de ne pas être deshonoré demain : le voilà aujourd'hui général d'armée ; peut-être que le Prince le va faire son cuisinier, et qu'il ne lui laissera plus espérer d'autre éloge que celui d'avoir fait un bon ragoût. »

De Paris, le 15 *de la lune de Gemmadi* 2, 1715.

LETTRE 90

USBEK AU MÊME, A SMIRNE.

De cette passion générale que la nation française a pour la gloire, il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain je ne sçais quoi, qu'on appelle *point d'honneur*. C'est proprement le caractére de chaque profession[1] ; mais il est plus marqué chez les gens de guerre, et c'est le point d'honneur par excellence. Il me seroit bien difficile de te faire sentir ce que c'est : car nous n'en avons point précisément d'idée.

Autrefois, les Français, sur-tout les nobles, ne suivoient guéres d'autres loix que celles de ce point d'honneur : elles régloient toute la conduite de leur vie, et elles étoient si sévéres qu'on ne pouvoit, sans une peine plus cruelle que la mort, je ne dis pas les enfreindre, mais en éluder la plus petite disposition.

Quand il s'agissoit de régler les différends, elles ne prescrivoient guéres qu'une maniere de décision, qui étoit le duel, qui tranchoit toutes les difficultés. Mais ce qu'il y avoit de mal, c'est que souvent le jugement se rendoit entre d'autres parties que celles qui y étoient intéressées.

Pour peu qu'un homme fût connu d'un autre, il falloit qu'il entrât dans la dispute, et qu'il payât de sa personne, comme s'il avoit été lui-même en colere. Il se sentoit toujours honoré d'un tel choix et d'une préférence si flatteuse ; et tel qui n'auroit pas voulu donner quatre pistoles à un homme pour le sauver de la potence, lui et toute sa famille, ne faisoit aucune difficulté d'aller risquer pour lui mille fois sa vie[1].

Cette maniere de décider étoit assez mal imaginée : car, de ce qu'un homme étoit plus adroit ou plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivoit pas qu'il eût de meilleures raisons[2].

Aussi les rois l'ont-ils défendue sous des peines très-sévéres ; mais c'est en vain : l'Honneur, qui veut toujours regner, se révolte, et il ne reconnoît point de loix.

Ainsi les Français sont dans un état bien violent : car les mêmes loix de l'Honneur obligent un honnête homme de se venger quand il a été offensé ; mais,

d'un autre côté, la justice le punit des plus cruelles peines lorsqu'il se venge. Si l'on suit les loix de l'Honneur, on périt sur un échafaud ; si l'on suit celles de la justice, on est banni pour jamais de la société des hommes. Il n'y a donc que cette cruelle alternative, ou de mourir, ou d'être indigne de vivre.

De Paris, le 18 *de la lune de Gemmadi* 2, 1715.

LETTRE 91

USBEK A RUSTAN, A ISPAHAN.

Il paroît ici un personnage, travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois du Monde[1]. Il apporte au monarque des Français des présens que le nôtre ne sçauroit donner à un roi d'Irimette ou de Géorgie, et, par sa lâche avarice, il a flétri la majesté des deux empires.

Il s'est rendu ridicule devant un peuple qui prétend être le plus poli de l'Europe, et il a fait dire en Occident que le Roi des Rois ne domine que sur des barbares.

Il a reçu des honneurs qu'il sembloit avoir voulu se faire refuser lui-même, et, comme si la cour de France avoit eu plus à cœur la grandeur persane que lui, elle l'a fait paroître avec dignité devant un peuple dont il est le mépris.

Ne dis point ceci à Ispahan : épargne la tête d'un malheureux. Je ne veux pas que nos ministres le

punissent de leur propre imprudence et de l'indigne choix qu'ils ont fait.

De Paris, le dernier de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE 92

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Le monarque qui a si longtemps régné n'est plus[1]. Il a bien fait parler des gens pendant sa vie ; tout le monde s'est tû à sa mort. Ferme et courageux dans ce dernier moment, il a paru ne céder qu'au Destin. Ainsi mourut le grand Cha-Abas, après avoir rempli toute la Terre de son nom.

Ne crois pas que ce grand événement n'ait fait faire ici que des réfléxions morales. Chacun a pensé à ses affaires et à prendre ses avantages dans ce changement. Le Roi, arriere-petit-fils du monarque défunt, n'ayant que cinq ans, un prince, son oncle, a été déclaré régent du royaume.

Le feu Roi avoit fait un testament qui bornoit l'autorité du Régent. Ce prince habile a été au Parlement, et, y exposant tous les droits de sa naissance, il a fait casser la disposition du monarque, qui, voulant se survivre à lui-même, sembloit avoir prétendu regner encore après sa mort.

Les parlemens ressemblent à ces ruines que l'on foule aux pieds, mais qui rappellent toujours l'idée de quelque temple fameux par l'ancienne réligion des

peuples. Ils ne se mêlent guéres plus que de rendre la justice, et leur autorité est toujours languissante, à moins que quelque conjoncture imprévue ne vienne lui rendre la force et la vie. Ces grands corps ont suivi le destin des choses humaines : ils ont cédé au tems, qui détruit tout, à la corruption des mœurs, qui a tout affoibli, à l'autorité suprême, qui a tout abattu.

Mais le Régent, qui a voulu se rendre agréable au Peuple, a paru d'abord respecter cette image de la liberté publique ; et, comme s'il avoit pensé à relever de terre le temple et l'idole, il a voulu qu'on les regardât comme l'appui de la Monarchie et le fondement de toute autorité légitime.

A Paris, le 4 de la lune de Rhegeb, 1715.

LETTRE 93

USBEK A SON FRÈRE, SANTON[1] *AU MONASTÈRE DE CASBIN.*

Je m'humilie devant toi, sacré Santon, et je me prosterne ; je regarde les vestiges de tes pieds comme la prunelle de mes yeux. Ta sainteté est si grande qu'il semble que tu ayes le cœur de notre saint prophéte ; tes austérités étonnent le Ciel même ; les Anges t'ont regardé du sommet de la gloire et ont dit : « Comment est-il encore sur la Terre, puisque son esprit est avec nous et vole autour du trône qui est soutenu par les nuées ? »

Et comment ne t'honorerois-je pas, moi qui ai appris

de nos docteurs que les dervis, même infidéles, ont toujours un caractére de sainteté, qui les rend respectables au vrais Croyans, et que Dieu s'est choisi, dans tous les coins de la Terre, des ames plus pures que les autres, qu'il a séparées du monde impie, afin que leurs mortifications et leurs prieres ferventes suspendissent sa colere prête à tomber sur tant de peuples rébelles ?

Les Chrétiens disent des merveilles de leurs premiers santons, qui se réfugierent à milliers dans les déserts affreux de la Thébaïde et eurent pour chefs Paul, Antoine et Pacôme. Si ce qu'ils en disent est vrai, leurs vies sont aussi pleines de prodiges que celles de nos plus sacrés immaums. Ils passoient quelquefois dix ans entiers sans voir un seul homme ; mais ils habitoient la nuit et le jour avec des démons ; ils étoient sans cesse tourmentés par ces esprits malins : ils les trouvoient au lit ; ils les trouvoient à table ; jamais d'asyle contre eux. Si tout ceci est vrai, Santon vénérable, il faudroit avouer que personne n'auroit jamais vécu en plus mauvaise compagnie.

Les Chrétiens sensés regardent toutes ces histoires comme une allégorie bien naturelle, qui peut nous servir à nous faire sentir le malheur de la condition humaine. En vain cherchons-nous dans le Désert un état tranquille : les tentations nous suivent toujours ; nos passions, figurées par les Démons, ne nous quittent point encore ; ces monstres du cœur, ces illusions de l'esprit, ces vains fantômes de l'erreur et du mensonge, se montrent toujours à nous pour nous séduire et nous attaquent jusques dans les jeûnes et les cilices, c'est-à-dire jusques dans notre force même.

Pour moi, Santon vénérable, je sçais que l'Envoyé de Dieu a enchaîné Satan et l'a précipité dans les abymes ; il a purifié la Terre, autrefois pleine de son empire, et l'a rendue digne du séjour des Anges et des Prophétes.

A Paris, le 9 de la lune de Chahban, 1715.

LETTRE 94

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Je n'ai jamais ouï parler du droit public qu'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des Sociétés, ce qui me paroît ridicule. Si les hommes n'en formoient point, s'ils se quittoient et se fuyoient les uns les autres, il faudroit en demander la raison et chercher pourquoi ils se tiennent séparés. Mais ils naissent tous liés les uns aux autres ; un fils est né auprès de son pere, et il s'y tient : voilà la Société et la cause de la Société.

Le droit public est plus connu en Europe qu'en Asie ; cependant on peut dire que les passions des princes, la patience des peuples, la flatterie des écrivains, en ont corrompu tous les principes.

Ce droit, tel qu'il est aujourd'hui, est une science qui apprend aux princes jusqu'à quel point ils peuvent violer la justice sans choquer leurs intérêts. Quel dessein, Rhedi, de vouloir, pour endurcir leur conscience, mettre l'iniquité en systême, d'en donner des régles,

d'en former des principes et d'en tirer des conséquences!

La puissance illimitée de nos sublimes sultans, qui n'a d'autre régle qu'elle-même, ne produit pas plus de monstres que cet art indigne qui veut faire plier la Justice, tout inflexible qu'elle est.

On diroit, Rhedi, qu'il y a deux justices toutes différentes : l'une qui régle les affaires des particuliers, qui regne dans le droit civil ; l'autre qui régle les différends qui surviennent de peuple à peuple, qui tyrannise dans le droit public : comme si le droit public n'étoit pas lui-même un droit civil, non pas à la vérité d'un pays particulier, mais du Monde.

Je t'expliquerai dans une autre lettre mes pensées là-dessus.

De Paris, le premier de la lune de Zilhagé, 1716.

LETTRE 95

USBEK AU MÊME.

Les magistrats doivent rendre la justice de citoyen à citoyen. Chaque peuple la doit rendre lui-même de lui à un autre peuple. Dans cette seconde distribution de justice, on ne peut employer d'autres maximes que dans la premiere.

De peuple à peuple, il est rarement besoin de tiers pour juger, parce que les sujets de disputes sont presque toujours clairs et faciles à terminer. Les intérêts de deux nations sont ordinairement si séparés qu'il ne faut

qu'aimer la justice pour la trouver ; on ne peut guéres se prévenir dans sa propre cause.

Il n'en est pas de même des différends qui arrivent entre particuliers. Comme ils vivent en société, leurs intérêts sont si mêlés et si confondus, il y en a de tant de sortes différentes, qu'il est nécessaire qu'un tiers débrouille ce que la cupidité des parties cherche à obscurcir.

Il n'y a que deux sortes de guerres justes : les unes qui se font pour repousser un ennemi qui attaque ; les autres, pour secourir un allié qui est attaqué[1].

Il n'y auroit point de justice de faire la guerre pour des querelles particulieres du Prince, à moins que le cas ne fût si grave qu'il méritât la mort du prince ou du peuple qui l'a commis. Ainsi un prince ne peut faire la guerre parce qu'on lui a refusé un honneur qui lui est dû, ou parce qu'on aura eu quelque procédé peu convenable à l'égard de ses ambassadeurs, et autres choses pareilles ; non plus qu'un particulier ne peut tuer celui qui lui refuse la préséance. La raison en est que, comme la déclaration de guerre doit être un acte de justice, dans laquelle il faut toujours que la peine soit proportionnée à la faute, il faut voir si celui à qui on déclare la guerre mérite la mort : car faire la guerre à quelqu'un, c'est vouloir le punir de mort.

Dans le droit public, l'acte de justice le plus sévére, c'est la guerre ; puisqu'elle peut avoir l'effet de détruire la Société.

Les représailles sont du second dégré. C'est une loi que les tribunaux n'ont pu empêcher d'observer, de mesurer la peine par le crime.

Un troisiéme acte de justice est de priver un prince des avantages qu'il peut tirer de nous, proportionnant toujours la peine à l'offense.

Le quatriéme acte de justice, qui doit être le plus fréquent, est la renonciation à l'alliance du peuple dont on a à se plaindre. Cette peine répond à celle du bannissement, que les tribunaux ont établie pour retrancher les coupables de la Société. Ainsi un prince à l'alliance duquel nous renonçons est retranché de notre Société et n'est plus un des membres qui la composent.

On ne peut pas faire de plus grand affront à un prince que de renoncer à son alliance, ni lui faire de plus grand honneur que de la contracter. Il n'y a rien parmi les hommes qui leur soit plus glorieux et même plus utile que d'en voir d'autres toujours attentifs à leur conservation.

Mais, pour que l'alliance nous lie, il faut qu'elle soit juste : ainsi une alliance faite entre deux nations pour en opprimer une troisiéme n'est pas légitime, et on peut la violer sans crime.

Il n'est pas même de l'honneur et de la dignité du Prince de s'allier avec un tyran. On dit qu'un monarque d'Egypte fit avertir le roi de Samos de sa cruauté et de sa tyrannie, et le somma de s'en corriger. Comme il ne le fit pas, il lui envoya dire qu'il renonçoit à son amitié et à son alliance.

La conquête ne donne point un droit par elle-même : lorsque le Peuple subsiste, elle est un gage de la paix et de la réparation du tort ; et, si le Peuple est détruit ou dispersé, elle est le monument d'une tyrannie[1].

Les traités de paix sont si sacrés parmi les hommes

qu'il semble qu'ils soient la voix de la nature, qui réclame ses droits. Ils sont tous légitimes lorsque les conditions en sont telles que les deux peuples peuvent se conserver ; sans quoi, celle des deux sociétés qui doit périr, privée de sa défense naturelle par la paix, la peut chercher dans la guerre.

Car la Nature, qui a établi les différens dégrés de force et de foiblesse parmi les hommes, a encore souvent égalé la foiblesse à la force par le désespoir[1].

Voilà, cher Rhedi, ce que j'appelle le droit public. Voilà le droit des gens, ou plutôt celui de la raison.

A Paris, le 4 de la lune de Zilhagé, 1716.

LETTRE 96

LE PREMIER EUNUQUE A USBEK, A PARIS.

Il est arrivé beaucoup de femmes jaunes du royaume de Visapour[2] ; j'en ai acheté une pour ton frere le gouverneur de Mazenderan[3], qui m'envoya il y a un mois son commandement sublime et cent tomans.

Je me connois en femmes d'autant mieux qu'elles ne me surprennent pas, et qu'en moi les yeux ne sont point troublés par les mouvemens du cœur.

Je n'ai jamais vû de beauté si réguliere et si parfaite : ses yeux brillans portent la vie sur son visage et relévent l'éclat d'une couleur qui pourroit effacer tous les charmes de la Circassie.

Le premier eunuque d'un négociant d'Ispahan la marchandoit avec moi ; mais elle se déroboit dédaigneusement à ses regards et sembloit chercher les miens, comme si elle avoit voulu me dire qu'un vil marchand n'étoit pas digne d'elle, et qu'elle étoit destinée à un plus illustre époux.

Je te l'avoue, je sens en moi-même une joye secréte quand je pense aux charmes de cette belle personne ; il me semble que je la vois entrer dans le serrail de ton frere ; je me plais à prévoir l'étonnement de toutes ses femmes : la douleur impérieuse des unes ; l'affliction muette, mais plus douloureuse, des autres ; la consolation maligne de celles qui n'espérent plus rien ; et l'ambition irritée de celles qui espérent encore.

Je vais, d'un bout du royaume à l'autre, faire changer tout un serrail de face. Que de passions je vais émouvoir ! Que de craintes et de peines je prépare !

Cependant, dans le trouble du dedans, le dehors ne sera pas moins tranquille : les grandes révolutions seront cachées dans le fond du cœur ; les chagrins seront dévorés, et les joyes, contenues ; l'obéissance ne sera pas moins exacte, et la régle moins inflexible ; la douceur, toujours contrainte de paroître, sortira du fond même du désespoir.

Nous remarquons que, plus nous avons de femmes sous nos yeux, moins elles nous donnent d'embarras. Une plus grande nécessité de plaire, moins de facilité de s'unir, plus d'exemples de soumission : tout cela leur forme des chaînes. Les unes sont sans cesse attentives sur les démarches des autres ; il semble que, de concert avec nous, elles travaillent à se rendre plus

dépendantes ; elles font une partie de notre ouvrage et nous ouvrent les yeux quand nous les fermons. Que dis-je ? Elles irritent sans cesse le maître contre leurs rivales, et elles ne voyent pas combien elles se trouvent près de celles qu'on punit.

Mais tout cela, magnifique Seigneur, tout cela n'est rien sans la présence du maître. Que pouvons-nous faire avec ce vain fantôme d'une autorité qui ne se communique jamais tout entiere ? Nous ne représentons que foiblement la moitié de toi-même : nous ne pouvons que leur montrer une odieuse sévérité. Toi, tu tempéres la crainte par les espérances ; plus absolu quand tu caresses, que tu ne l'es quand tu menaces.

Reviens-donc, magnifique Seigneur, reviens dans ces lieux porter par-tout les marques de ton empire. Viens adoucir des passions désespérées ; viens ôter tout prétexte de faillir ; viens appaiser l'amour qui murmure, et rendre le devoir même aimable ; viens, enfin, soulager tes fidéles eunuques d'un fardeau qui s'apésantit chaque jour.

Du serrail d'Ispahan,
le 8 *de la lune de Zilhagé,* 1716.

LETTRE 97

USBEK A HASSEIN, DERVIS DE LA MONTAGNE DE JARON.

O toi, sage Dervis, dont l'esprit curieux brille de tant de connoissances, écoute ce que je te vais dire.

Il y a ici des philosophes qui, à la vérité, n'ont point atteint jusqu'au faîte de la sagesse orientale : ils n'ont point été ravis jusqu'au trône lumineux ; ils n'ont ni entendu les paroles ineffables dont les concerts des Anges retentissent, ni senti les formidables accès d'une fureur divine ; mais, laissés à eux-mêmes, privés des saintes merveilles, ils suivent dans le silence les traces de la raison humaine.

Tu ne sçaurois croire jusqu'où ce guide les a conduits. Ils ont débrouillé le Chaos et ont expliqué, par une méchanique simple, l'ordre de l'architecture divine. L'auteur de la nature a donné du mouvement à la matiere : il n'en a pas fallu davantage pour produire cette prodigieuse variété d'effets que nous voyons dans l'Univers.

Que les législateurs ordinaires nous proposent des loix pour régler les sociétés des hommes ; des loix aussi sujettes au changement que l'esprit de ceux qui les proposent, et des peuples qui les observent ! Ceux-ci ne nous parlent que des loix générales, immuables, éternelles, qui s'observent sans aucune exception avec un ordre, une régularité et une promptitude infinie, dans l'immensité des espaces.

Et que crois-tu, Homme divin, que soient ces loix ? Tu t'imagines peut-être qu'entrant dans le conseil de l'Eternel tu vas être étonné par la sublimité des mystéres ; tu renonces par avance à comprendre, tu ne te proposes que d'admirer.

Mais tu changeras bientôt de pensée : elles n'éblouissent point par un faux respect ; leur simplicité les a fait long-tems méconnoître, et ce n'est qu'après bien des

réfléxions qu'on en a vu toute la fécondité et toute l'étendue.

La premiere est que tout corps tend à décrire une ligne droite, à moins qu'il ne rencontre quelque obstacle qui l'en détourne ; et la seconde, qui n'en est qu'une suite, c'est que tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'en éloigner, parce que, plus il en est loin, plus la ligne qu'il décrit approche de la ligne droite.

Voilà, sublime Dervis, la clef de la nature ; voilà des principes féconds, dont on tire des conséquences à perte de vue[1].

La connoissance de cinq ou six vérités à rendu leur philosophie pleine de miracles et leur a fait faire presque autant de prodiges et de merveilles que tout ce qu'on nous raconte de nos saints prophétes.

Car, enfin, je suis persuadé qu'il n'y a aucun de nos docteurs qui n'eût été embarrassé si on lui eût dit de peser dans une balance tout l'air qui est autour de la Terre, ou de mesurer toute l'eau qui tombe chaque année sur sa surface, et qui n'eût pensé plus de quatre fois avant de dire combien de lieues le son fait dans une heure, et quel tems un rayon de lumiere employe à venir du Soleil à nous ; combien de toises il y a d'ici à Saturne ; quelle est la courbe selon laquelle un vaisseau doit être taillé pour être le meilleur voilier qu'il soit possible.

Peut-être que, si quelque homme divin avoit orné les ouvrages de ces philosophes de paroles hautes et sublimes ; s'il y avoit mêlé des figures hardies et des allégories mystérieuses : il auroit fait un bel ouvrage, qui n'auroit cédé qu'au saint Alcoran.

Cependant, s'il faut te dire ce que je pense, je ne m'accommode guéres du style figuré. Il y a dans notre Alcoran un grand nombre de petites choses qui me paroissent toujours telles, quoiqu'elles soient relevées par la force et la vie de l'expression. Il semble d'abord que les livres inspirés ne sont que les idées divines rendues en langage humain. Au contraire, dans notre Alcoran, on trouve souvent le langage de Dieu et les idées des hommes, comme si, par un admirable caprice, Dieu y avoit dicté les paroles, et que l'homme eût fourni les pensées.

Tu diras peut-être que je parle trop librement de ce qu'il y a de plus saint parmi nous ; tu croiras que c'est le fruit de l'indépendance où l'on vit dans ce pays. Non, graces au Ciel, l'esprit n'a pas corrompu le cœur, et, tandis que je vivrai, Hali sera mon prophéte.

De Paris, le 10 *de la lune de Chahban,* 1716.

LETTRE 98

USBEK A IBBEN, A SMIRNE.

Il n'y a point de pays au Monde où la fortune soit si inconstante que dans celui-ci. Il arrive tous les dix ans des révolutions qui précipitent le riche dans la misere et enlévent le pauvre, avec des ailes rapides, au comble des richesses. Celui-ci est étonné de sa pauvreté ; celui-là l'est de son abondance. Le nouveau riche admire la sagesse de la Providence ; le pauvre, l'aveugle fatalité du Destin.

Ceux qui lévent les tributs nagent au milieu des trésors : parmi eux, il y a peu de Tantales. Ils commencent pourtant ce métier par la derniere misere ; ils sont méprisés comme de la boue pendant qu'ils sont pauvres ; quand ils sont riches, on les estime assez : aussi ne négligent-ils rien pour acquérir de l'estime.

Ils sont à présent dans une situation bien terrible. On vient d'établir une chambre qu'on appelle *de Justice* parce qu'elle va leur ravir tout leur bien[1]. Ils ne peuvent ni détourner ni cacher leurs effets : car on les oblige de les déclarer au juste, sous peine de vie. Ainsi on les fait passer par un défilé bien étroit : je veux dire entre la vie et leur argent. Pour comble de fortune[2], il y a un ministre, connu par son esprit, qui les honore de ses plaisanteries et badine sur toutes les délibérations du Conseil[3]. On ne trouve pas tous les jours des ministres disposés à faire rire le Peuple, et l'on doit sçavoir bon gré à celui-ci de l'avoir entrepris.

Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs ; c'est un séminaire de grands seigneurs : il remplit le vuide des autres états[4]. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre ; et, quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relévent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espéce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides.

Je trouve, Ibben, la Providence admirable dans la maniere dont elle a distribué les richesses : si elle ne les avoit accordées qu'aux gens de bien, on ne les auroit pas assez distinguées de la vertu, et on n'en auroit plus

senti tout le néant. Mais, quand on examine qui sont les gens qui en sont les plus chargés, à force de mépriser les riches, on vient enfin à mépriser les richesses.

A Paris, le 26 de la lune de Maharram, 1717.

LETTRE 99

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Je trouve les caprices de la mode, chez les Français, étonnans[1]. Ils ont oublié comment ils étoient habillés cet été ; ils ignorent encore plus comment ils le seront cet hiver. Mais, sur-tout, on ne sçauroit croire combien il en coute à un mari pour mettre sa femme à la mode.

Que me serviroit de te faire une description exacte de leur habillement et de leurs parures ? Une mode nouvelle viendroit détruire tout mon ouvrage, comme celui de leurs ouvriers, et, avant que tu n'eusses reçu ma lettre, tout seroit changé.

Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne en revient aussi antique que si elle s'y étoit oubliée trente ans. Le fils méconnoît le portrait de sa mere, tant l'habit avec lequel elle est peinte lui paroît étranger ; il s'imagine que c'est quelque Américaine qui y est représentée, ou que le peintre a voulu exprimer quelqu'une de ses fantaisies.

Quelquefois, les coëffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout à coup. Il a

été un tems que leur hauteur immense mettoit le visage d'une femme au milieu d'elle-même. Dans un autre, c'étoit les pieds qui occupoient cette place : les talons faisoient un piedestal qui les tenoit en l'air. Qui pourroit le croire ? Les architectes ont été souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir les portes, selon que les parures des femmes exigeoient d'eux ce changement, et les régles de leur art ont été asservies à ces caprices. On voit quelquefois sur un visage une quantité prodigieuse de mouches, et elles disparoissent toutes le lendemain. Autrefois, les femmes avoient de la taille et des dents ; aujourd'hui, il n'en est pas question. Dans cette changeante nation, quoi qu'en disent les mauvais plaisans, les filles se trouvent autrement faites que leurs meres.

Il en est des manieres et de la façon de vivre comme des modes : les Français changent de mœurs selon l'âge de leur roi. Le Monarque pourroit même parvenir à rendre la Nation grave, s'il l'avoit entrepris. Le Prince imprime le caractére de son esprit à la Cour ; la Cour, à la Ville ; la Ville, aux provinces. L'ame du Souverain est un moule qui donne la forme à toutes les autres.

A Paris, le 8 *de la lune de Saphar*, 1717.

LETTRE 100

RICA AU MÊME.

Je te parlois l'autre jour de l'inconstance prodigieuse des Français sur leurs modes. Cependant il est incon-

cevable à quel point ils en sont entêtés : ils y rappellent tout ; c'est la régle avec laquelle ils jugent de tout ce qui se fait chez les autres nations : ce qui est étranger leur paroît toujours ridicule. Je t'avoue que je ne sçaurois guéres ajuster cette fureur pour leurs coutumes avec l'inconstance avec laquelle ils en changent tous les jours.

Quand je te dis qu'ils méprisent tout ce qui est étranger, je ne parle que des bagatelles : car, sur les choses importantes, ils semblent s'être méfiés d'eux-mêmes jusqu'à se dégrader. Ils avouent de bon cœur que les autres peuples sont plus sages, pourvu qu'on convienne qu'ils sont mieux vêtus. Ils veulent bien s'assujettir aux loix d'une nation rivale, pourvu que les perruquiers français décident en législateurs sur la forme des perruques étrangeres. Rien ne leur paroît si beau que de voir le goût de leurs cuisiniers regner du septentrion au midi, et les ordonnances de leurs coëffeuses portées dans toutes les toilettes de l'Europe[1].

Avec ces nobles avantages, que leur importe que le bon sens leur vienne d'ailleurs, et qu'ils ayent pris de leurs voisins tout ce qui concerne le gouvernement politique et civil ?

Qui peut penser qu'un royaume, le plus ancien et le plus puissant de l'Europe, soit gouverné, depuis plus de dix siécles, par des loix qui ne sont pas faites pour lui ? Si les Français avoient été conquis, ceci ne seroit pas difficile à comprendre ; mais ils sont les conquérans.

Ils ont abandonné les loix anciennes, faites par leurs premiers rois dans les assemblées générales de la Nation[2] ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les loix

romaines, qu'ils ont prises à la place, étoient en partie faites et en partie rédigées par des empereurs contemporains de leurs législateurs.

Et, afin que l'acquisition fût entiere, et que tout le bon sens leur vînt d'ailleurs, ils ont adopté toutes les constitutions des Papes et en ont fait une nouvelle partie de leur droit : nouveau genre de servitude.

Il est vrai, que dans les derniers tems, on a rédigé par écrit quelques statuts des villes et des provinces ; mais ils sont presque tous pris du droit romain.

Cette abondance de loix adoptées et, pour ainsi dire, naturalisées est si grande qu'elle accable également la justice et les juges. Mais ces volumes de loix ne sont rien en comparaison de cette armée effroyable de glossateurs, de commentateurs, de compilateurs : gens aussi foibles par le peu de justesse de leur esprit, qu'ils sont forts par leur nombre prodigieux.

Ce n'est pas tout. Ces loix étrangeres ont introduit des formalités dont l'excès est la honte[1] de la raison humaine. Il seroit assez difficile de décider si la forme s'est rendue plus pernicieuse lorsqu'elle est entrée dans la jurisprudence, ou lorsqu'elle s'est logée dans la médecine ; si elle a fait plus de ravages sous la robe d'un jurisconsulte que sous le large chapeau d'un médecin ; et si, dans l'une, elle a plus ruiné de gens qu'elle n'en a tué dans l'autre.

A Paris, le 12 *de la lune de Saphar*, 1717.

LETTRE 101

RICA A ***.

On parle toujours ici de la Constitution. J'entrai l'autre jour dans une maison où je vis d'abord un gros homme avec une teint vermeil, qui disoit d'une voix forte : « J'ai donné mon mandement ; je n'irai point répondre à tout ce que vous dites ; mais lisez-le, ce mandement, et vous verrez que j'y ai résolu tous vos doutes. J'ai bien sué pour le faire, dit-il en portant la main sur le front : j'ai eu besoin de toute ma doctrine, et il m'a fallu lire bien des auteurs latins. — Je le crois, dit un homme qui se trouva-là : car c'est un bel ouvrage, et je défierois bien ce Jésuite qui vient si souvent vous voir d'en faire un meilleur. — Lisez-le donc, reprit-il, et vous serez plus instruit sur ces matieres dans un quart-d'heure que si je vous en avois parlé toute la journée. » Voilà comme il évitoit d'entrer en conversation et de commettre sa suffisance. Mais, comme il se vit pressé, il fut obligé de sortir de ses retranchemens, et il commença à dire théologiquement force sottises soutenu d'un dervis qui les lui rendoit très respectueusement. Quand deux hommes qui étoient-là lui nioient quelque principe, il disoit d'abord : « Cela est certain : nous l'avons jugé ainsi, et nous sommes des juges infaillibles. — Et comment, lui dis-je alors, êtes-vous des juges infaillibles ? — Ne voyez-vous pas, reprit-il, que le Saint-Esprit nous éclaire ? — Cela est heureux, lui répondis-je : car, de la maniere dont vous avez

parlé aujourd'hui, je reconnois que vous avez grand besoin d'être éclairé. »

A Paris, le 18 *de la lune de Rebiab* 1, 1717.

LETTRE 102

USBEK A IBBEN, A SMIRNE.

Les plus puissans états de l'Europe sont ceux de l'Empereur, des rois de France, d'Espagne et d'Angleterre. L'Italie et une grande partie de l'Allemagne sont partagées en un nombre infini de petits états, dont les princes sont, à proprement parler, les martyrs de la souveraineté. Nos glorieux sultans ont plus de femmes que quelques-uns de ces princes n'ont de sujets. Ceux d'Italie, qui ne sont pas si unis, sont plus à plaindre : leurs états sont ouverts comme des caravanserails, où ils sont obligés de loger les premiers qui viennent ; il faut donc qu'ils s'attachent aux grands princes et leur fassent part de leur frayeur plutôt que de leur amitié.

La plûpart des gouvernemens d'Europe sont monarchiques, ou plutôt sont ainsi appellés : car je ne sçais pas s'il y en a jamais eu véritablement de tels ; au moins est-il difficile qu'ils ayent subsisté long-tems dans leur pureté[1]. C'est un état violent, qui dégénére toujours en despotisme ou en république : la puissance ne peut jamais être également partagée entre le Peuple et le Prince ; l'équilibre est trop difficile à garder. Il faut que le pouvoir diminue d'un côté, pendant qu'il aug-

mente de l'autre ; mais l'avantage est ordinairement du côté du Prince, qui est à la tête des armées.

Aussi le pouvoir des rois d'Europe est-il bien grand, et on peut dire qu'ils l'ont tel qu'ils le veulent. Mais ils ne l'exercent point avec tant d'étendue que nos sultans : premierement, parce qu'ils ne veulent point choquer les mœurs et la réligion des peuples ; secondement, parce qu'il n'est pas de leur intérêt de le porter si loin[1].

Rien ne rapproche plus nos princes de la condition de leurs sujets que cet immense pouvoir qu'ils exercent sur eux ; rien ne les soumet plus aux revers et aux caprices de la fortune.

L'usage où ils sont de faire mourir tous ceux qui leur déplaisent, au moindre signe qu'ils font, renverse la proportion qui doit être entre les fautes et les peines, qui est comme l'ame des États et l'harmonie des Empires ; et cette proportion, scupuleusement gardée par les princes chrétiens, leur donne un avantage infini sur nos sultans.

Un Persan qui, par imprudence ou par malheur, s'est attiré la disgrace du Prince est sûr de mourir[2] : la moindre faute ou le moindre caprice le met dans cette nécessité. Mais, s'il avoit attenté à la vie de son souverain, s'il avoit voulu livrer ses places aux ennemis, il en seroit quitte aussi pour perdre la vie. Il ne court donc pas plus de risque dans ce dernier cas que dans le premier.

Aussi, dans la moindre disgrace, voyant la mort certaine, et ne voyant rien de pis, il se porte naturellement à troubler l'État et à conspirer contre le Souverain : seule ressource qui lui reste.

Il n'en est pas de même des grands d'Europe, à qui

la disgrace n'ôte rien que la bienveillance et la faveur. Ils se retirent de la Cour et ne songent qu'à jouir d'une vie tranquille et des avantages de leur naissance. Comme on ne les fait guéres périr que pour le crime de lèze-majesté, ils craignent d'y tomber, par la considération de ce qu'ils ont à perdre et du peu qu'ils ont à gagner : ce qui fait qu'on voit peu de révoltes et peu de princes qui périssent d'une mort violente.

Si, dans cette autorité illimitée qu'ont nos princes, ils n'apportoient pas tant de précaution pour mettre leur vie en sûreté, ils ne vivroient pas un jour ; et, s'ils n'avoient à leur solde un nombre innombrable de troupes pour tyranniser le reste de leurs sujets, leur empire ne subsisteroit pas un mois.

Il n'y a que quatre ou cinq siécles qu'un roi de France prit des gardes, contre l'usage de ce tems-là, pour se garantir des assassins qu'un petit prince d'Asie avoit envoyés pour le faire périr[1] : jusques-là, les rois avoient vécu tranquilles au milieu de leurs sujets, comme des peres au milieu de leurs enfans.

Bien loin que les rois de France puissent, de leur propre mouvement, ôter la vie à un de leurs sujets, comme nos sultans, ils portent, au contraire, toujours avec eux la grace de tous les criminels. Il suffit qu'un homme ait été assez heureux pour voir l'auguste visage de son prince, pour qu'il cesse d'être indigne de vivre. Ces monarques sont comme le Soleil, qui porte partout la chaleur et la vie.

A Paris, le 8 *de la lune de Rebiab* 2, 1717.

LETTRE 103

USBEK AU MÊME.

Pour suivre l'idée de ma derniere lettre, voici à peu près ce que me disoit, l'autre jour, un Européen assez sensé :

« Le plus mauvais parti que les princes d'Asie ayent pu prendre, c'est de se cacher comme ils font. Ils veulent se rendre plus respectables ; mais ils font respecter la Royauté, et non pas le Roi, et attachent l'esprit des sujets à un certain trône, et non pas à une certaine personne.

« Cette puissance invisible qui gouverne est toujours la même pour le Peuple. Quoique dix rois, qu'il ne connoît que de nom, se soient égorgés l'un après l'autre, il ne sent aucune différence ; c'est comme s'il avoit été gouverné successivement par des esprits.

« Si le détestable parricide de notre grand roi Henri IV avoit porté ce coup sur un Roi des Indes, maître du sceau royal et d'un trésor immense, qui auroit semblé amassé pour lui, il auroit pris tranquillement les rênes de l'Empire, sans qu'un seul homme eût pensé à réclamer son roi, sa famille et ses enfans.

« On s'étonne de ce qu'il n'y a presque jamais de changement dans le gouvernement des princes d'Orient. D'où vient cela, si ce n'est qu'il est tyrannique et affreux ?

« Les changemens ne peuvent être faits que par le Prince ou par le Peuple. Mais, là, les princes n'ont garde d'en faire, parce que, dans un si haut dégré de puissance, ils ont tout ce qu'ils peuvent avoir ; s'ils changeoient quelque chose, ce ne pourroit être qu'à leur préjudice.

« Quant aux sujets, si quelqu'un d'eux forme quelque résolution, il ne sçauroit l'exécuter sur l'État : il faudroit qu'il contre-balançât tout à coup une puissance redoutable et toujours unique ; le tems lui manque, comme les moyens ; mais il n'a qu'à aller à la source de ce pouvoir, et il ne lui faut qu'un bras et qu'un instant.

« Le meurtrier monte sur le trône, pendant que le Monarque en descend, tombe et va expirer à ses pieds.

« Un mécontent, en Europe, songe à entretenir quelque intelligence secréte, à se jetter chez les ennemis, à se saisir de quelque place, à exciter quelques vains murmures parmi les sujets. Un mécontent, en Asie, va droit au Prince, étonne, frappe, renverse ; il en efface jusqu'à l'idée : dans un instant, l'esclave et le maître ; dans un instant, usurpateur et légitime.

« Malheureux le roi qui n'a qu'une tête ! Il semble ne réunir sur elle toute sa puissance que pour indiquer au premier ambitieux l'endroit où il la trouvera tout entiere[1]. »

A Paris, le 17 *de la lune de Rebiab* 2, 1717.

LETTRE 104

USBEK AU MÊME.

Tous les peuples d'Europe ne sont pas également soumis à leurs princes : par exemple, l'humeur impatiente des Anglois ne laisse guéres à leur roi le tems d'apésantir son autorité ; la soumission et l'obéissance sont les vertus dont ils se piquent le moins. Ils disent là-dessus des choses bien extraordinaires. Selon eux, il n'y a qu'un lien qui puisse attacher les hommes, qui est celui de la gratitude : un mari, une femme, un pere et un fils ne sont liés entr'eux que par l'amour qu'ils se portent, ou par les bienfaits qu'ils se procurent, et ces motifs divers de reconnoissance sont l'origine de tous les royaumes et de toutes les sociétés.

Mais, si un prince, bien loin de faire vivre ses sujets heureux, veut les accabler et les détruire, le fondement de l'obéissance cesse : rien ne les lie, rien ne les attache à lui ; et ils rentrent dans leur liberté naturelle. Ils soutiennent que tout pouvoir sans bornes ne sçauroit être légitime, parce qu'il n'a jamais pu avoir d'origine légitime. Car nous ne pouvons pas, disent-ils, donner à un autre plus de pouvoir sur nous que nous n'en avons nous-mêmes. Or nous n'avons pas sur nous-mêmes un pouvoir sans bornes : par exemple, nous ne pouvons pas nous ôter la vie. Personne n'a donc, concluent-ils, sur la Terre un tel pouvoir[1].

Le crime de lèze-majesté n'est autre chose, selon eux, que le crime que le plus foible commet contre le

plus fort en lui désobéissant, de quelque maniere qu'il lui désobéisse. Aussi le peuple d'Angleterre, qui se trouva le plus fort contre un de leurs rois, déclara-t-il que c'étoit un crime de lèze-majesté à un prince de faire la guerre à ses sujets. Ils ont donc grande raison quand ils disent que le précepte de leur Alcoran qui ordonne de se soumettre aux Puissances n'est pas bien difficile à suivre, puisqu'il leur est impossible de ne le pas observer ; d'autant que ce n'est pas au plus vertueux qu'on les oblige de se soumettre, mais à celui qui est le plus fort.

Les Anglois disent qu'un de leurs rois, ayant vaincu et fait prisonnier un prince qui lui disputoit la couronne, voulut lui reprocher son infidélité et sa perfidie : « Il n'y a qu'un moment, dit le prince infortuné, qu'il vient d'être décidé lequel de nous deux est le traître. »

Un usurpateur déclare rébelles tous ceux qui n'ont point opprimé la Patrie comme lui, et, croyant qu'il n'y a pas de loix là où il ne voit point de juges, il fait révérer comme des arrêts du Ciel les caprices du hazard et de la fortune.

A Paris, le 20 *de la lune de Rebiab* 2, 1717.

LETTRE 105

RHEDI A USBEK, A PARIS.

Tu m'as beaucoup parlé, dans une de tes lettres, des sciences et des arts cultivés en Occident. Tu me vas

regarder comme un barbare ; mais je ne sçais si l'utilité que l'on en retire dédommage les hommes du mauvais usage que l'on en fait tous les jours.

J'ai ouï dire que la seule invention des bombes avoit ôté la liberté à tous les peuples de l'Europe. Les princes, ne pouvant plus confier la garde des places aux bourgeois, qui, à la premiere bombe, se seroient rendus, ont eu un prétexte pour entretenir de gros corps de troupes réglées, avec lesquelles ils ont, dans la suite, opprimé leurs sujets.

Tu sçais que, depuis l'invention de la poudre, il n'y a plus de place imprenable ; c'est-à-dire, Usbek, qu'il n'y a plus d'asyle sur la Terre contre l'injustice et la violence.

Je tremble toujours qu'on ne parvienne à la fin à découvrir quelque secret qui fournisse une voye plus abrégée pour faire périr les hommes, détruire les peuples et les nations entieres.

Tu as lu les historiens ; fais-y bien attention : presque toutes les monarchies n'ont été fondées que sur l'ignorance des arts et n'ont été détruites que parce qu'on les a trop cultivés. L'ancien empire de Perse peut nous en fournir un exemple domestique.

Il n'y a pas long-tems que je suis en Europe ; mais j'ai ouï parler à des gens sensés des ravages de la chymie : il semble que ce soit un quatriéme fléau qui ruine les hommes et les détruit en détail, mais continuellement ; tandis que la guerre, la peste, la famine, les détruisent en gros, mais par intervalles.

Que nous a servi l'invention de la boussole et la découverte de tant de peuples, qu'à nous communiquer

leurs maladies, plutôt que leurs richesses ? L'or et l'argent avoient été établis, par une convention générale, pour être le prix de toutes les marchandises et un gage de leur valeur, par la raison que ces métaux étoient rares et inutiles à tout autre usage. Qu'importoit-il donc qu'ils devinssent plus communs, et que, pour marquer la valeur d'une denrée, nous eussions deux ou trois signes au lieu d'un ? Cela n'en étoit que plus incommode.

Mais, d'un autre côté, cette invention a été bien pernicieuse aux pays qui ont été découverts. Les nations entieres ont été détruites, et les hommes qui ont échappé à la mort ont été réduits à une servitude si rude que le récit en fait frémir les Musulmans.

Heureuse l'ignorance des enfans de Mahomet ! Aimable simplicité, si chérie de notre saint prophéte, vous me rappellez toujours la naïveté des anciens tems et la tranquillité qui régnoit dans le cœur de nos premiers peres !

De Venise, le 2 de la lune de Rhamazan, 1717.

LETTRE 106

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Ou tu ne penses pas ce que tu dis, ou bien tu fais mieux que tu ne penses. Tu as quitté ta patrie pour t'instruire, et tu méprises toute instruction. Tu viens pour te former dans un pays où l'on cultive les beaux

arts, et tu les regardes comme pernicieux. Te le dirai-je, Rhedi ? Je suis plus d'accord avec toi que tu ne l'es avec toi-même.

As-tu bien réfléchi à l'état barbare et malheureux où nous entraîneroit la perte des arts ? Il n'est pas nécessaire de se l'imaginer : on peut le voir. Il y a encore des peuples sur la Terre chez lesquels un singe passablement instruit pourroit vivre avec honneur : il s'y trouveroit à peu près à la portée des autres habitans ; on ne lui trouveroit point l'esprit singulier, ni le caractére bisarre ; il passeroit tout comme un autre et seroit même distingué par sa gentillesse.

Tu dis que les fondateurs des empires ont presque tous ignoré les arts. Je ne te nie pas que des peuples barbares n'ayent pu, comme des torrens impétueux, se répandre sur la Terre et couvrir de leurs armées féroces les royaumes les mieux policés. Mais, prends-y garde, ils ont appris les arts ou les ont fait exercer aux peuples vaincus ; sans cela, leur puissance auroit passé comme le bruit du tonnerre et des tempêtes.

Tu crains, dis-tu, que l'on n'invente quelque maniere de destruction plus cruelle que celle qui est en usage. Non. Si une si fatale invention venoit à se découvrir elle seroit bientôt prohibée par le droit des gens, et le consentement unanime des nations enseveliroit cette découverte. Il n'est point de l'intérêt des princes de faire des conquêtes par de pareilles voyes : ils doivent chercher des sujets, et non pas des terres.

Tu te plains de l'invention de la poudre et des bombes ; tu trouves étrange qu'il n'y ait plus de place imprenable : c'est-à-dire que tu trouves étrange que les

guerres soient aujourd'hui terminées plus tôt qu'elles ne l'étoient autrefois.

Tu dois avoir remarqué, en lisant les histoires, que, depuis l'invention de la poudre, les batailles sont beaucoup moins sanglantes qu'elles ne l'étoient, parce qu'il n'y a presque plus de mêlée.

Et quand il se seroit trouvé quelque cas particulier où un art auroit été préjudiciable, doit-on pour cela le rejeter ? Penses-tu, Rhedi, que la réligion que notre saint prophéte a apportée du Ciel soit pernicieuse parce qu'elle servira quelque jour à confondre les perfides Chrétiens ?

Tu crois que les arts amolissent les peuples et, par-là, sont cause de la chute des empires ? Tu parles de la ruine de celui des anciens Perses, qui fut l'effet de leur molesse. Mais il s'en faut bien que cet exemple décide, puisque les Grecs, qui les vainquirent tant de fois et les subjuguerent, cultivoient les arts avec infiniment plus de soin qu'eux.

Quand on dit que les arts rendent les hommes efféminés, on ne parle pas du moins des gens qui s'y appliquent, puisqu'ils ne sont jamais dans l'oisiveté, qui, de tous les vices, est celui qui amolit le plus le courage.

Il n'est donc question que de ceux qui en jouissent. Mais, comme, dans un pays policé, ceux qui jouissent des commodités d'un art sont obligés d'en cultiver un autre, à moins de se voir réduits à une pauvreté honteuse, il suit que l'oisiveté et la molesse sont incompatibles avec les arts.

Paris est peut-être la ville du Monde la plus sen-

suelle, et où l'on rafine le plus sur les plaisirs ; mais c'est peut-être celle où l'on méne une vie plus dure. Pour qu'un homme vive délicieusement, il faut que cent autres travaillent sans relâche. Une femme s'est mise dans la tête qu'elle devoit paroître à une assemblée avec une certaine parure ; il faut que, dès ce moment, cinquante artisans ne dorment plus et n'ayent plus le loisir de boire et de manger : elle commande, et elle est obéie plus promptement que ne seroit notre monarque, parce que l'intérêt est le plus grand monarque de la Terre.

Cette ardeur pour le travail, cette passion de s'enrichir, passe de condition en condition, depuis les artisans jusques aux grands. Personne n'aime à être plus pauvre que celui qu'il vient de voir immédiatement au-dessous de lui. Vous voyez à Paris un homme qui a de quoi vivre jusqu'au Jour du Jugement, qui travaille sans cesse et court risque d'accourcir ses jours, pour amasser, dit-il, de quoi vivre.

Le même esprit gagne la Nation : on n'y voit que travail et qu'industrie. Où est donc ce peuple efféminé dont tu parles tant ?

Je suppose, Rhedi, qu'on ne souffrît dans un royaume que les arts absolument nécessaires à la culture des terres, qui sont pourtant en grand nombre, et qu'on en bannît tous ceux qui ne servent qu'à la volupté ou à la fantaisie ; je le soutiens : cet état seroit un des plus misérables qu'il y eût au Monde.

Quand les habitans auroient assez de courage pour se passer de tant de choses qu'ils doivent à leurs besoins, le Peuple dépériroit tous les jours, et l'État deviendroit

si foible qu'il n'y auroit si petite puissance qui ne pût le conquérir.

Il me seroit aisé d'entrer dans un long détail et de te faire voir que les revenus des particuliers cesseroient presque absolument, et, par conséquent, ceux du Prince. Il n'y auroit presque plus de relation de facultés entre les citoyens ; on verroit finir cette circulation de richesses et cette progression de revenus qui vient de la dépendance où sont les arts les uns des autres : chaque particulier vivroit de sa terre et n'en retireroit que ce qu'il lui faut précisément[1] pour ne pas mourir de faim. Mais, comme ce n'est pas quelquefois la vingtiéme partie des revenus d'un état[2], il faudroit que le nombre des habitans diminuât à proportion, et qu'il n'en restât que la vingtiéme[3] partie.

Fais bien attention jusqu'où vont les revenus de l'industrie. Un fonds ne produit annuellement à son maître que la vingtiéme partie de sa valeur ; mais, avec une pistole de couleur, un peintre fera un tableau qui lui en vaudra cinquante. On en peut dire de même des orfévres, des ouvriers en laine, en soie, et de toutes sortes d'artisans.

De tout ceci, on doit conclure, Rhedi, que, pour qu'un prince soit puissant, il faut que ses sujets vivent dans les délices ; il faut qu'il travaille à leur procurer toutes sortes de superfluités, avec autant d'attention que les nécessités de la vie[4].

A Paris, le 14 *de la lune de Chalval,* 1717.

LETTRE 107

RICA A IBBEN, A SMIRNE.

J'ai vu le jeune Monarque. Sa vie est bien précieuse à ses sujets. Elle ne l'est pas moins à toute l'Europe, par les grands troubles que sa mort pourroit produire. Mais les Rois sont comme les Dieux, et, pendant qu'ils vivent, on doit les croire immortels. Sa physionomie est majestueuse, mais charmante ; une belle éducation semble concourir avec un heureux naturel et promet déja un grand prince.

On dit que l'on ne peut jamais connoître le caractére des rois d'Occident jusques à ce qu'ils ayent passé par les deux grandes épreuves de leur maîtresse et de leur confesseur. On verra bientôt l'un et l'autre travailler à se saisir de l'esprit de celui-ci, et il se livrera pour cela de grands combats : car, sous un jeune prince, ces deux puissances sont toujours rivales ; mais elles se concilient et se réunissent sous un vieux. Sous un jeune prince, le dervis a un rôle bien difficile à soutenir : la force du Roi fait sa foiblesse ; mais l'autre triomphe également de sa foiblesse et de sa force.

Lorsque j'arrivai en France, je trouvai le feu Roi absolument gouverné par les femmes, et, cependant, dans l'âge où il étoit, je crois que c'étoit le monarque de la Terre qui en avoit le moins de besoin. J'entendis un jour une femme qui disoit : « Il faut que l'on fasse quelque chose pour ce jeune colonel : sa valeur m'est

connue ; j'en parlerai au ministre. » Une autre disoit : « Il est surprenant que ce jeune abbé ait été oublié ; il faut qu'il soit évêque : il est homme de naissance, et je pourrois répondre de ses mœurs. » Il ne faut pas pourtant que tu t'imagines que celles qui tenoient ces discours fussent des favorites du Prince ; elles ne lui avoient peut-être pas parlé deux fois en leur vie : chose pourtant très-facile à faire chez les princes européens. Mais c'est qu'il n'y a personne qui ait quelque emploi à la Cour, dans Paris ou dans les provinces, qui n'ait une femme par les mains de laquelle passent toutes les graces et quelquefois les injustices qu'il peut faire. Ces femmes ont toutes des relations les unes avec les autres et forment une espéce de république dont les membres toujours actifs se secourent et se servent mutuellement : c'est comme un nouvel État dans l'État ; et celui qui est à la Cour, à Paris, dans les provinces, qui voit agir des ministres, des magistrats, des prélats, s'il ne connoît les femmes qui les gouvernent, est comme un homme qui voit bien une machine qui joue, mais qui n'en connoît point les ressorts.

Crois-tu, Ibben, qu'une femme s'avise d'être la maîtresse d'un ministre pour coucher avec lui ? Quelle idée ! C'est pour lui présenter cinq ou six placets tous les matins, et la bonté de leur naturel paroît dans l'empressement qu'elles ont de faire du bien à une infinité de gens malheureux qui leur procurent cent mille livres de rente.

On se plaint, en Perse, de ce que le royaume est gouverné par deux ou trois femmes. C'est bien pis en France, où les femmes en général gouvernent, et non

seulement prennent en gros, mais même se partagent en détail toute l'autorité.

A Paris, le dernier de la lune de Chalval, 1717.

LETTRE 108

USBEK A ***.

Il y a une espéce de livres que nous ne connoissons point en Perse, et qui me paroissent ici fort à la mode : ce sont les journaux. La paresse se sent flattée en les lisant : on est ravi de pouvoir parcourir trente volumes en un quart-d'heure.

Dans la plûpart des livres, l'auteur n'a pas fait les complimens ordinaires que les lecteurs sont aux abois : il les fait entrer à demi morts dans une matiere noyée au milieu d'une mer de paroles. Celui-ci veut s'immortaliser par un *in-douze* ; celui-là, par un *in-quarto* ; un autre, qui a de plus belles inclinations, vise à l'*in-folio*. Il faut donc qu'il étende son sujet à proportion ; ce qu'il fait sans pitié, comptant pour rien la peine du pauvre lecteur, qui se tue à réduire ce que l'auteur a pris tant de peine à amplifier.

Je ne sçais, ***, quel mérite il y a à faire de pareils ouvrages : j'en ferois bien autant si je voulois ruiner ma santé et un libraire.

Le grand tort qu'ont les journalistes, c'est qu'ils ne parlent que des livres nouveaux ; comme si la vérité étoit jamais nouvelle. Il me semble que, jusqu'à

ce qu'un homme ait lu tous les livres anciens, il n'a aucune raison de leur préférer les nouveaux.

Mais, lorsqu'ils s'imposent la loi de ne parler que des ouvrages encore tout chauds de la forge, ils s'en imposent une autre, qui est d'être très-ennuyeux. Ils n'ont garde de critiquer les livres dont ils font les extraits, quelque raison qu'ils en ayent ; et, en effet, quel est l'homme assez hardi pour vouloir se faire dix ou douze ennemis tous les mois ?

La plûpart des auteurs ressemblent aux poëtes, qui souffriront une volée de coups de bâton sans se plaindre; mais qui, peu jaloux de leurs épaules, le sont si fort de leurs ouvrages qu'ils ne sçauroient soutenir la moindre critique. Il faut donc bien se donner de garde de les attaquer par un endroit si sensible, et les journalistes le sçavent bien. Ils font donc tout le contraire. Ils commencent par louer la matiere qui est traitée : premiere fadeur. De là, ils passent aux louanges de l'auteur; louanges forcées: car ils ont affaire à des gens qui sont encore en haleine, tout prêts à se faire faire raison et à foudroyer à coups de plume un téméraire journaliste.

De Paris, le 5 de la lune de Zilcadé, 1718.

LETTRE 109

*RICA A ***.*

L'Université de Paris est la fille aînée des rois de France, et très-aînée : car elle a plus de neuf cens ans[1] ; aussi rêve-t-elle quelquefois.

On m'a confié qu'elle eut, il y a quelque tems, un grand démêlé avec quelques docteurs à l'occasion de la lettre *Q*[1], qu'elle vouloit que l'on prononçât comme un *K*. La dispute s'échauffa si fort que quelques-uns furent dépouillés de leurs biens. Il fallut que le Parlement terminât le différend, et il accorda la permission, par un arrêt solennel, à tous les sujets du roi de France de prononcer cette lettre à leur fantaisie[2]. Il faisoit beau voir les deux corps de l'Europe les plus respectables occupés à décider du sort d'une lettre de l'alphabet.

Il semble, mon cher ***, que les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées, et que, là où il y a plus de sages, il y ait aussi moins de sagesse. Les grands corps s'attachent toujours si fort aux minuties, aux vains usages, que l'essentiel ne va jamais qu'après. J'ai ouï dire qu'un roi d'Aragon[3] ayant assemblé les états d'Aragon et de Catalogne, les premieres séances s'employerent à décider en quelle langue les délibérations seroient conçues ; la dispute étoit vive, et les états se seroient rompus mille fois, si l'on n'avoit imaginé un expédient, qui étoit que la demande seroit faite en langage catalan et la réponse en aragonois[4].

De Paris, le 25 de la lune de Zilhagé, 1718.

LETTRE 110

RICA A ***.

Le rôle d'une jolie femme est beaucoup plus grave que l'on ne pense : il n'y a rien de plus sérieux que ce

qui se passe le matin à sa toilette, au milieu de ses domestiques ; un général d'armée n'employe pas plus d'attention à placer sa droite ou son corps de réserve, qu'elle en met à poster une mouche, qui peut manquer, mais dont elle espére ou prévoit le succès.

Quelle gêne d'esprit, quelle attention pour concilier sans cesse les intérêts de deux rivaux, pour paroître neutre à tous les deux pendant qu'elle est livrée à l'un et à l'autre, et se rendre médiatrice sur tous les sujets de plainte qu'elle leur donne !

Quelle occupation pour faire succéder et renaître les parties de plaisir et prévenir tous les accidens qui pourroient les rompre !

Avec tout cela, la plus grande peine n'est pas de se divertir ; c'est de le paroître : ennuyez-les tant que vous voudrez, elles vous le pardonneront, pourvû que l'on puisse croire qu'elles se sont réjouies.

Je fus, il y a quelques jours, d'un souper que des femmes firent à la campagne. Dans le chemin, elles disoient sans cesse : « Au moins, il faudra bien nous divertir. »

Nous nous trouvâmes assez mal assortis et, par conséquent, assez sérieux. « Il faut avouer, dit une de ces femmes, que nous nous divertissons bien : il n'y a pas aujourd'hui dans Paris une partie si gaie que la nôtre. » Comme l'ennui me gagnoit, une femme me secoua et me dit : « Eh bien ! ne sommes-nous pas de bonne humeur ? — Oui, lui répondis-je en bâillant ; je crois que je créverai à force de rire. » Cependant la tristesse triomphoit toujours des réflexions, et, quant à moi, je me sentis conduit de baîllemens en bâille-

mens dans un sommeil léthargique, qui finit tous mes plaisirs.

A Paris, le 11 *de la lune de Maharram*, 1718.

LETTRE III

USBEK, A ***.[1]

Le régne du feu Roi a été si long que la fin en avoit fait oublier le commencement. C'est aujourd'hui la mode de ne s'occuper que des événemens arrivés dans sa minorité, et on ne lit plus que les mémoires de ces tems-là[2].

Voici le discours qu'un des généraux de la ville de Paris prononça dans un conseil de guerre, et j'avoue que je n'y comprens pas grand'chose.

« Messieurs, quoique nos troupes ayent été repous-« sées avec perte, je crois qu'il nous sera facile de « réparer cet échec[3]. J'ai six couplets de chanson tout « prêts à mettre au jour, qui, je m'assure, remettront « toutes choses dans l'équilibre. J'ai fait choix de « quelques voix très-nettes, qui, sortant de la cavité de « certaines poitrines très-fortes, émouvront merveilleu-« sement le Peuple. Ils sont sur un air qui a fait, « jusqu'à présent un effet tout particulier.

« Si cela ne suffit pas, nous ferons paroître une « estampe qui fera voir Mazarin pendu.[4]

« Par bonheur pour nous, il ne parle pas bien fran-« çais, et il l'écorche tellement qu'il n'est pas possible

« que ses affaires ne déclinent. Nous ne manquons pas « de faire bien remarquer au Peuple le ton ridicule « dont il prononce[1]. Nous relevâmes, il y a quelques « jours, une faute de grammaire si grossiere qu'on en « fit des farces par tous les carrefours.

« J'espére qu'avant qu'il soit huit jours le Peuple « fera du nom de Mazarin un mot générique pour « exprimer toutes les bêtes de somme et celles qui « servent à tirer.

« Depuis notre défaite, notre musique l'a si furieu- « sement vexé sur le péché originel que, pour ne pas « voir ses partisans réduits à la moitié, il a été obligé « de renvoyer tous ses pages.

« Ranimez-vous donc ; reprenez courage, et soyez « sûrs que nous lui ferons repasser les monts à coups « de sifflets. »

A Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE 112

RHEDI A USBEK, A PARIS.

Pendant le séjour que je fais en Europe, je lis les historiens anciens et modernes : je compare tous les tems ; j'ai du plaisir à les voir passer, pour ainsi dire, devant moi, et j'arrête sur-tout mon esprit à ces grands changemens qui ont rendu les âges si différens des âges, et la Terre si peu semblable à elle-même.

Tu n'as peut-être pas fait attention à une chose qui

cause tous les jours ma surprise. Comment le Monde est-il si peu peuplé en comparaison de ce qu'il étoit autrefois[1] ? Comment la nature a-t-elle pu perdre cette prodigieuse fécondité des premiers tems ? Seroit-elle déja dans sa vieillesse, et tomberoit-elle de langueur ?

J'ai resté plus d'un an en Italie, où je n'ai vu que le débris de cette ancienne Italie si fameuse autrefois. Quoique tout le monde habite les villes, elles sont entierement désertes et dépeuplées : il semble qu'elles ne subsistent encore que pour marquer le lieu où étoient ces cités puissantes dont l'histoire a tant parlé.

Il y a des gens qui prétendent que la seule ville de Rome contenoit autrefois plus de peuple qu'un grand royaume de l'Europe n'en a aujourd'hui. Il y a eu tel citoyen romain qui avoit dix et même vingt mille esclaves, sans compter ceux qui travailloient dans les maisons de campagne ; et, comme on y comptoit quatre ou cinq cens mille citoyens, on ne peut fixer le nombre de ses habitans sans que l'imagination ne se révolte.

Il y avoit autrefois dans la Sicile de puissans royaumes et des peuples nombreux, qui en ont disparu depuis : cette isle n'a plus rien de considérable que ses volcans.

La Gréce est si déserte qu'elle ne contient pas la centiéme partie de ses anciens habitans.

L'Espagne, autrefois si remplie, ne fait voir aujourd'hui que des campagnes inhabitées ; et la France n'est rien en comparaison de cette ancienne Gaule dont parle César.

Les pays du Nord sont fort dégarnis, et il s'en faut bien que les peuples y soient, comme autrefois, obligés

de se partager et d'envoyer dehors, comme des essaims, des colonies et des nations entieres chercher de nouvelles demeures.

La Pologne et la Turquie en Europe n'ont presque plus de peuples.

On ne sçauroit trouver dans l'Amérique la cinquantiéme partie des hommes qui y formoient autrefois de si grands empires.

L'Asie n'est guéres en meilleur état. Cette Asie Mineure, qui contenoit tant de puissantes monarchies et un nombre si prodigieux de grandes villes, n'en a plus que deux ou trois. Quant à la grande Asie, celle qui est soumise au Turc n'est pas plus peuplée ; et, pour celle qui est sous la domination de nos rois, si on la compare à l'état florissant où elle étoit autrefois, on verra qu'elle n'a qu'une petite partie des habitans qui y étoient sans nombre du tems des Xerxès et des Darius[1].

Quant aux petits États qui sont autour de ces grands empires, ils sont réellement déserts : tels sont les royaumes d'Irimette, de Circassie et de Guriel. Ces princes, avec de vastes états, comptent à peine cinquante mille sujets.

L'Egypte n'a pas moins manqué que les autres pays.

Enfin, je parcours la Terre, et je n'y trouve que des délabremens : je crois la voir sortir des ravages de la peste et de la famine.

L'Afrique a toujours été si inconnue qu'on ne peut en parler si précisément que des autres parties du Monde ; mais, à ne faire attention qu'aux côtes de la Méditerranée, connues de tout tems, on voit qu'elle a

extrêmement déchu de ce qu'elle étoit sous les Carthaginois et les Romains. Aujourd'hui ses princes sont si foibles que ce sont les plus petites puissances du Monde.

Après un calcul aussi exact qu'il peut l'être dans ces sortes de choses, j'ai trouvé qu'il y a à peine sur la Terre la dixiéme partie des hommes qui y étoient dans les anciens tems. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle se dépeuple tous les jours, et, si cela continue, dans dix siécles, elle ne sera qu'un désert.

Voilà, mon cher Usbek, la plus terrible catastrophe qui soit jamais arrivée dans le Monde ; mais à peine s'en est on apperçu, parce qu'elle est arrivée insensiblement et dans le cours d'un grand nombre de siécles ; ce qui marque un vice intérieur, un venin secret et caché, une maladie de langueur qui afflige la Nature humaine.

A Venise, le 10 *de la lune de Rhegeb*, 1718.

LETTRE 113

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Le Monde, mon cher Rhedi, n'est point incorruptible ; les Cieux mêmes ne le sont pas : les astronomes sont des témoins oculaires de leurs changemens, qui sont des effets bien naturels du mouvement universel de la matiere.

La Terre est soumise, comme les autres planétes, aux loix des mouvemens ; elle souffre au-dedans d'elle un combat perpétuel de ses principes : la Mer et le Continent semblent être dans une guerre éternelle ; chaque instant produit de nouvelles combinaisons.

Les hommes, dans une demeure si sujette aux changemens, sont dans un état aussi incertain : cent mille causes peuvent agir, capables de les détruire et, à plus forte raison, d'augmenter ou de diminuer leur nombre.

Je ne te parlerai pas de ces catastrophes particulieres, si communes chez les historiens, qui ont détruit des villes et des royaumes entiers ; il y en a de générales, qui ont mis bien des fois le Genre humain à deux doigts de sa perte.

Les histoires sont pleines de ces pestes universelles qui ont tour à tour désolé l'Univers. Elles parlent d'une, entr'autres, qui fut si violente qu'elle brula jusques à la racine des plantes et se fit sentir dans tout le monde connu, jusques à l'empire du Catay[1] ; un dégré de plus de corruption auroit peut-être, dans un seul jour, détruit toute la Nature humaine.

Il n'y a pas deux siécles que la plus honteuse de toutes les maladies se fit sentir en Europe, en Asie et en Afrique ; elle fit, dans très-peu de tems, des effets prodigieux : c'étoit fait des hommes si elle avoit continué ses progrès avec la même furie. Accablés de maux dès leur naissance, incapables de soutenir le poids des charges de la Société, ils auroient péri misérablement.

Qu'auroit-ce été si le venin eût été un peu plus exalté ? Et il le seroit devenu sans doute si l'on n'avoit

été assez heureux pour trouver un remede aussi puissant que celui qu'on a découvert. Peut-être que cette maladie, attaquant les parties de la génération, auroit attaqué la génération même.

Mais pourquoi parler de la destruction qui auroit pu arriver au Genre humain ? N'est-elle pas arrivée, en effet, et le Déluge ne le réduisit-il pas à une seule famille ?

Il y a des philosophes qui distinguent deux créations : celle des choses et celle de l'homme. Ils ne peuvent comprendre[1] que la matiere et les choses créées n'ayent que six mille ans ; que Dieu ait différé pendant toute l'éternité ses ouvrages et n'ait usé que d'hier de sa puissance créatrice. Seroit-ce parce qu'il ne l'auroit pas pû, ou parce qu'il ne l'auroit pas voulu ? Mais, s'il ne l'a pas pû dans un tems, il ne l'a pas pû dans l'autre. C'est donc parce qu'il ne l'a pas voulu. Mais, comme il n'y a point de succession dans Dieu, si l'on admet qu'il ait voulu quelque chose une fois, il l'a voulue toujours et dès le commencement[2].

Cependant tous les historiens nous parlent d'un premier pere. Ils nous font voir la Nature humaine naissante. Ces philosophes pensent qu'Adam fut sauvé d'un malheur commun, comme Noé le fut du Déluge, et que ces grands événemens ont été fréquens sur la Terre depuis la création du Monde.

Mais toutes les destructions ne sont pas violentes : nous voyons plusieurs parties de la Terre se lasser de fournir à la substance des hommes. Que sçavons-nous si la Terre entiere n'a pas des causes générales, lentes et imperceptibles, de lassitude[3] ?

J'ai été bien aise de te donner ces idées générales avant de répondre plus particulierement à la lettre sur la diminution des peuples arrivée depuis dix-sept à dix-huit siécles. Je te ferai voir, dans une lettre suivante, qu'indépendamment des causes physiques il y en a de morales qui ont produit cet effet.

A Paris, le 8 *de la lune de Chahban,* 1718.

LETTRE 114

USBEK AU MÊME.

Tu cherches la raison pourquoi la Terre est moins peuplée qu'elle ne l'étoit autrefois, et, si tu y fais bien attention, tu verras que la grande différence vient de celle qui est arrivée dans les mœurs.

Depuis que la réligion chrétienne et la mahométane ont partagé le Monde romain, les choses sont bien changées : il s'en faut de beaucoup que ces deux réligions soient aussi favorables à la propagation de l'Espèce que celle de ces maîtres de l'Univers.

Dans cette derniere, la polygamie étoit défendue ; et, en cela, elle avoit un très-grand avantage sur la réligion mahométane. Le divorce y étoit permis ; ce qui lui en donnoit un autre, non moins considérable, sur la chrétienne.

Je ne trouve rien de si contradictoire que cette pluralité des femmes permises par le saint Alcoran, et l'ordre de les satisfaire donné dans le même livre.

« Voyez vos femmes, dit le Prophéte, parce que vous leur êtes nécessaires comme leurs vêtemens, et qu'elles vous sont nécessaires comme vos vêtemens[1] ». Voilà un précepte qui rend la vie d'un véritable Musulman bien laborieuse. Celui qui a les quatre femmes établies par la Loi, ou seulement autant de concubines ou d'esclaves, ne doit-il pas être accablé de tant de vêtemens ?

« Vos femmes sont vos labourages, dit encore le Prophéte. Approchez-vous donc de vos labourages, faites du bien pour vos ames, et vous le trouverez un jour[2]. »

Je regarde un bon Musulman comme un athléte destiné à combattre sans relâche ; mais qui, bientôt foible et accablé de ses premieres fatigues, languit dans le champ même de la victoire et se trouve, pour ainsi dire, enseveli sous ses propres triomphes.

La Nature agit toujours avec lenteur et, pour ainsi dire, avec épargne : ses opérations ne sont jamais violentes ; jusques dans ses productions, elle veut de la tempérance ; elle ne va jamais qu'avec régle et mesure ; si on la précipite, elle tombe bientôt dans la langueur ; elle employe toute la force qui lui reste à se conserver, perdant absolument sa vertu productrice et sa puissance générative.

C'est dans cet état de défaillance que nous met toujours ce grand nombre de femmes, plus propres à nous épuiser qu'à nous satisfaire. Il est très-ordinaire parmi nous de voir un homme dans un serrail prodigieux avec un très-petit nombre d'enfans. Ces enfans mêmes sont, la plûpart du tems, foibles et mal sains et se sentent de la langueur de leur pere.

Ce n'est pas tout : ces femmes obligées à une conti-

nence forcée ont besoin d'avoir des gens pour les garder, qui ne peuvent être que des eunuques : la Réligion, la jalousie et la raison même ne permettent pas d'en laisser approcher d'autres. Ces gardiens doivent être en grand nombre, soit afin de maintenir la tranquillité au-dedans, parmi les guerres que ces femmes se font sans cesse, soit pour empêcher les entreprises du dehors. Ainsi un homme qui a dix femmes ou concubines n'a pas trop d'autant d'eunuques pour les garder[1]. Mais quelle perte pour la Société que ce grand nombre d'hommes morts dès leur naissance ! Quelle dépopulation ne doit-il pas s'en suivre !

Les filles esclaves qui sont dans le serrail, pour servir avec les eunuques ce grand nombre de femmes, y vieillissent presque toujours dans une affligeante virginité : elles ne peuvent pas se marier pendant qu'elles y restent, et leurs maîtresses, une fois accoutumées à elles, ne s'en défont presque jamais.

Voilà comment un seul homme occupe à ses plaisir tant de sujets de l'un et de l'autre sexe, les fait mourir pour l'État, et les rend inutiles à la propagation de l'Espéce[2].

Constantinople et Ispahan sont les capitales des deux plus grands empires du Monde : c'est-là que tout doit aboutir, et que les peuples, attirés de mille manieres, se rendent de toutes parts. Cependant elles périssent d'elles-mêmes, et elles seroient bientôt détruites, si les souverains n'y faisoient venir, presque à chaque siécle, des nations entieres pour les repeupler. J'épuiserai ce sujet dans une autre lettre.

A Paris, le 13 *de la lune de Chahban*, 1718.

LETTRE 115

USBEK AU MÊME.

Les Romains n'avoient pas moins d'esclaves que nous ; ils en avoient même plus ; mais ils en faisoient un meilleur usage.

Bien loin d'empêcher, par des voyes forcées, la multiplication de ces esclaves, ils la favorisoient au contraire de tout leur pouvoir : ils les associoient le plus qu'ils pouvoient par des espéces de mariages. Par ce moyen, ils remplissoient leurs maisons de domestiques de tous les sexes, de tous les âges, et l'État d'un peuple innombrable.

Ces enfans, qui faisoient à la longue la richesse d'un maître, naissoient sans nombre autour de lui ; il étoit seul chargé de leur nourriture et de leur éducation ; ses peres, libres de ce fardeau, suivoient uniquement le penchant de la nature et multiplioient sans craindre une trop nombreuse famille.

Je t'ai dit que, parmi nous, tous les esclaves sont occupés à garder nos femmes et à rien de plus ; qu'ils sont, à l'égard de l'État, dans une perpétuelle léthargie ; de maniere qu'il faut restreindre à quelques hommes libres, à quelques chefs de famille, la culture des arts et des terres, lesquels même s'y donnent le moins qu'ils peuvent.

Ils n'en étoit pas de même chez les Romains : la République se servoit avec un avantage infini de ce peuple d'esclaves. Chacun d'eux avoit son pécule,

qu'il possédoit aux conditions que son maître lui imposoit ; avec ce pécule, il travailloit et se tournoit du côté où le portoit son industrie. Celui-ci faisoit valoir la banque, celui-là se donnoit au commerce de la mer ; l'un vendoit des marchandises en détail ; l'autre s'appliquoit à quelque art méchanique ou bien affermoit et faisoit valoir des terres. Mais il n'y en avoit aucun qui ne s'attachât de tout son pouvoir à faire profiter ce pécule, qui lui procuroit, en même tems, l'aisance dans la servitude présente et l'espérance d'une liberté future. Cela faisoit un peuple laborieux, animoit les arts et l'industrie.

Ces esclaves, devenus riches par leurs soins et leur travail, se faisoient affranchir et devenoient citoyens. La République se réparoit sans cesse et recevoit dans son sein de nouvelles familles, à mesure que les anciennes se détruisoient.

J'aurai peut-être, dans mes lettres suivantes, occasion de te prouver que plus il y a d'hommes dans un état, plus le commerce y fleurit ; je prouverai aussi facilement que plus le commerce y fleurit, plus le nombre des hommes y augmente : ces deux choses s'entr'aident et se favorisent nécessairement.

Si cela est, combien ce nombre prodigieux d'esclaves, toujours laborieux, devoit-il s'accroître et s'augmenter ! L'industrie et l'abondance les faisoient naître, et eux, de leur côté, faisoient naître l'abondance et l'industrie.

A Paris, le 16 *de la lune de Chahban*, 1718.

LETTRE 116

USBEK AU MÊME.

Nous avons, jusques ici, parlé des pays mahométans et cherché la raison pourquoi ils sont moins peuplés que ceux qui étoient soumis à la domination des Romains. Examinons à présent ce qui a produit cet effet chez les Chrétiens.

Le divorce étoit permis dans la réligion payenne, et il fut défendu aux Chrétiens. Ce changement, qui parut d'abord de si petite conséquence, eut insensiblement des suites terribles, et telles qu'on peut à peine les croire.

On ôta non seulement toute la douceur du mariage, mais aussi l'on donna atteinte à sa fin : en voulant resserrer ses nœuds, on les relâcha ; et, au lieu d'unir les cœurs, comme on le prétendoit, on les sépara pour jamais.

Dans une action si libre, et où le cœur doit avoir tant de part, on mit la gêne, la nécessité et la fatalité du Destin même. On compta pour rien les dégoûts, les caprices et l'insociabilité des humeurs ; on voulut fixer le cœur, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus variable et de plus inconstant dans la nature ; on attacha sans retour et sans espérance des gens accablés l'un de l'autre et presque toujours mal assortis ; et l'on fit comme ces tyrans qui faisoient lier des hommes vivans à des corps morts.

Rien ne contribuoit plus à l'attachement mutuel que la faculté du divorce : un mari et une femme étoient portés à soutenir patiemment les peines domestiques, sçachant qu'ils étoient maîtres de les faire finir, et ils gardoient souvent ce pouvoir en main toute leur vie sans en user, par cette seule considération qu'ils étoient libres de le faire.

Il n'en est pas de même des Chrétiens, que leurs peines présentes désespérent pour l'avenir : ils ne voyent dans les désagrémens du mariage que leur durée et, pour ainsi dire, leur éternité. De-là viennent les dégoûts, les discordes, les mépris, et c'est autant de perdu pour la postérité. A peine a-t-on trois ans de mariage qu'on en néglige l'essentiel; on passe ensemble trente ans de froideur ; il se forme des séparations intestines aussi fortes et peut-être plus pernicieuses que si elles étoient publiques ; chacun vit et reste de son côté ; et tout cela au préjudice des races futures. Bientôt un homme dégoûté d'une femme éternelle se livrera aux filles de joye : commerce honteux et si contraire à la Société, lequel, sans remplir l'objet du mariage, n'en représente tout au plus que les plaisirs.

Si, de deux personnes ainsi liées, il y en a une qui n'est pas propre au dessein de la Nature et à la propagation de l'Espèce, soit par son tempérament, soit par son âge, elle ensevelit l'autre avec elle et la rend aussi inutile qu'elle l'est elle-même.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on voit chez les Chrétiens tant de mariages fournir un si petit nombre de citoyens. Le divorce est aboli ; les mariages mal assortis ne se raccommodent plus ; les femmes ne

passent plus, comme chez les Romains, successivement dans les mains de plusieurs maris, qui en tiroient, dans le chemin, le meilleur parti qu'il étoit possible.

J'ose le dire : si, dans une république comme Lacédémone, où les citoyens étoient sans cesse gênés par des loix singulieres et subtiles, et dans laquelle il n'y avoit qu'une famille, qui étoit la République, il avoit été établi que les maris changeassent de femmes tous les ans, il en seroit né un peuple innombrable.

Il est assez difficile de faire bien comprendre la raison qui a porté les Chrétiens à abolir le divorce. Le mariage, chez toutes les nations du Monde, est un contrat susceptible de toutes les conventions, et on n'en a dû bannir que celles qui auroient pû en affoiblir l'objet. Mais les Chrétiens ne le regardent pas dans ce point de vûe ; aussi ont-ils bien de la peine à dire ce que c'est. Ils ne le font pas consister dans le plaisir des sens ; au contraire, comme je te l'ai déjà dit, il semble qu'ils veulent l'en bannir autant qu'ils peuvent ; mais c'est une image, une figure et quelque chose de mystérieux que je ne comprens point.

A Paris, le 19 *de la lune de Chahban,* 1718.

LETTRE 117

USBEK AU MÊME.

La prohibition du divorce n'est pas la seule cause de la dépopulation des pays chrétiens. Le grand nombre

d'eunuques qu'ils ont parmi eux n'en est pas une moins considérable.

Je parle des prêtres et des dervis de l'un et de l'autre sexe, qui se vouent à une continence éternelle : c'est chez les Chrétiens la vertu par excellence ; en quoi je ne les comprens pas, ne sçachant ce que c'est qu'une vertu dont il ne résulte rien[1].

Je trouve que leurs docteurs se contredisent manifestement, quand ils disent que le mariage est saint, et que le célibat, qui lui est opposé, l'est encore davantage[2] ; sans compter qu'en fait de préceptes et de dogmes fondamentaux le bien est toujours le mieux.

Le nombre de gens faisant profession de célibat est prodigieux. Les peres y condamnoient autrefois les enfans dès le berceau ; aujourd'hui ils s'y vouent eux-mêmes dès l'âge de quatorze ans[3] : ce qui revient à peu près à la même chose.

Ce métier de continence a anéanti plus d'hommes que les pestes et les guerres les plus sanglantes n'ont jamais fait. On voit dans chaque maison réligieuse une famille éternelle, où il ne naît personne, et qui s'entretient aux dépens de toutes les autres. Ces maisons sont toujours ouvertes comme autant de gouffres où s'ensevelissent les races futures[4].

Cette politique est bien différente de celle des Romains, qui établissoient des loix pénales contre ceux qui se refusoient aux loix du mariage et vouloient jouir d'une liberté si contraire à l'utilité publique[5].

Je ne te parle ici que des pays catholiques. Dans la réligion protestante, tout le monde est en droit de faire des enfans ; elle ne souffre ni prêtres ni dervis ;

et, si, dans l'établissement de cette réligion, qui ramenoit tout aux premiers tems, ses fondateurs n'avoient été accusés sans cesse d'intempérance, il ne faut pas douter qu'après avoir rendu la pratique du mariage universelle ils n'en eussent encore adouci le joug et achevé d'ôter toute la barriere qui sépare, en ce point, le Nazaréen et Mahomet.

Mais, quoi qu'il en soit, il est certain que la Réligion donne aux Protestans un avantage infini sur les Catholiques.

J'ose le dire : dans l'état présent où est l'Europe, il n'est pas possible que la réligion catholique y subsiste cinq cens ans.

Avant l'abaissement de la puissance d'Espagne, les Catholiques étoient beaucoup plus forts que les Protestans. Ces derniers sont peu à peu parvenus à un équilibre. Les Protestans deviendront tous les jours plus riches et plus puissans, et les Catholiques, plus foibles.

Les pays protestans doivent être et sont réellement plus peuplés que les catholiques. D'où il suit, premierement, que les tributs y sont plus considérables, parce qu'ils augmentent à proportion du nombre de ceux qui les payent ; secondement, que les terres y sont mieux cultivées ; enfin, que le commerce y fleurit davantage, parce qu'il y a plus de gens qui ont une fortune à faire, et qu'avec plus de besoins on y a plus de ressources pour les remplir. Quand il n'y a que le nombre de gens suffisans pour la culture des terres, il faut que le commerce périsse et, lorsqu'il n'y a que celui qui est nécessaire pour entretenir le commerce, il

faut que la culture des terres manque ; c'est-à-dire : il faut que tous les deux tombent en même tems, parce que l'on ne s'attache jamais à l'un que ce ne soit aux dépens de l'autre.

Quant aux pays catholiques, non seulement la culture des terres y est abandonnée, mais même l'industrie y est pernicieuse : elle ne consiste qu'à apprendre cinq ou six mots d'une langue morte. Dès qu'un homme a cette provision par-devers lui, il ne doit plus s'embarrasser de sa fortune : il trouve dans le cloître une vie tranquille, qui, dans le monde, lui auroit coûté des sueurs et des peines.

Ce n'est pas tout : les dervis ont en leurs mains presque toutes les richesses de l'État ; c'est une société de gens avares, qui prennent toujours et ne rendent jamais ; ils accumulent sans cesse des revenus pour acquérir des capitaux. Tant de richesses tombent, pour ainsi dire, en paralysie : plus de circulation, plus de commerce, plus d'arts, plus de manufactures[1].

Il n'y a point de prince protestant qui ne léve sur ses peuples beaucoup plus d'impôts que le Pape n'en léve sur ses sujets ; cependant ces derniers sont pauvres, pendant que les autres vivent dans l'opulence. Le commerce ranime tout chez les uns, et le monachisme porte la mort partout chez les autres.

A Paris, le 26 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE 118

USBEK AU MÊME.

Nous n'avons plus rien à dire de l'Asie et de l'Europe. Passons à l'Afrique. On ne peut guéres parler que de ses côtes, parce qu'on ne connoît pas l'intérieur.

Celles de Barbarie, où la réligion mahométane est établie, ne sont plus si peuplées qu'elles étoient du tems des Romains, par les raisons que je t'ai déjà dites. Quant aux côtes de Guinée, elles doivent être furieusement dégarnies depuis deux cens ans que les petits rois ou chefs des villages vendent leurs sujets aux princes de l'Europe pour les porter dans leurs colonies en Amérique.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette Amérique, qui reçoit tous les ans de nouveaux habitans, est elle-même déserte et ne profite point des pertes continuelles de l'Afrique. Ces esclaves, qu'on transporte dans un autre climat, y périssent à milliers, et les travaux des mines, où l'on occupe sans cesse et les naturels du pays et les étrangers, les exhalaisons malignes qui en sortent, le vif argent, dont il faut faire un continuel usage, les détruisent sans ressource.

Il n'y a rien de si extravagant que de faire périr un nombre innombrable d'hommes pour tirer du fond de la terre l'or et l'argent : ces métaux d'eux-mêmes absolument inutiles, et qui ne sont des richesses que parce qu'on les a choisis pour en être les signes.

A Paris, le dernier de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE 119

USBEK AU MÊME.

La fécondité d'un peuple dépend quelquefois des plus petites circonstances du Monde ; de maniere qu'il ne faut souvent qu'un nouveau tour dans son imagination pour le rendre beaucoup plus nombreux qu'il n'étoit.

Les Juifs, toujours exterminés et toujours renaissans, ont réparé leurs pertes et leurs destructions continuelles par cette seule espérance qu'ont parmi eux toutes les familles, d'y voir naître un roi puissant qui sera le maître de la Terre.

Les anciens rois de Perse n'avoient tant de milliers de sujets qu'à cause de ce dogme de la réligion des Mages, que les actes les plus agréables à Dieu que les hommes pussent faire, c'étoit de faire un enfant, labourer un champ et planter un arbre[1].

Si la Chine a dans son sein un peuple si prodigieux, cela ne vient que d'une certaine maniere de penser : car, comme les enfans regardent leurs peres comme des Dieux ; qu'ils les respectent comme tels dès cette vie ; qu'ils les honorent après leur mort par des sacrifices, dans lesquels ils croyent que leurs ames, anéanties dans le Tyen[2], reprennent une nouvelle vie : chacun est porté à augmenter une famille si soumise dans cette vie et si nécessaire dans l'autre.

D'un autre côté, les pays des Mahométans deviennent tous les jours déserts à cause d'une opinion qui, toute

sainte qu'elle est, ne laisse pas d'avoir des effets très pernicieux lorsqu'elle est enracinée dans les esprits. Nous nous regardons comme des voyageurs qui ne doivent penser qu'à une autre patrie : les travaux utiles et durables, les soins pour assurer la fortune de nos enfans, les projets qui tendent au-delà d'une vie courte et passagere, nous paroissent quelque chose d'extravagant. Tranquilles pour le présent, sans inquiétude pour l'avenir, nous ne prenons la peine ni de réparer les édifices publics, ni de défricher les terres incultes, ni de cultiver celles qui sont en état de recevoir nos soins : nous vivons dans une insensibilité générale, et nous laissons tout faire à la Providence[1].

C'est un esprit de vanité qui a établi chez les Européens l'injuste droit d'aînesse, si défavorable à la propagation, en ce qu'il porte l'attention d'un pere sur un seul de ses enfans et détourne ses yeux de tous les autres ; en ce qu'il l'oblige, pour rendre solide la fortune d'un seul, de s'opposer à l'établissement de plusieurs ; enfin, en ce qu'il détruit l'égalité des citoyens qui en fait toute l'opulence.

A Paris, le 4 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE 120

USBEK AU MÊME.

Les pays habités par les Sauvages sont ordinairement peu peuplés, par l'éloignement qu'ils ont presque tous pour le travail et la culture de la terre. Cette malheu-

reuse aversion est si forte que, lorsqu'ils font quelque imprécation contre quelqu'un de leurs ennemis, ils ne lui souhaitent autre chose que d'être réduit à labourer un champ; croyant qu'il n'y a que la chasse et la pêche qui soit un exercice noble et digne d'eux.

Mais, comme il y a souvent des années où la chasse et la pêche rendent très-peu, ils sont désolés par des famines fréquentes ; sans compter qu'il n'y a pas de pays si abondant en gibier et en poisson qu'il puisse donner la subsistance à un grand peuple, parce que les animaux fuyent toujours les endroits trop habités.

D'ailleurs, les bourgades de Sauvages, au nombre de deux ou trois cens habitans, détachées les unes des autres, ayant des intérêts aussi séparés que ceux de deux empires, ne peuvent pas se soutenir, parce qu'elles n'ont pas la ressource des grands états, dont toutes les parties se répondent et se secourent mutuellement.

Il y a chez les Sauvages une autre coutume qui n'est pas moins pernicieuse que la premiere : c'est la cruelle habitude où sont les femmes de se faire avorter, afin que leur grossesse ne les rende pas désagréables à leurs maris[1].

Il y a ici des loix terribles contre ce désordre ; elles vont jusques à la fureur. Toute fille qui n'a point été déclarer sa grossesse au Magistrat est punie de mort si son fruit périt[2] ; la pudeur et la honte, les accidens mêmes ne l'excusent pas.

A Paris, le 9 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE 121

USBEK AU MÊME.

L'effet ordinaire des colonies est d'affoiblir les pays d'où on les tire, sans peupler ceux où on les envoye.

Il faut que les hommes restent où ils sont : il y a des maladies qui viennent de ce qu'on change un bon air contre un mauvais ; d'autres qui viennent précisément de ce qu'on en change.

L'air se charge, comme les plantes, des particules de la terre de chaque pays. Il agit tellement sur nous que notre tempérament en est fixé. Lorsque nous sommes transportés dans un autre pays, nous devenons malades. Les liquides étant accoutumés à une certaine consistance, les solides, à une certaine disposition, tous les deux, à un certain dégré de mouvement, n'en peuvent plus souffrir d'autres, et ils résistent à un nouveau pli[1].

Quand un pays est désert, c'est un préjugé de quelque vice particulier dans la nature du terrein ou du climat. Ainsi, quand on ôte les hommes d'un ciel heureux pour les envoyer dans un tel pays, on fait précisément le contraire de ce qu'on se propose.

Les Romains sçavoient cela par expérience : ils reléguoient tous les criminels en Sardaigne, et ils y faisoient passer des Juifs. Il falut se consoler de leur perte : chose que le mépris qu'ils avoient pour ces misérables rendoit très-facile.

Le grand Cha-Abas, voulant ôter aux Turcs le moyen d'entretenir de grosses armées sur les frontieres, transporta presque tous les Arméniens hors de leur pays et en envoya plus de vingt mille familles dans la province de Guilan, qui périrent presque toutes en très-peu de tems[1].

Tous les transports de peuples faits à Constantinople n'ont jamais réussi. Ce nombre prodigieux de Negres dont nous avons parlé n'a point rempli l'Amérique.

Depuis la destruction des Juifs sous Adrien, la Palestine est sans habitans.

Il faut donc avouer que les grandes destructions sont presque irréparables, parce qu'un peuple qui manque à un certain point reste dans le même état ; et, si, par hazard, il se rétablit, il faut des siécles pour cela.

Que si, dans un état de défaillance, la moindre des circonstances dont je t'ai parlé vient à concourir, non seulement il ne se répare pas, mais il dépérit tous les jours et tend à son anéantissement.

L'expulsion des Maures d'Espagne se fait encore sentir comme le premier jour : bien loin que ce vuide se remplisse, il devient tous les jours plus grand.

Depuis la dévastation de l'Amérique, les Espagnols qui ont pris la place de ses anciens habitans n'ont pû la repeupler ; au contraire, par une fatalité que je ferois mieux de nommer une justice divine, les destructeurs se détruisent eux-mêmes et se consument tous les jours.

Les princes ne doivent donc point songer à repeupler de grands pays par des colonies. Je ne dis pas qu'elles ne réussissent quelquefois : il y a des climats

si heureux que l'Espéce s'y multiplie toujours : témoin ces isles[1] qui ont été peuplées par des malades que quelques vaisseaux y avoient abandonnés, et qui y recouvroient aussi-tôt la santé.

Mais, quand ces colonies réussiroient, au lieu d'augmenter la puissance, elles ne feroient que la partager, à moins qu'elles n'eussent très peu d'étendue, comme sont celles que l'on envoye pour occuper quelque place pour le commerce.

Les Carthaginois avoient, comme les Espagnols, découvert l'Amérique ou, au moins, de grandes isles dans lesquelles ils faisoient un commerce prodigieux ; mais, quand ils virent le nombre de leurs habitans diminuer, cette sage république défendit à ses sujets ce commerce et cette navigation.

J'ose le dire : au lieu de faire passer les Espagnols dans les Indes, il faudroit faire repasser les Indiens et les métifs en Espagne ; il faudroit rendre à cette monarchie tous ses peuples dispersés ; et, si la moitié seulement de ces grandes colonies se conservoit, l'Espagne deviendroit la puissance de l'Europe la plus redoutable.

On peut comparer les empires à un arbre dont les branches trop étendues ôtent tout le suc du tronc et ne servent qu'à faire de l'ombrage.

Rien n'est plus propre à corriger les princes de la fureur des conquêtes lointaines que l'exemple des Portugais et des Espagnols.

Ces deux nations, ayant conquis avec une rapidité inconcevable des royaumes immenses, plus étonnées de leurs victoires que les peuples vaincus de leur

défaite, songerent aux moyens de les conserver. Ils prirent, chacun, pour cela une voye différente.

Les Espagnols, désespérant de retenir les nations vaincues dans la fidélité, prirent le parti de les exterminer et d'y envoyer d'Espagne des peuples fidéles. Jamais dessein horrible ne fut plus ponctuellement exécuté. On vit un peuple aussi nombreux que tous ceux de l'Europe ensemble disparoître de la Terre à l'arrivée de ces barbares, qui semblerent, en découvrant les Indes, n'avoir pensé qu'à découvrir aux hommes quel étoit le dernier période de la cruauté.

Par cette barbarie, ils conserverent ce pays sous leur domination. Juge par-là combien les conquêtes sont funestes, puisque les effets en sont tels : car, enfin, ce remede affreux étoit unique. Comment auroient-ils pu retenir tant de millions d'hommes dans l'obéissance ? Comment soutenir une guerre civile de si loin ? Que seroient-ils devenus s'ils avoient donné le tems à ces peuples de revenir de l'admiration où ils étoient de l'arrivée de ces nouveaux Dieux et de la crainte de leurs foudres[1] ?

Quant aux Portugais, ils prirent une voye tout opposée : ils n'employerent pas les cruautés. Aussi furent-ils bientôt chassés de tous les pays qu'ils avoient découverts. Les Hollandais favoriserent la rébellion de ces peuples et en profiterent.

Quel prince envieroit le sort de ces conquérans ? Qui voudroit de ces conquêtes à ces conditions ? Les uns en furent aussi-tôt chassés ; les autres en firent des déserts et rendirent leur propre pays un désert encore.

C'est le destin des héros de se ruiner à conquérir

des pays qu'ils perdent soudain, ou à soumettre des nations qu'ils sont obligés eux-mêmes de détruire : comme cet insensé qui se consumoit à acheter des statues qu'il jettoit dans la mer, et des glaces qu'il brisoit aussi-tôt.

A Paris, le 18 *de la lune de Rhamazan*, 1718.

LETTRE 122

USBEK AU MÊME.

La douceur du gouvernement contribue merveilleusement à la propagation de l'Espéce[1]. Toutes les républiques en sont une preuve constante, et, plus que toutes, la Suisse et la Hollande, qui sont les deux plus mauvais pays de l'Europe, si l'on considére la nature du terrein, et qui cependant sont les plus peuplés.

Rien n'attire plus les étrangers que la liberté et l'opulence, qui la suit toujours : l'une se fait rechercher par elle-même, et nous sommes conduits par nos besoins dans les pays où l'on trouve l'autre.

L'Espéce se multiplie dans un pays où l'abondance fournit aux enfans, sans rien diminuer de la subsistance des peres.

L'égalité même des citoyens, qui produit ordinairement de l'égalité dans les fortunes, porte l'abondance et la vie dans toutes les parties du corps politique et la répand par-tout.

Il n'en est pas de même des pays soumis au pouvoir

arbitraire : le Prince, les courtisans et quelques particuliers possédent toutes les richesses, pendant que tous les autres gémissent dans une pauvreté extrême.

Si un homme est mal à son aise, et qu'il sente qu'il fera des enfans plus pauvres que lui, il ne se mariera pas ; ou, s'il se marie, il craindra d'avoir un trop grand nombre d'enfans, qui pourroient achever de déranger sa fortune, et qui descendroient de la condition de leur pere.

J'avoue que le rustique ou paysan, étant une fois marié, peuplera indifféremment, soit qu'il soit riche, soit qu'il soit pauvre ; cette considération ne le touche pas : il a toujours un héritage sûr à laisser à ses enfans, qui est son hoyau, et rien ne l'empêche de suivre aveuglément l'instinct de la nature.

Mais à quoi servent dans un état ce nombre d'enfans qui languissent dans la misere ? Ils périssent presque tous à mesure qu'ils naissent ; ils ne prospérent jamais ; foibles et débiles, ils meurent en détail de mille manieres tandis qu'ils sont emportés en gros par les fréquentes maladies populaires que la misere et la mauvaise nourriture produisent toujours ; ceux qui en échappent atteignent l'âge viril sans en avoir la force et languissent tout le reste de leur vie.

Les hommes sont comme les plantes, qui ne croissent jamais heureusement si elles ne sont bien cultivées : chez les peuples misérables, l'Espéce perd et même quelquefois dégénére.

La France peut fournir un grand exemple de tout ceci. Dans les guerres passées, la crainte où étoient tous les enfans de famille d'être enrôlés dans la milice

les obligeoit de se marier[1], et cela dans un âge trop tendre et dans le sein de la pauvreté. De tant de mariages, il naissoit bien des enfans, que l'on cherche encore en France, et que la misere, la famine et les maladies en ont fait disparoître.

Que si, dans un ciel aussi heureux, dans un royaume aussi policé que la France, on fait de pareilles remarques, que sera-ce dans les autres états ?

A Paris, le 23 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE 123

USBEK AU MOLLAK MEHEMET ALI, GARDIEN DES TROIS TOMBEAUX, A COM.

Que nous servent les jeûnes des immaums et les cilices des mollaks ? La main de Dieu s'est deux fois apésantie sur les enfans de la Loi : le Soleil s'obscurcit et semble n'éclairer plus que leurs défaites ; leurs armées s'assemblent, et elles sont dissipées comme la poussiere.

L'Empire des Osmanlins est ébranlé par les deux plus grands échecs qu'il ait jamais reçus[2] : un moufti chrétien ne le soutient qu'à peine[3] ; le grand vizir d'Allemagne[4] est le fléau de Dieu, envoyé pour châtier les sectateurs d'Omar ; il porte par-tout la colere du Ciel irrité contre leur rébellion et leur perfidie.

Esprit sacré des immaums, tu pleures nuit et jour sur les enfans du Prophéte que le détestable Omar a

dévoyés ; tes entrailles s'émeuvent à la vue de leurs malheurs, tu desires leur conversion, et non pas leur perte ; tu voudrois les voir réunis sous l'étendard d'Hali par les larmes des Saints, et non pas dispersés dans les montagnes et dans les déserts par la terreur des Infidéles.

A Paris, le premier de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE 124

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Quel peut être le motif de ces libéralités immenses que les princes versent sur leurs courtisans ? Veulent-ils se les attacher ? Ils leur sont déja acquis autant qu'ils peuvent l'être ; et, d'ailleurs, s'ils acquierent quelques-uns de leurs sujets en les achetant, il faut bien, par la même raison, qu'ils en perdent une infinité d'autres en les appauvrissant.

Quand je pense à la situation des princes, toujours entourés d'hommes avides et insatiables, je ne puis que les plaindre, et je les plains encore davantage lorsqu'ils n'ont pas la force de résister à des demandes toujours onéreuses à ceux qui ne demandent rien.

Je n'entens jamais parler de leurs libéralités, des graces et des pensions qu'ils accordent, que je ne me livre à mille réfléxions : une foule d'idées se présentent à mon esprit ; il me semble que j'entens publier cette ordonnance :

« Le courage infatigable de quelques-uns de nos « sujets à nous demander des pensions ayant exercé « sans relâche notre magnificence royale, nous avons « enfin cédé à la multitude des requêtes, qu'ils nous « ont présentées, lesquelles ont fait jusqu'ici la plus « grande sollicitude du Trône. Ils nous ont repré- « senté qu'ils n'ont point manqué, depuis notre avé- « nement à la couronne, de se trouver à notre lever ; « que nous les avons toujours vûs sur notre passage « immobiles comme des bornes ; et qu'ils se sont extrê- « mement élevés pour regarder, sur les épaules les « plus hautes, Notre Sérénité. Nous avons même reçu « plusieurs requêtes de la part de quelques personnes « du beau sexe, qui nous ont supplié de faire attention « qu'il est notoire qu'elles sont d'un entretien très- « difficile ; quelques-unes même, très-surannées, nous « ont prié, en branlant la tête, de faire attention qu'elles « ont fait l'ornement de la cour des rois nos prédéces- « seurs, et que, si les généraux de leurs armées ont « rendu l'État redoutable par leurs faits militaires, elles « n'ont point rendu la Cour moins célèbre par leurs « intrigues. Ainsi, désirant traiter les supplians avec « bonté et leur accorder toutes leurs prieres, nous « avons ordonné ce qui suit :

« Que tout laboureur ayant cinq enfans retran- « chera journellement la cinquiéme partie du pain « qu'il leur donne. Enjoignons aux peres de famille de « faire la diminution, sur chacun d'eux, aussi juste « que faire se pourra.

« Défendons expressément à tous ceux qui s'ap- « pliquent à la culture de leurs héritages, ou qui les

« ont donnés à titre de ferme, d'y faire aucune répara-
« tion, de quelque espéce qu'elle soit.

« Ordonnons que toutes personnes qui s'exercent à
« des travaux vils et méchaniques, lesquelles n'ont
« jamais été au lever de Notre Majesté, n'achétent
« désormais d'habits à eux, à leurs femmes et à leurs
« enfans, que de quatre en quatre ans ; leur interdi-
« sons, en outre, très-étroitement ces petites réjouis-
« sances qu'ils avoient coutume de faire dans leurs
« familles les principales fêtes de l'année.

« Et, d'autant que nous demeurons avertis que la
« plûpart des bourgeois de nos bonnes villes sont entie-
« rement occupés à pourvoir à l'établissement de leurs
« filles, lesquelles ne se sont rendues recommandables
« dans notre état que par une triste et ennuyeuse
« modestie, nous ordonnons qu'ils attendront à les
« marier jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge limité par les
« ordonnances elles viennent à les y contraindre.
« Défendons à nos magistrats de pourvoir à l'éduca-
« tion de leurs enfans. »

A Paris, le premier de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE 125

RICA A ***.

On est bien embarrassé, dans toutes les réligions, quand il s'agit de donner une idée des plaisirs qui sont destinés à ceux qui ont bien vécu. On épouvante

facilement les méchans par une longue suite de peines dont on les menace ; mais, pour les gens vertueux, on ne sçait que leur promettre. Il semble que la nature des plaisirs soit d'être d'une courte durée ; l'imagination a peine à en représenter d'autres.

J'ai vu des descriptions du Paradis capables d'y faire renoncer tous les gens de bon sens : les uns font jouer sans cesse de la flute ces ombres heureuses ; d'autres les condamnent au supplice de se promener éternellement ; d'autres, enfin, qui les font rêver là-haut aux maîtresses d'ici-bas, n'ont pas cru que cent millions d'années fussent un terme assez long pour leur ôter le goût de ces inquiétudes amoureuses.

Je me souviens à ce propos d'une histoire que j'ai ouï raconter à un homme qui avoit été dans le pays du Mogol ; elle fait voir que les prêtres indiens ne sont pas moins stériles que les autres dans les idées qu'ils ont des plaisirs du Paradis.

Une femme qui venoit de perdre son mari vint en cérémonie chez le Gouverneur de la Ville lui demander la permission de se bruler ; mais, comme dans les pays soumis aux Mahométans, on abolit tant qu'on peut cette cruelle coutume, il la refusa absolument[1].

Lorsqu'elle vit ses prieres impuissantes, elle se jetta dans un furieux emportement. « Voyez, disoit-elle, comme on est gêné ! Il ne sera seulement pas permis à une pauvre femme de se bruler quand elle en a envie ! A-t-on jamais vu rien de pareil ? Ma mere, ma tante, mes sœurs, se sont brulées ; et, quand je vais demander permission à ce maudit gouverneur, il se fâche et se met à crier comme un enragé. »

Il se trouva là, par hazard, un jeune bonze[1]. « Homme infidéle, dit le Gouverneur, est-ce toi qui a mis cette fureur dans l'esprit de cette femme ? — Non, dit-il, je ne lui ai jamais parlé. Mais, si elle m'en croit, elle consommera son sacrifice : elle fera une action agréable au Dieu Brama. Aussi en sera-t-elle récompensée : car elle retrouvera dans l'autre monde son mari, et elle recommencera avec lui un second mariage[2]. — Que dites-vous ? dit la femme surprise. Je retrouverai mon mari ? Ah ! je ne me brule pas. Il étoit jaloux, chagrin et, d'ailleurs, si vieux que, si le Dieu Brama n'a point fait sur lui quelque reforme, sûrement il n'a pas besoin de moi. Me bruler pour lui ?... Pas seulement le bout du doigt pour le retirer du fond des Enfers. Deux vieux bonzes qui me séduisoient, et qui sçavoient de quelle maniere je vivois avec lui, n'avoient garde de me tout dire. Mais, si le Dieu Brama n'a que ce présent à me faire, je renonce à cette béatitude. Monsieur le Gouverneur, je me fais mahométane. Et pour vous, dit-elle en regardant le bonze, vous pouvez, si vous voulez, aller dire à mon mari que je me porte fort bien. »

A Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE 126

*RICA A USBEK, A ***.*

Je t'attens ici demain ; cependant je t'envoye tes lettres d'Ispahan. Les miennes portent que l'ambassadeur du Grand Mogol a reçu ordre de sortir du

royaume. On ajoute qu'on a fait arrêter le prince, oncle du Roi, qui est chargé de son éducation ; qu'on l'a fait conduire dans un château, où il est très-étroitement gardé, et qu'on l'a privé de tous ses honneurs[1]. Je suis touché du sort de ce prince, et je le plains.

Je te l'avoue, Usbek, je n'ai jamais vû couler les larmes de personne sans en être attendri[2] : je sens de l'humanité pour les malheureux, comme s'il n'y avoit qu'eux qui fussent hommes et les grands mêmes, pour lesquels je trouve dans mon cœur de la dureté quand ils sont élevés, je les aime sitôt qu'ils tombent.

En effet, qu'ont-ils affaire, dans la prospérité, d'une inutile tendresse ? Elle approche trop de l'égalité ; ils aiment bien mieux du respect, qui ne demande point de retour. Mais sitôt qu'ils sont déchus de leur grandeur, il n'y a que nos plaintes qui puissent leur en rappeler l'idée.

Je trouve quelque chose de bien naïf et même de bien grand dans les paroles d'un prince qui, près de tomber entre les mains de ses ennemis, voyant ses courtisans autour de lui qui pleuroient : « Je sens, leur dit-il, à vos larmes, que je suis encore votre roi[3]. »

A Paris, le 3 de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE 127

RICA A IBBEN, A SMIRNE.

Tu as ouï parler mille fois du fameux roi de Suéde. Il assiégeoit une place dans un royaume qu'on nomme

la Norwége ; comme il visitoit la tranchée, seul avec un ingénieur, il a reçu un coup dans la tête, dont il est mort. On a fait sur-le-champ arrêter son premier ministre ; les États se sont assemblés et l'ont condamné à perdre la tête.

Il étoit accusé d'un grand crime : c'étoit d'avoir calomnié la Nation et de lui avoir fait perdre la confiance de son roi ; forfait qui, selon moi, mérite mille morts.

Car, enfin, si c'est une mauvaise action de noircir dans l'esprit du Prince le dernier de ses sujets, qu'est-ce lorsque l'on noircit la Nation entiere, et qu'on lui ôte la bienveillance de celui que la Providence a établi pour faire son bonheur ?

Je voudrois que les hommes parlassent aux Rois comme les Anges parlent à notre saint Prophéte.

Tu sçais que, dans les banquets sacrés où le Seigneur des Seigneurs descend du plus sublime trône du Monde pour se communiquer à ses esclaves, je me suis fait une loi sévére de captiver une langue indocile. On ne m'a jamais vû abandonner une seule parole qui pût être amére au dernier de ses sujets. Quand il m'a fallu cesser d'être sobre, je n'ai point cessé d'être honnête homme, et, dans cette épreuve de notre fidélité, j'ai risqué ma vie, et jamais ma vertu.

Je ne sçais comment il arrive qu'il n'y a presque jamais de prince si méchant que son ministre ne le soit encore davantage. S'il fait quelque action mauvaise, elle a presque toujours été suggérée ; de maniere que l'ambition des princes n'est jamais si dangereuse que la bassesse d'âme de ses conseillers. Mais comprens-

tu qu'un homme qui n'est que d'hier dans le ministére, qui peut-être n'y sera pas demain, puisse devenir dans un moment l'ennemi de lui-même, de sa famille, de sa patrie et du peuple qui naîtra à jamais de celui qu'il va faire opprimer ?

Un prince a des passions ; le ministre les remue. C'est de ce côté-là qu'il dirige son ministére ; il n'a point d'autre but, ni n'en veut connoître. Les courtisans le séduisent par leurs louanges, et lui le flatte plus dangereusement par ses conseils, par les desseins qu'il lui inspire, et par les maximes qu'il lui propose.

A Paris, le 25 de la lune de Saphar, 1719.

LETTRE 128

RICA A USBEK, A ***.

Je passois l'autre jour sur le Pont-Neuf avec un de mes amis : il rencontra un homme de sa connoissance qu'il me dit être un géométre, et il n'y avoit rien qui n'y parût : car il étoit dans une rêverie profonde. Il falut que mon ami le tirât long-tems par la manche et le secouât pour le faire descendre jusques à lui, tant il étoit occupé d'une courbe, qui le tourmentoit peut-être depuis plus de huit jours. Ils se firent tous deux beaucoup d'honnêtetés et s'apprirent réciproquement quelques nouvelles littéraires. Ces discours les menerent jusque sur la porte d'un caffé, où j'entrai avec eux.

Je remarquai que notre géométre y fut reçu de tout

le monde avec empressement, et que les garçons du caffé en faisoient beaucoup plus de cas que de deux mousquetaires qui étoient dans un coin. Pour lui, il parut qu'il se trouvoit dans un lieu agréable : car il dérida un peu son visage et se mit à rire comme s'il n'avoit pas eu la moindre teinture de géométrie.

Cependant son esprit régulier toisoit tout ce qui se disoit dans la conversation. Il ressembloit à celui qui, dans un jardin, coupoit avec son épée la tête des fleurs qui s'élevoient au-dessus des autres : martyr de sa justesse, il étoit offensé d'une saillie comme une vûe délicate est offensée par une lumiere trop vive. Rien pour lui n'étoit indifférent, pourvû qu'il fût vrai. Aussi sa conversation étoit-elle singuliere. Il étoit arrivé ce jour-là de la campagne avec un homme qui avoit vû un château superbe et des jardins magnifiques, et il n'avoit vû, lui, qu'un bâtiment de soixante pieds de long sur trente-cinq de large et un bosquet barlong[1] de dix arpens. Il auroit fort souhaité que les régles de la perspective eussent été tellement observées que les allées des avenues eussent paru par-tout de même largeur, et il auroit donné pour cela une méthode infaillible. Il parut fort satisfait d'un cadran qu'il y avoit démêlé, d'une structure fort singuliere, et il s'échauffa fort contre un sçavant qui étoit auprès de moi, qui malheureusement lui demanda si ce cadran marquoit les heures babyloniennes. Un nouvelliste parla du bombardement du château de Fontarabie[2] : et il nous donna soudain les propriétés de la ligne que les bombes avoient décrite en l'air, et, charmé de sçavoir cela, il voulut en ignorer entierement le succès. Un homme se

plaignoit d'avoir été ruiné l'hiver auparavant par une inondation. « Ce que vous me dites-là m'est fort agréable, dit alors le géomètre : je vois que je ne me suis pas trompé dans l'observation que j'ai faite, et qu'il est au moins tombé sur la Terre deux pouces d'eau plus que l'année passée. »

Un moment après, il sortit, et nous le suivîmes. Comme il alloit assez vite, et qu'il négligeoit de regarder devant lui, il fut rencontré directement par un autre homme. Ils se choquerent rudement, et, de ce coup ils rejaillirent, chacun de leur côté, en raison réciproque de leur vitesse et de leurs masses. Quand ils furent un peu revenus de leur étourdissement, cet homme, portant la main sur son front, dit au géomètre : « Je suis bien aise que vous m'ayez heurté, car j'ai une grande nouvelle à vous apprendre : je viens de donner Horace au public. — Comment ! dit le géomètre, il y a deux mille ans qu'il y est. — Vous ne m'entendez pas, reprit l'autre : c'est une traduction de cet ancien auteur que je viens de mettre au jour ; il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions. — Quoi ! Monsieur, dit le géomètre, il y a vingt ans que vous ne pensez pas ? Vous parlez pour les autres, et ils pensent pour vous ? — Monsieur, dit le sçavant, croyez-vous que je n'aye pas rendu un grand service au public, de lui rendre la lecture des bons auteurs familiere ? — Je ne dis pas tout-à-fait cela : j'estime autant qu'un autre les sublimes génies que vous travestissez. Mais vous ne leur ressemblerez point : car, si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais. Les traductions sont comme ces monnoies de cuivre

qui ont bien la même valeur qu'une piéce d'or, et même sont d'un plus grand usage pour le peuple ; mais elles sont toujours foibles et de mauvais aloi. Vous voulez, dites-vous, faire renaître parmi nous ces illustres morts, et j'avoue que vous leur donnez bien un corps ; mais vous ne leur rendez pas la vie : il y manque toujours un esprit pour les animer. Que ne vous appliquez-vous plutôt à la recherche de tant de belles vérités qu'un calcul facile nous fait découvrir tous les jours ? »

Après ce petit conseil, ils se séparerent, je crois, très-mécontens l'un de l'autre.

De Paris, le dernier de la lune de Rebiab 2, 1719.

LETTRE 129

USBEK A RHEDI, A VENISE.

La plûpart des législateurs ont été des hommes bornés, que le hazard a mis à la tête des autres, et qui n'ont presque consulté que leurs préjugés et leurs fantaisies[1].

Il semble qu'ils ayent méconnu la grandeur et la dignité même de leur ouvrage : ils se sont amusés à faire des institutions puériles, avec lesquelles ils se sont à la vérité conformés aux petits esprits, mais décrédités auprès des gens de bon sens.

Ils se sont jettés dans des détails inutiles ; ils ont donné dans les cas particuliers ; ce qui marque un

génie étroit qui ne voit les choses que par parties et n'embrasse rien d'une vûe générale.

Quelques-uns ont affecté de se servir d'une autre langue que la vulgaire : chose absurde pour un faiseur de loix. Comment peut-on les observer, si elles ne sont pas connues ?

Ils ont souvent aboli sans nécessité celles qu'ils ont trouvées établies ; c'est-à-dire qu'ils ont jetté les peuples dans les désordres inséparables des changemens.

Il est vrai, que par une bisarrerie qui vient plutôt de la nature que de l'esprit des hommes, il est quelquefois nécessaire de changer certaines loix. Mais le cas est rare, et, lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante : on y doit observer tant de solemnités et apporter tant de précautions que le peuple en conclue naturellement que les loix sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les abroger.

Souvent ils les ont faites trop subtiles et ont suivi des idées logiciennes plutôt que l'équité naturelle. Dans la suite, elles ont été trouvées trop dures, et, par un esprit d'équité, on a cru devoir s'en écarter ; mais ce remede étoit un nouveau mal. Quelles que soient les loix, il faut toujours les suivre et les regarder comme la conscience publique, à laquelle celle des particuliers doit se conformer toujours.

Il faut pourtant avouer que quelques-uns d'entre'eux ont eu une attention qui marque beaucoup de sagesse : c'est qu'ils ont donné aux peres une grande autorité sur leurs enfans. Rien ne soulage plus les magistrats ; rien ne dégarnit plus les tribunaux ; rien, enfin ne

répand plus de tranquillité dans un état, où les mœurs font toujours de meilleurs citoyens que les loix.

C'est, de toutes les puissances, celle dont on abuse le moins ; c'est la plus sacrée de toutes les magistratures ; c'est la seule qui ne dépend pas des conventions, et qui les a même précédées.

On remarque que, dans les pays où l'on met dans les mains paternelles plus de récompenses et de punitions, les familles sont mieux réglées : les peres sont l'image du Créateur de l'Univers, qui, quoiqu'il puisse conduire les hommes par son amour, ne laisse pas de se les attacher encore par les motifs de l'espérance et de la crainte.

Je ne finirai pas cette lettre sans te faire remarquer la bisarrerie de l'esprit des Français. On dit qu'ils ont retenu des loix romaines un nombre infini de choses inutiles et même pis, et ils n'ont pas pris d'elles la puissance paternelle, qu'elles ont établie comme la premiere autorité légitime[1].

De Paris, le 4 de la lune de Gemmadi 2, 1719.

LETTRE 130

*RICA A ***.*

Je te parlerai dans cette lettre d'une certaine nation qu'on appelle *les Nouvellistes*, qui s'assemble dans un jardin magnifique[2], où leur oisiveté est toujours occupée. Ils sont très-inutiles à l'État, et leurs discours de cin-

quante ans n'ont pas un effet différent de celui qu'auroit pû produire un silence aussi long. Cependant ils se croyent considérables, parce qu'ils s'entretiennent de projets magnifiques et traitent de grands intérêts.

La base de leurs conversations est une curiosité frivole et ridicule : il n'y a point de cabinet si mystérieux qu'ils ne prétendent pénétrer ; ils ne sçauroient consentir à ignorer quelque chose ; ils sçavent combien notre auguste sultan a de femmes, combien il fait d'enfans toutes les années ; et, quoiqu'ils ne fassent aucune dépense en espions, ils sont instruits des mesures qu'il prend pour humilier l'empereur des Turcs et des Mogols.

A peine ont-ils épuisé le présent qu'ils se précipitent dans l'avenir, et, marchant au-devant de la Providence, ils la préviennent sur toutes les démarches des hommes. Ils conduisent un général par la main, et, après l'avoir loué de mille sottises qu'il n'a pas faites, ils lui en préparent mille autres qu'il ne fera pas.

Ils font voler les armées comme les grues et tomber les murailles comme des cartons ; ils ont des ponts sur toutes les rivieres, des routes secrétes dans toutes les montagnes, des magasins immenses dans les sables brulans ; il ne leur manque que le bon sens.

Il y a un homme avec qui je loge, qui reçut cette lettre d'un nouvelliste. Comme elle m'a paru singuliere, je la gardai. La voici :

« Monsieur,

« Je me trompe rarement dans mes conjectures sur les affaires du tems.

« Le 1er Janvier 1711, je prédis que l'empereur « Joseph mourroit dans le cours de l'année. Il est vrai « que, comme il se portoit fort bien, je crus que je « me ferois moquer de moi si je m'expliquois d'une « maniere bien claire : ce qui fit que je me servis de « termes un peu énigmatiques ; mais les gens qui « sçavent raisonner m'entendirent bien. Le 17 avril « de la même année, il mourut de la petite vérole.

« Dès que la guerre fut déclarée entre l'Empereur « et les Turcs[1], j'allai chercher nos messieurs dans « tous les coins des Tuilleries ; je les assemblai près du « bassin et leur prédis qu'on feroit le siége de Belgrade, « et qu'il seroit pris. J'ai été assez heureux pour que « ma prédiction ait été accomplie. Il est vrai que, vers « le milieu du siége, je pariai cent pistoles qu'il seroit « pris le 18 août[2] ; il ne fut pris que le lendemain. « Peut-on perdre à si beau jeu ?

« Lorsque je vis que la flotte d'Espagne débarquoit « en Sardaigne[3], je jugeai qu'elle en feroit la conquête ; « je le dis, et cela se trouva vrai. Enflé de ce succès, « j'ajoutai que cette flotte victorieuse iroit débarquer « à Final, pour faire la conquête du Milanès. Comme « je trouvai de la résistance à faire recevoir cette idée, « je voulus la soutenir glorieusement : je pariai cin- « quante pistoles, et je les perdis encore : car ce diable « d'Alberoni, malgré la foi des traités, envoya sa flotte « en Sicile[4] et trompa tout à la fois deux grands poli- « tiques, le duc de Savoye et moi.

« Tout cela, Monsieur, me déroute si fort que j'ai « résolu de prédire toujours et de ne parier jamais. Autre- « fois nous ne connoissions point aux Tuilleries l'usage

« des paris, et feu M. le comte de L...[1] ne les souffroit « guéres. Mais, depuis qu'une troupe de petits-maîtres « s'est mêlée parmi nous, nous ne sçavons plus où nous « en sommes : à peine ouvrons-nous la bouche pour « dire une nouvelle, qu'un de ces jeunes gens propose « de parier contre.

« L'autre jour, comme j'ouvrois mon manuscrit et « accommodois mes lunettes sur mon nez, un de ces « fanfarons, saisissant justement l'intervalle du pre- « mier mot au second, me dit : « Je parie cent pistoles « que non. » Je fis semblant de n'avoir pas fait d'atten- « tion à cette extravagance, et, reprenant la parole d'une « voix plus forte, je dis : « M. le Maréchal de ....., « ayant appris... — Cela est faux, me dit-il. Vous avez « des nouvelles extravagantes, il n'y a pas le sens com- « mun à tout cela. »

« Je vous prie, Monsieur, de me faire le plaisir de « me prêter trente pistoles : car je vous avoue que ces « paris m'ont fort dérangé. Je vous envoye la copie « de deux lettres que j'ai écrites au Ministre.

« Je suis, etc. »

« LETTRES D'UN NOUVELLISTE AU MINISTRE. »

« Monseigneur,

« Je suis le sujet le plus zélé que le Roi ait jamais « eu. C'est moi qui obligeai un de mes amis d'éxécuter « le projet que j'avois formé d'un livre pour démontrer « que Louis le Grand étoit plus grand que tous les

« princes qui ont mérité le nom de *Grand.* Je travaille « depuis long-tems à un autre ouvrage qui fera encore « plus d'honneur à notre nation, si Votre Grandeur « veut m'accorder un privilége : mon dessein est de « prouver que, depuis le commencement de la Monar- « chie, les Français n'ont jamais été battus, et que ce « que les historiens ont dit jusqu'ici de nos désavan- « tages sont de véritables impostures. Je suis obligé « de les redresser en bien des occasions, et j'ose me « flatter que je brille surtout dans la critique.

« Je suis, Monseigneur, etc. »

« Monseigneur,

« Depuis la perte que nous avons faite de M. le « comte de L..., nous vous supplions d'avoir la bonté « de nous permettre d'élire un président. Le désordre « se met dans nos conférences, et les affaires d'État « n'y sont pas traitées avec la même discussion que « par le passé : nos jeunes gens vivent absolument sans « égard pour les anciens et, entr'eux, sans discipline ; « c'est le véritable conseil de Roboam, où les jeunes « imposent aux vieillards. Nous avons beau leur repré- « senter que nous étions paisibles possesseurs des Tuil- « leries vingt ans avant qu'ils ne fussent au Monde ; « je crois qu'il nous en chasseront à la fin, et qu'obligés « de quitter ces lieux où nous avons tant de fois évoqué « les ombres de nos héros français, il faudra que nous « allions tenir nos conférences au Jardin du Roi ou « dans quelque lieu plus écarté.

« Je suis, etc... »

A Paris, le 7 de la lune de Gemmadi 2, 1719.

LETTRE 131

RHEDI A RICA, A PARIS.

Une des choses qui a le plus exercé ma curiosité en arrivant en Europe, c'est l'histoire et l'origine des républiques. Tu sçais que la plûpart des Asiatiques n'ont pas seulement d'idée de cette sorte de gouvernement, et que l'imagination ne les a pas servis jusques à leur faire comprendre qu'il puisse y en avoir sur la Terre d'autre que le despotique[1].

Les premiers gouvernemens que nous connoissons étoient monarchiques : ce ne fut que par hazard et par la succession des siécles que les républiques se formerent.

La Gréce ayant été abîmée par un déluge, de nouveaux habitans vinrent la peupler. Elle tira presque toutes ses colonies d'Egypte et des contrées de l'Asie les plus voisines, et, comme ces pays étoient gouvernés par des rois, les peuples qui en sortirent furent gouvernés de même. Mais, la tyrannie de ces princes devenant trop pésante, on secoua le joug, et du débris de tant de royaumes s'éleverent ces républiques qui firent si fort fleurir la Gréce, seule polie, au milieu des Barbares.

L'amour de la liberté, la haine des rois, conserva longtemps la Gréce dans l'indépendance et étendit au loin le gouvernement républicain. Les villes grecques trouverent des alliés dans l'Asie Mineure ; elles y envoyerent des colonies aussi libres qu'elles, qui leur

servirent de remparts contre les entreprises des rois de Perse. Ce n'est pas tout : la Gréce peupla l'Italie ; l'Italie, l'Espagne, et peut-être les Gaules. On sçait que cette grande Hespérie, si fameuse chez les Anciens, étoit au commencement la Gréce, que ses voisins regardoient comme un séjour de félicité. Les Grecs, qui ne trouvoient point chez eux ce pays heureux, l'allerent chercher en Italie ; ceux de l'Italie, en Espagne ; ceux d'Espagne, dans la Bétique ou le Portugal : de maniere que toutes ces régions porterent ce nom chez les Anciens. Ces colonies grecques apporterent avec elles un esprit de liberté qu'elles avoient pris dans ce doux pays. Ainsi on ne voit guéres, dans ces tems reculés, de monarchies dans l'Italie, l'Espagne, les Gaules. Tu verras bientôt que les peuples du Nord et d'Allemagne n'étoient pas moins libres ; et, si l'on trouve des vestiges de quelque royauté parmi eux, c'est qu'on a pris pour des rois les chefs des armées ou des républiques.

Tout ceci se passoit en Europe ; car, pour l'Asie et l'Afrique, elles ont toujours été accablées sous le despotisme, si vous en exceptez quelques villes de l'Asie Mineure dont nous avons parlé, et la république de Carthage en Afrique.

Le Monde fut partagé entre deux puissantes républiques : celle de Rome et celle de Carthage. Il n'y a rien de si connu que les commencemens de la République romaine, et rien qui le soit si peu que l'origine de celle de Carthage. On ignore absolument la suite des princes africains depuis Didon, et comment ils perdirent leur puissance. C'eût été un grand bonheur

pour le Monde que l'agrandissement prodigieux de la République romaine, s'il n'y avoit pas eu cette différence injuste entre les citoyens romains et les peuples vaincus ; si l'on avoit donné aux gouverneurs des provinces une autorité moins grande ; si les loix si saintes pour empêcher leur tyrannie avoient été observées ; et s'ils ne s'étoient pas servis, pour les faire taire, des même trésors que leur injustice avoit amassés[1].

César opprima la République romaine, et la soumit à un pouvoir arbitraire.

L'Europe gémit long-tems sous un gouvernement militaire et violent, et la douceur romaine fut changée en une cruelle oppression.

Cependant une infinité de nations inconnues sortirent du Nord, se répandirent comme des torrens dans les provinces romaines, et, trouvant autant de facilité à faire des conquêtes qu'à exercer leurs pirateries, elles démembrerent l'Empire et fonderent des royaumes. Ces peuples étoient libres, et ils bornoient si fort l'autorité de leurs rois qu'ils n'étoient proprement que des chefs ou des généraux. Ainsi ces royaumes, quoique fondés par la force, ne sentirent point le joug du vainqueur. Lorsque les peuples d'Asie, comme les Turcs et les Tartares, firent des conquêtes, soumis à la volonté d'un seul, ils ne songerent qu'à lui donner de nouveaux sujets et à établir par les armes son autorité violente. Mais les peuples du Nord, libres dans leur pays, s'emparant des provinces romaines, ne donnerent point à leurs chefs une grande autorité. Quelques-uns même de ces peuples, comme les Vandales en Afrique, les Goths en Espagne, déposoient leurs rois dès qu'ils n'en

étoient pas satisfaits, et, chez les autres, l'autorité du Prince étoit bornée de mille manieres différentes : un grand nombre de seigneurs la partageoient avec lui ; les guerres n'étoient entreprises que de leur consentement ; les dépouilles étoient partagées entre le chef et les soldats ; aucun impôt en faveur du Prince ; les loix étoient faites dans les assemblées de la Nation. Voilà le principe fondamental de tous ces états qui se formerent des débris de l'Empire romain[1].

A Venise, le 20 *de la lune de Rhegeb*, 1719.

LETTRE 132

RICA A ***.

Je fus, il y a cinq ou six mois, dans un caffé ; j'y remarquai un gentilhomme assez bien mis, qui se faisoit écouter : il parloit du plaisir qu'il y avoit de vivre à Paris et déploroit sa situation d'être obligé d'aller languir dans la Province. « J'ai, dit-il, quinze mille livres de rente en fonds de terre, et je me croirois plus heureux si j'avois le quart de ce bien-là en argent et en effets portables par-tout. J'ai beau presser mes fermiers et les accabler de frais de justice, je ne fais que les rendre plus insolvables ; je n'ai jamais pû voir cent pistoles à la fois. Si je devois dix mille francs, on me feroit saisir toutes mes terres, et je serois à l'Hôpital. »

Je sortis sans avoir fait grande attention à tout ce discours ; mais, me trouvant hier dans ce quartier j'entrai dans la même maison, et j'y vis un homme

grave, d'un visage pâle et allongé, qui, au milieu de cinq ou six discoureurs, paroissoit morne et pensif jusques à ce que, prenant brusquement la parole : « Oui, Messieurs, dit-il, en haussant la voix, je suis ruiné ; je n'ai plus de quoi vivre ; car j'ai actuellement chez moi deux cens mille livres en billets de banque et cent mille écus d'argent[1]. Je me trouve dans une situation affreuse : je me suis cru riche, et me voilà à l'Hôpital. Au moins, si j'avois seulement une petite terre où je pusse me retirer, je serois sûr d'avoir de quoi vivre ; mais je n'ai pas grand comme ce chapeau de fonds de terre. »

Je tournai par hazard la tête d'un autre côté, et je vis un autre homme qui faisoit des grimaces de possédé. « A qui se fier désormais ? s'écrioit-il. Il y a un traître que je croyois si fort de mes amis que je lui avois prêté mon argent ; et il me l'a rendu. Quelle perfidie horrible ! Il a beau faire : dans mon esprit, il sera toujours deshonoré[2]. »

Tout près de-là étoit un homme très-mal vêtu, qui, élevant les yeux au Ciel, disoit : « Dieu bénisse les projets de nos ministres ! Puissé-je voir les actions à deux mille, et tous les laquais de Paris plus riches que leurs maîtres ! » J'eus la curiosité de demander son nom. « C'est un homme extrêmement pauvre, me dit-on ; aussi a-t-il un pauvre métier : il est généalogiste, et il espére que son art rendra si les fortunes continuent, et que tous ces nouveaux riches auront besoin de lui pour reformer leur nom, décrasser leurs ancêtres et orner leurs carrosses. Il s'imagine qu'il va faire autant de gens de qualité qu'il voudra, et il tressaillit de joye de voir multiplier ses pratiques. »

Enfin je vis entrer un vieillard pâle et sec, que je reconnus pour nouvelliste avant qu'il se fût assis. Il n'étoit pas du nombre de ceux qui ont une assurance victorieuse contre tous les revers et présagent toujours les victoires et les trophées ; c'étoit, au contraire, un de ces trembleurs qui n'ont que des nouvelles tristes. « Les affaires vont bien mal du côté d'Espagne, dit-il : nous n'avons point de cavalerie sur la frontiere, et il est à craindre que le prince Pio, qui en a un gros corps, ne fasse contribuer tout le Languedoc[1]. »

Il y avoit vis-à-vis de moi un philosophe assez mal en ordre, qui prenoit le nouvelliste en pitié et haussoit les épaules à mesure que l'autre haussoit la voix. Je m'approchai de lui, et il me dit à l'oreille : « Vous voyez que ce fat nous entretient, il y a une heure, de sa frayeur pour le Languedoc, et moi, j'apperçus hier au soir une tache dans le Soleil, qui, si elle augmentoit, pourroit faire tomber toute la nature en engourdissement, et je n'ai pas dit un seul mot. »

A Paris, le 17 *de la lune de Rhamazan*, 1719.

LETTRE 133

RICA A ***.

J'allai l'autre jour voir une grande bibliothéque[2] dans un couvent de dervis, qui en sont comme les dépositaires, mais qui sont obligés d'y laisser entrer tout le monde à certaines heures.

En entrant, je vis un homme grave qui se promenoit au milieu d'un nombre innombrable de volumes qui l'entouroient. J'allai à lui et le priai de me dire quels étoient quelques-uns de ces livres que je voyois mieux reliés que les autres. « Monsieur, me dit-il, j'habite ici une terre étrangere : je n'y connois personne. Bien des gens font de pareilles questions ; mais vous voyez bien que je n'irai pas lire tous ces livres pour les satisfaire. J'ai mon bibliothéquaire qui vous donnera satisfaction : car il s'occupe nuit et jour à déchiffrer tout ce que vous voyez-là ; c'est un homme qui n'est bon à rien, et qui nous est très-à-charge, parce qu'il ne travaille point pour le couvent. Mais j'entens l'heure du réfectoire qui sonne. Ceux qui, comme moi, sont à la tête d'une communauté, doivent être les premiers à tous les exercices. » En disant cela, le moine me poussa dehors, ferma la porte et, comme s'il eût volé, disparut à mes yeux.

De Paris, le 21 *de la lune de Rhamazan*, 1719.

LETTRE 134

RICA AU MÊME.

Je retournai le lendemain à cette bibliothéque, où je trouvai tout un autre homme que celui que j'avois vu la premiere fois : son air étoit simple ; sa physionomie, spirituelle ; et son abord, très affable. Dès que je lui eus fait connoître ma curiosité, il se mit en devoir

de la satisfaire et même, en qualité d'étranger, de m'instruire.

« Mon Pere, lui dis-je, quels sont ces gros volumes qui tiennent tout ce côté de bibliothéque ? — Ce sont, me dit-il, les interprètes de l'Ecriture. — Il y en a un grand nombre ! lui repartis-je. Il faut que l'Ecriture fût bien obscure autrefois et bien claire à présent. Reste-t-il encore quelques doutes ? Peut-il y avoir des points contestés ? — S'il y en a, bon Dieu ! s'il y en a ! me répondit-il. Il y en a presque autant que de lignes. — Oui ? lui dis-je. Et qu'ont donc fait tous ces auteurs ? — Ces auteurs, me repartit-il, n'ont point cherché dans l'Ecriture ce qu'il faut croire, mais ce qu'ils croyent eux-mêmes ; ils ne l'ont point regardée comme un livre où étoient contenus les dogmes qu'ils devoient recevoir, mais comme un ouvrage qui pourroit donner de l'autorité à leurs propres idées. C'est pour cela qu'ils en ont corrompu tous les sens et ont donné la torture à tous les passages. C'est un pays où les hommes de toutes les sectes font des descentes et vont comme au pillage ; c'est un champ de bataille où les nations ennemies qui se rencontrent livrent bien des combats, où l'on s'attaque, où l'on s'escarmouche de bien des manieres.

« Tout près de-là, voyez les livres ascétiques ou de dévotion ; ensuite, les livres de morale, bien plus utiles ; ceux de théologie, doublement inintelligibles, et par la matiere qui y est traitée, et par la maniere de la traiter ; les ouvrages des mystiques, c'est-à-dire des dévots qui ont le cœur tendre. — Ah ! mon Pere, lui dis-je, un moment. N'allez pas si vite. Parlez-moi de ces

mystiques. — Monsieur, me dit-il, la dévotion échauffe un cœur disposé à la tendresse et lui fait envoyer des esprits au cerveau, qui l'échauffent de même : d'où naissent les extases et les ravissemens. Cet état est le délire de la dévotion. Souvent il se perfectionne ou plutôt dégénére en Quiétisme : vous savez qu'un Quiétiste n'est autre chose qu'un homme fou, dévot et libertin.

« Voyez les casuistes, qui mettent au jour les secrets de la nuit, qui forment dans leur imagination tous les monstres que le Démon d'Amour peut produire, les rassemblent, les comparent et en font l'objet éternel de leurs pensées : heureux si le cœur ne se met pas de la partie et ne devient pas lui-même complice de tant d'égaremens si naïvement décrits et si nuement peints !

« Vous voyez, Monsieur, que je pense librement, et que je vous dis tout ce que je pense. Je suis naturellement naïf et plus encore avec vous qui êtes un étranger, qui voulez sçavoir les choses, et les sçavoir telles qu'elles sont. Si je voulois, je ne vous parlerois de tout ceci qu'avec admiration, je vous dirois sans cesse : « Cela est divin, cela est respectable ; il y a du merveilleux. » Et il en arriveroit de deux choses l'une, ou que je vous tromperois, ou que je me deshonorerois dans votre esprit. »

Nous en restâmes là, une affaire qui survint au dervis rompit notre conversation jusques au lendemain.

De Paris, le 23 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE 135

RICA AU MÊME.

Je revins à l'heure marquée, et mon homme me mena précisément à l'endroit où nous nous étions quittés : « Voici, me dit-il, les grammairiens, les glossateurs et les commentateurs. — Mon Pere, lui dis-je, tous ces gens-là ne peuvent-ils pas se dispenser d'avoir du bon sens ? — Oui, dit-il ; ils le peuvent, et même il n'y paroît pas : leurs ouvrages n'en sont pas plus mauvais ; ce qui est très-commode pour eux. — Cela est vrai, lui dis-je, et je connois bien des philosophes qui feroient bien de s'appliquer à ces sortes de sciences. »

« Voilà, poursuivit-il, les orateurs, qui ont le talent de persuader indépendamment des raisons, et les géomètres, qui obligent un homme malgré lui d'être persuadé et le convainquent avec tyrannie.

« Voici les livres de métaphysique, qui traitent de si grands intérêts, et dans lesquels l'infini se rencontre par-tout ; les livres de physique, qui ne trouvent pas plus de merveilleux dans l'économie du vaste Univers que dans la machine la plus simple de nos artisans ; les livres de médecine, ces monumens de la fragilité de la nature et de la puissance de l'art, qui font trembler quand ils traitent des maladies même les plus légeres, tant ils nous rendent la mort présente, mais qui nous mettent dans une sécurité entiere quand ils parlent de la vertu des remedes, comme si nous étions devenus immortels.

« Tout près de-là, sont les livres d'anatomie, qui contiennent bien moins la description des parties du corps humain que les noms barbares qu'on leur a donnés : chose qui ne guérit ni le malade de son mal, ni le médecin de son ignorance.

« Voici la chimie, qui habite tantôt l'Hôpital et tantôt les Petites-Maisons, comme des demeures qui lui sont également propres.

« Voici les livres de science, ou plutôt d'ignorance occulte : tels sont ceux qui contiennent quelque espéce de diablerie ; exécrables, selon la plûpart des gens, pitoyables, selon moi. Tels sont encore les livres d'astrologie judiciaire. — Que dites-vous, mon Pere ? Les livres d'astrologie judiciaire ! repartis-je avec feu. Et ce sont ceux dont nous faisons le plus de cas en Perse ; ils réglent toutes les actions de notre vie, et nous déterminent dans toutes nos entreprises. Les astrologues sont proprement nos directeurs ; ils font plus : ils entrent dans le Gouvernement de l'État[1]. — Si cela est, me dit-il, vous vivez sous un joug bien plus dur que celui de la raison. Voilà le plus étrange de tous les empires. Je plains bien une famille, et encore plus une nation, qui se laisse si fort dominer par les Planétes. — Nous nous servons, lui repartis-je, de l'astrologie comme vous vous servez de l'algébre. Chaque nation a sa science, selon laquelle elle régle sa politique ; tous les astrologues ensemble n'ont jamais fait tant de sottises en notre Perse qu'un seul de vos algébristes en a fait ici. Croyez-vous que le concours fortuit des astres ne soit pas une régle aussi sûre que les beaux raisonnemens de votre faiseur de Système[2] ?

Si l'on comptoit les voix là-dessus en France et en Perse, ce seroit un beau sujet de triomphe pour l'astrologie ; vous verriez les calculateurs bien humiliés. Quel accablant corollaire n'en pourroit-on pas tirer contre eux ? »

Notre dispute fut interrompue, et il fallut nous quitter.

De Paris, le 26 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE 136

RICA AU MÊME.

Dans l'entrevue suivante, mon sçavant me mena dans un cabinet particulier. « Voici les livres d'histoire moderne, me dit-il. Voyez premierement les historiens de l'Église et des Papes, livres que je lis pour m'édifier, et qui font en moi souvent un effet tout contraire.

« Là ce sont ceux qui ont écrit de la décadence du formidable Empire Romain, qui s'étoit formé du débris de tant de monarchies, et sur la chûte duquel il s'en forma aussi tant de nouvelles. Un nombre infini de peuples barbares, aussi inconnus que les pays qu'ils habitoient, parurent tout à coup, l'inonderent, le ravagerent, le dépecerent, et fonderent tous les royaumes que vous voyez à présent en Europe. Ces peuples n'étoient point proprement barbares, puisqu'ils étoient libres ; mais ils le sont devenus depuis que, soumis pour

la plûpart à une puissance absolue, ils ont perdu cette douce liberté si conforme à la raison, à l'humanité et à la nature.

« Vous voyez ici les historiens de l'Empire d'Allemagne, qui n'est qu'une ombre du premier Empire, mais qui est, je crois, la seule puissance qui soit sur la Terre que la division n'a point affoiblie ; la seule, je crois encore, qui se fortifie à mesure de ses pertes, et qui, lente à profiter des succès, devient indomptable par ses défaites.

« Voici les historiens de France, où l'on voit d'abord la puissance des rois se former, mourir deux fois, renaître de même, languir ensuite pendant plusieurs siécles ; mais, prenant insensiblement des forces, accrue de toutes parts, monter à son dernier période : semblable à ces fleuves qui, dans leur course, perdent leurs eaux ou se cachent sous terre ; puis, reparoissant de nouveau, grossis par les rivieres qui s'y jettent, entraînent avec rapidité tout ce qui s'oppose à leur passage.

« Là, vous voyez la nation espagnole sortir de quelques montagnes ; les princes mahométans subjugués aussi insensiblement qu'ils avoient rapidement conquis ; tant de royaumes réunis dans une vaste monarchie, qui devint presque la seule : jusqu'à ce qu'accablée de sa propre grandeur et de sa fausse opulence, elle perdit sa force et sa réputation même et ne conserva que l'orgueil de sa premiere puissance.

« Ce sont ici les historiens d'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition ; le Prince toujours chancelant sur un trône inébranlable ; une nation impatiente, sage

dans sa fureur même, et qui, maîtresse de la Mer (chose inouïe jusqu'alors), mêle le commerce avec l'Empire.

« Tout près de-là sont les historiens de cette autre reine de la Mer, la République de Hollande, si respectée en Europe et si formidable en Asie, où ses négocians voient tant de rois prosternés devant eux.

« Les historiens d'Italie vous représentent une nation autrefois maîtresse du Monde, aujourd'hui esclave de toutes les autres ; ses princes divisés et foibles, et sans autre attribut de souveraineté qu'une vaine politique.

« Voilà les historiens des républiques : de la Suisse, qui est l'image de la liberté ; de Venise, qui n'a de ressources qu'en son économie ; et de Gênes, qui n'est superbe que par ses bâtimens.

« Voici ceux du Nord, et entr'autres, de la Pologne, qui use si mal de sa liberté et du droit qu'elle a d'élire ses rois, qu'il semble qu'elle veuille consoler par-là les peuples ses voisins, qui ont perdu l'un et l'autre. »

Là-dessus nous nous séparâmes jusques au lendemain.

De Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1719.

LETTRE 137

RICA AU MÊME.

Le lendemain, il me mena dans un autre cabinet. « Ce sont ici les poëtes, me dit-il, c'est-à-dire ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les agrémens,

comme on ensevelissoit autrefois les femmes sous leurs ornemens et leurs parures. Vous les connoissez ; ils ne sont pas rares chez les Orientaux, où le Soleil, plus ardent, semble échauffer les imaginations mêmes.

« Voilà les poëmes épiques. — Eh ! qu'est-ce que les poëmes épiques ? — En vérité, me dit-il, je n'en sçais rien ; les connoisseurs disent qu'on n'en a jamais fait que deux, et que les autres qu'on donne sous ce nom ne le sont point ; c'est aussi ce que je ne sçais pas. Ils disent de plus qu'il est impossible d'en faire de nouveaux, et cela est encore plus surprenant.

« Voici les poëtes dramatiques, qui, selon moi, sont les poëtes par excellence et les maîtres des passions. Il y en a de deux sortes : les comiques, qui nous remuent si doucement, et les tragiques, qui nous troublent et nous agitent avec tant de violence.

« Voici les lyriques, que je méprise autant que j'estime les autres, et qui font de leur art une harmonieuse extravagance.

« On voit ensuite les auteurs des idilles et des églogues, qui plaisent même aux gens de Cour par l'idée qu'ils leur donnent d'une certaine tranquillité qu'ils n'ont pas, et qu'ils leur montrent dans la condition des bergers[1].

« De tous les auteurs que nous avons vûs, voici les plus dangereux : ce sont ceux qui aiguisent les épigrammes, qui sont de petites flèches déliées qui font une plaie profonde et inaccessible aux remedes.

« Vous voyez ici les romans, dont les auteurs sont des espéces de poëtes qui outrent également le langage de l'esprit et celui du cœur : ils passent leur vie

à chercher la nature et la manquent toujours, et leurs héros y sont aussi étrangers que les dragons ailés et les hippocentaures. »

« J'ai vû, lui dis-je, quelques-uns de vos romans, et, si vous voyiez les nôtres, vous en seriez encore plus choqué. Ils sont aussi peu naturels et, d'ailleurs, extrêmement gênés par nos mœurs : il faut dix années de passion avant qu'un amant ait pû voir seulement le visage de sa maîtresse. Cependant les auteurs sont forcés de faire passer les lecteurs dans ces ennuyeux préliminaires. Or il est impossible que les incidens soient variés. On recourt à un artifice pire que le mal même qu'on veut guérir : c'est aux prodiges. Je suis sûr que vous ne trouverez pas bon qu'une magicienne fasse sortir une armée de dessous terre, qu'un héros, lui seul, en détruise une de cent mille hommes. Cependant voilà nos romans. Ces aventures froides et souvent répétées nous font languir, et ces prodiges extravagans nous révoltent. »

De Paris, le 6 de la lune de Chalval, 1719.

LETTRE 138

RICA A IBBEN, A SMIRNE.

Les ministres se succédent et se détruisent ici comme les saisons : depuis trois ans, j'ai vu changer quatre fois de systême sur les finances[1]. On léve aujourd'hui les tributs, en Turquie et en Perse, comme les levoient

les fondateurs de ces empires ; il s'en faut bien qu'il en soit ici de même. Il est vrai que nous n'y mettons pas tant d'esprit que les Occidentaux : nous croyons qu'il n'y a pas plus de différence entre l'administration des revenus du prince et celle des biens d'un particulier, qu'il y en a entre compter cent mille tomans ou en compter cent. Mais il y a ici bien plus de finesse et de mystére. Il faut que de grands génies travaillent nuit et jour, qu'ils enfantent sans cesse et avec douleur de nouveaux projets ; qu'ils écoutent les avis d'une infinité de gens qui travaillent pour eux sans en être priés, qu'ils se retirent et vivent dans le fond d'un cabinet impénétrable aux grands et sacré aux petits, qu'ils ayent toujours la tête remplie de secrets importans, de desseins miraculeux, de systêmes nouveaux, et qu'absorbés dans les méditations, ils soient privés de l'usage de la parole et quelquefois même de celui de la politesse.

Dès que le feu Roi eut fermé les yeux, on pensa à établir une nouvelle administration. On sentoit qu'on étoit mal, mais on ne sçavoit comment faire pour être mieux. On ne s'étoit pas bien trouvés de l'autorité sans bornes des ministres précédens ; on la voulut partager. On créa pour cet effet six ou sept conseils, et ce ministére est peut-être celui de tous qui a gouverné la France avec plus de sens. La durée en fut courte, aussi bien que celle du bien qu'il produisit.

La France, à la mort du feu Roi, étoit un corps accablé de mille maux. N.....[1] prit le fer à la main, retrancha les chairs inutiles, et appliqua quelques remedes topiques. Mais il restoit toujours un vice

intérieur à guérir. Un étranger est venu, qui a entrepris cette cure. Après bien des remedes violens, il a cru lui avoir rendu son embonpoint, et il l'a seulement rendue bouffie.

Tous ceux qui étoient riches il y a six mois sont à présent dans la pauvreté, et ceux qui n'avoient pas de pain regorgent de richesses. Jamais ces deux extrêmités ne se sont touchées de si près. L'Étranger a tourné l'État comme un fripier tourne un habit : il fait paroître dessus ce qui étoit dessous ; et, ce qui étoit dessous, il le met à l'envers. Quelles fortunes inespérées, incroyables même à ceux qui les ont faites ! Dieu ne tire pas plus rapidement les hommes du néant. Que de valets servis par leurs camarades et peut-être demain par leurs maîtres !

Tout ceci produit souvent des choses bisarres. Les laquais qui avoient fait fortune sous le regne passé vantent aujourd'hui leur naissance ; ils rendent, à ceux qui viennent de quitter leur livrée dans une certaine rue[1], tout le mépris qu'on avoit pour eux il y a six mois ; ils crient de toute leur force : « La noblesse est ruinée ! Quel désordre dans l'État ! Quelle confusion dans les rangs ! On ne voit que des inconnus faire fortune ! » Je te promets que ceux-ci prendront bien leur revanche sur ceux qui viendront après eux, et que, dans trente ans, ces gens de qualité feront bien du bruit.

A Paris, le premier de la lune de Zilcadé, 1720.

LETTRE 139

RICA AU MÊME.

Voici un grand exemple de la tendresse conjugale, non seulement dans une femme, mais dans une reine. La reine de Suéde[1], voulant à toute force associer le prince son époux à la couronne, pour aplanir toutes les difficultés, a envoyé aux États, une déclaration par laquelle elle se désiste de la régence au cas qu'il soit élû.

Il y a soixante et quelques années qu'une autre reine, nommée *Christine*, abdiqua la couronne pour se donner tout entiere à la philosophie. Je ne sçais lequel de ces deux exemples nous devons admirer davantage.

Quoique j'approuve assez que chacun se tienne ferme dans le poste où la Nature l'a mis, et que je ne puisse louer la foiblesse de ceux qui, se trouvant au-dessous de leur état, le quittent comme par une espéce de désertion, je suis cependant frappé de la grandeur d'âme de ces deux princesses et de voir l'esprit de l'une et le cœur de l'autre supérieurs à leur fortune. Christine a songé à connoître dans le tems que les autres ne songent qu'à jouir, et l'autre ne veut jouir que pour mettre tout son bonheur entre les mains de son auguste époux.

De Paris, le 27 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE 140

RICA A USBEK, A ***.

Le parlement de Paris vient d'être relégué dans une petite ville qu'on appelle *Pontoise*. Le Conseil lui a envoyé enregistrer ou approuver un déclaration qui le deshonore, et il l'a enregistrée d'une maniere qui deshonore le Conseil[1].

On menace d'un pareil traitement quelques parlemens du royaume.

Ces compagnies sont toujours odieuses : elles n'approchent des rois que pour leur dire de tristes vérités, et, pendant qu'une foule de courtisans leur représentent sans cesse un peuple heureux sous leur gouvernement, elles viennent démentir la flatterie, et apporter aux pieds du trône les gémissemens et les larmes dont elles sont dépositaires.

C'est un pésant fardeau, mon cher Usbek, que celui de la vérité, lorsqu'il faut la porter jusques aux princes. Ils doivent bien penser que ceux qui s'y déterminent y sont contraints, et qu'ils ne se résoudroient jamais à faire des démarches si tristes et si affligeantes pour ceux qui les font, s'ils n'y étoient forcés par leur devoir, leur respect, et même leur amour[2].

De Paris, le 21 *de la lune de Gemmadi* 1, 1720.

LETTRE 141

RICA AU MÊME.

J'irai te voir sur la fin de la semaine. Que les jours couleront agréablement avec toi !

Je fus présenté, il y a quelques jours, à une dame de la Cour qui avoit quelque envie de voir ma figure étrangere. Je la trouvai belle, digne des regards de notre monarque et d'un rang auguste dans le lieu sacré où son cœur repose.

Elle me fit mille questions sur les mœurs des Persans, et sur la maniere de vivre des Persanes. Il me parut que la vie du serrail n'étoit pas de son goût, et qu'elle trouvoit de la répugnance à voir un homme partagé entre dix ou douze femmes. Elle ne put voir sans envie le bonheur de l'un et sans pitié la condition des autres. Comme elle aime la lecture, sur-tout celle des poëtes et des romans, elle souhaita que je lui parlasse des nôtres. Ce que je lui en dis redoubla sa curiosité ; elle me pria de lui faire traduire un fragment de quelques-uns de ceux que j'ai apportés. Je le fis et je lui envoyai quelques jours après un conte Persan. Peut-être seras-tu bien aise de le voir travesti.

Du tems de Cheik-Ali-Can[1], il y avoit en Perse une femme nommée *Zulema* : elle sçavoit par cœur tout le saint Alcoran ; il n'y avoit point de dervis qui entendît mieux qu'elle les traditions des saints Prophétes ; les docteurs arabes n'avoient rien de si mystérieux qu'elle n'en comprît tous les sens ; et elle joignoit

à tant de connoissances un certain caractére d'esprit enjoué qui laissoit à peine deviner si elle vouloit amuser ceux à qui elle parloit, ou les instruire.

Un jour qu'elle étoit avec ses compagnes dans une des salles du serrail, une d'elles lui demanda ce qu'elle pensoit de l'autre vie, et si elle ajoutoit foi à cette ancienne tradition de nos docteurs, que le Paradis n'est fait que pour les hommes[1].

« C'est le sentiment commun, leur dit-elle ; il n'y a rien que l'on n'ait fait pour dégrader notre sexe. Il y a même une nation répandue par toute la Perse, qu'on appelle la *Nation Juive*, qui soutient, par l'autorité de ses livres sacrés, que nous n'avons point d'ame.

« Ces opinions si injurieuses n'ont d'autre origine que l'orgueil des hommes, qui veulent porter leur supériorité au delà même de leur vie et ne pensent pas que, dans le Grand Jour, toutes les créatures paroîtront devant Dieu comme le néant, sans qu'il y ait entr'elles de prérogatives que celles que la vertu y aura mises.

« Dieu ne se bornera point dans ses récompenses ; et, comme les hommes qui auront bien vécu et bien usé de l'empire qu'ils ont ici-bas sur nous, seront dans un paradis plein de beautés célestes et ravissantes, et telles que, si un mortel les avoit vûes, il se donneroit aussitôt la mort dans l'impatience d'en jouir, aussi les femmes vertueuses iront dans un lieu de délices, où elles seront enyvrées d'un torrent de voluptés avec des hommes divins qui leur seront soumis : chacune d'elles aura un serrail dans lequel ils seront enfermés, et des eunuques encore plus fidéles que les nôtres, pour les garder.

« J'ai lu, ajouta-t-elle, dans un livre arabe, qu'un homme nommé *Ibrahim* étoit d'une jalousie insupportable. Il avoit douze femmes extrêmement belles, qu'il traitoit d'une maniere très-dure ; il ne se fioit plus à ses eunuques ni aux murs de son serrail; il les tenoit presque toujours sous la clef, enfermées dans leur chambre, sans qu'elles pussent se voir ni se parler : car il étoit même jaloux d'une amitié innocente. Toutes ses actions prenoient la teinture de sa brutalité naturelle ; jamais une douce parole ne sortit de sa bouche, et jamais il ne fit le moindre signe qui n'ajoutât quelque chose à la rigueur de leur esclavage.

« Un jour qu'il les avoit toutes assemblées dans une salle de son serrail, une d'entr'elles, plus hardie que les autres, lui reprocha son mauvais naturel. « Quand on cherche si fort les moyens de se faire craindre, lui dit-elle, on trouve toujours auparavant ceux de se faire haïr. Nous sommes si malheureuses que nous ne pouvons nous empêcher de désirer un changement. D'autres, à ma place, souhaiteroient votre mort, je ne souhaite que la mienne ; et, ne pouvant espérer d'être séparée de vous que par-là, il me sera encore bien doux d'en être séparée. » Ce discours, qui auroit dû le toucher, le fit entrer dans un furieuse colere ; il tira son poignard et le lui plongea dans le sein. « Mes cheres compagnes, dit-elle d'une voix mourante, si le Ciel a pitié de ma vertu, vous serez vengées. » A ces mots, elle quitta cette vie infortunée pour aller dans le séjour des délices où les femmes qui ont bien vécu jouissent d'un bonheur qui se renouvelle toujours.

« D'abord elle vit une prairie riante, dont la ver-

dure étoit relevée par les peintures des fleurs les plus vives ; un ruisseau, dont les eaux étoient plus pures que le cristal, y faisoit un nombre infini de détours. Elle entra ensuite dans des bocages charmans, dont le silence n'étoit interrompu que par le doux chant des oiseaux. De magnifiques jardins se présenterent ensuite : la Nature les avoit ornés avec sa simplicité et toute sa magnificence. Elle trouva enfin un palais superbe, préparé pour elle et rempli d'hommes célestes destinés à ses plaisirs.

« Deux d'entr'eux se présenterent aussi-tôt pour la deshabiller ; d'autres la mirent dans le bain et la parfumerent des plus délicieuses essences. On lui donna ensuite des habits infiniment plus riches que les siens. Après quoi, on la mena dans une grande salle, où elle trouva un feu fait avec des bois odoriférans et une table couverte des mets les plus exquis. Tout sembloit concourir au ravissement de ses sens : elle entendoit, d'un côté, une musique d'autant plus divine qu'elle étoit plus tendre ; de l'autre, elle ne voyoit que des danses de ces hommes divins, uniquement occupés à lui plaire. Cependant tant de plaisirs ne devoient servir qu'à la conduire insensiblement à des plaisirs plus grands. On la mena dans sa chambre, et, après l'avoir encore une fois deshabillée, on la porta dans un lit superbe, où deux hommes d'une beauté charmante la reçurent dans leurs bras. C'est pour lors qu'elle fut enyvrée, et que ses ravissemens passerent même ses desirs. « Je suis toute hors de moi, leur disoit-elle ; je croirois mourir, si je n'étois sûre de mon immortalité. C'en est trop ; laissez-moi : je succombe sous la vio-

lence des plaisirs. Oui, vous rendez un peu le calme à mes sens, je commence à respirer et à revenir à moi même. D'où vient que l'on a ôté les flambeaux ? Que ne puis-je à présent considérer votre beauté divine ? Que ne puis-je voir ?... Mais pourquoi voir ? Vous me faites rentrer dans mes premiers transports. O Dieux ! que ces ténébres sont aimables ! Quoi ! je serai immortelle et immortelle avec vous ? Je serai ?... Non, je vous demande grace : car je vois bien que vous êtes gens à n'en demander jamais. »

« Après plusieurs commandemens réitérés, elle fut obéie ; mais elle ne le fut que lorsqu'elle voulut l'être bien sérieusement. Elle se reposa languissamment et s'endormit dans leurs bras. Deux momens de sommeil réparerent sa lassitude ; elle reçut deux baisers qui l'enflammerent soudain et lui firent ouvrir les yeux. « Je suis inquiéte, dit-elle : je crains que vous ne m'aimiez plus. » C'étoit un doute dans lequel elle ne vouloit pas rester long-tems ; aussi eut-elle avec eux tous les éclaircissemens qu'elle pouvoit desirer. « Je suis désabusée, s'écria-t-elle. Pardon, pardon ! Je suis sûre de vous. Vous ne me dites rien, mais vous prouvez mieux que tout ce que vous me pourriez dire. Oui, Oui ! je vous le confesse : on n'a jamais tant aimé. Mais quoi ! vous vous disputez tous deux l'honneur de me persuader ? Ah ! si vous vous disputez, si vous joignez l'ambition au plaisir de ma défaite, je suis perdue : vous serez tous deux vainqueurs ; il n'y aura que moi de vaincue ; mais je vous vendrai bien cher la victoire. »

« Tout ceci ne fut interrompu que par le jour. Ses fidéles et aimables domestiques entrerent dans sa

chambre, et firent lever ces deux jeunes hommes, que deux vieillards ramenerent dans les lieux où ils étoient gardés pour ses plaisirs. Elle se leva ensuite et parut d'abord à cette cour idôlatre dans les charmes d'un déshabillé simple et ensuite couverte des plus somptueux ornemens. Cette nuit l'avoit embellie : elle avoit donné de la vie à son teint et de l'expression à ses graces. Ce ne fut pendant tout le jour que danses, que concerts, que festins, que jeux, que promenades, et l'on remarquoit qu'Anaïs se déroboit de tems en tems et voloit vers ses deux jeunes héros. Après quelques précieux instans d'entrevue, elle revenoit vers la troupe qu'elle avoit quittée, toujours avec un visage plus serein. Enfin, sur le soir, on la perdit tout-à-fait : elle alla s'enfermer dans le serrail, où elle vouloit, disoit-elle, faire connoissance avec ces captifs immortels qui devoient à jamais vivre avec elle. Elle visita donc les apartemens de ces lieux les plus reculés et les plus charmans, où elle compta cinquante esclaves d'une beauté miraculeuse : elle erra toute la nuit de chambre en chambre, recevant par-tout des hommages toujours différens et toujours les mêmes.

« Voilà comment l'immortelle Anaïs passoit sa vie, tantôt dans des plaisirs éclatans, tantôt dans des plaisirs solitaires ; admirée d'une troupe brillante, ou bien aimée d'un amant éperdu. Souvent elle quittoit le palais enchanté pour aller dans une grotte champêtre ; les fleurs sembloient naître sous ses pas, et les jeux se présentoient en foule au-devant d'elle.

« Il y avoit plus de huit jours qu'elle étoit dans cette demeure heureuse, que, toujours hors d'elle-

même, elle n'avoit pas fait une seule réfléxion : elle avoit joui de son bonheur sans le connoître et sans avoir eu un seul de ces momens tranquilles où l'ame se rend, pour ainsi dire, compte à elle-même et s'écoute dans le silence des passions.

« Les bienheureux ont des plaisirs si vifs qu'ils peuvent rarement jouir de cette liberté d'esprit. C'est pour cela qu'attachés invinciblement aux objets présens ils perdent entierement la mémoire des choses passées et n'ont plus aucun souci de ce qu'ils ont connu ou aimé dans l'autre vie.

« Mais Anaïs, dont l'esprit étoit vraiment philosophe, avoit passé presque toute sa vie à méditer ; elle avoit poussé ses réfléxions beaucoup plus loin qu'on n'auroit dû l'attendre d'une femme laissée à elle-même. La retraite austére que son mari lui avoit fait garder ne lui avoit laissé que cet avantage. C'est cette force d'esprit qui lui avoit fait mépriser la crainte dont ses compagnes étoient frappées, et la mort, qui devoit être la fin de ses peines et le commencement de sa félicité.

« Ainsi elle sortit peu à peu de l'yvresse des plaisirs et s'enferma seule dans un apartement de son palais. Elle se laissa aller à des réfléxions bien douces sur sa condition passée et sur sa félicité présente ; elle ne put s'empêcher de s'attendrir sur le malheur de ses compagnes : on est sensible à des tourmens que l'on a partagés. Anaïs ne se tint pas dans les simples bornes de la compassion : plus tendre envers ces infortunées, elle se sentit portée à les secourir.

« Elle donna ordre à un de ces jeunes hommes qui étoient auprès d'elle, de prendre la figure de son mari,

d'aller dans son serrail, de s'en rendre maître, de l'en chasser, et d'y rester à sa place jusqu'à ce qu'elle le rappellât.

« L'exécution fut prompte : il fendit les airs, arriva à la porte du serrail d'Ibrahim, qui n'y étoit pas. Il frappe ; tout lui est ouvert : les eunuques tombent à ses pieds ; il vole vers les apartemens où les femmes d'Ibrahim étoient enfermées : il avoit, en passant, pris les clefs dans la poche de ce jaloux, à qui il s'étoit rendu invisible. Il entre et les surprend d'abord par son air doux et affable, et, bientôt après, il les surprend davantage par ses empressemens et par la rapidité de ses entreprises. Toutes eurent leur part de l'étonnement, et elles l'auroient pris pour un songe s'il y eût eu moins de réalité.

« Pendant que ces nouvelles scénes se jouent dans le serrail, Ibrahim heurte, se nomme, tempête et crie. Après avoir essuyé bien des difficultés, il entre et jette les eunuques dans un désordre extrême. Il marche à grands pas ; mais il recule en arriere et tombe comme des nues quand il voit le faux Ibrahim, sa véritable image, dans toutes les libertés d'un maître. Il crie au secours : il veut que les eunuques lui aident à tuer cet imposteur ; mais il n'est pas obéi. Il n'a plus qu'une bien foible ressource : c'est de s'en rapporter au jugement de ses femmes. Dans une heure, le faux Ibrahim avoit séduit tous ses juges. L'autre est chassé et traîné indignement hors du serrail, et il auroit reçu la mort mille fois si son rival n'avoit ordonné qu'on lui sauvât la vie. Enfin, le nouvel Ibrahim, resté maître du champ de bataille, se montra de plus en plus digne d'un tel

choix et se signala par des miracles jusqu'alors inconnus.

« Vous ne ressemblez pas à Ibrahim, disoient ces femmes. — Dites, dites plutôt que ce imposteur ne me ressemble pas, disoit le triomphant Ibrahim. Comment faut-il faire pour être votre époux, si ce que je fais ne suffit pas ? — Ah ! nous n'avons garde de douter, dirent les femmes. Si vous n'êtes pas Ibrahim, il nous suffit que vous ayez si bien mérité de l'être ; vous êtes plus Ibrahim en un jour qu'il ne l'a été dans le cours de dix années. — Vous me promettez donc, reprit-il, que vous vous déclarerez en ma faveur contre cet imposteur ? — N'en doutez pas, dirent-elles d'une commune voix : nous vous jurons une fidélité éternelle ; nous n'avons été que trop long-tems abusées : le traître ne soupçonnoit point notre vertu ; il ne soupçonnoit que sa foiblesse. Nous voyons bien que les hommes ne sont point faits comme lui ; c'est à vous sans doute qu'ils ressemblent. Si vous sçaviez combien vous nous le faites haïr ! — Ah ! je vous donnerai souvent de nouveaux sujets de haine, reprit le faux Ibrahim : vous ne connoissez point encore tout le tort qu'il vous a fait. — Nous jugeons de son injustice par la grandeur de notre vengeance, reprirent-elles. — Oui, vous avez raison, dit l'homme divin : j'ai mesuré l'expiation au crime ; je suis bien aise que vous soyez contentes de ma maniere de punir. — Mais, dirent ces femmes, si cet imposteur revient, que ferons-nous ? — Il lui seroit, je crois, difficile de vous tromper, répondit-il : dans la place que j'occupe auprès de vous, on ne se soutient guéres par la ruse, et, d'ailleurs, je l'enverrai si loin, que vous n'entendrez plus parler de

lui. Pour lors, je prendrai sur moi le soin de votre bonheur : je ne serai point jaloux ; je sçaurai m'assurer de vous sans vous gêner ; j'ai assez bonne opinion de mon mérite pour croire que vous me serez fidéles. Si vous n'étiez pas vertueuses avec moi, avec qui le seriez-vous ? »

« Cette conversation dura long-tems entre lui et ces femmes, qui, plus frappées de la différence des deux Ibrahim que de leur ressemblance, ne songeoient pas même à se faire éclaircir de tant de merveilles. Enfin le mari désespéré revint encore les troubler : il trouva toute sa maison dans la joye et ses femmes plus incrédules que jamais. La place n'étoit pas tenable pour un jaloux : il sortit furieux, et, un instant après, le faux Ibrahim le suivit, le prit, le transporta dans les airs, et le laissa à deux mille[1] lieues de-là.

« O Dieux ! dans quelle désolation se trouverent ces femmes dans l'absence de leur cher Ibrahim ! Déja leurs eunuques avoient repris leur sévérité naturelle ; toute la maison étoit en larmes ; elles s'imaginoient quelquefois que tout ce qui leur étoit arrivé n'étoit qu'un songe ; elles se regardoient toutes les unes les autres et se rappelloient les moindres circonstances de ces étranges aventures. Enfin le céleste Ibrahim revint, toujours plus aimable ; il leur parut que son voyage n'avoit pas été pénible. Le nouveau maître prit une conduite si opposée à celle de l'autre qu'elle surprit tous les voisins. Il congédia les eunuques, rendit sa maison accessible à tout le monde ; il ne voulut pas même souffrir que ses femmes se voilassent. C'étoit une chose assez singuliere de les voir dans les festins

parmi des hommes aussi libres qu'eux. Ibrahim crut avec raison que les coutumes du pays n'étoient pas faites pour des citoyens comme lui. Cependant il ne se refusoit aucune dépense ; il dissipa avec une immense profusion les biens du jaloux, qui, de retour trois ans après des pays lointains où il avoit été transporté, ne trouva plus que ses femmes et trente-six enfans. »

De Paris, le 26 de la lune de Gemmadi 1, 1720.

LETTRE 142

RICA A USBEK, A ***.

Voici une lettre que je reçus hier d'un sçavant ; elle te paroîtra singuliere :

« Monsieur.

« Il y a six mois que j'ai recueilli la succession d'un « oncle très-riche, qui m'a laissé cinq ou six cens mille « livres et une maison superbement meublée. Il y a « plaisir d'avoir du bien, lorsqu'on en sçait faire un « bon usage. Je n'ai point d'ambition ni de goût pour « les plaisirs : je suis presque toujours enfermé dans « un cabinet, où je méne la vie d'un sçavant ; c'est « dans ce lieu que l'on trouve un curieux amateur de la « vénérable antiquité.

« Lorsque mon oncle eut fermé les yeux, j'aurois fort « souhaité de le faire enterrer avec les cérémonies « observées par les anciens Grecs et Romains ; mais je

« n'avois pour lors ni lacrymatoires, ni urnes, ni lampes « antiques.

« Mais depuis je me suis bien pourvû de ces pré- « cieuses raretés. Il y a quelques jours que je vendis « ma vaisselle d'argent pour acheter une lampe de terre « qui avoit servi à un philosophe stoïcien. Je me suis « défait de toutes les glaces dont mon oncle avoit « couvert presque tous les murs de ses apartemens, « pour avoir un petit miroir, un peu fêlé, qui fut « autrefois à l'usage de Virgile : je suis charmé d'y « voir ma figure représentée au lieu de celle du Cigne « de Mantoue. Ce n'est pas tout : j'ai acheté cent louis « d'or cinq ou six pieces de monnoie de cuivre qui « avoit cours il y a deux mille ans. Je ne sçache pas « avoir à présent dans ma maison un seul meuble qui « n'ait été fait avant la décadence de l'Empire. J'ai un « petit cabinet de manuscrits fort précieux et fort « chers. Quoique je me tue la vûe à les lire, j'aime « beaucoup mieux m'en servir que des exemplaires « imprimés, qui ne sont pas si corrects, et que tout le « monde a entre les mains. Quoique je ne sorte presque « jamais, je ne laisse pas d'avoir une passion démesurée « de connoître tous les anciens chemins qui étoient du « tems des Romains. Il y en a un qui est près de chez moi, « qu'un proconsul des Gaules fit faire il y a environ « douze cens ans ; lorsque je vais à ma maison de cam- « pagne, je ne manque jamais d'y passer, quoiqu'il soit « très-incommode, et qu'il m'allonge de plus d'une « lieue. Mais ce qui me fait enrager, c'est qu'on y a « mîs des poteaux de bois de distance en distance pour « marquer l'éloignement des villes voisines : je suis

« désespéré de voir ces misérables indices, au lieu des « colonnes milliaires qui y étoient autrefois ; je ne doute « pas que je ne les fasse rétablir par mes héritiers, et « que je ne les engage à cette dépense par mon tes- « tament. Si vous avez, Monsieur, quelque manuscrit « persan, vous me ferez plaisir de m'en accommoder ; « je vous le paierai tout ce que vous voudrez, et je vous « donnerai par dessus le marché quelques ouvrages de « ma façon, par lesquels vous verrez que je ne suis « point un membre inutile de la République des Lettres. « Vous y remarquerez entr'autres une dissertation où « je fais voir que la couronne dont on se servoit « autrefois dans les triomphes étoit de chêne, et non « pas de laurier. Vous en admirerez une autre où je « prouve, par de doctes conjectures tirées des plus « graves auteurs grecs, que Cambises fut blessé à la « jambe gauche, et non pas à la droite ; une autre où « je démontre qu'un petit front étoit une beauté très- « recherchée par les Romains. Je vous enverrai encore « un volume in-quarto, en forme d'explication d'un « vers du sixiéme livre de l'*Enéide* de Virgile. Vous « ne recevrez tout ceci que dans quelques jours ; et, « quant à présent, je me contente de vous envoyer ce « fragment d'un ancien mythologiste grec qui n'avoit « point paru jusques ici, et que j'ai découvert dans la « poussiere d'une bibliothéque. Je vous quitte pour « une affaire importante que j'ai sur les bras : il s'agit « de restituer un beau passage de Pline le Naturaliste, « que les copistes du cinquiéme siécle ont étrange- « ment défiguré.

« Je suis, etc... »

FRAGMENT D'UN ANCIEN MYTHOLOGISTE.

« Dans une isle près des Orcades, il naquit un enfant « qui avoit pour pere Eole, Dieu des Vents, et pour « mere une nymphe de Calédonie. On dit de lui qu'il « apprit tout seul à compter avec ses doigts, et que, « dès l'âge de quatre ans, il distinguoit si parfaitement « les métaux que, sa mere ayant voulu lui donner une « bague de laiton au lieu d'une d'or, il reconnut la « tromperie et la jetta par terre.

« Dès qu'il fut grand, son pere lui apprit le secret « d'enfermer les vents dans les outres[1], qu'il vendoit « ensuite à tous les voyageurs. Mais, comme la mar- « chandise n'étoit pas fort prisée dans son pays, il le « quitta et se mit à courir le Monde en compagnie de « l'aveugle Dieu du Hazard.

« Il apprit dans ses voyages que, dans la Bétique, l'or « reluisoit de toutes parts ; cela fit qu'il y précipita ses « pas. Il y fut fort mal reçu de Saturne, qui regnoit « pour lors. Mais ce Dieu ayant quitté la Terre, il « s'avisa d'aller dans tous les carrefours, où il crioit « sans cesse d'une voix rauque : « Peuples de Bétique, « vous croyez être riches parce que vous avez de l'or « et de l'argent. Votre erreur me fait pitié. Croyez-moi, « quittez le pays des vils métaux ; venez dans l'Empire « de l'Imagination ; et je vous promets des richesses qui « vous étonneront vous-mêmes. » Aussi-tôt il ouvrit « une grande partie des outres qu'il avoit apportées, « et il distribua de sa marchandise à qui en voulut.

« Le lendemain, il revint dans les mêmes carrefours, « et il s'écria : « Peuples de Bétique, voulez-vous être « riches ? Imaginez-vous que je le suis beaucoup, et « que vous l'êtes beaucoup aussi ; mettez-vous tous « les matins dans l'esprit que votre fortune a doublé « pendant la nuit ; levez-vous ensuite ; et, si vous avez « des créanciers, allez les payer de ce que vous aurez « imaginé, et dites-leur d'imaginer à leur tour. »

« Il reparut quelques jours après, et il parla ainsi : « Peuples de Bétique, je vois bien que votre imagi- « nation n'est pas si vive que les premiers jours. « Laissez-vous conduire à la mienne. Je mettrai tous « les matins devant vos yeux un écriteau[1] qui sera pour « vous la source des richesses ; vous n'y verrez que « quatre paroles, mais elles seront bien significatives : « car elles régleront la dot de vos femmes, la légitime « de vos enfans, le nombre de vos domestiques. Et « quant à vous, dit-il à ceux de la troupe qui étoient « le plus près de lui, quant à vous, mes chers enfans « (je puis vous appeller de ce nom : car vous avez reçu « de moi une seconde naissance), mon écriteau déci- « dera de la magnificence de vos équipages, de la somp- « tuosité de vos festins, du nombre et de la pension de « vos maîtresses. »

« A quelques jours de-là, il arriva dans le carrefour « tout essoufflé, et, transporté de colere, il s'écria : « Peuples de Bétique, je vous avois conseillé d'ima- « giner, et je vois que vous ne le faites pas. Eh bien ! « à présent, je vous l'ordonne. » Là-dessus il les « quitta brusquement ; mais la réfléxion le rappella sur « ses pas. « J'apprens que quelques-uns de vous sont

« assez détestables pour conserver leur or et leur « argent. Encore passe pour l'argent ; mais pour de « l'or... pour de l'or... Ah ! cela me met dans une « indignation... Je jure, par mes outres sacrées, que, « s'ils ne viennent pas me l'apporter, je les punirai « sévérement. » Puis il ajouta d'un air tout à fait per- « suasif : « Croyez-vous que ce soit pour garder ces « misérables métaux que je vous les demande ? Une « marque de ma candeur, c'est que, lorsque vous me les « apportâtes il y a quelques jours, je vous en rendis « sur-le-champ la moitié. »

« Le lendemain, on l'apperçut de loin, et on le vit « s'insinuer avec une voix douce et flatteuse : « Peuples « de Bétique, j'apprens que vous avez une partie de « vos trésors dans les pays étrangers. Je vous prie, « faites-les moi venir : vous me ferez plaisir, et je vous « en aurai une reconnoissance éternelle. »

« Le fils d'Eole parloit à des gens qui n'avoient pas « grande envie de rire ; ils ne purent pourtant s'en « empêcher : ce qui fit qu'il s'en retourna bien confus. « Mais, reprenant courage, il hazarda encore une petite « priere : « Je sçais que vous avez des pierres pré- « cieuses. Au nom de Jupiter, défaites-vous en ! rien « ne vous appauvrit comme ces sortes de choses. « Défaites-vous en, vous dis-je. Si vous ne le pouvez « pas par vous-mêmes, je vous donnerai des hommes « d'affaires excellens. Que de richesses vont couler chez « vous, si vous faites ce que je vous conseille ! Oui, « je vous promets tout ce qu'il y aura de plus pur « dans mes outres. »

« Enfin, il monta sur un tréteau, et, prenant une voix

« assurée, il dit : « Peuples de Bétique, j'ai comparé « l'heureux état dans lequel vous êtes, avec celui où « je vous trouvai lorsque j'arrivai ici : je vous vois « le plus riche peuple de la Terre ; mais, pour achever « votre fortune, souffrez que je vous ôte la moitié « de vos biens. » A ces mots, d'une aile légere, le « fils d'Eole disparut et laissa ses auditeurs dans une « consternation inexprimable ; ce qui fit qu'il revint le « lendemain, et parla ainsi : « Je m'apperçus hier que « mon discours vous déplut extrêmement. Eh bien ! « prenez que je ne vous aye rien dit. Il est vrai, la « moitié, c'est trop : il n'y a qu'à prendre d'autres « expédiens pour arriver au but que je me suis proposé : « assemblons nos richesses dans un même endroit ; « nous le pouvons facilement : car elles ne tiennent « pas un gros volume. » Aussitôt il en disparut les trois « quarts[1]. »

A Paris, le 9 de la lune de Chahban, 1720.

LETTRE 143

RICA A NATHANAEL LÉVI, MÉDECIN JUIF, A LIVOURNE.

Tu me demandes ce que je pense de la vertu des amulettes et de la puissance des talismans. Pourquoi t'adresses-tu à moi ? Tu es juif, et je suis mahométan ; c'est-à-dire que nous sommes tous deux bien crédules.

Je porte toujours sur moi plus de deux mille passages du saint Alcoran ; j'attache à mes bras un petit paquet

où sont écrits les noms de plus de deux cens dervis ; ceux d'Ali, de Fatmé et de tous les Purs, sont cachés en plus de vingt endroits de mes habits[1].

Cependant je ne désapprouve point ceux qui rejettent cette vertu que l'on attribue à de certaines paroles : il nous est bien plus difficile de répondre à leurs raisonnemens qu'à eux de répondre à nos expériences.

Je porte tous ces chiffons sacrés par une longue habitude, pour me conformer à une pratique universelle ; je crois que, s'ils n'ont pas plus de vertu que les bagues et les autres ornemens dont on se pare, ils n'en ont pas moins. Mais, toi, tu mets toute ta confiance sur quelques lettres mystérieuses, et, sans cette sauvegarde, tu serois dans un effroi continuel.

Les hommes sont bien malheureux ! ils flottent sans cesse entre de fausses espérances et des craintes ridicules, et, au lieu de s'appuyer sur la raison, ils se font des monstres qui les intimident, ou des fantômes qui les séduisent.

Quel effet veux-tu que produise l'arrangement de certaines lettres ? Quel effet veux-tu que leur dérangement puisse troubler ? Quelle relation ont-elles avec les vents, pour appaiser les tempêtes ; avec la poudre à canon, pour en vaincre l'effort ; avec ce que les médecins appellent l'*humeur peccante* et la *cause morbifique* des maladies, pour les guérir ?

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ceux qui fatiguent leur raison pour lui faire rapporter de certains événemens à des vertus occultes n'ont pas un moindre effort à faire pour s'empêcher d'en voir la véritable cause.

Tu me diras que de certains prestiges ont fait gagner une bataille ; et, moi, je te dirai qu'il faut que tu t'aveugles pour ne pas trouver dans la situation du terrein, dans le nombre ou dans le courage des soldats, dans l'expérience des capitaines, des causes suffisantes pour produire cet effet dont tu veux ignorer la cause.

Je te passe pour un moment qu'il y ait des prestiges. Passe-moi à mon tour, un moment, qu'il n'y en ait point : car cela n'est pas impossible. Ce que tu m'accordes n'empêche pas que les deux armées ne puissent se battre. Veux-tu, que, dans ce cas-là, aucune des deux ne puisse remporter la victoire ? Crois-tu que leur sort restera incertain jusques à ce qu'une puissance invisible vienne le déterminer ; que tous les coups seront perdus, toute la prudence, vaine, et tout le courage, inutile ? Penses-tu que la mort, dans ces occasions, rendue présente de mille manieres, ne puisse pas produire dans les esprits ces terreurs paniques que tu as tant de peine à expliquer ? Veux-tu que, dans une armée de cent mille hommes, il ne puisse pas y avoir un seul homme timide ? Crois-tu que le découragement de celui-ci ne puisse pas produire le découragement d'un autre ; que le second, qui quitte un troisiéme, ne lui fasse pas bientôt abandonner un quatriéme ? Il n'en faut pas davantage pour que le désespoir de vaincre saisisse soudain toute une armée et la saisisse d'autant plus facilement qu'elle se trouve plus nombreuse.

Tout le monde sçait et tout le monde sent que les hommes, comme toutes les créatures qui tendent à conserver leur être, aiment passionnément la vie. On

sçait cela en général, et on cherche pourquoi, dans une certaine occasion particuliere, ils ont craint de la perdre !

Quoique les livres sacrés de toutes les nations soient remplis de ces terreurs paniques ou surnaturelles, je n'imagine rien de si frivole, parce que, pour s'assurer qu'un effet qui peut être produit par cent mille causes naturelles est surnaturel, il faut avoir auparavant examiné si aucune de ces causes n'a agi ; ce qui est impossible.

Je ne t'en dirai pas davantage, Nathanaël ; il me semble que la matiere ne mérite pas d'être si sérieusement traitée.

De Paris, le 20 de la lune de Chahban, 1720.

P.-S. — Comme je finissois, j'ai entendu crier dans la rue une lettre d'un médecin de Province à un médecin de Paris (car ici toutes les bagatelles s'impriment, se publient, et s'achetent) ; j'ai cru que je ferois bien de te l'envoyer, parce qu'elle a du rapport à notre sujet[1].

LETTRE D'UN MÉDECIN DE PROVINCE A UN MÉDECIN DE PARIS.

« Il y avoit dans notre ville un malade qui ne dormoit point depuis trente-cinq jours. Son médecin lui ordonna l'opium ; mais il ne pouvoit se résoudre à le prendre, et il avoit la coupe à la main qu'il étoit plus indéterminé que jamais. Enfin il dit à son médecin :

« Monsieur, je vous demande seulement quartier jusqu'à demain : je connois un homme qui n'exerce pas la médecine, mais qui a chez lui un nombre innombrable de remedes contre l'insomnie. Souffrez que je l'envoye quérir, et, si je ne dors pas cette nuit, je vous promets que je reviendrai à vous. » Le médecin congédié, le malade fit fermer les rideaux, et dit à un petit laquais : « Tiens, va-t-en chez M. Anis, et dis-lui qu'il vienne me parler. » M. Anis arrive. « Mon cher monsieur Anis, je me meurs : je ne puis dormir. N'auriez vous point dans votre boutique la *C. du G.*[1] ou bien quelque livre de dévotion, composé par un R. P. J.[2], que vous n'ayez pu vendre ? Car souvent les remedes les plus gardés sont les meilleurs. — Monsieur, dit le libraire, j'ai chez moi, la *Cour sainte*, du pere Caussin[3], en six volumes, à votre service ; je vais vous l'envoyer ; je souhaite que vous vous en trouviez bien. Si vous voulez les œuvres du révérend pere Rodriguez, Jésuite espagnol, ne vous en faites pas faute. Mais, croyez-moi, tenons-nous en au pere Caussin ; j'espére, avec l'aide de Dieu, qu'une période du pere Caussin vous fera autant d'effet qu'un feuillet tout entier de la *C. du G.* » Là-dessus M. Anis sortit et courut chercher le remede à sa boutique. La *Cour sainte* arrive ; on en secoue la poudre ; le fils du malade, jeune écolier, commence à la lire. Il en sentit le premier l'effet : à la seconde page, il ne prononçoit plus que d'une voix mal articulée, et déja toute la compagnie se sentoit affoiblir. Un instant après, tout ronfla, excepté le malade, qui, après avoir été long-tems éprouvé, s'assoupit à la fin.

« Le médecin arrive de grand matin : « Eh bien!

a-t-on pris mon opium ? » On ne lui répond rien : la femme, la fille, le petit garçon, tous transportés de joye, lui montrent le pere Caussin. Il demande ce que c'est. On lui dit : « Vive le pere Caussin ! Il faut l'envoyer relier. Qui l'eût dit ? Qui l'eut cru ? C'est un miracle ! Tenez, Monsieur, voyez donc le pere Caussin ; c'est ce volume-là qui a fait dormir mon pere. » Et là-dessus on lui expliqua la chose comme elle s'étoit passée.[1] »

LETTRE 144

RICA A USBEK.

Je trouvai, il y a quelques jours, dans une maison de campagne où j'étois allé, deux sçavans qui ont ici une grande célébrité. Leur caractére me parut admirable. La conversation du premier, bien appréciée, se réduisoit à ceci : « Ce que j'ai dit est vrai, parce que je l'ai dit. » La conversation du second portoit sur autre chose : « Ce que je n'ai pas dit n'est pas vrai, parce que je ne l'ai pas dit. »

J'aimois assez le premier : car qu'un homme soit opiniâtre, cela ne me fait absolument rien ; mais qu'il soit impertinent, cela me fait beaucoup. Le premier défend ses opinions ; c'est son bien. Le second attaque les opinions des autres, et c'est le bien de tout le monde.

Oh ! mon cher Usbek, que la vanité sert mal ceux qui en ont une dose plus forte que celle qui est nécessaire pour la conservation de la nature ! Ces gens-là

veulent être admirés à force de déplaire. Ils cherchent à être supérieurs, et ils ne sont pas seulement égaux.

Hommes modestes, venez que je vous embrasse : vous faites la douceur et le charme de la vie. Vous croyez que vous n'avez rien, et, moi, je vous dis que vous avez tout. Vous pensez que vous n'humiliez personne, et vous humiliez tout le monde. Et, quand je vous compare dans mon idée avec ces hommes absolus que je vois par-tout, je les précipite de leur tribunal, et je les mets à vos pieds.

A Paris, le 22 de la lune de Chahban, 1720.

LETTRE 145

USBEK A RHEDI, A VENISE.

Il y a long-tems que l'on a dit que la bonne foi étoit l'âme d'un grand ministére.

Un particulier peut jouir de l'obscurité où il se trouve : il ne se décrédite que devant quelques gens ; il se tient couvert devant les autres ; mais un ministre qui manque à la probité a autant de témoins, autant de juges, qu'il y a de gens qu'il gouverne.

Oserai-je le dire ? Le plus grand mal que fait un ministre[1] sans probité n'est pas de déservir son prince et de ruiner son peuple ; il y en a un autre, à mon avis, mille fois plus dangereux : c'est le mauvais exemple qu'il donne.

Tu sçais que j'ai long-tems voyagé dans les Indes. J'y ai vû une nation, naturellement généreuse, pervertie en un instant, depuis le dernier de ses sujets jusqu'aux plus grands, par le mauvais exemple d'un ministre. J'y ai vû tout un peuple, chez qui la générosité, la probité, la candeur et la bonne foi ont passé de tous tems pour les qualités naturelles, devenir tout-à-coup le dernier des peuples; le mal se communiquer et n'épargner pas même les membres les plus sains ; les hommes les plus vertueux faire des choses indignes et violer les premiers principes de la justice, sur ce vain prétexte qu'on la leur avoit violée.

Ils appelloient des loix odieuses en garantie des actions les plus lâches et nommoient *nécessité* l'injustice et la perfidie.

J'ai vû la foi des contrats bannie, les plus saintes conventions anéanties, toutes les loix des familles renversées. J'ai vû des débiteurs avares, fiers d'une insolente pauvreté, instrumens indignes de la fureur des loix et de la rigueur des tems, feindre un payement au lieu de le faire, et porter le couteau dans le sein de leurs bienfaiteurs.

J'en ai vû d'autres, plus indignes encore, acheter presque pour rien ou plutôt ramasser de terre des feuilles de chêne pour les mettre à la place de la substance des veuves et des orphelins[1].

J'ai vû naître soudain, dans tous les cœurs, une soif insatiable des richesses. J'ai vû se former en un moment une détestable conjuration de s'enrichir, non par un honnête travail et une généreuse industrie, mais par la ruine du Prince, de l'État et des concitoyens.

J'ai vû un honnête citoyen, dans ces tems malheureux, ne se coucher qu'en disant : « J'ai ruiné une famille aujourd'hui ; j'en ruinerai une autre demain. »

« Je vais, disoit un autre, avec un homme noir qui porte une écritoire à la main et un fer pointu à l'oreille, assassiner tous ceux à qui j'ai de l'obligation. »

Un autre disoit : « Je vois que j'accommode mes affaires. Il est vrai que, lorsque j'allai, il y a trois jours, faire un certain payement, je laissai toute une famille en larmes, que je dissipai la dot de deux honnêtes filles, que j'ôtai l'éducation à un petit garçon. Le pere en mourra de douleur, la mere périt de tristesse ; mais je n'ai fait que ce qui est permis par la Loi. »

Quel plus grand crime que celui que commet un ministre lorsqu'il corrompt les mœurs de toute une nation, dégrade les ames les plus généreuses, ternit l'éclat des dignités, obscurcit la vertu même, et confond la plus haute naissance dans le mépris universel ?

Que dira la postérité lorsqu'il lui faudra rougir de la honte de ses peres ? Que dira le peuple naissant lorsqu'il comparera le fer de ses ayeuls avec l'or de ceux à qui il doit immédiatement le jour ? Je ne doute pas que les nobles ne retranchent de leurs quartiers un indigne dégré de noblesse, qui les deshonore, et ne laissent la génération présente dans l'affreux néant où elle s'est mise[1].

De Paris, le 11 *de la lune de Rhamazan,* 1720.

LETTRE 146

LE GRAND EUNUQUE A USBEK, A PARIS.

Les choses sont venues à un état qui ne se peut plus soutenir : tes femmes se sont imaginées que ton départ leur laissoit une impunité entiere ; il se passe ici des choses horribles. Je tremble moi-même au cruel récit que je vais te faire.

Zélis, allant il y a quelques jours à la Mosquée, laissa tomber son voile et parut presque à visage découvert devant tout le peuple.

J'ai trouvé Zachi couchée avec une de ses esclaves : chose si défendue par les loix du serrail.

J'ai surpris, par le plus grand hazard du Monde, une lettre que je t'envoye ; je n'ai jamais pû découvrir à qui elle étoit adressée.

Hier au soir, un jeune garçon fut trouvé dans le jardin du serrail, et il se sauva par-dessus les murailles.

Ajoute à cela ce qui n'est pas parvenu à ma connoissance : car sûrement tu es trahi. J'attens tes ordres, et jusques à l'heureux moment que je les recevrai, je vais être dans une situation mortelle. Mais, si tu ne mets toutes ces femmes à ma discrétion, je ne te réponds d'aucune d'elles, et j'aurai tous les jours des nouvelles aussi tristes à te mander.

Du serrail d'Ispahan,
le premier de la lune de Rhegeb, 1717.

LETTRE 147

USBEK AU PREMIER EUNUQUE, AU SERRAIL D'ISPAHAN.

Recevez par cette lettre un pouvoir sans bornes sur tout le serrail : commandez avec autant d'autorité que moi-même. Que la crainte et la terreur marchent avec vous ; courez d'apartemens en apartemens porter les punitions et les châtimens. Que tout vive dans la consternation ; que tout fonde en larmes devant vous. Interrogez tout le serrail ; commencez par les esclaves. N'épargnez pas mon amour : que tout subisse votre tribunal redoutable. Mettez au jour les secrets les plus cachés. Purifiez ce lieu infâme, et faites-y rentrer la vertu bannie : car, dès ce moment, je mets sur votre tête les moindres fautes qui se commettront. Je soupçonne Zélis d'être celle à qui la lettre que vous avez surprise s'adressoit. Examinez cela avec des yeux de linx.

De ***, *le* 11 *de la lune de Zilhagé*, 1718.

LETTRE 148

NARSIT A USBEK, A PARIS.

Le grand Eunuque vient de mourir, magnifique Seigneur. Comme je suis le plus vieux de tes esclaves, j'ai pris sa place jusques à ce que tu ayes fait connoître sur qui tu veux jetter les yeux.

Deux jours après sa mort, on m'apporta une de tes lettres qui lui étoit adressée ; je me suis bien gardé de l'ouvrir : je l'ai enveloppée avec respect et l'ai serrée jusques à ce que tu m'ayes fait connoître tes sacrées volontés.

Hier un esclave vint, au milieu de la nuit, me dire qu'il avoit trouvé un jeune homme dans le serrail. Je me levai, j'examinai la chose, et je trouvai que c'étoit une vision.

Je te baise les pieds, sublime Seigneur, et je te prie de compter sur mon zéle, mon expérience et ma vieillesse.

Du serrail d'Ispahan,
le 5 de la lune de Gemmadi 1, 1718.

LETTRE 149

USBEK A NARSIT,
AU SERRAIL D'ISPAHAN.

Malheureux que vous êtes ! vous avez dans vos mains des lettres qui contiennent des ordres prompts et violens ; le moindre retardement peut me désespérer, et vous demeurez tranquille sous un vain prétexte !

Il se passe des choses horribles : j'ai peut-être la moitié de mes esclaves qui méritent la mort. Je vous envoye la lettre que le premier Eunuque m'écrivit là-dessus avant de mourir. Si vous aviez ouvert le paquet qui lui est adressé, vous y auriez trouvé des

ordres sanglans. Lisez-les donc, ces ordres et vous périrez si vous ne les exécutez pas.

De ***, *le* 25 *de la lune de Chalval*, 1718.

LETTRE 150

SOLIM A USBEK, A PARIS.

Si je gardois plus long-tems le silence, je serois aussi coupable que tous ces criminels que tu as dans le serrail.

J'étois le confident du grand Eunuque, le plus fidéle de tes esclaves. Lorsqu'il se vit près de sa fin, il me fit appeller et me dit ces paroles : « Je me meurs ; mais le seul chagrin que j'aye en quittant la vie, c'est que mes derniers regards ont trouvé les femmes de mon maître criminelles. Le Ciel puisse le garantir de tous les malheurs que je prévois ! Puisse, après ma mort, mon ombre menaçante venir avertir ces perfides de leur devoir et les intimider encore ! Voilà les clefs de ces redoutables lieux. Va les porter au plus vieux des noirs. Mais si, après ma mort, il manque de vigilance, songe à en avertir ton maître. » En achevant ces mots, il expira dans mes bras.

Je sçais ce qu'il t'écrivit quelque tems avant sa mort, sur la conduite de tes femmes : il y a dans le serrail une lettre qui auroit porté la terreur avec elle, si elle avoit été ouverte. Celle que tu as écrite depuis a été surprise à trois lieues d'ici. Je ne sçais ce que c'est : tout se tourne malheureusement.

Cependant tes femmes ne gardent plus aucune retenue : depuis la mort du grand Eunuque, il semble que tout leur soit permis. La seule Roxane est restée dans le devoir et conserve de la modestie. On voit les mœurs se corrompre tous les jours. On ne trouve plus sur le visage de tes femmes cette vertu mâle et sévére qui y régnoit autrefois : une joye nouvelle, répandue en ces lieux, est un témoignage infaillible, selon moi, de quelque satisfaction nouvelle ; dans les plus petites choses, je remarque des libertés jusqu'alors inconnues. Il regne même parmi tes esclaves une certaine indolence pour leur devoir et pour l'observation des régles, qui me surprend : ils n'ont plus ce zéle ardent pour ton service qui sembloit animer tout le serrail.

Tes femmes ont été huit jours à la campagne, à une de tes maisons les plus abandonnées. On dit que l'esclave qui en a soin a été gagné, et qu'un jour avant qu'elles n'arrivassent il avoit fait cacher deux hommes dans un réduit de pierre qui est dans la muraille de la principale chambre, d'où ils sortoient le soir lorsque nous étions retirés. Le vieux eunuque qui est à présent à notre tête est un imbécille, à qui l'on fait croire tout ce qu'on veut.

Je suis agité d'une colere vengeresse contre tant de perfidies, et, si le Ciel vouloit, pour le bien de ton service, que tu me jugeasses capable de gouverner, je te promets que, si tes femmes n'étoient pas vertueuses, au moins elles seroient fidéles.

Du serrail d'Ispahan,
le 6 de la lune de Rebiab 1, 1719.

LETTRE 151

NARSIT A USBEK, A PARIS.

Roxane et Zélis ont souhaité d'aller à la campagne ; je n'ai pas cru devoir le leur refuser. Heureux Usbek ! tu as des femmes fidéles et des esclaves vigilans : je commande en des lieux où la vertu semble s'être choisi un azile. Compte qu'il ne s'y passera rien que tes yeux ne puissent soutenir.

Il est arrivé un malheur qui me met en grande peine. Quelques marchands arméniens, nouvellement arrivés à Ispahan, avoient apporté une de tes lettres pour moi ; j'ai envoyé un esclave pour la chercher ; il a été volé à son retour, et la lettre est perdue. Ecris-moi donc promptement : car je m'imagine que, dans ce changement, tu dois avoir des choses de conséquence à me mander.

Du serrail de Fatmé,
le 6 de la lune de Rebiab 1, 1719.

LETTRE 152

USBEK A SOLIM, AU SERRAIL D'ISPAHAN.

Je te mets le fer à la main. Je te confie ce que j'ai à présent dans le Monde de plus cher, qui est ma vengeance. Entre dans ce nouvel emploi ; mais n'y porte ni cœur

ni pitié. J'écris à mes femmes de t'obéir aveuglément. Dans la confusion de tant de crimes, elles tomberont devant tes regards. Il faut que je te doive mon bonheur et mon repos. Rends-moi mon serrail comme je l'ai laissé ; mais commence par l'expier[1]. Extermine les coupables, et fais trembler ceux qui se proposoient de le devenir. Que ne peux-tu pas espérer de ton maître pour des services si signalés ? Il ne tiendra qu'à toi de te mettre au-dessus de ta condition même et de toutes les récompenses que tu as jamais désirées.

A Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1719.

LETTRE 153

USBEK A SES FEMMES, AU SERRAIL D'ISPAHAN.

Puisse cette lettre être comme la foudre qui tombe au milieu des éclairs et des tempêtes ! Solim est votre premier eunuque, non pas pour vous garder, mais pour vous punir. Que tout le serrail s'abaisse devant lui ! Il doit juger vos actions passées, et, pour l'avenir, il vous fera vivre sous un joug si rigoureux que vous regretterez votre liberté, si vous ne regrettez pas votre vertu.

A Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1719.

LETTRE 154

USBEK A NESSIR, A ISPAHAN.

Heureux celui qui, connoissant le prix d'une vie douce et tranquille, repose son cœur au milieu de sa famille et ne connoît d'autre terre que celle qui lui a donné le jour !

Je vis dans un climat barbare, présent à tout ce qui m'importune, absent de tout ce qui m'intéresse. Une tristesse sombre me saisit ; je tombe dans un accablement affreux : il me semble que je m'anéantis, et je ne me retrouve moi-même que lorsqu'une sombre jalousie vient s'allumer et enfanter dans mon ame la crainte, les soupçons, la haine et les regrets.

Tu me connois, Nessir : tu as toujours vu dans mon cœur comme dans le tien. Je te ferois pitié si tu sçavois mon état déplorable. J'attens quelquefois six mois entiers des nouvelles du serrail ; je compte tous les instans qui s'écoulent ; mon impatience me les alonge toujours ; et, lorsque celui qui a été tant attendu est près d'arriver, il se fait dans mon cœur une révolution soudaine : ma main tremble d'ouvrir une lettre fatale. Cette inquiétude qui me désespéroit, je la trouve l'état le plus heureux où je puisse être, et je crains d'en sortir par un coup plus cruel pour moi que mille morts.

Mais, quelque raison que j'aye eue de sortir de ma patrie, quoique je doive ma vie à ma retraite, je ne puis plus, Nessir, rester dans cet affreux exil. Eh ! ne mour-

rois-je pas tout de même en proie à mes chagrins ? J'ai pressé mille fois Rica de quitter cette terre étrangere ; mais il s'oppose à toutes mes résolutions : il m'attache ici par mille prétextes ; il semble qu'il ait oublié sa patrie, ou plutôt il semble qu'il m'ait oublié moi-même, tant il est insensible à mes déplaisirs.

Malheureux que je suis ! je souhaite de revoir ma patrie, peut-être pour devenir plus malheureux encore ! Eh ! qu'y ferai-je ? Je vais rapporter ma tête à mes ennemis. Ce n'est pas tout : j'entrerai dans le serrail ; il faut que j'y demande compte du tems funeste de mon absence. Et si j'y trouve des coupables, que deviendrai-je ? Et si la seule idée m'accable de si loin, que sera-ce lorsque ma présence la rendra plus vive ? Que sera-ce s'il faut que je voye, s'il faut que j'entende ce que je n'ose imaginer sans frémir ? Que sera-ce, enfin, s'il faut que des châtimens que je prononcerai moi-même soient des marques éternelles de ma confusion et de mon désespoir ?

J'irai m'enfermer dans des murs plus terribles pour moi que pour les femmes qui y sont gardées. J'y porterai tous mes soupçons ; leurs empressemens ne m'en déroberont rien ; dans mon lit, dans leurs bras, je ne jouirai que de mes inquiétudes ; dans un tems si peu propre aux réfléxions, ma jalousie trouvera à en faire. Rebut indigne de la Nature humaine, esclaves vils dont le cœur a été fermé pour jamais à tous les sentimens de l'amour, vous ne gémiriez plus sur votre condition si vous connoissiez le malheur de la mienne.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1719.

LETTRE 155

ROXANE A USBEK, A PARIS.

L'horreur, la nuit et l'épouvante regnent dans le serrail : un deuil affreux l'environne. Un tigre y exerce à chaque instant toute sa rage : il a mis dans les supplices deux eunuques blancs qui n'ont avoué que leur innocence ; il a vendu une partie de nos esclaves et nous a obligées de changer entre nous celles qui nous restoient. Zachi et Zélis ont reçu dans leur chambre, dans l'obscurité de la nuit, un traitement indigne : le sacrilége n'a pas craint de porter sur elles ses viles mains. Il nous tient enfermées chacune dans notre apartement, et, quoique nous y soyons seules, il nous fait vivre sous le voile. Il ne nous est plus permis de nous parler ; ce seroit un crime de nous écrire ; nous n'avons plus rien de libre que les pleurs.

Une troupe de nouveaux eunuques est entrée dans le serrail, où ils nous assiégent nuit et jour : notre sommeil est sans cesse interrompu par leurs méfiances feintes ou véritables. Ce qui me console, c'est que tout ceci ne durera pas long-tems, et que ces peines finiront avec ma vie. Elle ne sera pas longue, cruel Usbek ! je ne te donnerai pas le tems de faire cesser tous ces outrages.

Du serrail d'Ispahan,
le 2 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE 156

ZACHI A USBEK, A PARIS.

O Ciel ! un barbare m'a outragée jusque dans la maniere de me punir ! Il m'a infligé ce châtiment qui commence par alarmer la pudeur ; ce châtiment qui met dans l'humiliation extrême ; ce châtiment qui raméne, pour ainsi dire, à l'enfance.

Mon ame, d'abord anéantie sous la honte, reprenoit le sentiment d'elle-même et commençoit à s'indigner, lorsque mes cris firent retentir les voûtes de mes apartemens. On m'entendit demander grace au plus vil de tous les humains et tenter sa pitié à mesure qu'il étoit plus inexorable.

Depuis ce tems, son ame insolente et servile s'est élevée sur la mienne. Sa présence, ses regards, ses paroles, tous les malheurs viennent m'accabler. Quand je suis seule, j'ai du moins la consolation de verser des larmes ; mais, lorsqu'il s'offre à ma vûe, la fureur me saisit, je la trouve impuissante, et je tombe dans le désespoir.

Le tigre ose me dire que tu es l'auteur de toutes ces barbaries. Il voudroit m'ôter mon amour et profaner jusques aux sentimens de mon cœur. Quand il me prononce le nom de celui que j'aime, je ne sçais plus me plaindre, et je ne puis plus que mourir.

J'ai soutenu ton absence, et j'ai conservé mon amour par la force de mon amour. Les nuits, les jours,

les momens, tout a été pour toi. J'étois superbe de mon amour même, et le tien me faisoit respecter ici. Mais, à présent.... Non ! je ne puis plus soutenir l'humiliation où je suis descendue. Si je suis innocente, reviens pour m'aimer. Reviens, si je suis coupable, pour que j'expire à tes pieds.

Du serrail d'Ispahan,
le 2 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE 157

ZÉLIS A USBEK, A PARIS.

A mille lieues de moi, vous me jugez coupable ; à mille lieues de moi, vous me punissez.

Qu'un eunuque barbare porte sur moi ses viles mains, il agit par votre ordre. C'est le tyran qui m'outrage, et non pas celui qui exerce la tyrannie.

Vous pouvez, à votre fantaisie, redoubler vos mauvais traitemens. Mon cœur est tranquille depuis qu'il ne peut plus vous aimer.

Votre ame se dégrade, et vous devenez cruel. Soyez sûr que vous n'êtes point heureux.

Adieu.

Du serrail d'Ispahan,
le 2 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE 158

SOLIM A USBEK, A PARIS.

Je me plains, magnifique Seigneur, et je te plains : jamais serviteur fidéle n'est descendu dans l'affreux désespoir où je suis. Voici tes malheurs et les miens. Je ne t'en écris qu'en tremblant.

Je jure, par tous les prophétes du Ciel, que, depuis que tu m'as confié tes femmes, j'ai veillé nuit et jour sur elles ; que je n'ai jamais suspendu un moment le cours de mes inquiétudes. J'ai commencé mon ministére par les châtimens, et je les ai suspendus sans sortir de mon austérité naturelle.

Mais que te dis-je ? Pourquoi te vanter ici une fidélité qui t'a été inutile ? Oublie tous mes services passés ; regarde-moi comme un traître ; et punis-moi de tous les crimes que je n'ai pas pu empêcher.

Roxane, la superbe Roxane ! O Ciel ! à qui se fier désormais ? Tu soupçonnois Zélis, et tu avois pour Roxane une sécurité entiere. Mais sa vertu farouche étoit une cruelle imposture : c'étoit le voile de sa perfidie. Je l'ai surprise dans les bras d'un jeune homme, qui, dès qu'il s'est vû découvert, est venu sur moi. Il m'a donné deux coups de poignard. Les eunuques, accourus au bruit, l'ont entouré. Il s'est défendu longtems, en a blessé plusieurs ; il vouloit même rentrer dans la chambre, pour mourir, disoit-il, aux yeux de Roxane. Mais, enfin, il a cédé au nombre, et il est tombé à nos pieds.

Je ne sçais si j'attendrai, sublime Seigneur, tes ordres sévéres : tu as mis ta vengeance en mes mains ; je ne dois pas la faire languir.

Du serrail d'Ispahan,
le 8 *de la lune de Rebiab* 1, 1720.

LETTRE 159

SOLIM A USBEK, A PARIS.

J'ai pris mon parti : tous les malheurs vont disparoître ; je vais punir.

Je sens déja une joye secréte ; mon ame et la tienne vont s'appaiser : nous allons exterminer le crime, et l'innocence va pâlir.

O vous, qui semblez n'être faites que pour ignorer tous vos sens et être indignées de vos desirs mêmes, éternelles victimes de la honte et de la pudeur, que ne puis-je vous faire entrer à grands flots dans ce serrail malheureux, pour vous voir étonnées de tout le sang que j'y vais répandre !

Du serrail d'Ispahan,
le 8 *de la lune de Rebiab* 1, 1720.

LETTRE 160

ROXANE A USBEK, A PARIS.

Oui, je t'ai trompé ; j'ai séduit tes eunuques, je me suis jouée de ta jalousie, et j'ai sçu, de ton affreux serrail, faire un lieu de délices et de plaisirs.

Je vais mourir : le poison va couler dans mes veines. Car que ferois-je ici, puisque le seul homme qui me retenoit à la vie n'est plus ? Je meurs ; mais mon ombre s'envole bien accompagnée ; je viens d'envoyer devant moi ces gardiens sacriléges qui ont répandu le plus beau sang du Monde.

Comment as-tu pensé que je fusse assez crédule pour m'imaginer que je ne fusse dans le Monde que pour adorer tes caprices ? que, pendant que tu te permets tout, tu eusses le droit d'affliger tous mes desirs ? Non ! J'ai pu vivre dans la servitude, mais j'ai toujours été libre : j'ai reformé tes loix sur celles de la Nature, et mon esprit s'est toujours tenu dans l'indépendance.

Tu devrois me rendre graces encore du sacrifice que je t'ai fait : de ce que je me suis abaissée jusqu'à te paroître fidéle ; de ce que j'ai lâchement gardé dans mon cœur ce que j'aurois dû faire paroître à toute la Terre ; enfin, de ce que j'ai profané la vertu, en souffrant qu'on appellât de ce nom ma soumission à tes fantaisies.

Tu étois étonné de ne point trouver en moi les transports de l'amour. Si tu m'avois bien connue, tu y aurois trouvé toute la violence de la haine.

Mais tu as eu long-tems l'avantage de croire qu'un cœur comme le mien t'étoit soumis. Nous étions tous deux heureux : tu me croyois trompée, et je te trompois.

Ce langage, sans doute, te paroît nouveau. Seroit-il possible qu'après t'avoir accablé de douleur, je te forçasse encore d'admirer mon courage ? Mais c'en est fait : le poison me consume ; ma force m'abandonne ; la plume me tombe des mains ; je sens affoiblir jusqu'à ma haine ; je me meurs.

Du serrail d'Ispahan,
le 8 *de la lune de Rebiab* 1, 1720.

FIN DU TOME SECOND

NOTES

ET

APPENDICE

NOTES

Page 3.

1. A.B.C.D. : Quelque hardie que soit cette idée, la métaphysique s'y prête merveilleusement. Selon ses principes...

Page 4.

1. Les mots : *Ils croyent que* ne sont pas dans A.B.C.D.

Page 5.

1. *Possibles.* Toute la métaphysique de cette lettre, fond et forme, semble se ressentir de la *Théodicée* de Leibniz, imprimée en 1710. (Voir la première partie, sur la prescience divine et la liberté humaine.)
2. Les mots *Il semble que* ne sont pas dans A.B.C.D.
3. A.B.C.D. : y paroît partout ignorer.
4. A.B.C.D : précepte absurde dans un être qui connoîtroit les déterminations futures des âmes. Car enfin un tel être peut-il mettre des conditions à ses grâces sans les rendre dérisoires ?
5. A.B.C. : mille écus.

Page 6.

1. Ce dernier paragraphe n'est pas dans A.B.

Page 7.

1. Affronts qui devaient être assez rares, si l'on en croit Chardin : les maris persans, dit-il, pouvaient répudier leurs femmes à volonté, mais n'usaient pas souvent de ce droit. (T. II, pp. 271-272).
2. A.C.D. : par leurs livres sacrés, et que leur ancien législateur en ait fait dépendre l'innocence ou la condamnation de toutes les filles. — Il s'agit de Moïse : cf. Deutéronome, XXII, 13-21.

Page 8.

1. Voir le portrait d'un « décisionnaire », mais sans le nom, dans Du Fresny, *XI*e *Amusement*, pp. 250-261.

Page 9.

1. Le dictionnaire de l'Académie (1694, 2e édition, 1718).
2. Le dictionnaire de Furetière, publié en 1690.

Page 13.

1. *Heureux*. Les mahométans ne se soucient point de prendre Venise, parce qu'ils n'y trouveroient point d'eau pour leurs purifications. (M). — (Cf. Rycaut, l. 3, ch. 12, p. 497.)

Page 16.

1. Cette lettre manque dans A.B.; elle est la troisième du *Supplément* de C. Montesquieu, dit M. Barckhausen, avait d'abord songé à mettre cette réfutation sous la plume d'Usbek lui-même, et à en faire le paragraphe final de la lettre précédente : deux projets de rédaction de ce paragraphe figurent dans son grand cahier de corrections ; la substance en est identique à celle de la lettre 77.

La première édition des *Considérations sur les Romains* contenait une note, favorable au suicide, que Montesquieu supprima plus tard (chap. 12) ; mais *L'Esprit des lois* tendra encore à excuser le suicide chez les Romains et chez les Anglais (l. 14, ch. 12), et certains critiques s'en prévaudront pour dénoncer en Montesquieu un « sectateur de la loi naturelle ».

Page 17.

1. *Nations*. Cf. Mme d'Aulnoy, *Relation du Voyage d'Espagne*, t. I p., 106 : « Les Espagnols... ont toujours passé pour être fiers et glorieux : cette gloire est mêlée de gravité ; et ils la poussent si loin, qu'on peut l'appeler un orgueil outré. » Voir, pour la même idée, *L'Espion Turc*, T. II, l. 64 ; T. V, l. 34.

2. *Sçavant*. Mme d'Aulnoy s'étonnant de voir beaucoup de jeunes Espagnoles porter lunettes, on lui révéla « que c'étoit pour la gravité, et qu'on ne les mettoit pas par besoin, mais seulement pour s'attirer du respect » (T. II, p. 139 ; cf. pp. 139-142).

3. *Indes*. Jean de Castro. (M). — Vice-roi des Indes portugaises, né en 1500, mort en 1548.

4. Le fait est raconté un peu différemment dans la *Vida de Dom Joao de Castro* par Freyre de Andrada (nouvelle édition, Paris, 1769). Jean de Castro, ayant besoin d'argent, demanda à la Chambre de Goa de lui avancer 20.000 *pardaos* et lui envoya comme gages quelques poils de sa barbe. La Chambre lui prêta plus qu'il ne demandait, et le tint quitte de ses « honorés et illustres gages » (p. 328 ; cf. pp. 320-329).

Page 18.

1. *Chrétienne.* Cf. Mme d'Aulnoy, T. III, pp. 71-72 : « Vous ne serez, peut-être pas fâchée de savoir qu'il faut, en faisant ici ses preuves de Noblesse, prouver que l'on descend du côté de père et de mère de *viejos cristianos*, c'est-à-dire d'anciens Chrétiens ».

2. Cf. Mme d'Aulnoy, T. III, p. 114 : « On ne voit pas un menuisier, un sellier, ou quelque autre homme de boutique, qui ne soit habillé de velours et de satin, comme le Roi, ayant la grande épée, le poignard et la guitarre attachée dans sa boutique. Ils ne travaillent que le moins qu'ils peuvent. » — PP. 190-191 : « Un paysan est assis dans sa chaise, lisant un vieux Roman, pendant que les autres travaillent pour lui, et tirent tout son argent. » Sur l'orgueil et la paresse que Montesquieu prête aux Espagnols, voir aussi *L'Esprit des lois*, l. 19, ch. 9 et 10.

3. Cf. Mme d'Aulnoy : « Le seul plaisir et l'unique occupation des Espagnols, c'est d'avoir un attachement » (T. III, p. 85).

Page 19.

1. A.B.C. : Ils connoissent mieux que les autres le foible des femmes, ils ne veulent pas qu'on leur voye le talon et qu'on les surprenne par le bout des pieds ; ils sçavent que l'imagination va toujours ; que rien ne l'amuse en chemin ; elle arrive, et là on étoit quelquefois averti d'avance. — Selon Mme d'Aulnoy (T. II, p. 126), « la dernière faveur » d'une dame pour son cavalier, en Espagne, serait de lui montrer son pied.

2. Cf. Mme d'Aulnoy, T. III, pp. 85-86.

Page 20.

1. *Don Quichotte.*

2. *Inconnues.* Les Batuecas. (M). — Ce sont des vallées aux confins de l'Estramadure, qui restèrent longtemps inexplorées. — La note de Montesquieu manque dans A.B.C.

Page 23.

1. *Turc.* Ces idées ont passé dans *L'Esprit des lois* : voir notamment l. 6, ch. 9, 12 et 16.

2. Cependant, Chardin, qui signale la sévérité des peines en Perse (T. VI, pp. 293 et sq.q.), déclare que les mœurs y sont douces, et les crimes très rares (*Ib.* p. 287).

3. Cf. *Esprit des lois*, l. 5, ch. 11 : « On voit partout que dans les mouvemens du Gouvernement despotique, le peuple mené par lui-même porte toujours les choses aussi loin qu'elles peuvent aller ; tous les désordres qu'il commet sont extrêmes... Aussi toutes nos histoires sont-elles pleines de guerres civiles sans révolutions ; celles des États despotiques sont pleines de révolutions sans guerres civiles ».

Page 24.

1. Osman II, déposé et étranglé en 1622.

2. Au XIII^e siècle, sous Gengis-Khan ; puis au XVII^e siècle.

Page 25.

1. Cet enthousiasme pour les Tartares rappelle une anecdote racontée par le P. Castel, dans son *Homme moral opposé à l'homme physique*, Toulouse, 1756. « Etant allé voir un jour le célèbre Président de Montesquieu, dans les commencemens de notre amitié, il y a plus de trente ans, je le trouvai dans une espèce de verve, et tout enthousiasmé de la découverte qu'il venoit de faire, disoit-il, d'un Peuple spécialement conquérant dans l'Univers : or ce Peuple étoit les Tartares. Dans ce moment, M. de Montesquieu en étoit à la 18 ou 28^e irruption conquérante, que ce Peuple avoit faite dans notre triple continent, Européen, Asiatique, Afriquain... » (pp. 125-126).

Page 30.

1. Allusion à un fait raconté par Tavernier, T. I, l. 5, ch. 8, p. 577. Un favori de Cha Soliman, Ali-Couli-Kan, mécontent des Arméniens, avait inspiré au roi le projet de les convertir de force à l'islamisme. Le prince y renonça dans la suite, moins par tolérance que par intérêt.

2. *Manqua.* On le sait, d'après Tavernier : les Arméniens payèrent dix mille tomans au roi, quatre ou cinq mille à son favori.

Page 31.

1. Allusion aux conséquences de la révocation de l'Édit de

Nantes. — Rappelons que ces idées sur la tolérance n'étaient pas courantes en ce temps. Après la mort de Louis XIV, les protestants essayèrent de reprendre leur culte, mais les évêques se plaignirent, et une déclaration du 14 mai 1724 renouvela sous des peines très sévères l'interdiction des assemblées : les assistants risquaient les galères perpétuelles, et les prédicants la mort.

Page 33.

1. Cf. *L'Esprit des lois*, l. 25, ch. 9 sq.q. Montesquieu y défend la tolérance, mais peut-être avec plus de timidité.

2. A.C. : n'ont pas les mots : La justice se mêle de tous leurs différends.

3. *Trompeuse.* La galerie du Palais était remplie de boutiques. Du Fresny (*IV*e *Amusement*) y avait déjà conduit son Siamois, et trouvé l'occasion de quelques traits, assez inoffensifs, sur la chicane et les sollicitations des plaideurs (*Amusements*, pp. 42-56).

Page 34.

1. Cette épreuve était abolie depuis 1677.

Page 37.

1. Cf. *Esprit des lois*, l. 3, ch. 5 : « Dans les plus belles machines, l'art emploie aussi peu de mouvemens, de forces et de roues qu'il est possible. »

Page 39.

1. Cf. *Esprit des lois*, l. 3, ch. 8 : « L'honneur inconnu aux États despotiques... règne dans les Monarchies ; il y donne la vie à tout le corps politique, aux loix et aux vertus mêmes. »

2. *L'Esprit des lois* distinguera nettement, du point de vue politique, l'*honneur* et la *vertu*, l'un principe du gouvernement monarchique, l'autre du gouvernement républicain (l. 3, ch. 3, 5, 6, 7).

Page 40.

1. *Profession.* Ce *point d'honneur* est ce que *L'Esprit des lois* appellera simplement l'honneur, « c'est-à-dire le préjugé de chaque personne et de chaque condition » (l. 3, ch. 6).

Page 41.

1. Sur la procédure du combat judiciaire, voir l'étude détaillée de *L'Esprit des lois*, l. 28, ch. 18 à 27.

2. Montesquieu tentera, cependant, dans *L'Esprit des lois* de justifier en partie cette procédure : « La preuve par le combat singulier avoit quelque raison fondée sur l'expérience. Dans une Nation uniquement guerrière, la poltronnerie suppose d'autres vices... » (l. 28, ch. 17). C'est un des points où apparaît la différence d'inspiration entre les deux ouvrages : à la satire s'est substituée l'explication, parfois trop ingénieuse, de ce qui est ou a été.

Page 42.

1. Mehemet Riza Beg, envoyé du cha Hussein, fit son entrée à Paris, le 6 février 1715. Son aspect étrange, son avarice et son orgueil le rendirent désagréable et ridicule, et certains se refusèrent à voir en lui un véritable ambassadeur (Cf. Maurice Herbette, *Une ambassade Persane sous Louis XIV*, Paris, 1907, in-16).

Page 43.

1. Il mourut le 1er septembre 1715. (M).

Page 44.

1. Moine musulman. Plusieurs des lettres de l'*Espion Turc* sont adressées à un santon.

Page 48.

1. *L'Esprit des lois* reconnaît en outre le droit d'attaquer, « lorsqu'un peuple voit qu'une plus longue paix en mettroit un autre en état de le détruire, et que l'attaque est dans ce moment le seul moyen d'empêcher cette destruction » (l. 10, ch. 2).

Page 49.

1. Cf. *Esprit des lois*, l. 10, ch. 4 : « Je définis ainsi le droit de conquête : un droit nécessaire, légitime et malheureux, qui laisse toujours à payer une dette immense, pour s'acquitter envers la nature humaine. »

Page 50.

1. *Désespoir.* A.C : au lieu des trois alinéas précédents, on lit ce qui suit : « Le droit de conquête n'est point un droit. Une Société ne peut être fondée que sur la volonté des associés. Si elle est détruite par la conquête, le peuple redevient libre : il n'y a plus de nouvelle société, et, si le vainqueur en veut former, c'est une tyrannie.

« A l'égard des traités de paix, ils ne sont jamais légitimes lorsqu'ils ordonnent une cession ou dédommagement plus considérable que le dommage causé. Autrement, c'est une pure violence, contre laquelle on peut toujours revenir ; à moins que, pour ravoir ce qu'on a perdu, on ne soit obligé de se servir de moyens si violens qu'il en arrive un mal plus grand que le bien que l'on en doit tirer ».

2. État de l'Hindoustan occidental.

3. Province persane, située au sud de la mer Caspienne.

Page 54.

1. *Vue.* A.B.C. ajoutent ici : comme je te le ferai voir dans une lettre particulière.

Page 56.

1. *Leur bien.* Une chambre de justice fut instituée par l'édit du 14 mars 1716, pour rechercher et punir les concussions des traitants. Elle fut supprimée en mars 1717.

2. *De fortune.* C.D. : d'infortune.

3. *Conseil.* Le Duc de Noailles, président du conseil de Finance.

4. *États.* Voir le *XI*e *Amusement* de Du Fresny, qui montre un financier entrant dans un salon, tutoyé par un laquais qui a reconnu en lui un ancien camarade (p. 238).

Page 57.

1. *Étonnans.* « Les habits des Orientaux ne sont point sujets à la mode » (Chardin, T. IV, p. 147).

Page 59.

1. Comparer Voltaire, *les Embellissements de la ville de Cachemire* : « Les Cachemiriens [*les Parisiens*] parvinrent... à fournir de modes, de danseurs et de cuisiniers presque toute l'Asie. »

2. Allusion aux anciennes lois franques, qui, d'après une théorie très en crédit au XVIIIe siècle, étaient librement consenties dans les assemblées des Champs de Mars ou de Mai.

Page 60.

3. *Honte.* A. B. C. : formalités qui sont la honte. — Sur la complication et l'incertitude des lois françaises, voir la *Lettre d'un Sicilien*, pp. 37, 43 et 46. — Sur ce point encore, *L'Esprit des lois* sera plus conservateur que les *Lettres Persanes* : Cf. l. 6, ch. 1 et 2. « Si vous examinez les formalités de la

justice, par rapport à la peine qu'a un citoyen de se faire rendre son bien ou à obtenir satisfaction de quelque outrage, vous en trouverez sans doute trop ; si vous les regardez dans le rapport qu'elles ont avec la liberté et la sûreté des citoyens, vous en trouverez souvent trop peu, et vous verrez que les peines, les dépenses, les longueurs, les dangers même de la justice, sont le prix que chaque citoyen donne pour sa liberté. » (Ch. 2).

Page 62.

1. Les mots : *dans leur pureté* ne sont pas dans A.B.C.

Page 63.

1. Dans *L'Esprit des lois*, ce sont justement ces correctifs apportés à l'absolutisme par les mœurs, la religion et les « lumières » du prince, qui seront donnés comme l'essence du gouvernement monarchique (Cf. l. 2, ch. 1, 4 ; l. 3, ch. 7,10 ; l. 4, ch. 2 ; l. 5, ch. 9 à 12, etc.) On voit que les *Lettres Persanes* exigent davantage : un partage égal de puissance entre le prince et les sujets.

2. *Mourir*. Exagération de Montesquieu. Chardin dit, il est vrai, que le roi de Perse a droit de vie et de mort sur les plus grands de l'État, mais non qu'il en use à tout instant : le seigneur disgracié est souvent quitte pour perdre sa charge, et tout ou partie de ses biens (T. VI, pp. 19, 57, 91 ; — voir aussi : pp. 184 sq.q., sur la douceur du gouvernement persan).

Page 64.

1. *Périr*. Après la troisième croisade, le bruit courut en France que Richard-Cœur-de-Lion avait soudoyé des Haschichins (secte de fanatiques d'Asie, dont on appelait le chef le Vieux de la Montagne), pour aller tuer Philippe-Auguste à Paris. Le moine Rigord prétend que, pour prévenir ce péril, le roi prit l'habitude de s'entourer de gardes.

Page 66.

1. Cf. *Esprit des lois*, l. 8, ch. 7 : « A mesure que le pouvoir du Monarque devient immense, sa sûreté diminue. »

Page 67.

1. Allusion probable aux théories de Locke, dont le *Traité du Gouvernement civil* avait été traduit en français, dès 1691.

Page 74.

1. *Précisément.* A.B. : Cette circulation de richesses et cette progression de revenus qui vient de la dépendance où sont les arts les uns des autres, cesseroit abolument : chacun ne tireroit du revenu que de sa terre et n'en tireroit précisément que ce qu'il lui faut. — C. : comme A.B., mais *du revenu* est changé en : *de revenu.*

2. *D'un état.* A.B.C. : la centiéme partie du revenu d'un royaume.

3. *Vingtième.* A.B.C. : centiéme.

4. *L'Esprit des lois* (l. 8, ch. 1 à 7) étudie plus en détail la question du luxe : il conclut qu'il est nécessaire en général dans les monarchies, mais dangereux dans les républiques.

Page 78.

1. *Neuf cens ans.* Elle n'avait guère plus de cinq cents ans, son premier privilège datant de 1200. Mais la tradition la faisait remonter jusqu'à Charlemagne.

Page 79.

1. *Q.* Il veut parler de la querelle de Ramus. (M).

2. Allusion à un fait raconté par Freigius (*Vita Rami*, p. 24), et d'après lui par Bayle (*Dictionnaire*, t. IV, p. 837, note). Les professeurs du Collège de France, Ramus en tête, voulaient que l'on fit sentir la lettre *u* après *q* ; la Sorbonne s'y opposait. En 1550, un ecclésiastique fut dépouillé de ses bénéfices par la Sorbonne, pour avoir adopté la prononciation de Ramus ; il se pourvut au Parlement, qui lui donna gain de cause.

3. C'étoit en 1610. (M).

4. Montesquieu, dans ses papiers manuscrits, mentionne le fait comme tiré « d'un gros recueil », que le P. Desmolets lui avait prêté ; mais il le rapporte à l'année 1510 (*Pensées et Fragments*, T. I, pp. 12 sq., note).

Page 81.

1. B. attribue la lettre à Rica.

2. Les *Mémoires* de Retz avaient paru en 1717, et les souvenirs du temps de la Fronde se ranimèrent dans bien des esprits au commencement de la Régence.

3. *Échec.* Le commencement de la lettre, jusqu'à : *J'ai six couplets*, est ainsi rédigé dans B : « Le peuple est un animal qui voit, et qui entend, mais qui ne pense jamais. Il est dans une létargie ou

dans une fougue surprenante, et il va et vient sans cesse d'un de ces états à l'autre, sans sçavoir jamais d'où il est parti. J'ai ouï parler en France d'un certain gouverneur de Normandie qui, voulant se rendre plus considérable à la Cour, excitoit lui-même de tems en tems, quelques séditions, qu'il appaisoit aussitôt.

« Il avoua depuis que la plus forte sédition ne lui coûta, tout compte fait, qu'un demi-toman. Il faisoit assembler quelques canailles dans un cabaret, qui donnoit le ton à toute la Ville et ensuite à toute la Province.

« Ceci me fait ressouvenir d'une lettre qu'écrivit, dans les derniers troubles de Paris, un des généraux de cette ville à un de ses amis :

« Je fis sortir, il y a trois jours, les troupes de la ville ; mais elles furent repoussées avec perte ; je compte pourtant que je réparerai facilement ce petit échec. »

4. *Pendu.* B. : après *pendu*, ajoute: et, pour peu que la con-« joncture des affaires le demande, nous aurons la ressource « d'ordonner au graveur de le rouer.

Page 82.

1. *Prononce.* Note de B. : « Le Cardinal Mazarin, voulant prononcer l'*Arrêt d'Union*, dit devant les députez du Parlement l'Arrêt d'Ognon ; sur quoi le peuple fit force plaisanteries. »

Page 83.

1. *Autrefois.* La même idée apparaît dans *L'Esprit des lois* (l. 23, ch. 24), mais c'est le moyen âge que Montesquieu prend comme terme de comparaison avec le présent : ici ce sera l'antiquité.

Page 84.

1. L'idée est dans Chardin, T. VI, p. 235, T. IX, p. 136.

Page 86.

1. La peste de 1348.

Page 87.

1. A.B.C. : ceux qui connoissent la nature et qui ont de Dieu une idée raisonnable peuvent-ils comprendre... (La phrase : *il y a des philosophes...* manque).

2. A.B.C. ajoutent ici cette phrase : « Il ne faut donc pas compter les années du Monde : le nombre des grains de sable

de la mer ne leur est pas plus comparable qu'un instant. » Rapprocher les idées de l'*Espion Turc* : « Dieu a la même puissance infinie de toute éternité, la même sagesse et la même bonté, qu'il a eüe depuis 5 ou 6000 ans. Qui a dû donc l'empêcher d'exercer plus tôt ses divins attributs ? Quelle raison a-t-il pû avoir pour tirer si tard cette glorieuse fabrique du sein du néant ? » (T. III, lettre 5, p. 26; Cf. la lettre 111, p. 443 la lettre 26, pp. 105-112; et T. IV, lettre 46, pp. 190-192 ; T. V, lettres 28 et 40).

3. Cet alinéa manque dans A.B., mais se trouve dans le *Supplément* de C.

Page 89.

1. *Vêtemens.* Coran, II, 183 : « Il vous est permis de connoître vos femmes la nuit du jeûne ; elles vous sont nécessaires comme vos vêtemens, et vous leur êtes nécessaires aussi comme leurs vêtemens » (traduction Du Ryer, p. 21).

2. *Jour.* Coran, II, 223 : « Vos femmes sont vos labourages, approchez de votre labourage à votre volonté, et faites du bien pour vos âmes, vous le trouverez un jour » (traduction Du Ryer, p. 27).

Page 90.

1. *Garder.* Exagération. « Le nombre des Eunuques dans les Maisons des plus grands Seigneurs, dit Chardin, est d'ordinaire de six à huit. Dans celles des Seigneurs de moindre qualité, il est de trois à quatre, et dans les maisons des gens simplement riches, il y en a un couple » (T. VI, p. 246).

2. L'idée que la polygamie n'est pas favorable à la propagation de l'espèce se trouve dans Chardin (T. VI, pp. 235-236) et dans Rycaut (l. 2, ch. 21, pp. 367-368).

Page 96.

1. « Les Persans ne sauroient comprendre, qu'il y ait des personnes qui volontairement, et par choix, vivent en chasteté » (Chardin, T. II, p. 259).

2. L'*Espion Turc* trouve aussi qu'il y a contradiction, de la part de prêtres célibataires, à recommander « le mariage aux laïques comme un saint sacrement et un mystère de la religion » (T. V, l. 12, p. 66).

3. *Quatorze ans.* De seize ans, selon les canons du Concile de Trente, et l'Ordonnance de Blois, de mai 1579.

4. Cf. *Esprit des lois*, l. 14, ch. 7, sur les inconvénients sociaux que Montesquieu attribue au monachisme.

5. Il s'agit de la loi *Julia et Pappia Poppaea*, portée sous Auguste. Elle est longuement analysée dans *L'Esprit des lois* l. 23, ch. 21. Elle accordait des honneurs à ceux qui avaient trois enfants, et frappait d'incapacités civiles les célibataires et les hommes sans postérité.

Page 98.

1. Cf. *Esprit des lois*, l. 25, ch. 5 et 6. — L'*Espion Turc* est beaucoup plus violent pour les moines : « Je ne conçois pas par quelle politique on cultive ainsi tant de pépinières de sangsues spirituelles, qui ne servent qu'à sucer jusqu'à la dernière goutte le sang de la Nation » (T. II, l. 34, p. 114).

Page 100.

1. L'idée est dans Chardin, T. IX, p. 136 ; elle reparaîtra dans *L'Esprit des lois*, l. 24, ch. 11.

2. Le *Tien* est à la fois, pour les Chinois, le nom du Ciel et de la divinité suprême.

Page 101.

1. Sur le caractère contemplatif des Persans Musulmans, cf. Chardin, T. IV, p. 99 ; T. IX, p. 136.

Page 102.

1. *Maris*. Allusion probable aux faits rapportés par Flacourt, dans l'*Histoire de la grande isle Madagascar*, Paris, 1658, ch. 29, pp. 91-93. Mais Flacourt n'attribue la pratique des avortements qu'aux femmes non mariées, désireuses d'échapper au déshonneur.

2. *Périt*. Édit de Henri II, février 1556. Sur l'injustice de cet édit, cf. *Esprit des lois*, l. 26, ch. 3.

Page 103.

1. *Pli*. Cet alinéa manque dans A.B., il est contenu dans le *Supplément* de C.

Page 104.

1. *Tems*. Le fait est rapporté par Tavernier, T. I, l. 4, ch. 1, pp. 369-370. « De ces 20.000 familles à peine s'en trouve-t-il aujourd'huy 3000 » (p. 370). — Le Guilan est une province enclavée dans le Mazenderam, au sud de la mer Caspienne.

Page 105.

1. *Isles.* L'auteur parle peut-être de l'isle de Bourbon. (M). — Dans sa *Relation de la grande isle Madagascar*, Paris, 1658, ch. 38, Flacourt parle de quelques Français relégués dans l'île de Bourbon et qui, y étant allés malades, retrouvèrent aussitôt la santé (p. 259).

Page 106.

1. Même sévérité dans *Considérations*, ch. 6 ; *Esprit des lois* l. 10, ch. 4 ; l. 15, ch. 4 ; l. 23, ch. 11 ; l. 26, ch. 22. — *Pensées et Fragments*, T. I, pp. 399-402.

Page 107.

1. Cf. *Esprit des lois*, l. 23, ch. 11 ; sur la dépopulation produite par la dureté du gouvernement.

Page 109.

1. *Marier.* Le règlement du 29 novembre 1688, et l'ordonnance du 26 janvier 1701, dispensaient du service dans la milice les hommes mariés.
2. Prise de Temesvar et de Belgrade par le prince Eugène, en 1716 et 1717.
3. Il s'agit peut-être du cardinal Alberoni.
4. Le prince Eugène.

Page 113.

1. Cf. Tavernier, T. II, l. 3, ch. 8, p. 384. « Il faut remarquer qu'une femme ne se peut brûler avec le corps de son mari sans en avoir permission du Gouverneur du lieu où elle habite, et ces Gouverneurs qui sont Mahométans et qui ont en horreur cette exécrable coutume..., ne le leur permettent pas facilement. »

Page 114.

1. Les bonzes sont des prêtres bouddhistes, que Montesquieu semble confondre avec les brahmanes.
2. *Mariage.* Cf. Tavernier, T. II, l. 3, ch. 8 : les brahmanes font espérer aux femmes « que mourant de la sorte avec leur mari, elles iront revivre avec lui dans une autre partie du monde, avec plus de gloire et plus d'avantage qu'elles n'en ont eu auparavant » (pp. 383-384).

Page 115.

1. Claires allusions à la conspiration de Cellamare.

2. Cf. *Pensées et Fragments*, T. I, p. 10 : « Je n'ai jamais vu couler de larmes sans en être attendri. »

3. Il s'agit peut-être de Darius III, qui, après la bataille d'Arbelles, dit à son entourage, selon Quinte Curce (V, 8) : « Votre fidélité et votre constance font que je me crois encore roi. »

Page 118.

1. Barlong : en forme de carré allongé.
2. Par Berwick : La place capitula, le 18 juin 1719.

Page 120.

1. *Fantaisies*. Montesquieu, dans *L'Esprit de slois*, s'inspirera de principes différents : il tentera de montrer dans les lois l'expression de « rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses », et non l'ouvrage du hasard, du caprice et des préjugés (Voir la préface, et le livre I, ch. 1).

Page 122.

1. Voir au contraire *L'Esprit des lois*, l. 5, ch. 7 : « Les loix de Rome, qui avoient accoutumé les jeunes gens à la dépendance, établirent une longue minorité. Peut-être avons-nous eu tort de prendre cet usage : dans une Monarchie, on n'a pas besoin de tant de contrainte. »

2. *Magnifique*. Le jardin des Tuileries. Du Fresny comptait déjà les nouvellistes au nombre des « insectes » qui le rendent incommode (*VI*e *Amusement*, p. 68).

Page 124.

1. Juillet 1716.
2. 1717. (M).
3. Le 22 août 1717.
4. Juillet 1718.

Page 125.

1. Le comte de Lionne, grand ami des nouvellistes, selon Saint-Simon.

Page 127.

1. L'idée, passablement inexacte, se trouve dans Chardin, T. III, pp. 212-213.

Page 129.

1. *Amassés*. A.B.C. : ont ici les phrases suivantes : « Il

semble que la liberté soit faite pour le génie des peuples d'Europe et la servitude pour celui des peuples d'Asie. C'est en vain que les Romains offrirent aux Capadociens ce précieux trésor : cette nation lâche le refusa, et elle courut à la servitude avec le même empressement que les autres peuples couroient à la liberté. »

Page 130.

1. Cette conception de l'ancien gouvernement barbare ou « gothique », qui serait l'origine des monarchies modernes, est longuement développée dans *L'Esprit des lois* (l. 11, ch. 8, livres 28, 30 et 31). D'après cet ouvrage, « les Anciens n'avoient pas une idée bien claire de la Monarchie » (l. 11, ch. 8).

Page 131.

1. *D'argent.* Allusion aux difficultés monétaires créées par le système de Law. A vrai dire, la grande crise date de 1720, et non de 1719, année de cette lettre.

Le 11 mars 1720, pour tenter de rendre quelque valeur au billet, une déclaration annonça que la monnaie d'or cesserait d'avoir cours le 1er mai, et la monnaie d'argent à la fin de l'année.

2. *Déshonoré.* Les débiteurs se hâtaient de rembourser leurs créanciers avec du papier déprécié, mais qui gardait légalement force libératoire. Voir Mathieu Marais, *Journal*, du 25 septembre 1720.

Page 132.

1. Le Prince Pio de Savoie commandait en 1719 l'armée espagnole contre Berwick. Il n'entra pas en Languedoc.

2. La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, publique depuis 1707.

Page 137.

1. Cf. Chardin, T. V, pp. 76 sq.q.

2. Law.

Page 141.

1. C'est la théorie de Fontenelle, dans le *Discours sur la nature de l'Églogue* (1688).

Page 142.

1. Avec les administrations successives du duc de Noailles, de d'Argenson, de Law et de Pâris du Verney.

Page 143.

1. *N...* Le duc de Noailles.

Page 144.

1. La rue Quincampoix, où se négociaient les valeurs.

Page 145.

1. Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII.

Page 146.

1. Le Parlement fut exilé à Pontoise, le 21 juillet 1720, pour avoir refusé d'enregistrer un arrêt du Conseil qui retirait de la circulation 1.200 millions de billets. L'arrêt fut cependant publié et mis à exécution.

2. Comparer l'éloge du Parlement dans *L'Esprit des lois*: « Les corps qui ont le dépôt des loix, n'obéissent jamais mieux que quand ils vont à pas tardifs, et qu'ils apportent dans les affaires du Prince cette réflexion qu'on ne peut guère attendre du défaut de lumières de la Cour sur les loix de l'État, ni de la précipitation de ses conseils » (l. 5, ch. 10).

Page 147.

1. *Cheik-Ali-Can.* Il est souvent question, dans Chardin, d'un ministre de Cha Soliman qui portait ce nom.

Page 148.

1. D'après Chardin, les musulmans n'excluent pas les femmes des récompenses célestes, mais ils leur assignent un paradis spécial (T. 7, p. 59).

Page 156.

1. A.B.C. : quatre cents (au lieu de : *deux mille*).

Page 160.

1. A.B.C. : dans une outre (au lieu de : *dans les outres*).

Page 161.

1. L'écriteau qui indiquait le cours des actions.

Page 163.

1. La lettre contient de nombreuses allusions aux mesures désespérées par où Law tenta, en 1720, de soutenir son « Sys-

tème » : fixation légale du cours des actions, proscription du numéraire, ordre de rapatrier les fonds placés à l'étranger, défense de fabriquer et de porter des bijoux, réduction de la valeur des billets et des dépôts en banque.

Page 164.

1. *Habits.* Selon Chardin, la croyance aux amulettes est très répandue chez les Persans. « Ils les composent des passages de l'Alcoran et des Hadis, qui sont les dits des premiers successeurs de Mohammed, de prières de leurs Saints, mêlées de termes cabalistiques... Ils les portent au cou, à la ceinture, mais plus communément au bras entre le coude et l'épaule, en de petits sacs de soye, ou de brocard de toutes figures, grandes comme un demi-écu, plus ou moins... J'ai vu des gens porter ainsi tout l'Alcoran » (T. II, pp. 288-289).

Page 166.

1. *Sujet.* A.B.C.D. ajoutent ici cette phrase : « Il y a bien des choses que je n'entends pas ; mais, toi, qui es médecin, tu dois entendre le langage de tes confrères. »

Page 167.

1. *Connaissance du globe ?*

2. Révérend Père Jésuite.

3. La *Cour sainte*, ou *Institution Chrétienne des Grands*, par le jésuite Caussin (1627).

Page 168.

1. *Passée.* A.B.C. ajoutent ici quelques pages de facéties médicales, que Montesquieu, dans sa dernière révision, eut le bon goût de supprimer. A titre de curiosité, nous les donnons en appendice.

Page 169.

1. Il s'agit, bien entendu, de la France, et de Law.

Page 170.

1. *Orphelins.* Allusions au paiement des dettes en papier déprécié, dont on a parlé déjà, lettre 132. Les « feuilles de chêne » sont les actions.

Page 171.

1. *Mise.* Cf. Mathieu Marais, *Journal*, du 25 septembre 1720 : « Le frère est armé contre le frère, le père contre le fils, et les hommes ne se connaissent plus » (T. I, p. 453).

Page 178.

1. *L'expier.* Le purifier.

APPENDICE

APOLOGIES[1]

I

Lorsque cet ouvrage parut, on ne le regarda pas comme un ouvrage sérieux : il ne l'étoit pas. On pardonna deux ou trois témérités en faveur d'une conscience qui étoit toute à découvert, qui portoit la critique sur tout et le venin sur rien. Tout lecteur se rendit témoignage à lui-même. Il ne se souvint que de sa gayeté. L'on se fâchoit autrefois comme on se fâche aujourd'hui ; mais on sçavoit mieux autrefois quand il faloit se fâcher.

II

On ne peut guère imputer aux *Lettres Persanes* les choses que l'on a prétendu y choquer la Réligion.

Ces choses ne s'y trouvent jamais liées avec l'idée d'examen, mais avec l'idée de singularité ; jamais avec l'idée de critique, mais avec l'idée d'extraordinaire.

C'étoit un Persan qui parloit, et qui devoit être frappé de tout ce qu'il voyoit et de tout ce qu'il entendoit.

Dans ce cas, quand il parle de Réligion, il n'en doit pas paroître plus instruit que des autres choses, comme des usages et des manieres de la Nation, qu'il ne regarde point comme bonnes ou mauvaises, mais comme merveilleuses.

Comme il trouve bisarres nos coutumes, il trouve quelquefois de la singularité dans de certaines choses de nos dogmes, parce

1. Ces deux apologies se trouvent dans les pensées manuscrites de Montesquieu : elles y portent pour titre, la première : *Lettres Persanes*, la seconde : *Apologie des Lettres Persanes*.

qu'il les ignore, et il les explique mal, parce qu'il ne connoît rien de ce qui les lie, et de la chaîne où ils tiennent.

Il est vrai qu'il y a quelque indiscrétion à avoir touché ces matieres, puisque l'on n'est pas aussi sûr de ce que peuvent penser les autres que de ce qu'on pense soi-même.

LETTRES ET FRAGMENTS DE LETTRES

*USBEK A***.*[1]

Un homme d'esprit est ordinairement difficile dans les sociétés : il choisit peu de personnes ; il s'ennuie avec tout le grand nombre de gens qu'il lui plaît appeller *mauvaise compagnie* ; il est impossible qu'il ne fasse un peu sentir son dégoût. Autant d'ennemis !

Sûr de plaire quand il voudra, il néglige très souvent de le faire.

Il est porté à la critique, parce qu'il voit plus de choses qu'un autre et les sent mieux.

Il ruine presque toujours sa fortune, parce que son esprit lui fournit pour cela un plus grand nombre de moyens.

Il échoue dans ses entreprises parce qu'il hasarde beaucoup. Sa vue, qui se porte toujours loin, lui fait voir des objets qui sont à de trop grandes distances. Sans compter que, dans la naissance d'un projet, il est moins frappé des difficultés, qui viennent de la chose, que des remédes, qui sont de lui, et qu'il tire de son propre fonds.

Il néglige les menus détails, dont dépend cependant la réussite de presque toutes les grandes affaires.

L'homme médiocre, au contraire, cherche à tirer parti de tout : il sent bien qu'il n'a rien à perdre en négligences.

---

[1] Cette lettre, qui manque dans A, apparaît dans B, et subsiste dans le *Supplément* de C. Mais Montesquieu ne l'a pas fait figurer dans ses cahiers de corrections, ce qui autorise à la réléguer en appendice, bien que D la conserve dans le corps de l'ouvrage, sous le numéro 145. Nous donnons, d'après M. Barckhausen, le texte de C.

L'approbation universelle est plus ordinairement pour l'homme médiocre. On est charmé de donner à celui-ci ; on est enchanté d'ôter à celui-là. Pendant que l'envie fond sur l'un, et qu'on ne lui pardonne rien, on supplée tout en faveur de l'autre : la vanité se déclare pour lui.

Mais, si un homme d'esprit a tant de désavantages, que dirons-nous de la dure condition des sçavans ?

Je n'y pense jamais que je ne me rappelle une lettre d'un d'eux à un de ses amis. La voici :

« Monsieur,

« Je suis un homme qui m'occupe, toutes les nuits, à regarder, « avec des lunettes de trente pieds, ces grands corps qui roulent « sur nos têtes ; et, quand je veux me délasser, je prends mes « petits microscopes, et j'observe un ciron ou une mitte.

« Je ne suis point riche, et je n'ai qu'une seule chambre ; « je n'ose même y faire du feu, parce que j'y tiens mon ther- « momètre, et que la chaleur étrangère le feroit hausser. L'hyver « dernier, je pensai mourir de froid, et, quoique mon ther- « momètre, qui étoit au plus bas degré, m'avertît que mes mains « alloient se geler, je ne me dérangeai point, et j'ai la consolation « d'être instruit exactement des changemens de tems les plus « insensibles de toute l'année passée.

« Je me communique fort peu, et, de tous les gens que je vois, « je n'en connois aucun. Mais il y a un homme à Stockholm, « un autre à Leipsick, un autre à Londres, que je n'ai jamais « vus, et que je ne verrai sans doute jamais, avec lesquels j'en- « tretiens une correspondance si exacte, que je ne laisse pas « passer un courrier sans leur écrire.

« Mais, quoique je ne connoisse personne dans mon quartier, « je suis dans une si mauvaise réputation, que je serai, à la fin, « obligé de le quitter. Il y a cinq ans que je fus rudement insulté « par une de mes voisines pour avoir fait la dissection d'un chien « qu'elle prétendoit lui appartenir. La femme d'un boucher, qui « se trouva là, se mit de la partie, et, pendant que celle-là m'ac- « cabloit d'injures, celle-ci m'assommoit à coups de pierres, « conjointement avec le docteur ***, qui étoit avec moi, et « qui reçut un coup terrible sur l'os frontal et occipital, dont le « siége de sa raison fut très ébranlé.

« Depuis ce tems là, dès qu'il s'écarte quelque chien au bout « de la rue, il est aussitôt décidé qu'il a passé par mes mains. « Une bonne bourgeoise qui en avoit perdu un petit, qu'elle

« aimoit, disoit-elle, plus que ses enfans, vint l'autre jour s'éva-
« nouir dans ma chambre, et, ne le trouvant pas, elle me cita
« devant le Magistrat. Je crois que je ne serai jamais délivré de
« la malice importune de ces femmes, qui, avec leurs voix
« glapissantes, m'étourdissent sans cesse de l'oraison funèbre
« de tous les automates qui sont morts depuis dix ans.

« Je suis, etc. »

Tous les sçavans étoient autrefois accusés de magie. Je n'en suis point étonné. Chacun disoit en lui-même : « J'ai porté les talens naturels aussi loin qu'ils peuvent aller ; cependant un certain sçavant a des avantages sur moi : il faut bien qu'il y ait là quelque diablerie. »

A présent que ces sortes d'accusations sont tombées dans le décri, on a pris un autre tour, et un sçavant ne sçauroit guere éviter le reproche d'irréligion ou d'hérésie. Il a beau être absous par le peuple : la plaie est faite ; elle ne se fermera jamais bien. C'est toujours pour lui un endroit malade. Un adversaire viendra, trente ans après, lui dire modestement : « A Dieu ne plaise que je dise que ce dont on vous accuse soit vrai ! Mais vous avez été obligé de vous défendre ». C'est ainsi qu'on tourne contre lui sa justification même.

S'il écrit quelque histoire, et qu'il ait de la noblesse dans l'esprit et quelque droiture dans le cœur, on lui suscite mille persécutions. On ira contre lui soulever le Magistrat sur un fait qui s'est passé il y a mille ans, et on voudra que sa plume soit captive, si elle n'est pas vénale.

Plus heureux cependant que ces hommes lâches qui abandonnent leur foi pour une médiocre pension ; qui, à prendre toutes leurs impostures en détail, ne les vendent pas seulement une obole, qui renversent la constitution de l'Empire, diminuent les droits d'une puissance, augmentent ceux d'une autre, donnent aux princes, ôtent aux peuples, font revivre des droits surannés, flattent les passions qui sont en crédit de leur tems, et les vices qui sont sur le trône ; imposant à la postérité d'autant plus indignement qu'elle a moins de moyens de détruire leur témoignage[1].

---

1. B contient ici l'alinéa suivant : « Mais que dirai-je de ce siècle, où je vois un sçavant à la discrétion d'un libraire ? où je vois un homme qui mériteroit des statuts contraint de consacrer ses veilles pour la fortune d'un misérable artiste ? Ses ouvrages auroient été utiles à la postérité ; mais ils sont précipités par l'avarice, et la fin est entièrement asservie aux moyens ».

Mais ce n'est point assez pour un auteur d'avoir essuyé toutes ces insultes ; ce n'est point assez pour lui d'avoir été dans une inquiétude continuelle sur le succès de son ouvrage. Il voit le jour enfin, cet ouvrage qui lui a tant coûté : il lui attire des querelles de toutes parts. Et comment les éviter ? Il avoit un sentiment : il l'a soutenu par ses écrits ; il ne sçavoit pas qu'un homme, à deux cent lieues de lui, avoit dit tout le contraire. Voilà cependant la guerre qui se déclare.

Encore s'il pouvoit espérer d'obtenir quelque considération ! Non. Il n'est tout au plus estimé que de ceux qui se sont appliqués au même genre de science que lui. Un philosophe a un mépris souverain pour un homme qui a la tête chargée de faits, et il est, à son tour, regardé comme un visionnaire par celui qui a une bonne mémoire.

Quant à ceux qui font profession d'une orgueilleuse ignorance, ils voudroient que tout le Genre humain fût enseveli dans l'oubli où ils seront eux-mêmes.

Un homme à qui il manque un talent se dédommage en le méprisant : il ôte cet obstacle qu'il rencontroit entre le mérite et lui, et, par là, se trouve au niveau de celui dont il redoute les travaux.

Enfin, il faut joindre à une réputation équivoque la privation des plaisirs et la perte de la santé.

De Paris, le 20 de la lune de Chahban, 1720.

RICA A USBEK, A LA CAMPAGNE.

Tu restes à la campagne, et, moi, je suis dans le tumulte de Paris. J'étois hier dans une nombreuse compagnie. Un jeune homme parloit beaucoup, et, comme je l'avois vu quelquefois, j'avois déja compris qu'il avoit une grande impertinence dans les manieres et une égale fatuité dans les discours. Ce jour-là, il employoit son esprit à deshonorer quinze ou vingt personnes. Il se tut un moment ; ce qui fit que j'eus le tems de lui dire : « Apparemment, Monsieur, que vous ne connoissez plus personne dans ce pays-ci. — Pourquoi cela ? reprit-il. — Je l'ai cru, lui répondis-je, parce que vous ne dites plus de mal de qui que ce soit. — Vous êtes bien bon de vous échauffer, me répondit-il. Je parie que vous ne connoissez pas une seule des personnes dont j'ai parlé. — Je ne connois pas non plus, lui

répondis-je, ceux qu'on vole sur les grands chemins ; je serai pourtant toujours fâché que l'on y vole. Je ne connois point les gens dont vous venez de parler ; mais ils ont une qualité bien respectable, c'est qu'ils sont (*sic*) pas ici. »

Cette brusquerie ne déplut pas à la compagnie ; mais elle ne le rendit pas plus sage. Il commença à débiter un athéisme brutal, et, ensuite, me regardant fixement : « Je suis sûr, dit-il, que Monsieur désapprouve ce que je dis. — Point du tout, lui répondis-je. Ce que vous dites ne regarde que Dieu. Il n'y a pas grand mal à cela. Cet Etre suprême, qui ne voit un insecte comme vous que parce qu'il est immense, sçaura bien vous punir. Ainsi vous ne faites que pitié. Mais tantôt j'étois indigné de vous voir désoler tant de familles. »

Il me semble, Usbek, qu'il est bon qu'il y ait des gens qui ne soient pas médiocres, même dans la corruption. Ils font aimer la vertu plus que ne pourroient faire les hommes les plus vertueux. Il y a des médisances qui m'exhortent à l'amour, et des blasphèmes qui m'élèvent vers le Créateur comme les hymnes que j'entends chanter.

De Paris, le 10 *de la lune de Rebiab,* 1717.

HAGI IBBI A GEMCHID, DERVICHE DE LA MONTAGNE DE JARON[1].

Heureux Gemchid ! la loi du saint Alcoran ne t'a point été donnée en vain : tu découvres des préceptes cachés dans les moindres paroles de ce divin livre. Il semble grossir sous le nombre de tes pratiques. Tu multiplies les sujets de l'obéissance et ajoutes sans cesse aux commandemens de celui qui nous a trouvés foibles lorsqu'il nous cherchoit fidéles.

Permets-moi de te dire mes pensées.

. . . . . .

En matiere de Réligion, plus le sujet de la dispute est léger, plus elle devient violente. Elle prend des forces de la petitesse du sujet. Le feu manque de nourriture, mais il s'allume toujours.

1. Ce fragment, et les quatre qui le suivent, sont extraits de feuilles volantes que M. Barckhausen a trouvées à La Brède, dans le dossier qui renferme les cahiers de correction.

Tu sçais les minces sujets de nos disputes sur Hali et Abubeker. Si les sectateurs de ces grands hommes n'avoient pas été plus échauffés pour défendre leurs opinions que ces grands hommes ne le furent eux-mêmes sur leur propre intérêt, la Réligion musulmane auroit été tranquille ; la Terre n'auroit pas troublé le Ciel, et le Ciel n'auroit pas troublé la Terre. Ce qui a contribué à aigrir le plus les esprits, ce sont les paroles injurieuses que la fureur a mis (*sic*) dans les deux liturgies. Or, dès qu'une des parties a tant fait que de s'en choquer, quoique ces injures soient si générales qu'elles ne peuvent porter sur personne, cependant l'équité naturelle et la piété réligieuse ordonne (*sic*) de les ôter, ne voulant pas qu'on dise aux autres des injures qui les offensent, et le bon sens, qu'on les dise en forme de prieres.

A Paris, le dernier jour de la lune de Chahban, 1720.

L'envie que j'ai de m'instruire des mœurs de ce pays fait que je me communique le plus que je puis, et que je cherche toujours de nouvelles connoissances. J'ai trouvé pour cela un secret merveilleux : c'est d'écouter : car un Français est parleur. Il aime à entretenir tout le monde de sa naissance, de son mérite, de son équipage, de ses domestiques, de son bien, de ses bonnes fortunes. Il est ravi de trouver un homme patient. Il seroit fâché que vous ignorassiez l'histoire de sa vie, avec ses épisodes. Prêtez-lui des oreilles, il est votre ami. S'il peut vous faire rire, il vous aura une obligation infinie. Sa reconnoissance sera éternelle si vous retenez bien qu'il a deux cent mille aspres[1] (*sic*) de rente, une meute et vingt esclaves. Convainquez-vous surtout, que sa profession est plus excellente que celle des autres. Ajoutez-y qu'il excelle dans cette profession, vous aurez la clef de son cœur.

Trois métiers à Paris : celui d'être une jolie femme ; celui d'être une femme d'esprit ; celui d'être prude.

Cet homme étoit pénétré de l'injustice de ces gens qui veulent toujours qu'on les amuse quand on fait un conte, sans songer à l'amusement du conteur.

1. Aspre : petite monnaie d'argent chez les Turcs.

LE ROI DU THIBET A LA CONGREGATION DE LA PROPAGANDE, A ROME[1].

Vous m'avez envoyé ici un homme qui m'a dit que sa réligion exigeoit qu'il fût habillé de noir. Vous m'en avez envoyé un autre qui se vante de ce qu'il est vêtu de gris. Ils se haïssent si fort que, quoiqu'ils soient à tant de milliers de lieues, de leur pays, ils ne se voyent que pour se dire des injures ; et, bien que mon empire soit d'une prodigieuse étendue, ils n'y peuvent vivre tous deux. Je leur ai dit qu'ils pouvoient se le partager et s'en aller, l'un, à l'Orient, l'autre, à l'Occident. Mais ils ne veulent pas que l'un soit dans un endroit où l'autre n'ira jamais. J'avoue qu'ils ont quelque connoissance des mathématiques. Mais ne pourroient-ils pas être aussi sçavans sans être aussi fols ? Comme ils m'ont dit que c'étoit leur habit qui leur inspiroit une fureur si grande, je les ai fait dépouiller et ai voulu qu'ils fussent vêtus comme deux mandarins. D'ailleurs je me suis imaginé que, comme ils n'avoient point de commerce avec les femmes, cela leur donnoit un esprit rude. Ainsi j'ai résolu de les marier et de leur en donner à chacun deux, etc[2].

Enfin, on vient de publier l'arrêt qui met l'Etranger aux Petites-Maisons et tous les Français à l'Hôpital[3] ! Les actions et les billets de banque perdent de moitié. On ôte aux sujets trente fois cens millions d'un coup de plume, c'est-à-dire une somme qui existe à peine dans le Monde, et avec laquelle on pourroit acheter tous les fonds du royaume de Perse. Toute la Nation est en larmes. La nuit et le deuil couvrent ce malheureux royaume : il ressemble à une ville prise d'assaut ou ravagée par les flammes. Au milieu de tant de malheurs, l'Etranger seul paroît content de lui-même et parle encore de soutenir son

---

1. Ce fragment, et tous ceux qui suivent, sauf le dernier, sont extraits des Pensées manuscrites de Montesquieu, qui les avait fait précéder de la mention : « Fragments de vieux Matériaux des *Lettres Persanes* ». En note : « J'ai jeté les autres ou mis ailleurs »

2. Un manuscrit de l'*Esprit des lois* conservé à la Brède, contient une rédaction encore plus vive de cette lettre ; puis Montesquieu renonça définitivement à utiliser cette fiction.

3. Il s'agit de l'arrêt du 21 mai 1720, auquel faisait déjà allusion la lettre 142.

funeste système. J'habite ici le Pays du Désespoir : mes yeux ne voyent que malheurs qui accablent les Infidéles. Un vent s'éléve et emporte leurs richesses. Leur fausse abondance disparoît comme un fantôme.

J'apprends en ce moment que l'arrêt dont je parlois vient d'être révoqué[1]. Ce changement ne te doit pas paroître extraordinaire. Ici *les projets chassent les projets, comme les nues chassent les nues.* L'arrêt est révoqué, mais non pas le mal qu'il a fait. Le Ministére vient de faire au Peuple une confidence dont il ne se relévera jamais.

De Paris, du 21 *de la lune de Rebiab* 1, 1720.

Tu me dis que notre grand monarque n'est occupé qu'à rendre à ses sujets une justice inviolable, qu'à retirer les petits de l'oppression des grands, et à faire respecter les grands par les petits. Gloire à jamais à ce généreux prince ! Veuille le Ciel que sa puissance n'ait pas plus de bornes que sa justice !

Vous me demandez ce que c'est que la Régence. C'est une succession de projets manqués et d'idées indépendantes ; des saillies mises en air de système ; un mélange informe de foiblesse et d'autorité ; toute la pésanteur, sans la gravité du ministére ; un commandement toujours trop roide ou trop lâche ; tantôt la désobéissance enhardie et tantôt la juste confiance découragée ; une malheureuse inconstance à abandonner le mal même ; un conseil qui tantôt se roidit, tantôt se multiplie, qui paroît et se perd aux yeux du public, d'une maniére sourde ou éclatante, aussi différent par les personnes qui le composent, qu'il l'est par la fin qu'elles se proposent.

Il y a une espéce de turban qui fait faire la moitié des sottises qui se font en France[2]. Ce prétendant, qui veut avoir le chapeau à quelque prix qu'il en soit, s'imagine qu'il couvrira toutes les mauvaises démarches qu'il fait pour l'obtenir.

Il n'y a guére de prince qui ne s'en sente honoré. Il n'y a guére de faquin qui n'y puisse prétendre. Sa pourpre confond toutes les conditions et s'allie orgueilleusement avec elles.

---

1. Un arrêt du 27 mai révoqua celui du 21.
2. Le chapeau de cardinal convoité par Dubois.

Je me souviens que, lorsque nous arrivâmes en France, Hagi Ibbi regardoit le Roi avec mépris lorsqu'on lui disoit qu'il n'avoit ni femmes, ni eunuques, ni serrail ; que personne ne fuyoit lorsqu'il passoit quelque part ; que, lorsqu'il étoit dans la capitale, à peine la plûpart des gens distinguoient-ils son carrosse de celui d'un particulier.

C'étoit[1] un grand spectacle de voir tous les Troglodites dans la joye, pendant que le Prince fondoit en larmes. Le lendemain, il parut devant les Troglodites avec un visage qui ne marquoit ni tristesse ni joye. Il ne parut occupé que du soin du gouvernement. Mais l'ennui secret qui le dévoroit le mit bientôt dans le tombeau. Ainsi mourut le plus grand roi qui ait jamais gouverné les hommes.

Il fut pleuré pendant quarante jours : chacun crut avoir perdu son pere ; chacun disoit : « Qu'est devenue l'espéi des Troglodites ? Nous vous perdons, cher Prince ! Vous croyiez que vous n'étiez pas digne de nous commander. Le Ciel a fait voir que nous n'étions pas dignes de vous obéir. Mais nous jurons, par vos mânes sacrés, que, puisque vous n'avez pas voulu nous gouverner par vos loix, nous nous conduirons par vos exemples. »

Il fallut élire un autre prince, et il y eut une chose de remarquable, c'est que, de tous les parens du monarque défunt, aucun ne réclama la couronne. On choisit, dans cette famille, le plus sage et le plus juste de tous.

Vers la fin de son regne, quelques gens crurent qu'il étoit nécessaire d'établir chez les Troglodites le commerce et les arts. On assembla la Nation, et cela fut résolu.

Le Roi parla ainsi : « Vous voulûtes que je prisse la couronne et me crûtes assez vertueux pour vous gouverner. Le Ciel m'est témoin, que, depuis ce tems, le bonheur des Troglodites a été l'unique objet de mes inquiétudes. J'ai la gloire que mon regne n'a point été souillé par la lâcheté d'un Troglodite. Voudriez-vous préférer aujourd'hui les richesses à votre vertu ? »

« Seigneur, lui dit un d'entre eux, nous sommes heureux ; nous travaillons sur un fonds excellent. Oserai-je le dire ? Ce

1. J'avois pensé de continuer l'histoire des Troglodites, et voilà quelle étoit mon idée. — M.

sera vous seul qui déciderez si les richesses seront pernicieuses à votre peuple, ou non. S'ils voyent que vous les préférez à la vertu, ils s'accoutumeront bientôt à en faire de même, et, en cela, votre goût réglera le leur. Si vous élevez dans les emplois ou que vous approchiez de votre confiance un homme par cela seul qu'il est riche, comptez que ce sera un coup mortel que vous porterez à sa vertu, et que vous ferez insensiblement autant de malhonnêtes gens qu'il y aura d'hommes qui auront remarqué cette cruelle distinction. Vous connoissez, Seigneur, la base sur quoi est fondée la vertu de votre peuple : c'est sur l'éducation. Changez cette éducation, et celui qui n'étoit pas assez hardi pour être criminel rougira bientôt d'être vertueux.

« Nous avons deux choses à faire : c'est de flétrir également l'avarice et la prodigalité. Il faut que chacun soit comptable à l'Etat de l'administration de ses biens, et que le lâche qui s'abaissera jusqu'à se dérober une honnête subsistance ne soit pas jugé moins sévérement que celui qui dissipera le patrimoine de ses enfans. Il faut que chaque citoyen soit équitable dispensateur de son propre bien, comme il le seroit de celui d'un autre. »

« Troglodites, dit le Roi, les richesses vont entrer chez vous ; mais je vous déclare que, si vous n'êtes pas vertueux, vous serez un des peuples les plus malheureux de la Terre. Dans l'état où vous êtes, je n'ai besoin que d'être plus juste que vous : c'est la marque de mon autorité royale, et je n'en sçaurois trouver de plus auguste. Si vous ne cherchez à vous distinguer que par des richesses, qui ne sont rien en elles-mêmes, il faudra bien que je me distingue par les mêmes moyens, et que je ne reste pas dans une pauvreté que vous mépriserez. Il faudra donc que je vous accable d'impôts, et que vous employiez une grande partie de votre subsistance à soutenir la pompe et l'éclat qui serviront à me rendre respectable. Je trouve à présent toutes mes richesses dans moi-même ; mais, pour lors, il faudra que vous vous épuisiez pour m'enrichir, et ces richesses dont vous faisiez tant de cas, vous n'en jouirez point : elles viendront toutes dans mes trésors. O Troglodites ! Nous pouvons être unis par un beau lien : si vous êtes vertueux, je le serai ; si je suis vertueux, vous le serez. »

*LE GRAND EUNUQUE A JANUM, A **** [1].

Je prie le Ciel qu'il te raméne en ces lieux et te dérobe à tous les dangers.

Destiné à remplir une place dans le serrail qui m'est soumis, tu iras peut-être quelque jour au poste que j'occupe ; c'est là que tu dois porter tes vûes.

Songe donc de bonne heure à te former et à t'attirer les regards de ton maître. Compose-toi un front sévére ; laisse tomber des regards sombres ; parle peu. Que la joye fuye de tes lèvres : la tristesse sied bien à notre condition. Tranquille en apparence, fais, de tems en tems, sortir un esprit inquiet. N'attends pas les rides de la vieillesse pour en montrer les chagrins.

C'est en vain que tu te plieras à une lâche complaisance. Nous sommes tous haïs des femmes, et haïs jusqu'à la fureur. Crois-tu que cette rage implacable soit l'effet de la sévérité avec laquelle nous les traitons ? Ah ! elles pardonneroient nos caprices, si elles pouvoient nous pardonner nos malheurs.

Ne te pique point d'une probité trop exacte. Il y a une certaine délicatesse qui ne convient guére qu'aux hommes libres. Notre condition ne nous laisse pas le pouvoir d'être vertueux. L'amitié, la foi, les sermens, le respect pour la vertu, sont des victimes que nous devons sacrifier à tous les instans. Obligés de travailler sans cesse à conserver notre vie et à détourner de dessus notre tête les châtimens, tous les moyens sont légitimes : la finesse, la fraude, l'artifice, sont les vertus des malheureux comme nous.

Si tu viens jamais à la premiere place, ton principal objet sera de te rendre maître du serrail. Plus tu seras absolu, plus tu auras de moyens pour rompre les brigues et la fureur de la vengeance. Il faut commencer par abattre le courage et ensevelir toutes les passions dans l'étonnement et dans la crainte. Tu n'y réussiras jamais mieux qu'en animant la jalousie de ton maître. Tu lui feras, de tems en tems, de petites confidences. Tu arrêteras son esprit sur les soupçons les plus légers. Tu l'y

---

1. Cette lettre n'a pu être mise dans les *Lettres Persanes* : 1° parce qu'elle ressemble trop aux autres ; et 2° parce qu'elle ne fait que redire ce qui est mieux dit. Je la mets ici à cause de certains fragmens que j'en pourrai peut-être tirer, et quelques endroits vifs qui s'y trouvent. — M.

fixeras ensuite par quelques nouvelles circonstances. Quelquefois tu l'abandonneras à lui-même, et laisseras, pour quelque tems, flotter son esprit incertain. Tu te présenteras ensuite, et il sera charmé de trouver en toi un médiateur entre son amour et sa jalousie : il te demandera tes avis. Doux ou sévére, tu te feras une protectrice, ou tu humilieras une ennemie.

Ce n'est pas que tu puisses toujours jeter à ton gré les soupçons de quelque intrigue criminelle : des femmes abattues sous tant de regards ne peuvent guére être accusées de certains crimes avec apparence. Mais il faut les aller chercher dans les ressources que l'amour désespéré se procure quand l'imagination furieuse va se prendre à tous les objets qu'elle trouve. Ne crains point d'en trop dire ; tu peux être hardi à feindre. Depuis tant d'années que je gouverne, j'ai appris, j'ai vû même des choses incroyables. Mes yeux ont été témoins de tout ce que la rage peut inventer et de tout ce que le Démon d'Amour peut produire.

Si tu vois que ton maître, capable du joug de l'amour, détermine son cœur sur quelqu'une de ses femmes, relâche un peu à son égard de ta sévérité ordinaire ; mais appésantis-toi sur ses rivales, et tâche de lui rendre agréables et ta douceur et ta sévérité.

Mais, si tu vois que, peu constant dans ses amours, il use en souverain de toutes les beautés qu'il possède ; qu'il aime, quitte et reprenne ; qu'il détruise le matin les espérances du soir ; que le caprice suive le choix ; le mépris, le caprice : pour lors tu seras dans la plus heureuse situation où tu puisses être. Maître de toutes ses femmes, traite-les comme si elles vivoient dans une perpétuelle disgrâce, et ne crains rien d'une faveur qui se perd à mesure qu'elle se donne.

C'est donc à toi d'aider son inconstance. Il arrive quelquefois qu'une beauté triomphe et arrête le cœur le plus volage. Il a beau s'échapper, elle le rappelle toujours. Des retours si constans menacent d'un attachement éternel. Il faut, à quelque prix qu'il en soit, rompre ces nouvelles chaînes. Ouvre le serrail ; fais-y entrer à grands flots de nouvelles rivales ; fais diversion de toutes les parts ; confonds une superbe maîtresse dans le nombre ; et réduis-la à disputer encore ce que les autres ne pouvoient plus défendre.

Cette politique te réussira presque roujours. Par ce moyen, tu useras si bien son cœur qu'il ne sentira rien. Les grâces seront perdues ; tant de charmes secrets pour tout l'Univers le seront encore plus à ses yeux mêmes. En vain ses femmes à l'envi

essayeront sur lui les traits les plus redoutables. Inutiles à l'amour, elles ne tiendront à son cœur que par la jalousie.

Tu vois que je ne te cache rien. Quoique je n'aye jamais guére connu cet engagement qu'on appelle *amitié*, et que je me sois enveloppé tout entier dans moi-même, tu m'as pourtant fait sentir que j'avois encore un cœur, et, pendant que j'étois de bronze pour tous ces esclaves qui vivoient sous mes loix, je voyois croître ton enfance avec plaisir.

Je pris soin de ton éducation. La sévérité, toujours inséparable des instructions, te fit longtemps ignorer que tu m'étois cher. Tu me l'étois pourtant, et je dirois que je t'aimois comme un pere aime son fils, si ces noms de pere et de fils n'étoient pas plus propres à nous rappeller à tous deux un souvenir affreux qu'à nous marquer une douce et secréte sympathie.

RICA A USBEK.

Voici une lettre qui est tombée entre mes mains :

« Ma chere Cousine,

« Deux hommes tout de suite m'ont quittée. J'ai attaqué « celui que vous sçaviez ; mais il a été comme un rocher. Mon « cœur s'indigne des affronts qu'il reçoit chaque jour.

« Que n'ai-je point fait pour l'attirer ? J'ai cent fois renchéri « sur les politesses que j'ai coutume de faire. « Bon Dieu, « disois-je en moi-même, se peut-il que moi, à qui on disoit « autrefois tant de douceurs, je fasse aujourd'hui tant de res- « titutions pour rien ! »

« Vous avez, ma chere Cousine, deux ans moins que moi, « et vos charmes sont bien au-dessus des miens. Mais je vous « conjure de ne me point abandonner dans la résolution que « j'ai prise de quitter le monde. Vous êtes confidente de tant « de secrets ; je suis dépositaire de tant d'autres ! Il y a plus de « trente ans que notre amitié triomphe de toutes les petites « brouilleries que produisent nécessairement dans une société « la variété des intrigues et la multiplicité des intérêts.

« Je vous l'ai dit souvent : ces petits maîtres que j'ai tant « aimés, je ne puis plus les souffrir. Ils sont si contens d'eux- « mêmes, et si peu de nous ; ils mettent à un si haut prix leur « sottise et leur figure... Ma chere Cousine, sauvez-moi de « leur mépris.

« Je commence à prendre un tel goût à la société des gens « dévots qu'elle fait toute ma consolation. Je n'ai point encore « assez rompu avec le monde pour qu'ils ayent confiance en « moi. Mais, à mesure que je m'en détache, ils s'approchent un « peu. Quelle douceur dans ce nouveau genre de vie, au lieu du « tumulte et ce bruit du monde imposteur !

« Je vais, ma chere Cousine, me livrer à eux tout entiere. « Je leur découvrirai l'état d'un cœur qui prend toutes les « impressions qu'on lui donne. Il n'est point en moi d'éteindre « toutes mes passions ; il ne s'agit que de les régler.

« Il y a une chose qui est le principe fondamental de la vie « dévote : c'est la suppression totale des agrémens étrangers. « Car, quoique, entre nous, ils soient toujours beaucoup plus « innocens dans le tems qu'on les quitte, que lorsqu'on com- « mence à s'en servir, cependant ils marquent toujours une « certaine envie de plaire au monde, que la dévotion déteste. « Elle veut que l'on paroisse devant lui avec toutes les injures « du tems, pour lui faire voir à quel point on la méprise. Pour « nous, ma chere Cousine, il me semble que nous pouvons « encore nous montrer telles que nous sommes. Je vous l'ai « dit cent fois, que vous étiez charmante lorsque vous paroissiez « le plus négligée, et qu'il y avoit en vous beaucoup d'art à « n'en mettre point.

« Puisse cette lettre vous toucher le cœur et vous inspirer « des résolutions que je n'ai prises qu'après les avoir long-tems « combattues !

« Adieu. »

La dévotion, qui, dans certaines âmes, est une marque de force, dans d'autres en est une de foiblesse. Elle n'est jamais indifférente : car, si, d'un côté, elle orne les gens vertueux, elle achéve la dégradation de ceux qui ne le sont pas.

A Paris, le 25 de la lune de Rebiab, 1717.

USBEK A ZELIS.

Vous demandez devant le juge votre séparation. Quel exemple donnez-vous à votre fille ! Quel sujet d'entretien pour le serrail ! Vous m'insultez bien moins en faisant voir le peu d'amour que vous avez pour moi, que le peu de respect que vous avez pour vous-même.

Croyez-vous que la vertu coûte moins à vos compagnes qu'à vous ; que leur vie soit moins laborieuse ? Non, sans doute. Mais les combats soufferts sont inconnus, les douleurs d'une victoire trop contestée sont secrétes, et la vertu, lors même qu'elle tyrannise, paroît en elles sous un maintien modeste et un visage tranquille.

Je crois bien que vous souffrez toutes les rigueurs de la continence. Je compte sur la vigilance de mes eunuques. Ils respectoient votre âge ; ils vous croyoient maîtresse de vos passions. Mais, à présent qu'ils en connoissent l'empire, il ne faut pas douter qu'ils ne redoublent leurs soins pour vous soutenir. Ils vous traiteront comme si vous étiez encore dans les périls de la jeunesse, et recommenceront à vous plier à une éducation dont vous vous êtes si fort écartée.

Défaites-vous donc de vos idées, et sçachez qu'il ne vous reste plus que mon amour et le repentir : car je ne suis point homme à souffrir qu'une femme que j'aime passe dans les bras d'un autre, quand je devrois être regardé comme le plus barbare de tous les hommes...

Je n'en dis pas davantage : vous connoissez mon cœur, et vous m'entendez.

*De ***, le premier de la lune de Zilhagé*, 1718.

« Le médecin[1] étoit un homme subtil, rempli des mystéres de la Cabale et de la puissance des paroles et des esprits. Cela le frappa, et, après plusieurs réfléxions, il résolut de changer absolument sa pratique. « Voilà un fait bien singulier, dit-il. « Je tiens une expérience ; il faut la pousser plus loin. Eh pour- « quoi un esprit ne pourroit-il pas transmettre à son ouvrage les « mêmes qualités qu'il a lui-même ? Ne le voyons-nous pas tous « les jours ? Au moins cela vaut-il bien la peine de l'essayer. « Je suis las des apoticaires : leurs sirops, leurs juleps et toutes « les drogues galeniques ruinent les malades et leur santé. « Changeons de métode ; éprouvons la vertu des esprits. » « Sur cette idée, il dressa une nouvelle pharmacie, comme vous « allez voir par la description que je vous vais faire des prin- « cipaux remédes qu'il mit en pratique :

1. Fin de la lettre 143, dans A.B,C.

Tisanne Purgative.

« Prenez trois feuilles de la *Logique* d'Aristote en grec, deux « feuilles d'un traité de théologie scholastique le plus aigu « (comme, par exemple, du subtil Scot), quatre de Paracelse, « une d'Avicenne, six d'Averroês, trois de Porphire, autant de « Plotin, autant de Jamblique. Faites infuser le tout pendant « vingt-quatre heures, et prenez-en quatre prises par jour. »

Purgatif plus violent.

« Prenez dix A..... du C.....[1] concernant la B..... et la C..... « des I.....[2] ; faites-les distiller au bain-marie ; mortifiez une « goutte de l'humeur âcre et piquante qui en viendra dans un « verre d'eau commune ; avalez le tout avec confiance. »

Vomitif.

« Prenez six harangues, une douzaine d'oraisons funebres « indifferemment (prenant garde pourtant de ne point se servir « de celles de M. de N.[3]), un recueil de nouveaux opéras, cin- « quante romans, trente mémoires nouveaux ; mettez le tout « dans un matras ; laissez-le en digestion pendant deux jours « puis, faites-le distiller au feu de sable. »

« Et, si tout cela ne suffit pas :

Autre plus puissant

« Prenez une feuille de papier marbré qui ait servi à couvrir « un recueil de pieces des J.F.[4] ; faites l'infuser l'espace de trois « minutes ; faites chauffer une cuillerée de cette infusion ; et « avalez. »

1. Arrêts du Conseil.
2. Selon certains éditeurs : Bulle et Constitutions des Jésuites ; selon d'autres : Banques et Compagnie des Indes.
3. Peut-être Fléchier, monsieur de Nîmes ; il en fût évêque de 1687 à 1710.
4. Jésuites français.

Remede très simple pour guérir de l'asthme.

« Lisez tous les ouvrages du révérend père Maimbourg, « ci-devant Jésuite, prenant garde de ne vous arrêter qu'à la « fin de chaque période, et vous sentirez la faculté de respirer « vous revenir peu à peu, sans qu'il soit besoin de réitérer le « reméde. »

Pour préserver de la gale, gratelle, tigne, farcin des chevaux.

« Prenez trois catégories d'Aristote, deux degrez métaphy- « siques, une distinction, six vers de Chapelain, une phrase « tirée des lettres de M. l'abbé de S.-Cyran ; écrivez le tout « sur un morceau de papier, que vous plierez, attacherez à un « ruban, et porterez au col. »

Miraculum chymicum, de violenta fermentatione cum fumo, igne et flammâ.

« *Misce Quesnellianam infusionem, cum infusione Lallema-* « *niana*[1] *; fiat fermentatio cum magna vi, impetu et tonitru, acidis* « *pugnantibus et invicem penetrantibus alcalinos sales ; fiet eva-* « *poratio ardentium spirituum. Pone liquorem fermentatum in* « *alambico : nihil inde extrahes et nihil invenies nisi caput mortuum.*

Lenitivum.

« *Recipe Molinae anodyni chartas duas ; Escobaris relaxativi* « *paginas sex ; Vasquii emollientis folium unum ; infunde in aquæ* « *communis lib. iiij. Ad consumptionem dimidiae partis colentur* « *et exprimantur ; et in expressione dissolve Bauni detersivi et* « *Tamburini*[2] *abluentis folia iij.*

« *Fiat clister.* »

---

1. Le P. Quesnel, janséniste fameux, condamné par la Bulle Unigenitus ; le P. Lallemant, mort en 1748, jésuite et ardent partisan de la Bulle.

2. On reconnaît là les noms de quelques-uns des casuites les plus célèbres : Molina, Escobar, Vasquez, Bauny, Tamburini.

In chlorosim, quam vulgus « pallidos colores » aut « febrim amatoriam » appellat.

« *Recipe Aretini figuras quatuor ; R. Thomae Sanchii*[1], De « Matrimonio, *folia ij. Infunduntur in aquae communis libras « quinque.*

« *Fiat ptisana aperiens.* »

« Voilà les drogues que notre médecin mit en pratique avec un succez imaginable. Il ne vouloit pas (disoit-il), pour ne pas ruiner ses malades, employer des remédes rares, et qui ne se trouvent presque point : comme, par exemple, une épître dédicatoire qui n'ait fait bâiller personne ; une préface trop courte ; un mandement fait par un évêque ; et l'ouvrage d'un Janséniste méprisé par un Janséniste ou bien admiré par un Jésuite. Il disoit que ces sortes de remédes ne sont propres qu'à entretenir la charlatanerie, contre laquelle il avoit une antipathie insurmontable. »

1. Sanchez.

TABLE DES LETTRES SUPPRIMÉES

OU AJOUTÉES

Plusieurs des lettres dont se compose le texte définitif manquent à l'une ou l'autre des quatre éditions principales. On a cru bon d'en dresser la liste ci-dessous : la première colonne indique le numéro qu'elles portent dans l'ordre finalement arrêté par Montesquieu ; les autres, le numéro que leur attribue, le cas échéant, chacune des éditions A.B.C.D.

Lettres	A	B	C	D
1	1	Manque	1	1
5	5	Manque	5	5
10	10	Manque	10	10
15	Manque	Manque	Suppl. 1re	15
16	15	Manque	15	16
22	Manque	Manque	Suppl. 2	22
25	23	Manque	23	25
32	30	Manque	30	32
41	39	Manque	39	41
42	40	Manque	40	42
43	41	Manque	41	43
47	45	Manque	45	47
65	63	Manque	63	65

Lettres	A	B	C	D
70	68	Manque	68	70
71	69	Manque	69	71
77	Manque	Manque	Suppl. 3	77
91	Manque	Manque	Suppl. 4	91
111	Manque	58	Suppl. 5	111
124	Manque	60	Suppl. 6	124
144	Manque	Manque	Suppl. 7	144
156	Manque	Manque	Suppl. 9	157
157	Manque	Manque	Suppl. 10	158
159	Manque	Manque	Suppl. 11	160
1re de l'append.	Manque	59	Suppl. 8	145

TABLE DES MATIERES

TOME SECOND

Pages

Lettre 68. Rica à Usbek, à *** 1
Lettre 69. Usbek à Rhedi, à Venise 2
Lettre 70. Zélis à Usbek, à Paris. 6
Lettre 71. Usbek à Zélis 7
Lettre 72. Rica à Usbek, à *** 8
Lettre 73. Rica à ***. 9
Lettre 74. Usbek à Rica, à *** 10
Lettre 75. Usbek à Rhedi, à Venise 11
Lettre 76. Usbek à son ami Ibben, à Smirne 13
Lettre 77. Ibben à Usbek, à Paris 16
Lettre 78. Rica à Usbek, à *** 16
Lettre 79. Le Grand Eunuque à Usbek, à Paris. . . . 21
Lettre 80. Usbek à Rhedi, à Venise 22
Lettre 81. Nargum, Envoyé de Perse en Moscovie, à Usbek, à Paris 24
Lettre 82. Rica à Ibben, à Smirne 25
Lettre 83. Usbek à Rhedi, à Venise 27
Lettre 84. Rica à ***. 29
Lettre 85. Usbek à Mirza, à Ispahan 30
Lettre 86. Rica à ***. 33
Lettre 87. Rica à ***. 35
Lettre 88. Usbek à Rhedi, à Venise 37
Lettre 89. Usbek à Ibben, à Smirne 38
Lettre 90. Usbek au même, à Smirne. 40
Lettre 91. Usbek à Rustan, à Ispahan 42

Pages

Lettre 92. Usbek à Rhedi, à Venise 43
Lettre 93. Usbek à son frère, Santon au Monastère de Casbin. 44
Lettre 94. Usbek à Rhedi, à Venise 46
Lettre 95. Usbek au même 47
Lettre 96. Le Premier Eunuque à Usbek, à Paris. . . . 50
Lettre 97. Usbek à Hassein, Dervis de la Montagne de Jaron 52
Lettre 98. Usbek à Ibben, à Smirne 55
Lettre 99. Usbek à Rhedi, à Venise 57
Lettre 100. Rica au même. 58
Lettre 101. Rica à *** 61
Lettre 102. Usbek à Ibben, à Smirne. 62
Lettre 103. Usbek au même. 65
Lettre 104. Usbek au même. 67
Lettre 105. Rhedi à Usbek, à Paris 68
Lettre 106. Usbek à Rhedi, à Venise. 70
Lettre 107. Rica à Ibben, à Smirne 75
Lettre 108. Usbek à *** 77
Lettre 109. Rica à *** 78
Lettre 110. Rica à *** 79
Lettre 111. Usbek à *** 81
Lettre 112. Rhedi à Usbek, à Paris 82
Lettre 113. Usbek à Rhedi, à Venise. 85
Lettre 114. Usbek au même. 88
Lettre 115. Usbek au même. 91
Lettre 116. Usbek au même. 93
Lettre 117. Usbek au même. 95
Lettre 118. Usbek au même. 99
Lettre 119. Usbek au même. 100
Lettre 120. Usbek au même. 101
Lettre 121. Usbek au même. 103
Lettre 122. Usbek au même. 107

Pages

Lettre 123. Usbek au Mollak Méhémet-Ali, Gardien des Trois Tombeaux, à Com *109*
Lettre 124. Usbek à Rhedi, à Venise. *110*
Lettre 125. Rica à *** *112*
Lettre 126. Rica à Usbek, à ***. *114*
Lettre 127. Rica à Ibben, à Smirne *115*
Lettre 128. Rica à Usbek, à **** *117*
Lettre 129. Usbek à Rhedi, à Venise. *120*
Lettre 130. Rica à *** *122*
Lettre 131. Rhedi à Rica, à Paris *127*
Lettre 132. Rica à *** *130*
Lettre 133. Rica à *** *132*
Lettre 134. Rica au même. *133*
Lettre 135. Rica au même. *136*
Lettre 136. Rica au même. *138*
Lettre 137. Rica au même. *140*
Lettre 138. Rica à Ibben, à Smirne *142*
Lettre 139. Rica au même. *145*
Lettre 140. Rica à Usbek, à ***. *146*
Lettre 141. Rica au même. *147*
Lettre 142. Rica à Usbek, à ***. *157*
Lettre 143. Rica à Nathanael Lévi, médecin juif, à Livourne. *163*
Lettre 144. Rica à Usbek *168*
Lettre 145. Usbek à Rhedi, à Venise. *169*
Lettre 146. Le Grand Eunuque à Usbek, à Paris. . . . *172*
Lettre 147. Usbek au Premier Eunuque, au Serrail d'Ispahan *173*
Lettre 148. Narsit à Usbek, à Paris *173*
Lettre 149. Usbek à Narsit, au Serrail d'Ispahan. . . . *174*
Lettre 150. Solim à Usbek, à Paris. *175*
Lettre 151. Narsit à Usbek, à Paris *177*
Lettre 152. Usbek à Solim, au Serrail d'Ispahan. . . . *177*

Pages

Lettre 153. Usbek à ses femmes, au Serrail d'Ispahan. *178*
Lettre 154. Usbek à Nessir, à Ispahan *179*
Lettre 155. Roxane à Usbek, à Paris. *181*
Lettre 156. Zachi à Usbek, à Paris. *182*
Lettre 157. Zélis à Usbek, à Paris *183*
Lettre 158. Solim à Usbek, à Paris. *184*
Lettre 159. Solim à Usbek, à Paris. *185*
Lettre 160. Roxane à Usbek, à Paris. *186*

NOTES. *191*

APPENDICE :

Apologies. *209*
Lettres et Fragments de Lettres *210*
Table des Lettres supprimées ou ajoutées *228*

Achevé d'imprimer sur vélin des
Papeteries de La Haye-Descartes,
par l'Imprimerie Maulde et Renou,
a Paris, le premier septembre, mil
neuf cent vingt-neuf.

6-3077-56
(9)

52107

Date Due

JUL 3 1931

JUL 11 1931

SEP 10 193[illegible]

APR 11 1933

MAY 23 1933

JUL 5 1933

OCT 13 1933

DEC 14 1933

JUL 23 1936

AUG 6 1936

NO 27'50

DE 15'51

JY 5 '57

P846
M76L
v.1-2

3 0081 011 068 214